



BMCE BANK OF AFRICA

2017

R A P P O R T A N N U E L





SHANGHAI TOWER : SIEGE DE BMCE BANK OF AFRICA



L'histoire du Groupe BMCE Bank of Africa est celle d'une internationalisation pionnière, plus particulièrement, d'une ouverture sans précédent vers l'Afrique, contribuant à faire rayonner le patrimoine économique et humain du Royaume, à travers le Continent.

Illustrant cet engagement créateur de valeur économique, autant que sociétale, notre Groupe a maintenu, au terme de l'exercice 2017, ses performances financières comme en témoigne le maintien, à son niveau historique de 2016, du Résultat Net Part du Groupe, à près de 2 Milliards de Dirhams.

La consolidation des liens forts entre le Maroc et l'Afrique à laquelle s'attèle l'ensemble des activités de notre Groupe, permettent de susciter et d'accompagner les investissements nationaux, africains et étrangers vers un continent riche en ressources matérielles et immatérielles ; de même qu'elle encourage l'éclosion de projets de vie dont bénéficient des franges croissantes de la population africaine.

L'intégration du Continent Asiatique dans les axes stratégiques que met en œuvre notre Groupe, en même temps que dans ces dynamiques de développement, représente une opportunité exceptionnelle d'élargir sa zone d'activité et d'influence, de même que de contribuer au renforcement du positionnement du Royaume de par le monde. Ainsi, après une première implantation à Pékin il y a près de deux décennies, notre Groupe se prépare à lancer, d'ici la fin de l'année 2018, sa nouvelle filiale en République populaire de Chine, *BMCE Bank International Shanghai*.

Cette démarche stratégique se trouve confortée par la conception et la réalisation, sous l'égide Royale de la *Cité Mohammed VI Tanger Tech*, une cité industrielle moderne, et avant-gardiste dont le Groupe BMCE Bank s'est porté volontaire pour sa promotion aux côtés d'acteurs institutionnels de référence. Cette cité devrait représenter un modèle de coopération entre l'Afrique, l'Asie et l'Europe et générer plusieurs centaines de milliers d'emplois au cours de la décennie à venir.

Nous demeurons engagés dans l'accompagnement des populations d'Afrique dont la jeunesse en représente le cœur battant. La mise en œuvre d'un programme robuste d'éducation scolaire au Maroc et dans quelques pays d'Afrique par la Fondation BMCE Bank, ainsi que celle de l'entreprenariat à travers l'*African Entrepreneurship Award*, viennent, souligner davantage, notre capacité renouvelée à impacter durablement et positivement l'environnement des géographies où sont exercées les activités de notre Groupe.

Pareillement, l'engagement que nous avons pris dans le domaine de la Finance Durable, au nom des principes issus d'initiatives internationales, telles que la *Finance à Impact Positif* pour lesquels notre Groupe bancaire demeure un modèle au Maroc et en Afrique, illustre cet ancrage stratégique dans le domaine du développement durable le seul à même de préserver le patrimoine national, africain, environnemental et humain au profit des générations futures.

Othman Benjelloun
Président Directeur Général

BMCE
BAN
OF
AFRI



CITE MOHAMMED VI TANGER TECH

LE CORE BUSINESS

- BMCE Bank : Banque universelle, 3^{ème} banque privée du Maroc avec des parts de marché de crédits et dépôts de 14,3% et 14,2%, respectivement.
- RMA : Une des compagnies d'assurance leader au Maroc avec 16% de parts de marché en termes de primes émises.
- RMA Capital Holding : Société de gestion de RMA Watanya

RELAIS DE CROISSANCE

- Orange : 2^{ème} opérateur global de télécommunications au Royaume, avec 15,3 millions d'abonnés.
- Agroalimentaire : Ranch Adarouch, plus grand élevage d'Afrique de bovins et Bio Beef, 1^{ère} unité d'abattage, de découpe et de transformation de viande rouge au Maroc.

PRIVATE EQUITY

- Finatech : Groupe d'entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information organisé en quatre pôles d'activité -i- Infrastructures & Réseaux, -ii- Payment Systems & Security, -iii- Offshoring & IT services, et -iv- Innovation Technologies.
- Autres Investissements: CTM, Air Arabia Maroc, Casablanca Jeemo Cars et Brico Invest.

PATRIMOINE

- CAP ESTATE : Filiale immobilière du Groupe au capital de 225 Millions de dirhams.
- REVLY'S : Société de financement touristique détenue à part égale entre le Groupe FinanceCom et Aman Resort.
- Argan Capital : Pôle de gestion des fonds d'investissements du Groupe FinanceCom.

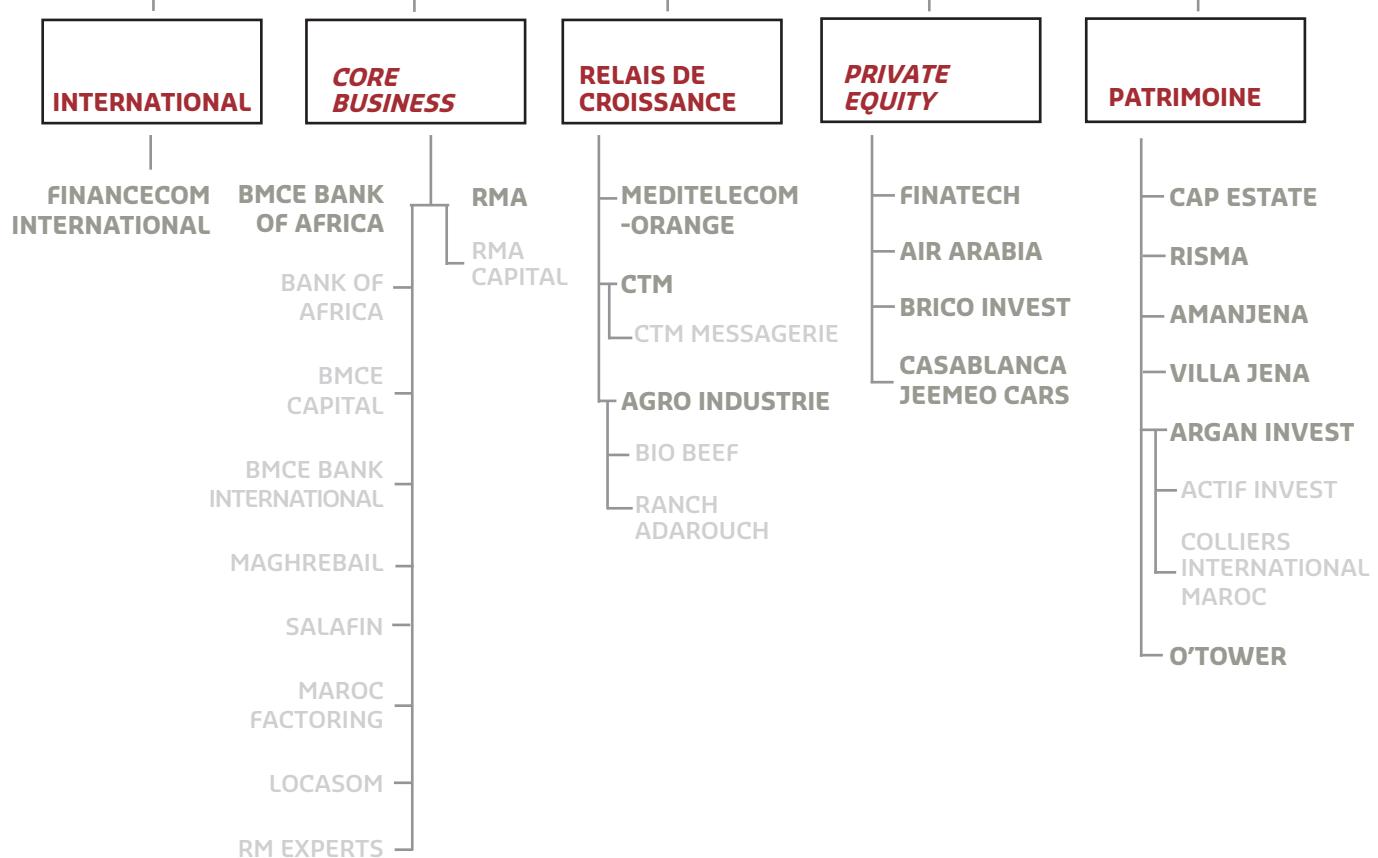
INTERNATIONAL

- FinanceCom International: Filiale dédiée au pilotage des Sociétés de gestion d'actifs et de Patrimoine du Groupe à l'échelle mondiale.





FINANCE COM



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



de gauche à droite
Othman BENJELLOUN
Lucien MIARA
Abdellatif ZAGHNOUN
Zouheir BENSAÏD
Hicham EL AMRANI
Michel LUCAS
Azeddine GUESSOUS
François HENROT
Brian C. McK. HENDERSON
Philippe DE FONTAINE VIVE
Christian de BOISSIEU
Abdou BENSOUDA
Brahim BENJELLOUN-TOUIMI



Le Conseil d'Administration du Groupe BMCE Bank compte treize Administrateurs dont quatre Administrateurs Indépendants.

OTHMAN BENJELLOOUN

Président Directeur Général
Date du premier mandat : 1995¹
Mandat Actuel : 2013-2019

BANQUE FÉDÉRATIVE DU CREDIT MUTUEL-GROUPE CM-CIC

Représentée par Lucien MIARA
Date du premier mandat : 2005
Mandat Actuel : 2014-2020

CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

Représentée par Abdellatif ZAGHNOUN
Date du premier mandat² : 1966
Mandat Actuel : 2016-2022

RMA

Représentée par Zouheir BENSAID
Date du premier mandat : 1994
Mandat Actuel : 2013-2019

FINANCECOM

Représentée par Hicham EL AMRANI
Date du premier mandat : 2001
Mandat Actuel : 2015-2021

Michel LUCAS³

Intuitu Personae
Date du premier mandat : 2018
Mandat actuel : 2018-2024

Azeddine GUESSOUS

Intuitu Personae
Date du premier mandat : 2017
Mandat actuel : 2017-2023

François HENROT

Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat Actuel : 2016-2022

Brian C. McK. HENDERSON

Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat Actuel : 2016-2022

Philippe DE FONTAINE VIVE

Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat Actuel : 2016-2022

Christian de BOISSIEU

Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat Actuel : 2016-2022

Abdou BENSOUDA

Intuitu Personae
Date du premier mandat : 2018
Mandat actuel : 2018-2024

Brahim BENJELLOOUN - TOUIMI

Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe
Date du premier mandat : 2004
Mandat Actuel : 2016-2022

¹ Pour l'ensemble des mandats, l'année correspond à celle de tenue des AG statuant sur les comptes de l'exercice précédent.

² La CDG a siégé au sein du Conseil d'Administration de BMCE Bank de 1966 à 1997 puis a été renommée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2010.

³ En tant qu'Administrateur *intuitu personae*, M. Michel Lucas ayant représenté la BFCM de 2005 à 2017

IMPLANTATION DANS 32 Pays

PLUS DE 1 600 POINTS DE VENTE

PRÈS DE 6 000 000 CLIENTS

PLUS DE 14 800 COLLABORATEURS

(*) En cours



- ◆ 1^{ÈRE} BANQUE À L'INTERNATIONAL, OUVRANT UNE SUCCURSALE À PARIS EN 1972
- ◆ 1^{ÈRE} BANQUE À ÊTRE PRÉSENTE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE SUITE À LA RESTRUCTURATION DE LA *BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU MALI* EN 1989
- ◆ 1^{ÈRE} BANQUE MAROCAINE PRÉSENTE EN AFRIQUE DE L'EST & EN AFRIQUE AUSTRALE
- ◆ 1^{ÈRE} BANQUE À OUVRIR UN BUREAU DE REPRÉSENTATION À PÉKIN, EN CHINE DEPUIS 2000
- ◆ 1^{ÈRE} BANQUE MAROCAINE À ÉMETTRE DES TITRES GDR EN 1996
- ◆ 1^{ER} ÉMETTEUR CORPORATE AU MAROC D'UN *EMPRUNT EN DEVISE -EUROBOND-* EN 2013
- ◆ 1^{ÈRE} BANQUE PRÉSENTE SUR 3 PLACES FINANCIÈRES : CASABLANCA, LONDRES, LUXEMBOURG
- ◆ 1^{ER} ÉMETTEUR D'UN *EMPRUNT DE TYPE -GREEN BOND-* EN 2016

UNE AMBITION PANAFRICAINE

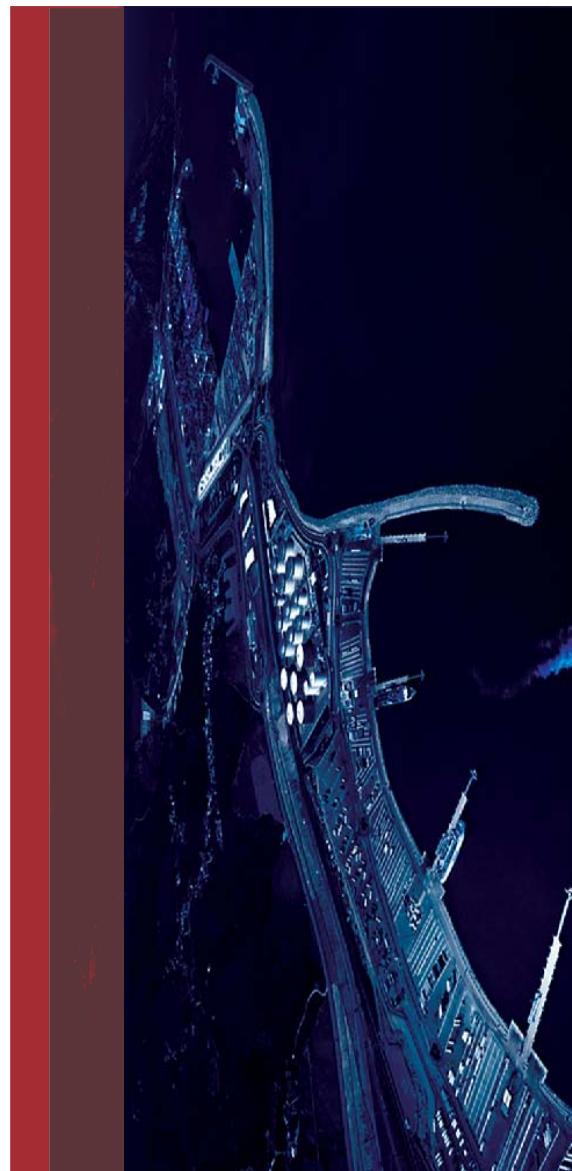
- ◆ 2^{ème} Groupe panafricain en termes de présence géographique, implanté dans 21 pays couvrant 4 des 5 zones économiques du continent
- ◆ 1^{ère} Banque à être présente en Afrique subsaharienne suite au redressement de la *Banque de Développement du Mali* en 1989
- ◆ 1^{ère} Banque marocaine présente en Afrique de l'Est et la seule Banque en Afrique Australe
- ◆ Trois filiales africaines de renom: *Bank Of Africa* (acquisition en 2008; détenue à près de 73%), *Banque de Développement du Mali* (acquisition en 1983; détenue à 32,4%), *LCB Bank* (acquisition en 2009 ; détenue à 37%).

UN GROUPE PRIVÉ DE RACINES MAROCAINES ...

- ◆ 3^{ème} banque en termes de total bilan, avec des parts de marché crédits 14,08% et dépôts de 15,09%, respectivement
- ◆ 2^{ème} bancassureur avec un taux d'équipement de 34,53%
- ◆ 3^{ème} gestionnaire d'actifs avec une part de marché de 15%

... DE VOCATION INTERNATIONALE

- ◆ 1^{ère} Banque à l'international, ouvrant une succursale à Paris en 1972
- ◆ 1^{ère} Banque à ouvrir un bureau de représentation à Pékin, en Chine depuis 2000.
- ◆ 1^{ère} Banque marocaine à émettre des titres GDR en 1996
- ◆ 1^{er} émetteur Corporate au Maroc d'un emprunt en devise (Eurobond) en 2013
- ◆ 1^{ère} Banque présente sur 3 places financières : Casablanca, Londres, Luxembourg



MAROC

BANQUE COMMERCIALE

- ◆ BMCE BANK SA

SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

- ◆ Maroc Factoring 100%
- ◆ Maghrébail 52,5%
- ◆ Salafin 74,8%
- ◆ RM Experts 100%

BANQUE D'AFFAIRES

- ◆ BMCE Capital 100%
- ◆ BMCE Capital Gestion 100%
- ◆ BMCE Capital Bourse 100%

AUTRES

- ◆ Locasom 97,4%
- ◆ Euler Hermes Acmar 20%
- ◆ Eurafric Information 41%
- ◆ Conseil Ingénierie et Développement 38,90%
- ◆ Africa Morocco Links 51,00%

INTERNATIONAL

AFRIQUE

- ◆ Bank Of Africa 72,85%
- ◆ LCB Bank 37%
- ◆ Banque de Développement du Mali 32,4%

EUROPE

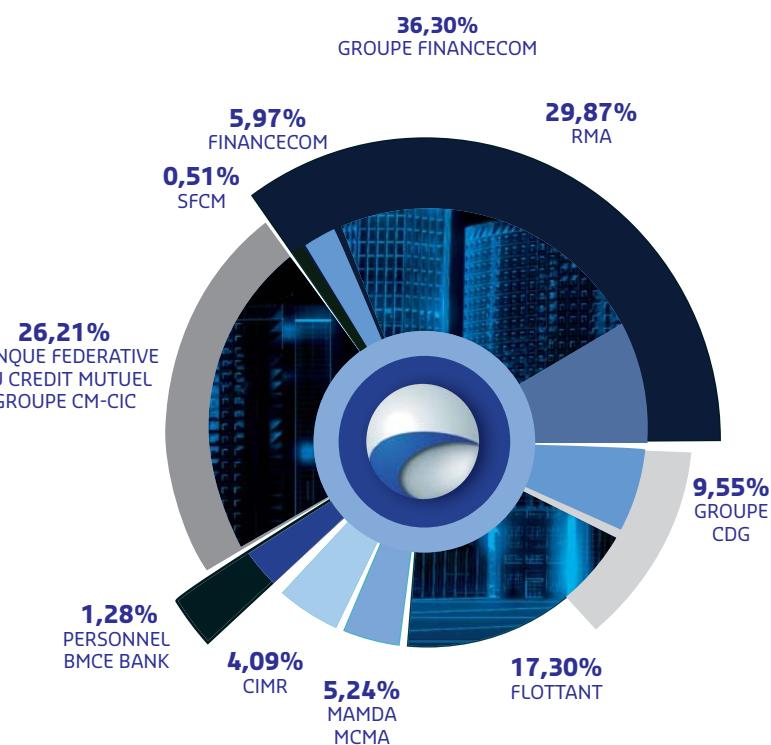
- ◆ BMCE International Holding 100%
- ◆ BMCE Euroservices 100%



SHANGHAI

ACTIONNARIAT DE BMCE BANK

A FIN MARS 2018



FinanceCom

Groupe marocain privé leader au Maroc et à rayonnement panafricain, présent dans divers secteurs d'activité à fort potentiel de croissance, la banque, l'assurance, télécoms, médias...

Groupe CDG

1^{er} investisseur institutionnel au Maroc et acteur de référence à l'échelle nationale, sur les métiers tels que le financement public de l'investissement, la gestion de l'épargne...

BFCM -Groupe CM-CIC

Acteur majeur en France de la banque de détail, de la bancassurance, de la monétique et du marché des professionnels.

RMA

Acteur de référence sur le marché des assurances et de la bancassurance, parmi les leaders des entreprises d'Afrique du Nord, disposant d'un réseau de distribution élargi et solide.

TAN
GER
TH
EC

Le Groupe BMCE Bank of Africa prend un nouvel élan dans son positionnement en tant que Banque universelle, poursuivant sa stratégie de croissance nationale et internationale, et ce, plus spécifiquement à travers des implantations en Afrique, sous l'ombreille du Groupe Bank Of Africa; en Europe, à travers BMCE International Holding, regroupant les deux filiales européennes basées à Londres et à Madrid, BMCE EuroServices, établissement de paiement au service de la diaspora marocaine et africaine ; mais aussi à travers une représentation plus importante en Asie, notamment en Chine par la filiale BMCE Shanghai, en Amérique du Nord et aux Emirats Arabes Unis.

Le Groupe bancaire, en quête de nouveaux relais de croissance, met en branle une nouvelle stratégie à horizon 2020 qui s'inscrit dans la continuité et se fixe pour objectif de pérenniser les performances du Groupe, et de poursuivre sa croissance endogène et exogène, tout en consolidant ses structures organisationnelles pour accompagner le développement multinational.

Banque de proximité, BMCE Bank of Africa place le client au cœur de ses priorités et joue un rôle de premier plan dans le développement des activités de *Retail Banking & Corporate Banking*. Le Groupe se fixe de nouvelles orientations et présente des offres innovantes, dédiées et adaptées aux besoins de chaque catégorie de client, capitalisant sur ses lignes métiers et de nouvelles niches porteuses, telles que la Banque participative et le *Green Business*.

Digitalisation des services, renforcement du leadership du Groupe tant au Maroc qu'à l'international, consolidation des acquis, il s'agit d'un condensé de mesures qui permettent à BMCE Bank of Africa d'inscrire son rayonnement dans la pérennité sur tous ses marchés de présence.

En outre, BMCE Bank of Africa multiplie les synergies intra-groupes tant commerciales qu'opérationnelles, à travers les métiers et les géographies et affirme son engagement résolu au service d'un business responsable, une finance inclusive à impact positif à l'échelle continentale, et prônant l'entreprenariat en Afrique à travers le programme *African Entrepreneurship Award -AEA-*, et ce, aux termes d'une démarche volontariste conduite dans le développement durable, depuis la privatisation de la Banque.



- Distinction de BMCE Bank of Africa pour la 8^{ème} fois, depuis l'année 2000, « *Best Bank in Morocco - Banque Marocaine de l'Année* » par le prestigieux Magazine *The Banker* - Groupe de presse britannique *Financial Times*.
- Certification Top Employeur au Maroc par « *Top Employers Institute* », organisme international de certification de l'excellence des conditions de travail proposées par les employeurs à leurs salariés.
- Obtention du prix « *Elu Service Client 2018* » et une nette amélioration du taux de satisfaction des clients qui atteint 94% en 2017 versus 81% en 2016.
- « *Most Active Partner in Morocco* » par la BERD dans le cadre de son programme d'aide aux échanges commerciaux.
- Première banque au Maroc certifiée OHSAS 18001 pour la prévention des risques Santé, Sécurité et Bien-être au travail par le Bureau Veritas.
- Certificat d'Excellence pour la zone Afrique du Nord du *Gold Sabre Award* pour la campagne Social Media du programme « *African Entrepreneurship Award* ».
- Trophée bronze dans la catégorie « *Best Integral Phygital Campaign* » pour le programme de communication « *Banque Connectée* » qui valorise et médiatise l'ensemble des solutions et services innovants de la Banque.
- Vainqueur du prix « *Arabia CSR Awards 2017* » pour la 4^{ème} année consécutive, et seule banque dans la région arabe primée pour la catégorie « *Financial Services* ».
- « *Top Performer RSE* » par l'agence de notation extra financière VigeoEiris pour la 4^{ème} année consécutive - domaine « *Environnement* ».



- Prix « *2017 Sustainable Energy Gold Award* » dans le cadre de la 26^{ème} Réunion Annuelle de la BERD et de son Business Forum tenus à Chypre en mai 2017, sous la thématique « *Cibler la Croissance Verte et Inclusive* ».

■ Développeur de la tour la plus haute d'Afrique à Rabat aux côtés du groupe chinois *China Railway Construction Corporation International -CRCCI* et du groupe marocain TGCC. D'une hauteur de 250 mètres, l'édifice comprendra des bureaux, un hôtel ainsi que des unités résidentielles.

■ Contributeur à l'alliance Sino-Marocaine avec un rôle d'investisseur et de banquier dans le cadre du lancement par Sa Majesté le Roi de la « *Cité Mohammed VI Tanger-Tech* » suite au partenariat scellé avec le groupe chinois et la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

■ Adhésion aux « *Principles for Positive Impact Finance* », régissant un nouveau modèle de financement basé sur une méthodologie d'identification, d'évaluation, de transparence et de reporting des Financements à Impact Positif qui incluent l'atténuation des risques négatifs, tout en prenant en compte les trois piliers du développement durable dans la décision d'octroi de crédit ou de conception de solutions de financement durable.



MARCHÉ DES PARTICULIERS POSITIONNEMENT DU SEGMENT DES JEUNES BIEN ANCRÉ

En termes de positionnement, le marché des Jeunes constitue un enjeu stratégique pour la Banque permettant de capter les clients potentiels.

Dans ce cadre, plusieurs initiatives ont été réalisées notamment la mise en place d'une convention de partenariat avec le Groupe ISCAE pour la création d'un espace pédagogique bancaire au sein de l'Institut composé d'une agence bancaire pédagogique et d'un incubateur généraliste destiné à accompagner les porteurs de projets.

Sur le volet partenariat, un nouvel axe a été développé avec la Fondation Mohammed VI de Promotion des œuvres Sociales de l'Education-Formation à travers la mise en place d'un processus destiné à faciliter la réception des bourses desservies aux bacheliers sélectionnés.

En outre, le Jeune Actif représente un segment à fort potentiel. Ainsi, une offre avantageuse a été mise en place portant sur un pack premium avec une réduction de 30% les trois premières années, un crédit immédiat Jeunes Actifs conventionné et non conventionné et une offre de crédit immobilier à taux variable.

MARCHÉ DES PROFESSIONNELS DES OFFRES RICHES ET DÉDIÉES

Le taux d'équipement du Marché des Professionnels présente un potentiel important à exploiter, principalement sur le segment de la TPE.

Depuis le lancement du statut de l'Auto-Entrepreneur par le gouvernement marocain et la signature d'une convention avec Barid Al-Maghrib en janvier 2016 pour l'enregistrement des Auto-Entrepreneurs, BMCE Bank s'est affirmée comme un acteur dynamique avec une forte présence dans les principales Régions.

En 2017, l'offre dédiée à l'Entrepreneur vient enrichir l'offre de produits et services du Marché des Professionnels en répondant à leur besoins à travers notamment un crédit de trésorerie amortissable, un accompagnement des entreprises soumissionnant aux Marchés publics ou privés, la couverture des risques professionnels, la gestion quotidienne des opérations courantes et les solutions de paiement business.

Au-delà des axes de développement marketing mis en place pour approcher les entrepreneurs, BMCE Bank offre à cette cible des mesures d'accompagnement spécifiques afin de valoriser l'expertise de la Banque en matière de conseil et de soutenir ces acteurs économiques dans le développement de leur activité.

Par ailleurs, dans le but d'asseoir l'image de partenaire des professions libérales de la Santé et de l'univers de la Justice, BMCE Bank a renforcé la participation aux salons professionnels notamment l'Officine Expo 2017, le Congrès International de la Pharmacie, le 2^{ème} Colloque National Pharmaceutique de Safi, les Ateliers printaniers de la Pharmacie, Medical Expo 2017, le Congrès National en Médecine Générale, le 1^{er} congrès des Prothésistes dentaires, le Séminaire organisé par l'Union Internationale des Avocats, les Portes ouvertes pour les nouveaux métiers des Adouls et le Congrès Constitutif de l'Union Africaine des Huissiers.





MARCHÉ DE LA CLIENTÈLE PRIVÉE UN MARCHÉ EXHAUSTIF À FORT POTENTIEL

L'offre commerciale dédiée à la Clientèle Privée s'est améliorée avec -i- l'élargissement de la clientèle cible de la carte internationale *Mastercard World*, -ii- la finalisation de l'offre *BMCE Exclusive* au profit de la Clientèle Privée qui permet au client de bénéficier d'un ensemble de prestations bancaires et extra-bancaires, -iii- l'action d'équipement en cartes *BMCE Visa Infinite* -iv- l'organisation de Ventes Exclusives en partenariat avec des Groupes immobiliers de renom pour la promotion de projets phares au profit de la Clientèle Privée.

Par ailleurs, la Banque Privée a contribué à d'autres actions notamment l'organisation de tournées régionales, en partenariat avec le Centre d'Intelligence Economique, dédiées aux nouveautés réglementaires et fiscales de la loi de Finance 2018 et a assuré l'interface du Centre Service Métiers Etranger pour tous les transferts reçus dans le cadre de la contribution libératoire.

MARCHÉ DES MIGRANTS AU SERVICE DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

En droite lignée avec la stratégie de développement à l'international de la Banque et, outre l'ouverture d'un deuxième bureau de représentation à Dubaï, plusieurs partenariats avec des maisons de change dans les pays du Golfe ont été noués courant 2017.

Parallèlement, le réseau en Europe s'est élargi avec l'ouverture de trois nouvelles agences en Espagne, une agence à Nice (en cours) et une agence BMCE Euroservices à DÜSSELDORF.

Par ailleurs, BMCE Bank a déménagé son bureau de représentation de Montréal pour des locaux plus spacieux et mieux adaptés.

Sur le plan marketing et commercial, l'année 2017 se caractérise par une stratégie de segmentation de plus en plus fine de la clientèle MRE, la mise en place d'un programme de fidélité performant, le renforcement de la stratégie de distribution aussi bien digitale que physique ainsi que par l'organisation d'importantes actions commerciales, marketing et événementielles en faveur des MRE.

Ainsi, après le positionnement sur le segment des Migrants Investisseurs, BMCE Bank se positionne sur la cible des MRE Jeunes Actifs à travers une offre packagée et adaptée, «*MRE First*».

En outre, afin de fidéliser et renforcer la satisfaction des clients MRE, un programme de Fidélité «*BMCE FIDELIOS*» a été lancé en août 2017. Celui-ci offre des avantages pour toutes les opérations de transfert, de change manuel et de transfert par carte.

BANQUE DIGITALE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE BANQUE À DISTANCE

Dans le cadre de la mise en place du chantier structurant du projet Multicanal que représente l'Agence Directe, une agence en ligne a été pensée, développée et mise en place à travers un site Internet dédié www.bmceagencedirecte.ma.

Fort du retour d'expérience de la première version dédiée aux Migrants, une agence en ligne ciblant les marocains et étrangers résidant au Maroc a été mise en place, avec une offre digitale adaptée, une tarification plus attrayante et une option de gestion de la mobilité bancaire, et soutenue par une campagne de communication intensive depuis décembre 2017.

Pareillement, les offres sur BMCE DIRECT et sur les GAB/ISB ont été enrichies par de nouvelles fonctionnalités (paiement de facture, prise de rendez-vous en ligne,...), avec un focus sur la mise à niveau de l'application mobile BMCE DIRECT selon la vision «*Mobile First*».

BANCASSURANCE POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Dans une volonté d'augmenter les réalisations bancassurance, un Temps Fort Assurances a été organisé afin de promouvoir les gammes Dommages et Prévoyance.

En outre, dans l'optique de répondre aux besoins spécifiques des professionnels et TPE, deux produits des gammes dommages et prévoyance ont été développés : «*Individuelle accident*» et «*Accidents de travail*».

MONETIQUE DES INDICATEURS EN PROGRESSION CONTINUE

Le stock de cartes de paiement et retrait s'est apprécié de +2% en année glissante 2016-2017 pour totaliser un encours de 1,15 million de cartes à fin décembre 2017. En effet, la démocratisation des cartes Premium a permis de multiplier par 13 leur encours en 3 ans.

De même, BMCE Bank affiche une croissance à deux chiffres du volume de paiement par carte sur le marché domestique, +19,5%, ainsi que sur le volume monétique *cross-border* des transactions en devises, en hausse de +29,5%.

BANQUE DE L'ENTREPRISE UN DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL SOUTENU

Au courant de l'année 2017, la Banque de l'Entreprise, à travers ses deux composantes la Grande Entreprise et le Réseau Entreprise, a poursuivi le développement de son activité commerciale dans un contexte particulier d'une gestion plus rigoureuse des risques.

Les dépôts de la Banque de l'Entreprise se sont élevés à près de 35 MMDH à fin décembre 2017 contre 32 MMDH une année auparavant, soit une hausse de +7,5%, surperformant le secteur bancaire qui a augmenté de +2,1%.

Les crédits de la Banque de l'Entreprise hors créances en souffrance ont totalisé un montant de 65 MMDH à fin décembre 2017 contre 71 MMDH à fin décembre 2016.

COMMERCE EXTÉRIEUR BONNE TENUE DE L'ACTIVITÉ

En 2017, la Banque de l'Entreprise a dépassé ses objectifs fixés en matière des flux du commerce extérieur qui ont totalisé un montant de 158 MMDH contre 146 MMDH à fin 2016, soit une hausse de +8,5%, contre +7,5% au niveau national. Les flux à l'Import ont progressé de +7,5% contre +6,3% au niveau national et les flux à l'Export de +9,7% contre +9,3% au niveau national.

PROJECT FINANCE FINANCEMENT DE GRANDS PROJETS

Au terme de l'année 2017, BMCE Bank poursuit son accompagnement des Entreprises dans le lancement des projets phares et ce, en qualité d'arrangeur, en financement partiel, ou pour des crédits en consortium.

Dans l'objectif de renforcer l'activité Investissements et Financements Structurés, BMCE Bank a mené une activité commerciale soutenue au cours de l'exercice 2017.

A cet égard, les principales actions commerciales réalisées portent sur -i- le sponsoring de l'étude réalisée par la CGEM intitulée "Accompagnement financier des investisseurs marocains en Afrique", -ii- la mise en place en collaboration avec la Direction Développement Durable et Responsabilité Sociale d'Entreprise d'une base Clients et Prospects pour la commercialisation de la ligne verte « *Valorisation des Matières Résiduelles* », -iii- la collaboration avec divers organismes comme la CGEM, l'Agence Marocaine du Développement de l'Investissement, le Centre Régional d'Investissement de Casablanca-Settat, le Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales et le Club Partenariat Public-Privé, outre -iv- la participation à des événements à caractère économique, notamment, l'*Annual Gala AmCham*, la Conférence sur le Capital Investissement, le Salon de la Sous-Traitance Automobile, Casa Smart City expo, les Matinales du Marché de Change, l'Observatoire International du Commerce d'Euler Hermes et l'*Aerospace Meetings Morocco*.



GRANDE ENTREPRISE DÉVELOPPEMENT DU SEGMENT

Dans le cadre de sa stratégie de développement de la Grande Entreprise, BMCE Bank a mis en place un Plan d'actions visant le renforcement de sa présence dans ce segment, la fidélisation de cette Clientèle et le maintien des parts de marché y relatives.

Ainsi, la stratégie de BMCE Bank sur ce segment de marché est axée sur 3 principaux leviers portant sur -i- la démarche commerciale pour renforcer les parts de marchés Crédits et se positionner davantage sur les Crédits d'Investissement, -ii- la refonte organisationnelle avec des référents sectoriels pour une meilleure maîtrise des spécificités sectorielles, réglementaires et des besoins bancaires, outre -iii- la mise en œuvre de la stratégie *Cash Management* et *Marketing orientée Business to Business* "B2B".



PME AMÉLIORATION DE L'ÉQUIPEMENT

Afin d'améliorer le taux d'équipement des Petites Entreprises et de renforcer leur contribution dans le Produit Net Bancaire du Marché PME, l'offre produits de BMCE Bank a été enrichie par le lancement d'un Pack Business Entreprise Maîtrisé et de deux nouvelles solutions de Packages Entreprise, notamment, le Pack Casablanca Finance City, dédié à la Clientèle Entreprise bénéficiant du Statut CFC, et le Pack CM-CIC, destiné à la Clientèle PME commune avec le CM-CIC.

Conformément à la stratégie de développement commercial du Marché de la PME, de nouveaux outils d'aide à la prospection ont été mis à la disposition du Réseau commercial portant sur la mise en place d'un dispositif de pilotage de l'activité Prospection, l'accompagnement et le suivi des nouvelles entrées en relation, le déploiement d'une nouvelle base de prospection enrichie des données bilancielles et ratios financiers, outre la diffusion de la nouvelle plateforme Web interactive devant permettre l'exploitation des Référentiels des bases OMPIC.

CONSOLIDATION SYNERGIES MÉTIERS

En droite ligne avec les objectifs définis, BMCE Bank of Africa a mené en 2017 des actions de développement des synergies sur le marché Entreprises avec notamment Maghrebail -Leasing-, Maroc Factoring -Factoring-, Locasom -Location Longue Durée- ainsi qu'avec le réseau Bank Of Africa en Afrique Subsaharienne.

Pareillement, les Synergies Métiers Maroc continuent de consolider son développement commercial pour accompagner de nombreux clients et prospects BMCE Bank dans leur exploration du marché de l'Afrique Sub-Saharienne, que ce soit en phase de prospection, d'installation, ou encore d'expansion.

Ainsi, les synergies avec le réseau du Groupe Bank of Africa se sont matérialisées par des mises en relation, des demandes de financement d'ouvertures de comptes de prospections B2B et de mises en relations avec les partenaires locaux.



BMCE CAPITAL MARKETS UNE PERFORMANCE LOUABLE

L'exercice 2017 se clôture sur une performance estimable. Sur les activités monétaires et obligataires, BMCE Capital Markets a réussi le challenge de renforcer ses parts de marchés et d'améliorer son classement en tant que second Intermédiaire en Valeurs du Trésor sur la place marocaine et ce, malgré un contexte de marché difficile marqué par une tension sur les liquidités bancaires et une hausse des taux obligataires enregistrée au niveau de la courbe des taux en 2017.

BMCE CAPITAL BOURSE UN MARCHE QUI CONSOLIDE SES PERFORMANCES

Capitalisant sur un contexte boursier globalement favorable mais qui reste difficile, BMCE Capital Bourse clôture l'année 2017 sur une note honorable avec des revenus globaux en hausse. Dans cette lignée, le volume enregistré par BMCE Capital Bourse s'inscrit en nette hausse de +17,8% pour atteindre 18,3 Millions de DH, lui permettant de consolider son positionnement avec une part de marché de 14,4% à fin 2017.



BMCE CAPITAL GESTION BONNE TENUE DE L'ACTIVITE

En 2017 et, dans un contexte d'accroissement de la concurrence, BMCE Capital Gestion a consolidé sa position d'acteur majeur sur le marché de la gestion d'actifs au Maroc en accumulant plus de 61 MMDH d'encours sous gestion, soit une part de marché de 15%.

BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE UNE PERENNISATION DES RESULTATS

En 2017, BMCE Capital Gestion Privée est parvenue à atteindre ses objectifs financiers tout en finalisant les projets structurants relatifs au développement de l'activité, notamment, le développement d'un outil de diagnostic patrimonial, l'*upgrade* de l'outil de valorisation et d'analyse des portefeuilles ainsi que le renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015.

BMCE CAPITAL TITRISATION UN PIPE CONSISTANT

L'exercice 2017 a été couronné par la réalisation de la première opération de titrisation en faveur d'un client opérant dans la promotion immobilière, pour une émission d'un montant de 600 Millions de DH. Egalement, a été déposée une demande d'agrément pour une seconde opération de titrisation en faveur d'un autre client, opérant dans la promotion immobilière, pour une émission d'un montant de 1,4 MMDH.

BMCE CAPITAL CONSEIL DES REALISATIONS EN HAUSSE

Dans un contexte économique toujours tendu sur les marchés financiers en 2017, BMCE Capital Conseil a réussi le challenge de finaliser plusieurs mandats de conseil.

BMCE CAPITAL TITRES UN CUSTODIAN PERFORMANT

La filière Custody de BMCE Capital a clôturé l'année 2017 sur d'excellentes réalisations avec un renforcement des performances de la ligne Métier Titres et un redressement salutaire de

celle dédiée au traitement *Post Trade*. En effet, dans un contexte de marché favorable, les actifs en conservation de BMCE Capital Titres ont connu une légère hausse pour atteindre 217 MMDH à fin 2017 contre 214 MMDH à fin 2016, induisant une part de marché de 25% sur les OPCVM.

L'exercice 2017 a également enregistré une hausse de +60% du volume transactionnel dénoué passant de 12,3 MMDH en 2016 à 20 MMDH en 2017, fixant la part de marché à 16%, en amélioration de +3 points par rapport à 2016.

BMCE CAPITAL SOLUTIONS UNE REORGANISATION EN COURS

Pionnière des outsourceurs des opérations *Post Trade* des activités de marchés au Maroc, BMCE Capital Solutions achève, pour sa part, l'année 2017 avec des réalisations probantes, notamment, en matière de consolidation de ses indicateurs.

En témoigne la hausse de +20% du volume de traitement des opérations, +28% du nombre de dossier et +13% du périmètre traité avec la Salle des Marchés.

BMCE CAPITAL RESEARCH UN BUSINESS MODEL QUI SE DEFEND

En 2017, BMCE Capital Research a davantage renforcé le volet prestations de services à destination de l'ensemble des lignes Métiers du Pôle, particulièrement en matière d'origination et de Recherche Crédit. Parallèlement, le Bureau de Recherche a maintenu son focus sur l'*Equity Sell Side* en couvrant toutefois un scope moins important se limitant aux 40 plus importantes valeurs de la cote, représentant 98% de la capitalisation boursière.

Portant une connotation panafricaine, BMCE Capital Research a également pris en charge plusieurs publications pour le compte de BMCE Capital Tunisie avec un suivi de 8 valeurs et couvrir la Bourse Régionale d'Abidjan, permettant ainsi de maintenir les publications sous la marque générique ASN®.



BMCE CAPITAL SECURITIES UN RETOUR A L'EQUILIBRE

En Tunisie, l'année 2017 a été marquée par le retour dans le vert de BMCE Capital Securities, et ce, malgré un contexte politico-économique toujours difficile et dissuasif à l'investissement en Bourse. BMCE Capital Securities a ainsi enregistré un gain en parts de marché de près de +1 point de pourcentage à 4,6% contre 3,6% à fin 2016.

CONSEIL-TUNISIE DES REALISATIONS EN AMELIORATION

Du côté de la Tunisie, l'année 2017 a été marquée par une légère reprise de l'activité grâce à l'amélioration de la situation économique et financière et à la mise en place d'une dynamique commerciale.

BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT UNE RESTRUCTURATION REUSSIE

En Tunisie, l'année 2017 a été marquée par le changement de la dénomination de la société de gestion tunisienne, devenue désormais BMCE Capital Asset Management.

La nouvelle organisation mise en place a permis d'activer de nouvelles synergies avec le Groupe BMCE Bank of Africa, permettant d'effectuer des opérations de marché qui ont eu un impact positif sur les encours sous gestion.

BOA CAPITAL ASSET MANAGEMENT NOUVELLE PRISE D'ELAN

En dépit d'une conjoncture contrainte marquée par -i- l'accroissement de la concurrence, -ii- la correction du marché boursier, -iii- l'éclatement de troubles sociopolitiques dans plusieurs pays de la sous-région et -iv- le durcissement des conditions de refinancement auprès de la Banque Centrale, BOA Capital Asset Management est parvenu à conforter son positionnement sur le marché avec une augmentation de +7,2% de ses actifs pour une part de marché de 13,6%.



BOA CAPITAL SECURITIES UN CONTEXTE CONTRAIGNANT

En 2017, BOA Capital Securities a été impactée par un contexte difficile marqué par le retour des différents marchés, notamment la contre-performance de -16,8% de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières, des volumes en repli et un compartiment obligataire terne, conjugué à la non récurrence de certaines opérations stratégiques enregistrées en 2016.

BOA CAPITAL-CONSEIL UNE ANNEE DE DEVELOPPEMENT

BOA Capital a diversifié ses actions de prospections en faveur de mandats de recherche de financement pour des projets d'investissements et d'opérations de fusions-acquisitions.



BMCE BANK AU MAROC

FILIALES FINANCIÈRES SPÉCIALISÉES

MAROC FACTORING

En 2017, la filiale d'affacturage a procédé au renforcement du dispositif de gestion des risques de crédit, et opérationnels avec également une amélioration de la qualité des dossiers de crédit.

Au titre de cette année, Maroc Factoring a enregistré une baisse de -42% du Résultat Net s'établissant à 8,8 millions DH, suite au changement du mode opératoire de la gestion d'affacturage entre BMCE Bank et sa filiale. Maroc Factoring, désormais érigée en Centre d'Expertise Métiers d'affacturage pour les entités du Groupe BMCE Bank of Africa.

RM EXPERTS

Grâce à la combinaison des dispositifs de relance amiable et procédures de recouvrement forcé, au réalisme des équipes, ainsi qu'à l'affirmation d'une gestion rigoureuse et responsable, l'ensemble des processus régissant l'activité de RM Experts ont connu une nette amélioration courant l'année 2017.

Au titre de l'année 2017, RM Experts a réalisé des performances appréciables avec -i- un niveau de récupérations en capitaux de 402 millions DH, -ii- une reprise de provisions globale de plus de 306 millions DH en trend haussier.



SALAFIN

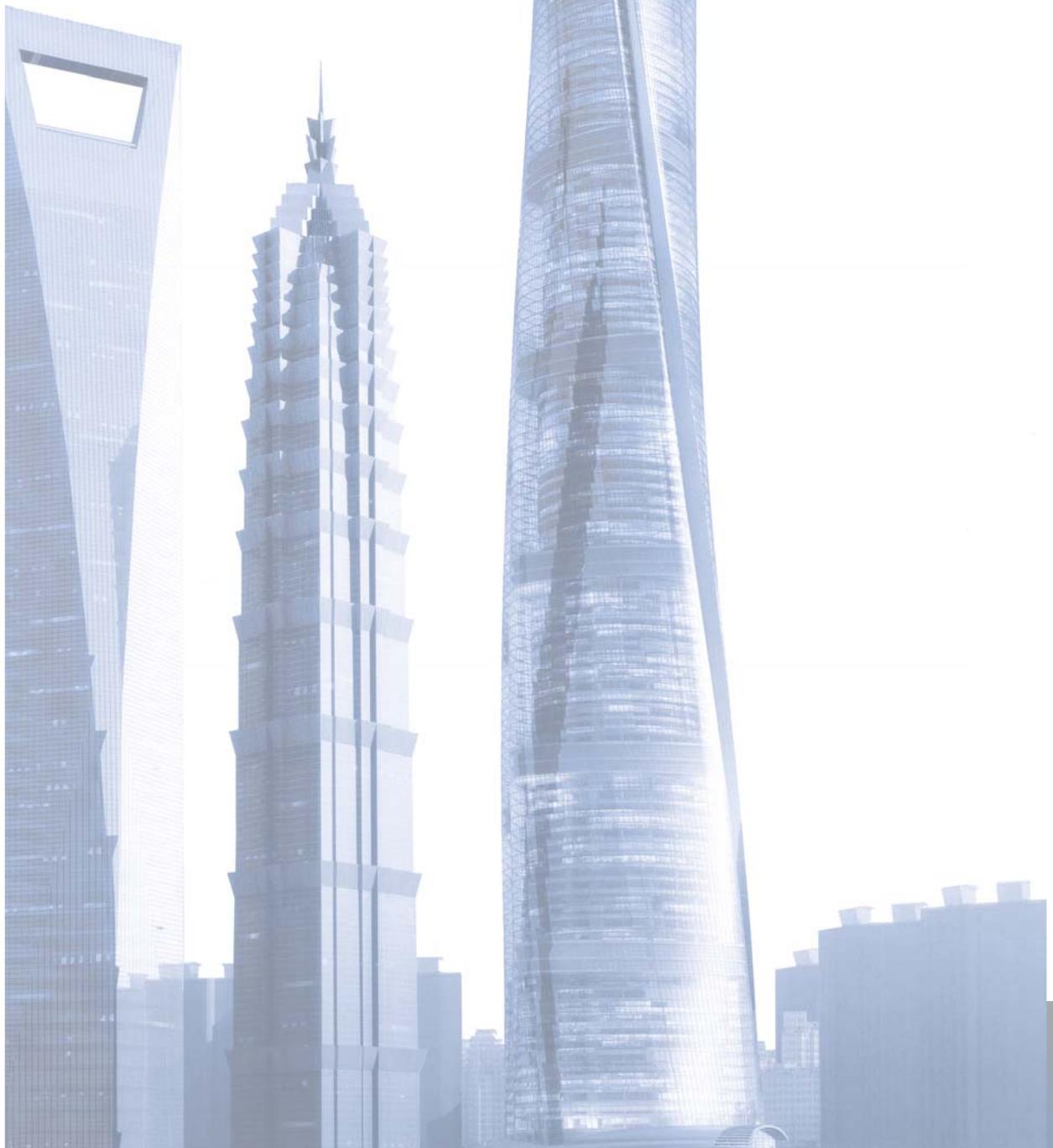
Salafin conforte sa performance et sa rentabilité financière en affichant un Résultat Net de 140 millions DH à fin 2017, en hausse de +1,2% par rapport à l'exercice précédent, et un *Return on Equity* de 21,7% à fin 2017.

Au titre de l'exercice 2017, le Produit Net Bancaire de Salafin a progressé de +2,9% s'établissant à 382 millions DH.

MAGHREBAIL

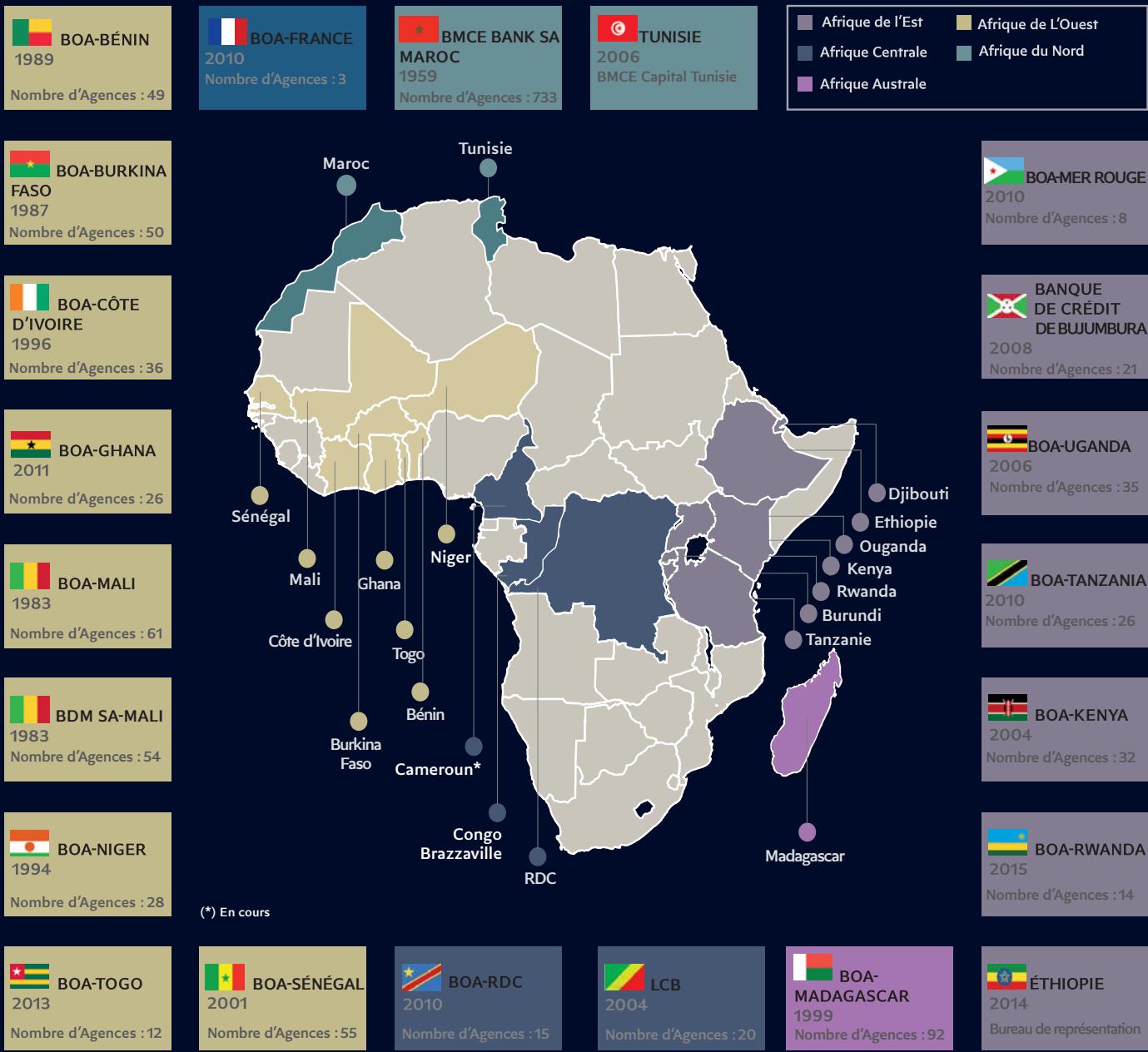
Le Résultat Net de Maghrebail a augmenté de +7% en 2017, à 93,3 millions DH, avec une croissance de +9% des immobilisations données en crédit-bail atteignant 11,8 milliards DH.

Pareillement, Maghrebail a créé une succursale à Tanger Free Zone et ce, afin de proposer un financement leasing en devises et hors taxes aux opérateurs économiques de la zone Tanger Offshore.



BMCE BANK EN AFRIQUE

2ÈME GROUPE PANAFRICAIN EN TERMES DE COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Présence dans **21** paysCouverture de **4** zones économiques du Continent AfricainPrès de **640** agences en Afrique SubsahariennePlus de **4** millions de comptes bancaires

L'histoire du Groupe BANK OF AFRICA débute au Mali en 1982, avec la création de la première Bank of Africa. 35 ans plus tard, le Groupe BANK OF AFRICA devient un des grands groupes panafricains, présent dans une vingtaine de pays.

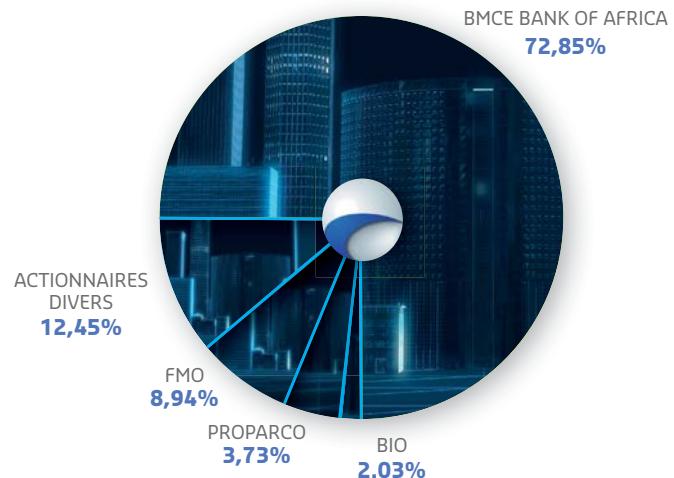
Depuis 2010, le Groupe Bank of Africa est majoritairement défendu par BMCE Bank qui apporte un puissant soutien stratégique et opérationnel au Groupe Bank of Africa. Le fonds de commerce du Groupe BANK OF AFRICA continue de se renforcer comme en témoigne l'ouverture de 30 nouvelles agences en 2017, la hausse de +13% du nombre total de comptes à 3,5 millions de comptes, +3% de l'encours moyen des crédits et +3,4% de l'encours moyen des dépôts.

Dans ce contexte, le Produit Net Bancaire consolidé du Groupe BOA s'est établi à 473 Millions € à fin décembre 2017 contre 469 Millions € en 2016, soit une légère hausse 0,9%, suite à l'évolution de la marge d'intérêt (+3,7%) et de la marge sur commissions (+16%).

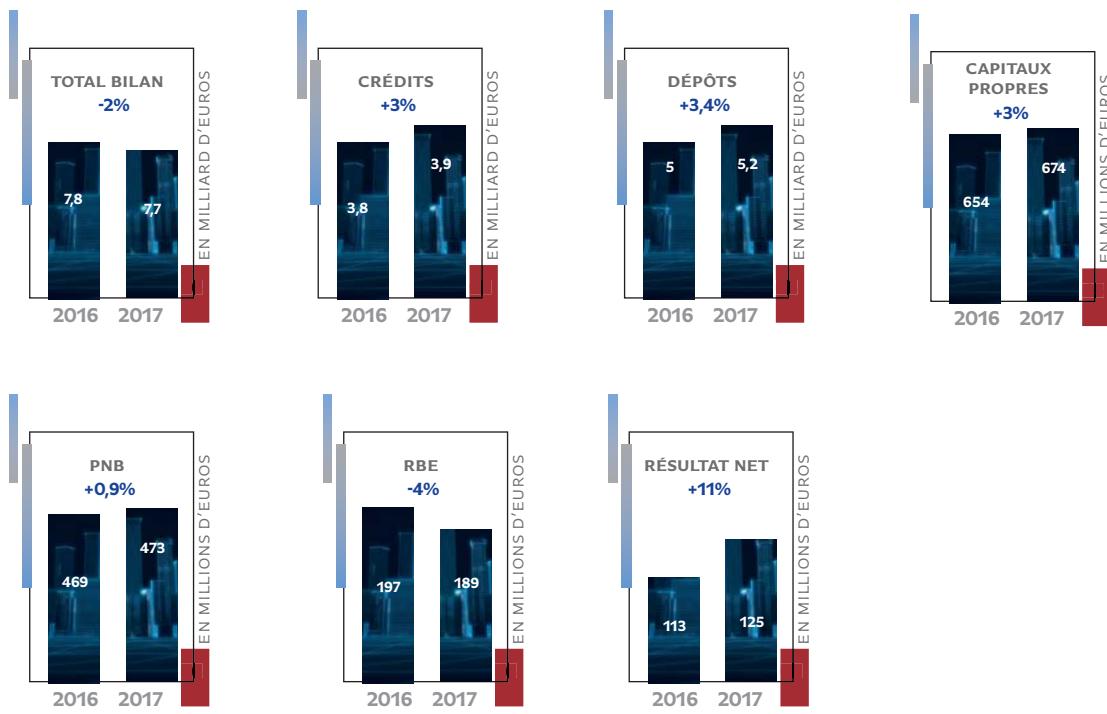
Pour leur part, les charges générales d'exploitation ont enregistré une progression contenue de +1,1% à fin décembre 2017.

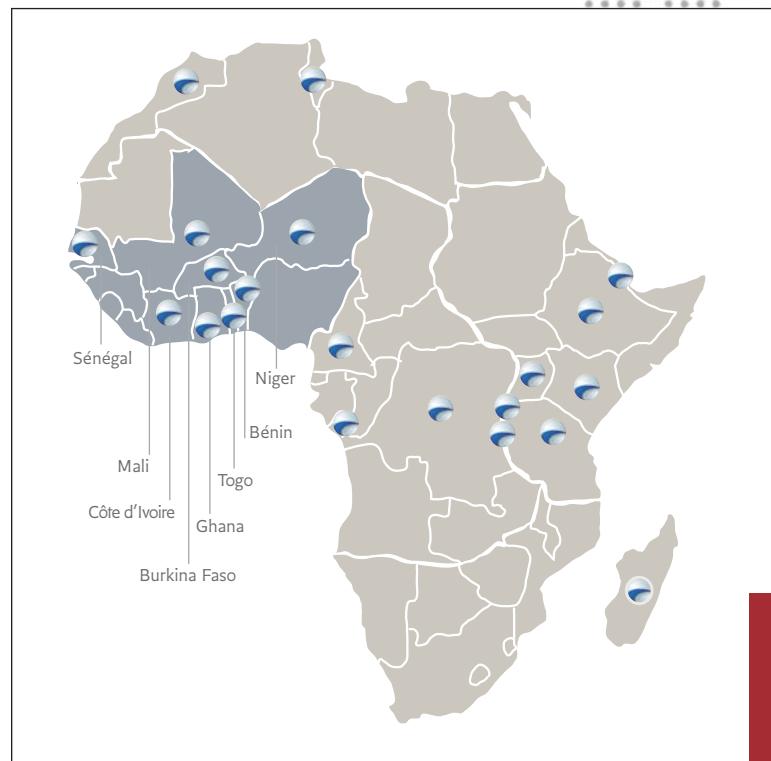
Enfin, le Résultat Net consolidé du Groupe s'est élevé à 125 Millions € à décembre 2017 contre 113 Millions € un an auparavant, soit une croissance de 11%.

ACTIONNARIAT À FIN DÉCEMBRE 2017



CHIFFRES CONSOLIDÉS DU GROUPE BANK OF AFRICA AU 31 DÉCEMBRE 2017





Présentation de la zone

Crée en 1994, l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine est une organisation internationale sous-régionale, ayant son siège à Ouagadougou au Burkina Faso, et regroupant 8 États Ouest-Africains: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

L'UEMOA a pour objectif de promouvoir l'Intégration économique de ses États membres, par le biais d'un marché ouvert et concurrentiel et la mise en place d'un cadre juridique harmonisé et rationalisé, de même que l'unification des espaces économiques nationaux, pour transformer l'Union en un marché porteur et attractif pour les investisseurs.

Le Groupe BANK OF AFRICA marque sa présence dans 7 pays de l'UEMOA, et au Ghana, qui ne fait pas partie de la zone UEMOA.



Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine – UEMOA région la plus dynamique du continent

En 2017, l'activité économique de l'Union a enregistré une progression de 6,4% dans la continuité des précédentes années. Tous les pays de la région ont enregistré une croissance supérieure à 5% - hormis le Niger, 4,2% -, grâce à la performance du secteur primaire et au maintien du dynamisme des secteurs du BTP, du transport et des communications.

Ces performances prennent place dans un contexte d'inflation maîtrisée à 1,2%, notamment grâce à une bonne pluviométrie. Du côté des finances publiques, le déficit budgétaire régional demeure stable à 4,6% du PIB en 2017.

DES RÉALISATIONS CONTRASTÉES

Au cours de l'exercice 2017, les crédits à la clientèle ont progressé de +19% pour s'établir à 607 Millions d'Euros contre une stagnation des dépôts de la clientèle à 823 Millions d'Euros. Ainsi, le Total Bilan a augmenté de +4%, s'effectuant à 1 486 Millions d'Euros.

Le Produit Net Bancaire de BOA-BÉNIN a connu une évolution de +0,7%, s'établissant à 60,4 Millions d'Euros à fin décembre 2017 contre 60 Millions d'Euros à fin 2016. Le Résultat Net est en baisse de -8% par rapport à l'année précédente.

FAITS MARQUANTS

- Nomination d'un nouveau Directeur Général.
- BANK OF AFRICA - BENIN est primée Meilleure Banque du Bénin de l'année 2017 pour la 7^{eme} fois par le magazine « *The Banker* ».
- Opération de fusion absorption de BHB par la BOA-BENIN.
- Ouverture de 2 Agences, à Abomey et à Covè, 2 villes au Nord de Cotonou.

CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 1 486 Millions
Crédits clientèle	€ 607 Millions
Dépôts clientèle	€ 823 Millions
Produit Net Bancaire	€ 60 Millions
Résultat Net	€ 23 Millions
Effectif	549
Réseau	49

1 Euro = 655,957 F CFA



RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE DU BILAN

L'exercice 2017 de BANK OF AFRICA-BURKINA FASO a été marqué par une évolution favorable de ses principaux indicateurs, tant en termes commerciaux que financiers. Les ressources collectées auprès de la clientèle se sont établies à 799 millions d'Euros, soit une croissance de +21,7%.

L'encours de distribution des crédits plus soutenu, s'est établi à 643 millions d'Euros à fin 2017.

Ainsi, la structure s'est renforcée avec un total bilan en progression de +6% à 1 154 millions d'Euros. Cette évolution s'est accompagnée d'une consolidation de la solvabilité, avec des fonds propres en accroissement de +7,9%.

DES RÉSULTATS APPRÉCIABLES

Le Produit Net Bancaire a enregistré une hausse de +10%, atteignant 56 millions d'Euros en décembre 2017, portée principalement par la marge d'intérêt (+66%) et les commissions (+31%).

L'évolution favorable des soldes intermédiaires de gestion conjuguée à un coût du risque quasi stable (1,1% contre 1,0% en fin décembre 2017) et à l'optimisation fiscale sur les produits des titres de placement, a permis de dégager un résultat net de 23 millions d'Euros, en progression de +21,1% par rapport à l'exercice précédent.

FAITS MARQUANTS

- Nomination d'un nouveau Directeur Général.
- Augmentation du capital par fractionnement des actions, qui passe de 11 milliards de F CFA à 22 milliards de F CFA, soit 33,5 millions d'Euros.
- Confirmation de la certification ISO 9001 version 2015 pour les opérations de caisse, les opérations domestiques, les opérations avec l'étranger, le financement en crédit, la monétique et la gestion de la trésorerie.

CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 1 154 Millions
Crédits clientèle	€ 643 Millions
Dépôts clientèle	€ 799 Millions
Produit Net Bancaire	€ 56 Millions
Résultat Net	€ 23 Millions
Effectif	472
Réseau	50

1 Euro = 655,957 F CFA



ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017



CAPACITÉ BÉNÉFICIARE RENFORCÉE

A fin 2017, les dépôts et les crédits ont enregistré une hausse de +17,7% et de +16,1% respectivement 614 Millions d'Euros et 521 Millions d'Euros sur une année glissante.

Le total bilan a évolué de +3,1% pour atteindre 979,5 Millions d'Euros. Les fonds propres se sont élevés à 64,6 Millions d'Euros à fin 2017.

Le Produit Net Bancaire s'est chiffré à 46 Millions d'Euros à fin 2017, en augmentation de +4,9% par rapport à 2016. Les frais généraux d'exploitation sont en hausse de +13,3%, induisant une dégradation légère du coefficient d'exploitation, passant de 49,1% en 2016 à 53,1% en 2017.

Le résultat net a augmenté de +6,9% par rapport à l'année antérieure pour s'afficher à 16,5 Millions d'Euros.

La rentabilité des actifs et la rentabilité des fonds propres ressortent respectivement à 1,7% et 26,6%.

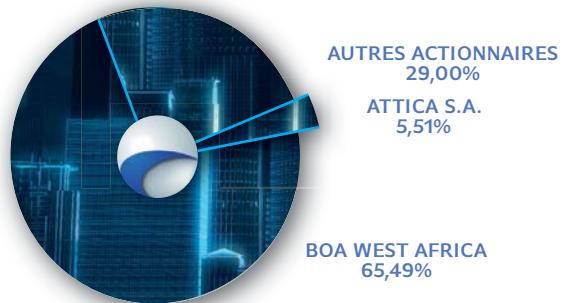
FAITS MARQUANTS

- Augmentation du capital social, qui passe de 10 milliards de F CFA à 20 milliards de F CFA (soit 30,5 Millions d'Euros).
- Ouverture de trois agences à la Riviera, à Koumassi Mairie et aux 2 Plateaux, 3 quartiers d'Abidjan.
- Réouverture après rénovation des Agences Centrale et Elite.

CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 979 Millions
Crédits clientèle	€ 520,8 Millions
Dépôts clientèle	€ 614,4 Millions
Produit Net Bancaire	€ 46,4 Millions
Résultat Net	€ 15,5 Millions
Effectif	403
Réseau	36
1 Euro = 655,957 F CFA	

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017



RÉALISATIONS 2017

L'exercice 2017 a été pour BANK OF AFRICA - TOGO, la confirmation de l'impulsion déjà enclenchée au cours de l'exercice précédent pour l'amélioration des indicateurs de la Banque. Dans un environnement fortement concurrentiel, la Banque a su maintenir sa croissance et améliorer ses positions sur le marché en présentant des résultats globalement satisfaisants au deuxième semestre.

- Les ressources de la clientèle ont enregistré une progression de +76%, s'élevant à 87,2 millions d'Euros pendant que les crédits atteignent 86,6 millions d'Euros soit une hausse de +3% par rapport à l'année précédente.
- Le total bilan atteint 190 millions d'Euros et propulse BOA-TOGO au 8^{ème} rang des 13 banques de la place. Pour rappel, BOA-TOGO a démarré ses activités en 2013.
- Le Produit Net Bancaire a progressé de +53% et atteint 8,3 millions d'Euros à fin 2017, ce qui a permis de couvrir la totalité des frais généraux. Le coefficient d'exploitation s'améliore également en passant de 107% à 85% une année auparavant.
- Après trois années d'exercice, la Banque affiche son premier résultat excédentaire de 0,33 million d'Euro au terme de l'exercice 2017.

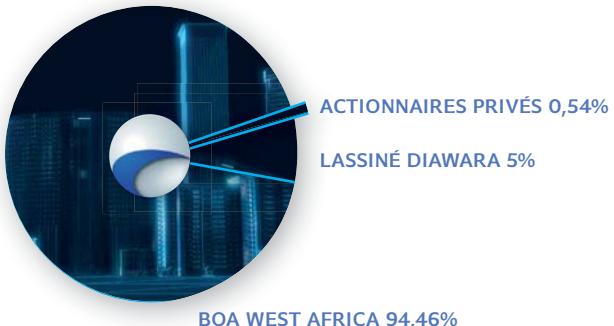
FAITS MARQUANTS

- Partenaire du Projet d'Appui à l'Emploi et l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAIEJ / SP) : La finance agricole.
- Participation à un colloque international sur la réforme du droit des affaires à l'Université de Lomé.
- Ouverture d'une agence sur le Boulevard du 13 janvier, l'un des grands axes de la Capitale et de la 1^{ère} Agence en province, à Kara, ville située à plus de 400 km au Nord de Lomé.

CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 190 Millions
Crédits clientèle	€ 86,7 Millions
Dépôts clientèle	€ 87 Millions
Produit Net Bancaire	€ 8,3 Millions
Résultat Net	€ 0,33 million
Effectif	132
Réseau	12
1 Euro = 655,957 F CFA	

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017



RÉALISATIONS 2017

Malgré une conjoncture macroéconomique difficile marquée par la chute brutale des cours des matières premières, BANK OF AFRICA - NIGER a clôturé l'exercice 2017 avec une évolution favorable de ses principaux indicateurs, tant en termes d'activité, de structure que de résultat.

Le total bilan est porté à 294,5 milliards de F CFA en 2017, soit une progression annuelle de +2,7%.

Les crédits ont progressé de +3,5% comparativement à l'année passée, atteignant 170 milliards de F CFA. Cette évolution a été maîtrisée en vue d'amorcer la transformation bilancielle ; le portefeuille des PME a en effet cru de 23% en un an. Les dépôts ont quant à eux augmenté de +8,4% en un an à 157,5 milliards de F CFA.

Le Produit Net Bancaire a affiché une hausse de 2,8% par rapport à l'année précédente à 19,6 Milliards de F CFA, portée par l'augmentation de la marge bancaire (+4,8%), en ligne avec la progression des encours de crédits.

Le Coefficient d'Exploitation demeure à un niveau maîtrisé à 49,5%, malgré une hausse des charges d'exploitation. Soutenu par la baisse de 28,2% du coût du risque, le résultat net a progressé de +10,4% et s'est chiffré à 7,3 milliards de F CFA en 2017, permettant à BOA-NIGER d'afficher un ROE de 25,5%. Par ailleurs, le ratio de solvabilité, principal indicateur de la solidité financière de la société demeure à un niveau rassurant et confortable au taux de 19,6%.



FAITS MARQUANTS

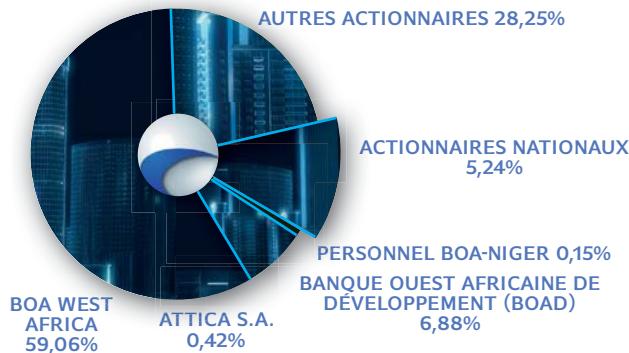
- Nomination d'un nouveau Directeur Général.
- Augmentation du capital social, qui passe de 10 milliards F CFA à 13 milliards de F CFA (soit 19,8 Millions d'Euros).
- Signature d'une convention de crédit avec la Société Africaine des Travaux Publics dans le cadre du financement du projet d'aménagement de la route Bagaroua - Illéla pour 10 milliards de F CFA (15 Millions d'Euros).

CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 449 Millions
Crédits clientèle	€ 259 Millions
Dépôts clientèle	€ 240 Millions
Produit Net Bancaire	€ 29,9 Millions
Résultat Net	€ 11 Millions
Effectif	266
Réseau	28

1 Euro = 655,957 F CFA

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017



RÉALISATIONS 2017

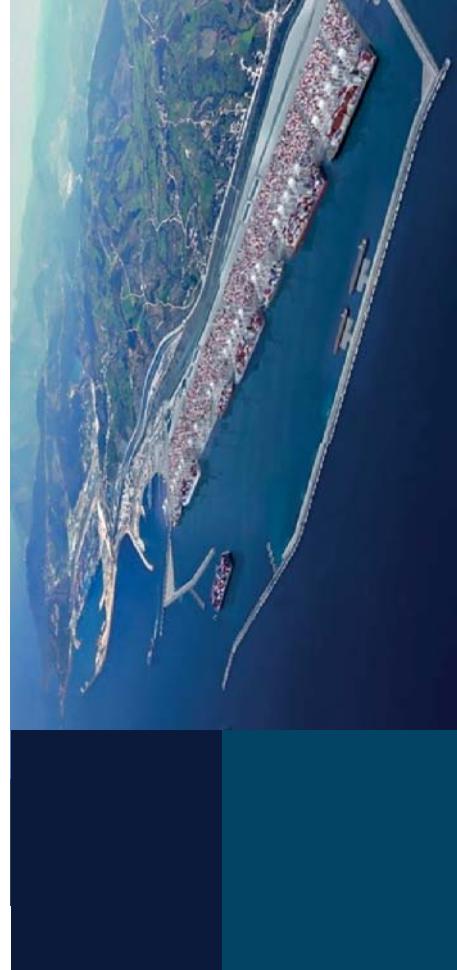
Avec l'ouverture de 13 agences, BANK OF AFRICA-SENEGAL devient en 2017 le 2^{ème} réseau bancaire du pays. Dans un environnement concurrentiel rude, la Banque reste marquée par des emplois de la clientèle nets en légère hausse, de +2,7% à 242 Milliards de F CFA au 31 décembre 2017. Pour financer ces emplois, les dépôts de la clientèle s'affichent à 273 Milliards de F CFA en fin d'exercice 2017 contre 319 Milliards de F CFA un an plus tôt.

Concernant les indicateurs clés, le Produit Net Bancaire, en accroissement annuel de +15,1% s'est établi à 25 Milliards de F CFA à fin décembre 2017. Après imputation des charges de structure, le Résultat Brut d'Exploitation, en légère hausse de 3,3% par rapport à 2016, s'est hissé à 11 Milliards de F CFA en fin d'exercice. Malgré l'augmentation des frais généraux induite par l'ouverture de 22 nouvelles agences en 2 ans et la hausse des effectifs, le coefficient d'exploitation ressort à 56,2% au 31 décembre 2017. Dans le cadre de l'assainissement du portefeuille clients, le coût du risque s'affiche à 0,2% au ferme de l'exercice 2017. Le résultat net enregistre une hausse de +149,6% par rapport à fin décembre 2016, pour s'afficher à 10 Milliards de F CFA au 31 décembre 2017.

Le total bilan, résultant de l'évolution des encours emplois – ressources, apparaît à 463 Milliards de F CFA contre 521 Milliards de F CFA un an auparavant.

FAITS MARQUANTS

- Signature d'une convention avec SAHAM ASSURANCE portant sur les couvertures d'assurances de produits BOA.
- Participation à la 2^{ème} édition de l'Africa Health Business Symposium. Evénement ayant pour objectif de promouvoir le secteur privé de la santé et à la 2^{ème} édition du Salon International de l'Habitat de Dakar (Sen Habitat Dakar).
- Ouverture de 13 Agences dont 5 en région : 8 à Dakar.

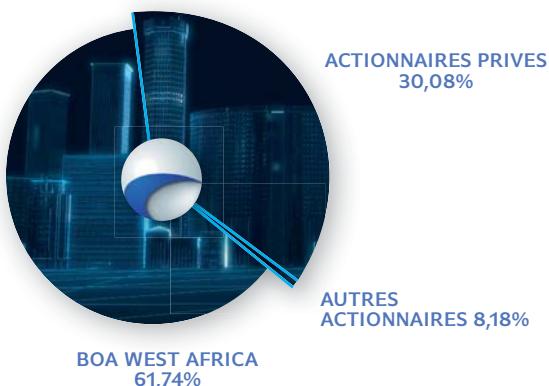


CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 705,9 Millions
Crédits clientèle	€ 368,6 Millions
Dépôts clientèle	€ 415,8 Millions
Produit Net Bancaire	€ 38,6 Millions
Résultat Net	€ 15,4 Millions
Effectif	420
Réseau	55

1 Euro = 655,957 F CFA

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017



AMÉLIORATION CONTINUE DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Les dépôts de la clientèle ont connu une hausse significative de +30,2% à 167 Millions d'Euros à fin 2017. Les crédits à la clientèle se sont chiffrés à 93,6 Millions d'Euros à fin décembre 2017, soit un accroissement de +10,7% par rapport à fin 2016.

Le Total bilan, quant à lui, a augmenté de +17,4%, passant à 254 Millions d'Euros à fin 2017 par rapport à fin décembre 2016.

A fin 2017, le Produit Net Bancaire de BANK OF AFRICA - GHANA s'est effectué à 23 Millions d'Euros, soit une évolution de +9%. Le Résultat Net a enregistré une diminution de -0,3% malgré l'amélioration du Coût du Risque de -21% par rapport à l'année précédente.

DES RÉALISATIONS PEU FAVORABLES

L'exercice 2017 de BOA-MALI s'est achevé avec une croissance de +4% des dépôts de la clientèle, s'élevant à 499 Millions d'Euros et un repli des crédits à la clientèle de -5%, s'établissant à 374 Millions d'Euros contre 393 Millions d'Euros un an auparavant.

Le Total Bilan a enregistré un recul de -20% pour s'afficher à 697,3 Millions d'Euros à fin décembre 2017 contre 784 Millions d'Euros à fin décembre 2016.

BANK OF AFRICA - MALI a vu son Produit Net Bancaire stagner à 45 Millions d'Euros et un Résultat Net en diminution de -20% par rapport à l'année antérieure.

FAITS MARQUANTS

- Augmentation du capital social, qui passe de 10,3 milliards de F CFA à 15,4 milliards de F CFA (soit 23,5 Millions d'Euros)
- Partenariat avec la société de transfert d'argent « MoneyGram ».
- Ouverture de l'Agence Sotuba, à Bamako.

FAITS MARQUANTS

- Inauguration d'une nouvelle agence, au Siège Social, à Accra.
- Participation à la 15^{ème} édition des « *Ghana Banking Awards* ».
- Organisation d'un forum pour les PME et les grandes entreprises sur le thème des politiques qui concernent le monde des affaires.

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017



CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 254 Millions
Crédits clientèle	€ 93,6 Millions
Dépôts clientèle	€ 167 Millions
Produit Net Bancaire	€ 23 Millions
Résultat Net	€ 4,5 Millions
Effectif	356
Réseau	26

1 Euro = 5,29620 GHS

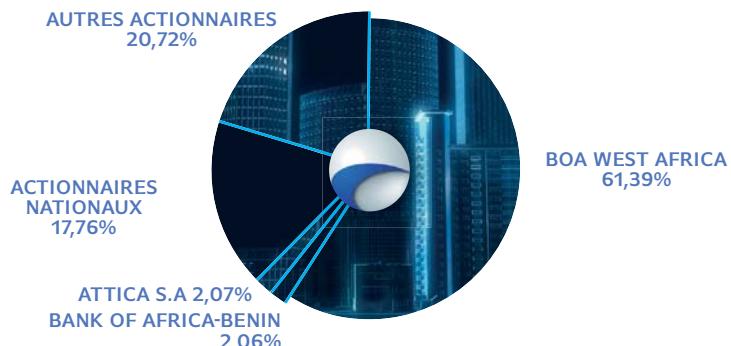
BOA-MALI

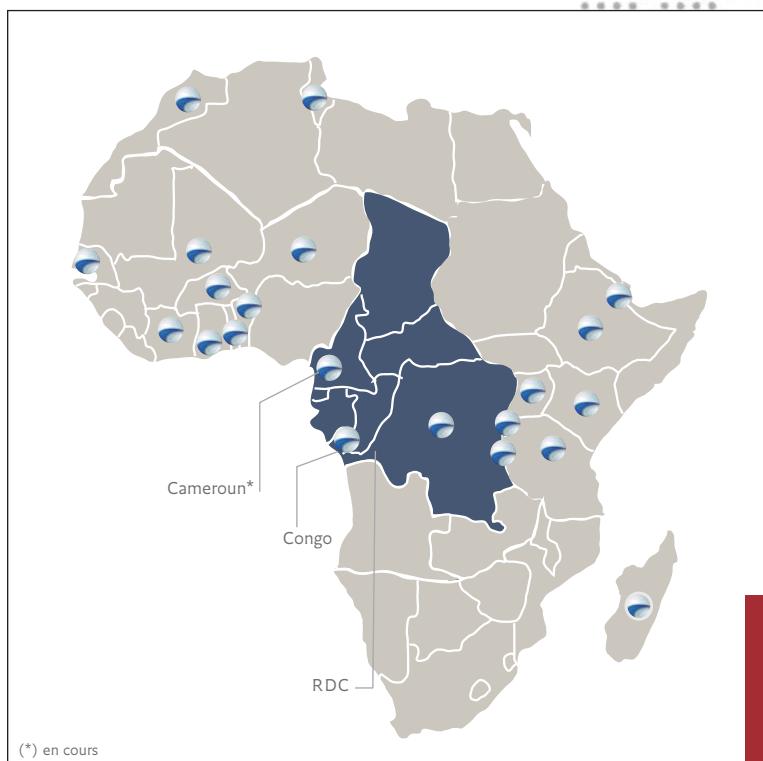
CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 697,3 Millions
Crédits clientèle	€ 373,6 Millions
Dépôts clientèle	€ 499 Millions
Produit Net Bancaire	€ 45 Millions
Résultat Net	€ 11,5 Millions
Effectif	385
Réseau	63

1 Euro = 655,957 F CFA

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017





Présentation de la zone

La Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale -CEMAC- a été créée le 16 Mars 1994 et regroupe 6 pays: Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine, Tchad.

La CEMAC se donne pour mission de promouvoir un développement harmonieux des États membres dans le cadre de l'institution d'un véritable marché commun tout en assurant la gestion stable de la monnaie commune et sécurisant l'environnement des activités économiques et des affaires.

L'Afrique Centrale est représentée par La Congolaise de Banque et BOA-RDC.



CEMAC, des vulnérabilités persistantes qui pénalisent la région

Grâce à la légère remontée des cours des matières premières, la croissance s'est faiblement redressée en Afrique centrale, passant de -0,6% en 2016 à 0,3% en 2017. L'activité de la région a été grevée par les contreperformances du Congo (-3,6%), du Gabon (1%), de la Guinée Équatoriale (-7,4%) et du Tchad (0,6%), pays dépendants des revenus des hydrocarbures.

A l'inverse, le Cameroun et la République Centrafricaine ont montré une certaine résilience avec des progressions respectives de 4% et 4,7%.

RÉALISATIONS 2017

A l'instar de l'année précédente, La République Démocratique du Congo a connu en 2017 des contextes difficiles et ce, en dépit de la reprise de l'économie mondiale.

La dépréciation du Franc congolais (CDF), entamée en début 2016, s'est accélérée au cours de l'exercice 2017 avec un taux de dépréciation de 33%.

La situation des banques a été caractérisée par une baisse des encours de crédit (-14%), et une nette dégradation des actifs. Les dépôts quant à eux, ont crû de +8%.

Les activités et les résultats de BANK OF AFRICA - RDC en 2017 se sont caractérisés par les éléments suivants :

- Les encours de crédit ont régressé en 2017 en raison du ralentissement sur la production des crédits. En dépit de cette baisse, la part du marché de BOA-RDC sur les crédits a progressé de 5,9% à 6,0%.

- Le total de bilan a atteint l'équivalent de 206 Millions d'USD, contre 183 Millions en 2016, soit une progression de +13%.

- Le total des produits sur opérations à la clientèle a augmenté de près d'1 million d'USD, soit plus qu'en 2016 (0,7 Million d'USD), malgré le faible niveau de production des crédits, dû à une actualisation des commissions et conditions tarifaires au premier semestre 2017.

FAITS MARQUANTS

- Ouverture de 4 nouvelles agences, à Kinshasa, à Lubumbashi, à Goma et à Kisangani
- Ouverture de 2 guichets à la frontière angolaise pour la perception des droits de douanes.
- Ouverture du 1^{er} Centre d'Affaires à Kinshasa, dans le quartier de la Gombe.



CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 172,7 Millions
Crédits clientèle	€ 101,9 Millions
Dépôts clientèle	€ 98 Millions
Produit Net Bancaire	€ 15 Millions
Résultat Net	€ -3 Millions
Effectif	220
Réseau	15

1 Euro = 1 902,10230 CDF

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017

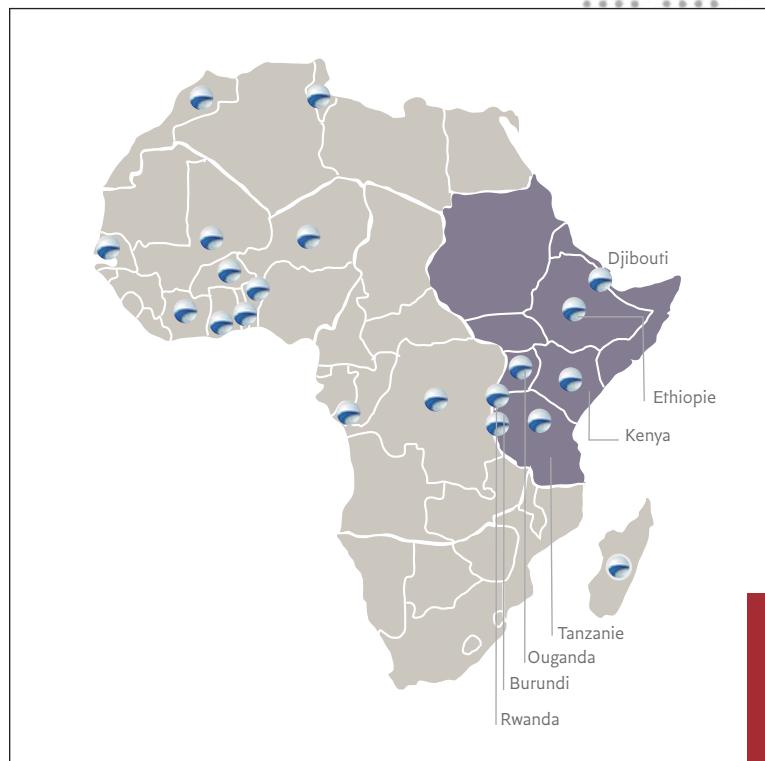


BIO S.A. 19,98%

ACTIONNAIRES PRIVÉS 0,02%

PROPARCO S.A. 14,98%

BOA GROUP S.A.
65,02%



Présentation de la zone EAC

La Communauté Est-Africaine, en anglais *East African Community*-EAC- est une organisation intergouvernementale régionale fondée en 1967, dissoute en 1977 et recréée le 7 Juillet 2000. Elle regroupe le Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Ouganda et Soudan du Sud. Son siège est basé à Arusha, en Tanzanie.

Avec l'acquisition de la Banque Rwandaise Agaseke Bank, BANK OF AFRICA couvre la quasi totalité de la zone EAC avec l'implantation d'une filiale dans 5 des 6 pays de la zone.



Afrique de l'Est, forte résilience grâce aux services et aux investissements publics

En dépit de conditions climatiques médiocres et de tensions politiques, l'Afrique de l'Est maintient une dynamique vertueuse, le taux de croissance s'y étant établi à 5,4% en 2017.

L'économie du Kenya a enregistré une hausse de 5% avec comme principal moteur la consommation privée et l'investissement public dans les grands projets d'infrastructures. Même son de cloche pour le Rwanda, qui enregistre une progression de 6,2% grâce aux investissements privés et publics dans de grands projets d'infrastructure, à l'image du port de Bugesera.

RÉALISATIONS 2017

BANK OF AFRICA - KENYA a clôturé l'exercice 2017 avec un bénéfice net de 67,6 Millions de KES, contre une perte nette de 10,4 Millions de KES en 2016. Les principaux moteurs de cette bonne performance sont les suivants :

- Le bénéfice après impôt a augmenté de +544%, passant de 10,4 Millions de KES en 2016 à 67,6 Millions de KES en 2017. Cette hausse est due en grande partie à des revenus de placement en progression (510 KES en 2017 vs. 257 KES en 2016) et à une élévation de ceux provenant des participations dans les entités associées (229 KES en 2017 vs. 136 KES en 2016).
- De plus, les revenus liés aux frais et commissions sont passés de 681 Millions de KES en 2016 à 704 Millions de KES en 2017, du fait d'une hausse des frais de traitement des lignes de crédit.
- Les charges d'exploitation sont minorées de 9% en 2017, en grande partie en raison d'une meilleure rentabilité des activités de la Banque.

FAITS MARQUANTS

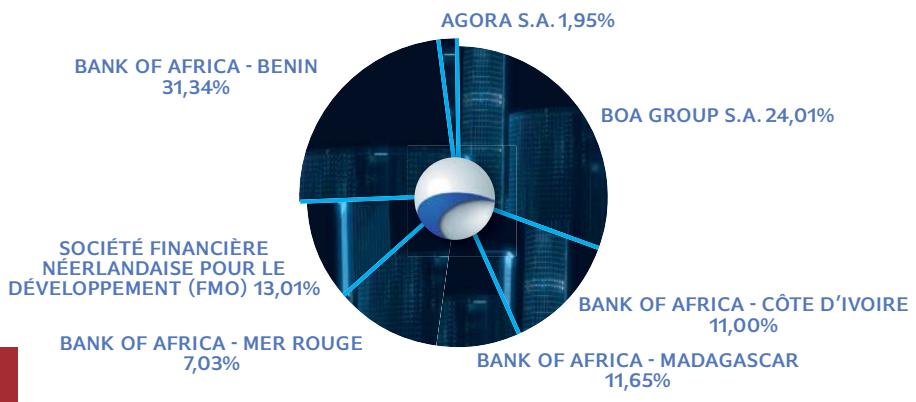
- Inauguration du nouveau siège de la Banque situé dans les quartiers ouest de Nairobi.
- Organisation de tournois de golf dans quatre clubs à travers le pays pour renforcer la présence de la marque BOA ainsi que les relations avec les clients.
- Organisation de la 4^{ème} édition de la caravane « *Angaza Kifafa BANK OF AFRICA* », opération destinée à montrer que l'épilepsie est une maladie neurologique qui se soigne.

CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 438 Millions
Crédits clientèle	€ 223 Millions
Dépôts clientèle	€ 255 Millions
Produit Net Bancaire	€ 20 Millions
Résultat Net	€ 0,5 Millions
Effectif	415
Réseau	32

1 Euro = 124,01 KES

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017



RÉALISATIONS 2017

La Banque a vu son actif total croître de 9,8% grâce à une hausse de 9,2% des prêts et avances, lesquels représentent 42,4% de son actif total. Cette croissance a été financée grâce aux dépôts des clients, en hausse de 13,4%.

Le Produit Net Bancaire a augmenté de 5,2% dans un contexte marqué par la baisse des rendements et par une faible croissance du portefeuille de prêts. Parallèlement, les commissions ont progressé de 15,7% à la faveur d'une hausse des produits de placement, ce qui s'est traduit par une multiplication par 3 du Produit Net Bancaire. Les charges d'exploitation sont restées sous contrôle et n'ont connu qu'une hausse insignifiante, grâce à l'adoption de mesures de réduction des coûts durant l'année.

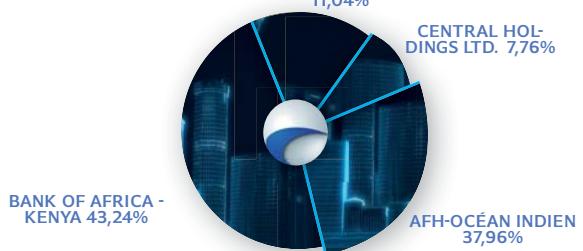
Par conséquent, le résultat a bondi de 37%. La Banque continuera à privilégier les PME et les clients particuliers pour doper la croissance du crédit et la transformation numérique et, de ce fait, améliorer les services et les solutions qu'elle propose à ses clients.

CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 173,2 Millions
Crédits clientèle	€ 73,3 Millions
Dépôts clientèle	€ 124,6 Millions
Produit Net Bancaire	€ 19,5 Millions
Résultat Net	€ 3,8 Millions
Effectif	421
Réseau	35
1 Euro = 4 365,816 XUGX	

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE NÉERLANDAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT (FMO)
11,04%



BOA-TANZANIA

RÉALISATIONS 2017

L'année 2017 pour BANK OF AFRICA - TANZANIE a enregistré des résultats mitigés dans différents aspects. A la clôture de l'exercice 2017, BANK OF AFRICA TANZANIA Limited a enregistré un bénéfice avant impôts de 4,9 milliards de TZS (2016 : 5,6 milliards de TZS).

Les dépôts de la clientèle de la Banque se sont élevés à 369 milliards de TZS (394 milliards de TZS en 2016) au 31 décembre 2017, soit un repli de 6,2% par rapport à l'année précédente.

Le portefeuille des créances nettes de la Banque a connu un recul de 7,4% à 301 milliards de TZS (325 milliards de TZS en 2016), ce qui a entraîné une diminution du total du bilan de 9% à 558 milliards de TZS (2016 : 629 milliards de TZS).

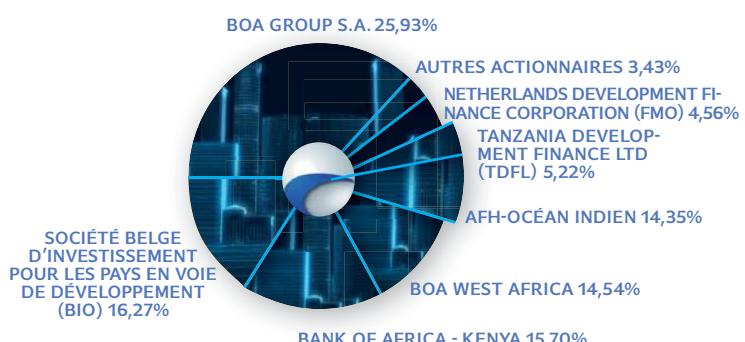
FAITS MARQUANTS

- Lancement de 2 nouvelles agences à Morogoro, ville située à 200 km à l'ouest de Dar es Salaam et à Mwanza, ville portuaire qui se trouve à 1 000 km de la capitale économique.
- Participation à l'African Business Connect organisé par Maroc Export en partenariat avec BMCE Bank.
- Participation au 41^{ème} Salon international du commerce de Dar Es Salaam.

CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 208,1 Millions
Crédits clientèle	€ 112,2 Millions
Dépôts clientèle	€ 137,8 Millions
Produit Net Bancaire	€ 19 Millions
Résultat Net	€ 1,1 Millions
Effectif	342
Réseau	26
1 Euro = 2 679,765 TZS	

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017



RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE DU BILAN

En termes de performances commerciales, BOA-MER ROUGE clôture l'exercice 2017 avec une progression de +19,9% et +2,6% des dépôts et des créances, s'établissant respectivement à 454 Millions d'Euros et 111,6 Millions d'Euros. Le réseau compte désormais 7 agences et 1 Centre d'Affaires pour plus de 150 collaborateurs.

Le total bilan s'accroît de +17,7% et les fonds propres de +5,5%.

FAITS MARQUANTS

- Sponsoring du Secrétariat d'Etat chargé des Affaires Sociales (SEAS) pour la distribution de kits alimentaires en faveur des plus démunis durant le Ramadan.
- Participation au 3^{ème} Forum Economique Maroc-Ethiopie et à la 10^{ème} édition de la Foire Internationale de Commerce d'Ethiopie.
- Participation à la 6^{ème} édition du sommet « *Africain de la Finance Islamique* ».
- Participation à la Foire Commerciale Internationale de Djibouti.

CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 518 Millions
Crédits clientèle	€ 111,5 Millions
Dépôts clientèle	€ 454 Millions
Produit Net Bancaire	€ 20 Millions
Résultat Net	€ 7 Millions
Effectif	155
Réseau	8
1 Euro = 213,53178 DJF	

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017



PROPARCO 20%

BOA GROUP S.A. 80%



BOA-RWANDA

RÉALISATIONS 2017

BANK OF AFRICA - RWANDA a commencé à opérer en tant que banque commerciale en 2016, cela indique qu'elle est encore en phase de croissance. Le processus d'investissement amorcé en 2016 s'est poursuivi en 2017 pour l'acquisition de locaux et d'équipements divers.

Durant l'exercice 2017, l'activité s'est accrue avec l'ouverture de 2 nouvelles agences.

Le total bilan et les crédits à la clientèle ont enregistré respectivement une hausse de +58% et +55%. De même, les immobilisations et les ressources collectées auprès de la clientèle ont connu une croissance de 48% et 117% respectivement.

FAITS MARQUANTS

- Participation à l'*African Business Connect*, opération de promotion des échanges économiques Maroc-Afrique, organisée par Maroc Export en partenariat avec BMCE Bank.
- Lancement de 2 nouvelles agences: à Kayonza, province située à l'Est du pays et à Gisozi, à Kigali.
- Relocalisation de 4 agences de Kigali (Kimironko, Huye, Rusizi, Musanze) pour un meilleur service à la clientèle.

CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 26 Millions
Crédits clientèle	€ 13 Millions
Dépôts clientèle	€ 18 Millions
Produit Net Bancaire	€ 2 Millions
Résultat Net	€ -2 Millions
Effectif	159
Réseau	14
1 Euro = 1 005,54643 Francs Rwandais	

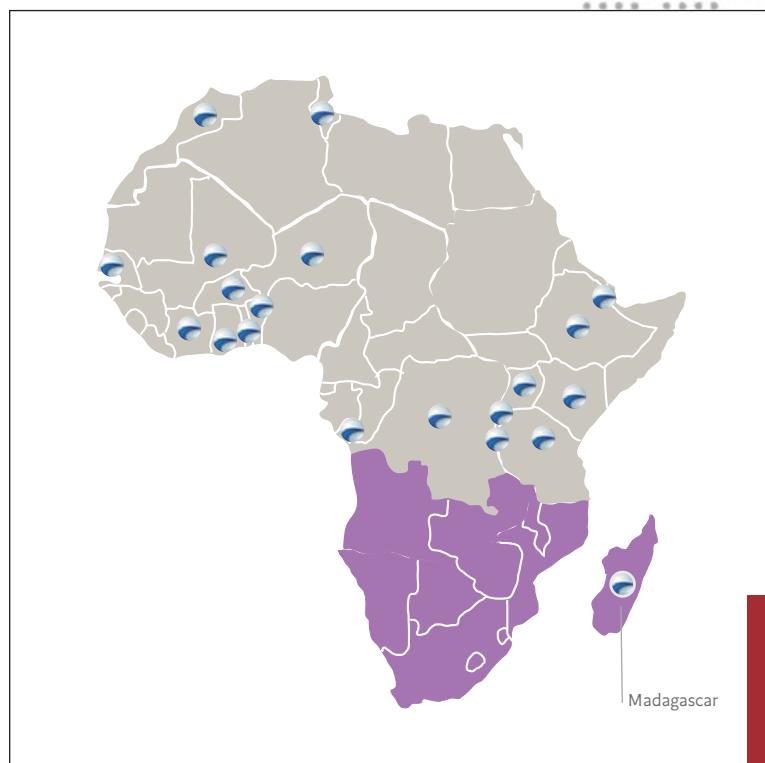
ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017



CHARLES
MPORANYI
10%

BOA GROUP S.A. 90%

20
17



Présentation de la zone SADC

La SADC est une zone d'intégration économique de 15 pays d'Afrique Australe. Elle constitue un espace économique de 243 millions de consommateurs. Le PIB global est de 424 Milliards de Dollars -€ 336,5 Milliards-. C'est le premier PIB d'Afrique Subsaharienne. Ce PIB est porté par l'Afrique du Sud. Les autorités de la SADC négocient un accord de libre échange avec l'Union Européenne, dans le cadre des APE -Accords de Partenariat Économiques-.

La zone SADC abrite une filiale du Groupe BANK OF AFRICA, BOA à Madagascar la plus grande filiale du Groupe en termes de nombre d'agences.



Afrique Australe - SADC - , sur la voie de la reprise

La croissance en Afrique australe a enregistré un rebond significatif passant de 0,9% en 2016 à 1,6% en 2017. Cette amélioration reflète la performance des trois principaux exportateurs de matières premières : l'Afrique du Sud (0,9%), l'Angola (2,1%) et la Zambie (4,1%).

L'expansion prévue du secteur agricole, de l'exploitation minière et des services impactera la croissance à la hausse, celle-ci devrait s'établir autour de 2% en 2018.

RÉALISATIONS 2017

BANK OF AFRICA - MADAGASCAR a continué de réaliser au cours de l'année 2017 de bonnes performances avec une évolution toujours à la hausse de ses activités de collecte de dépôts et de crédits, accompagnée d'une nette consolidation de sa situation financière à travers le renforcement de sa rentabilité.

Les crédits accordés à la clientèle ont progressé de +13,5% en un an et ont franchi ainsi la barre des 1 000 milliards d'Ariary pour s'inscrire à 1 132 milliards d'Ariary à fin décembre 2017, avec une hausse plus conséquente de +30,3% des concours à court-terme.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont bondi de +11,3% pour s'afficher à 1 879 milliards d'Ariary à fin décembre 2017, avec une contribution forte des comptes à vue (+20,6%), une progression continue des comptes d'épargne (+9,6%).

Le Total Bilan s'est ainsi renforcé de +12,2% en un an pour s'établir à 2 335 milliards d'Ariary au 31 Décembre 2017.

En ligne avec ces réussites commerciales, le Produit Net Bancaire a progressé de +17,3% en un an, pour atteindre 203,1 milliards d'Ariary en 2017.



L'efficacité opérationnelle s'est traduite par une amélioration significative du Coefficient d'Exploitation, passant de 59,3% en 2016 à 53,9% en 2017, soit une baisse de plus de 5 points en un an.

Le Résultat Net a enregistré une hausse de +32,1% en 2017 pour s'inscrire à 70,2 milliards d'Ariary au 31 décembre 2017.

FAITS MARQUANTS

■ Obtention de la Certification ISO 9001 – version 2015 pour les opérations de crédit, les activités à l'international ainsi que pour les Opérations d'achat et vente sur le Marché Interbancaire de Devises.

■ Coorganisation de la 2^{ème} édition *African Business Connect* avec BMCE Bank of Africa et Maroc Export avec pour objectif de connecter les entreprises marocaines et africaines.

■ Signature d'une convention avec le Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative, du Travail et des Lois Sociales sur la bancarisation des fonctionnaires et l'informatisation de l'administration.

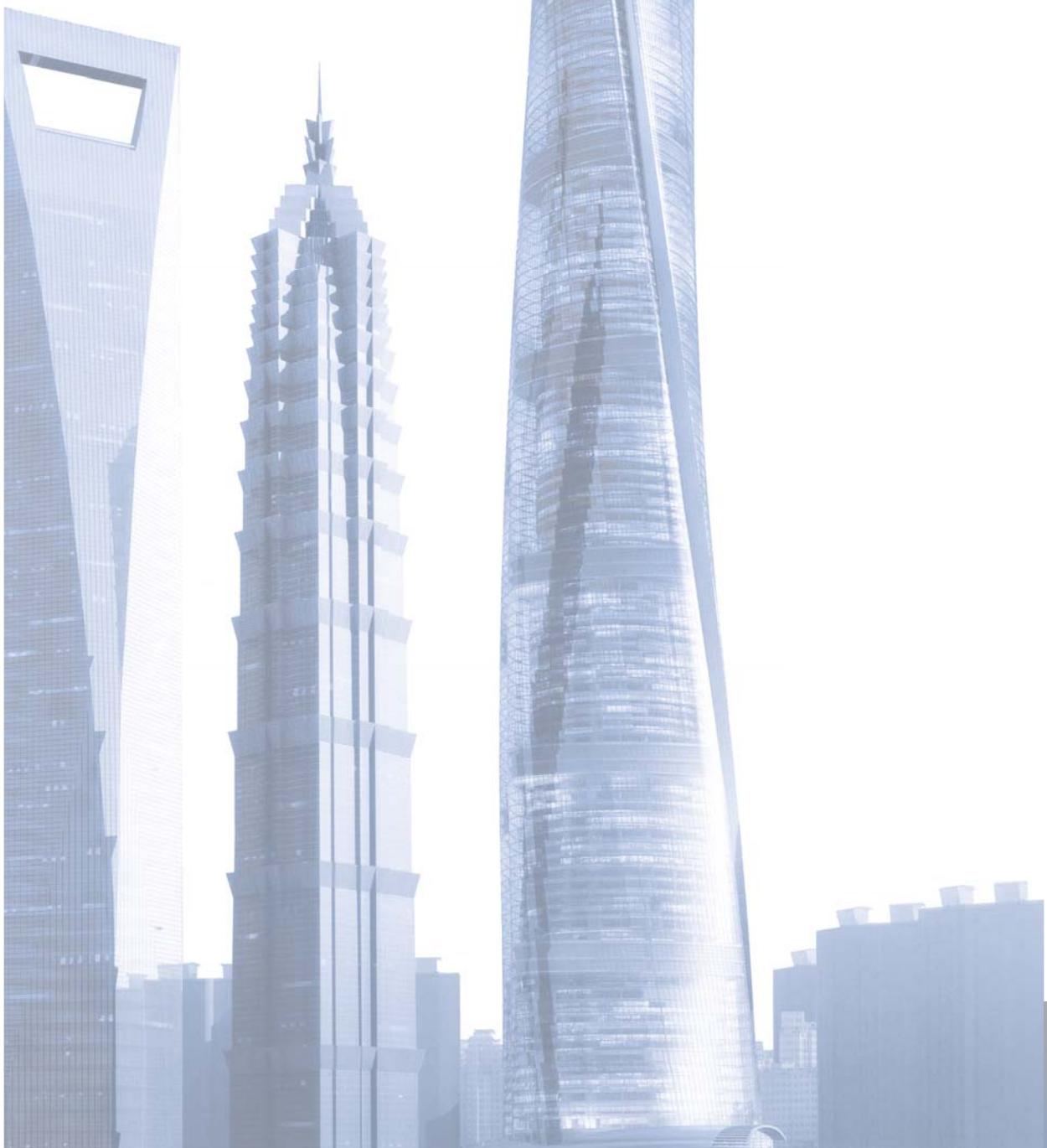
■ Participation de la Banque à travers la Fondation BOA avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), de 250 millions Ariary dans le cadre du programme de prévention et de lutte contre l'épidémie de peste à Madagascar.

CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	€ 604 Millions
Crédits clientèle	€ 293 Millions
Dépôts clientèle	€ 486 Millions
Produit Net Bancaire	€ 52,6 Millions
Résultat Net	€ 18 Millions
Effectif	881
Réseau	92
1 Euro = 3 862,920 MGA	

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017





**AUTRES FILIALES
AFRICAINES**

AUTRES FILIALES AFRICAINES

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU MALI

Première Banque du Mali avec plus de 50 agences et plus de 70 points de vente sur le territoire national, la Banque de Développement du Mali ambitionne de devenir un acteur régional important dans la zone UEMOA, poursuivant son développement régional à travers ses 3 filiales BDU-Bissau, BDU-Côte Ivoire et BDU-Burkina Faso, couvrant progressivement les pays où se développe un intérêt économique Malien tant pour les entreprises que pour les particuliers professionnels et en restant à l'écoute de toute opportunité.

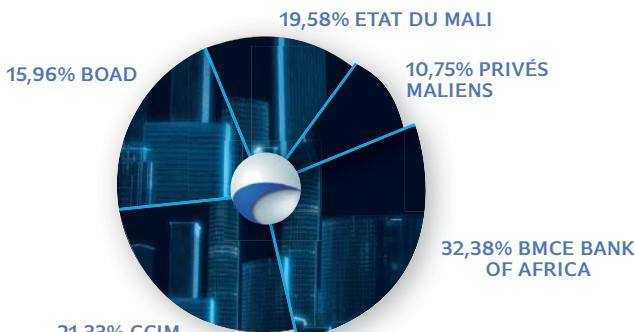
Au cours de l'exercice 2017, la BDM a maintenu sa position de leader avec de bonnes performances :

- Croissance de +7% et +5% des crédits et dépôts à la clientèle à 355 Milliards FCFA et 462 Milliards FCFA à fin Décembre 2017 contre 332 Milliards FCFA et 441 Milliards FCFA en 2016, respectivement ;
- De même, le total bilan s'est stabilisé autour de 710 Milliards de FCFA entre 2016 et 2017.

CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	709 Milliards FCFA
Crédits clientèle	355 Milliards de FCFA
Dépôts clientèle	462 Milliards de FCFA
Produit Net Bancaire	35 Milliards de FCFA
Résultat Net	11 Milliards de FCFA
Effectif	467
Réseau	51
1 Euro = 655,957 F CFA	

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017

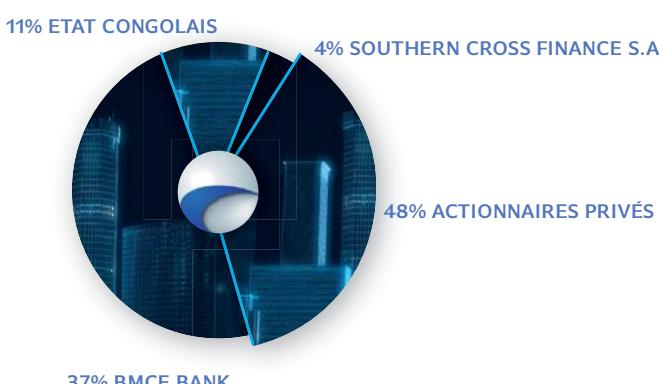


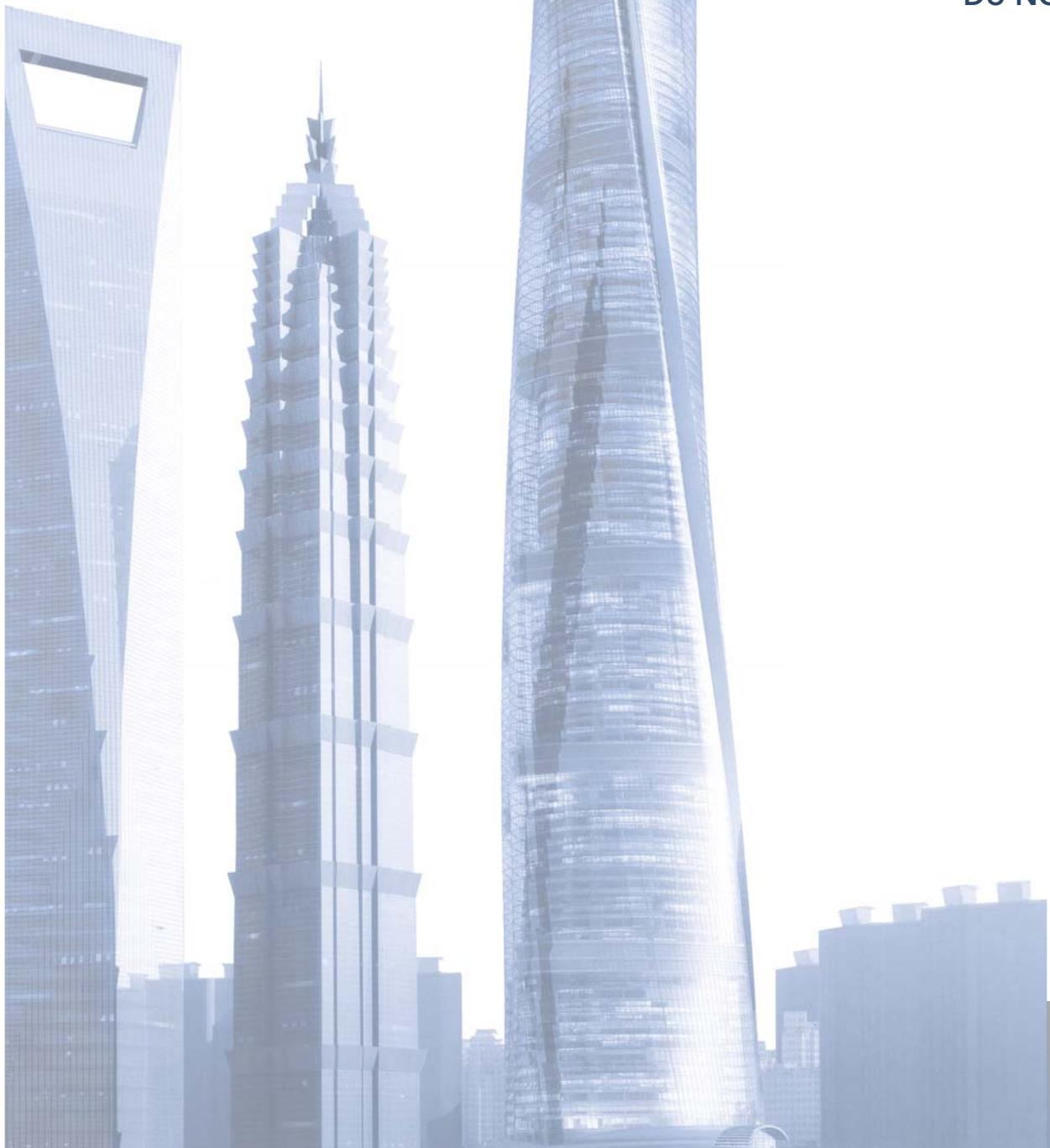
LCB BANK

CHIFFRES CLÉS 2017

Total bilan	230 Milliards FCFA
Crédits clientèle	175 Milliards FCFA
Dépôts clientèle	185 Milliards FCFA
Produit Net Bancaire	19 Milliards
Résultat Net	2 Milliards
Effectif	288
Réseau	19
1 Euro = 194,444 DJF	

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2017





**BMCE BANK EN EUROPE
EN ASIE, ET EN AMÉRIQUE
DU NORD**



BMCE BANK INTERNATIONAL LONDRES & PARIS

Au courant de l'exercice 2017, BMCE Bank International Plc Londres "BBI Plc Londres" a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie visant le développement des métiers, l'implémentation d'un programme ambitieux de transformation IT et une gestion conservatrice des principaux ratios bancaires et de solvabilité.

Sur le plan du développement de l'activité commerciale, BBI Plc Londres a poursuivi sa stratégie de diversification sectorielle, géographique et des sources de financement. Ainsi, le portefeuille Client a été renforcé par la mise en place de partenariats dans les domaines du *Trade Finance* et *Project Finance*. De nouveaux pays ont été ciblés tels que l'Ethiopie, le Kenya, la Tanzanie, l'Egypte et la Turquie. Également, les financements provenant de partenaires hors Groupe a considérablement augmenté.

En outre, BBI Plc Londres a continué d'améliorer son cadre réglementaire vis-à-vis du régulateur britannique "Prudential Regulation Authority" et ce, à travers la révision complète des reportings réglementaires "Internal Liquidity Adequacy Assessment Process" et "Internal Capital Adequacy Assessment Process", l'implémentation de la nouvelle norme comptable IFRS 9, la mise en œuvre de la nouvelle réglementation "Net Stable Funding Ratio" et la création d'une équipe *Data Quality*.



BMCE BANK INTERNATIONAL MADRID

Dans un contexte marqué par la consolidation de la croissance économique en Espagne, BMCE Bank International Madrid -BBI Madrid- a réalisé des résultats favorables au terme de l'exercice 2017. Ainsi, le résultat net ressort à 5,4 Millions d'Euros à fin décembre 2017, en croissance de +30,7% par rapport à fin décembre 2016, en raison principalement de l'amélioration sensible du coût du risque de -40%. Le *Return On Equity* ressort à 7,9% en 2017 contre 6,4% en 2016.

Ces réalisations sont le fruit de la stratégie mise en œuvre par BBI Madrid s'articulant autour de 4 piliers: (i) le renforcement des relations de *Correspondent Banking* avec les grands Brokers internationaux et les Grands Comptes "Corporates" européens, (ii) la consolidation de l'avantage compétitif sur l'activité *Trade Finance* avec les correspondants bancaires en Afrique et au Moyen-Orient, (iii) la diversification géographique des engagements pour cibler les pays d'Amérique Latine, outre (iv) l'élargissement des opérations commerciales dans différentes monnaies, notamment, le Yuan chinois, la Livre Sterling et le Dirham émirati.

BUREAU DE REPRÉSENTATION DE PÉKIN

Les réalisations de l'année 2017 pour le Bureau de Représentation de BMCE Bank à Pékin ont essentiellement porté sur l'approfondissement des relations économiques et commerciales à travers l'échange d'informations entre les opérateurs des deux continents, Asie et Afrique, et le développement des investissements chinois tant au Maroc qu'en Afrique.

Parallèlement à cette mission, BMCE Pékin a joué le rôle d'interlocuteur avec le Régulateur chinois pour la création de la succursale de BMCE Bank à Shanghai marquant ainsi la poursuite de la coopération étroite avec le Régulateur chinois, la Commission de Régulation Bancaire de Chine -CBRC.

Sur le plan du développement commercial et en parfaite synergie avec la Direction de l'International du Groupe, le Bureau de Représentation de Pékin a pleinement assuré son rôle de pourvoyeur de flux d'affaires pour les autres entités du Groupe en organisant différentes réunions et visites de délégations aussi bien en Chine qu'au Maroc.

En outre, le Bureau de Représentation de BMCE Bank à Pékin a participé à différents séminaires et évènements regroupant des opérateurs chinois, marocains et internationaux.

BUREAU DE REPRÉSENTATION AU CANADA

Le Bureau de représentation de BMCE Bank au Canada permet d'accompagner les Marocains résidant au Canada, les étudiants et les investisseurs en leur offrant des services de transactions bancaires à travers des conditions avantageuses, rapides et sécurisées.

En 2017, le Bureau de représentation de BMCE Bank au Canada a reçu de la part du Groupe Atlas Media le trophée Atlas Média 2017 pour la meilleure banque marocaine au Canada et ce, pour son engagement civique et en reconnaissance des réalisations passées et futures.

Au courant de l'année 2017, le Bureau a mené différentes actions marketing notamment (i) la participation aux Consulats mobiles organisés par le Consulat Général du Royaume du Maroc dans les Villes de Toronto, Québec et Edmonton, et (ii) la signature au nom de BMCE Bank au Livre d'Or de la Ville de Montréal en présence du Président du Conseil de la Ville de Montréal et plusieurs autres personnalités canadiennes et marocaines.

Par ailleurs, le Bureau du Canada a sponsorisé (i) la semaine culturelle et la soirée du 15^{ème} anniversaire de l'Association des Marocains de Toronto « ADMT », (ii) la cérémonie de la Fête du Trône, et (iii) la première édition du festival marocain de Laval.



BMCE BANK
ET SON ENVIRONNEMENT

2017, ancrage à un cycle favorable



La reprise mondiale amorcée en milieu de l'année 2016 a continué de s'affermir, avec une croissance globale estimée à 3,7% en 2017, en hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

ZONE EURO UNE VIGUEUR INHABITUUELLE

En 2017, la zone euro a rompu avec le schéma d'une croissance faible, celle-ci s'établissant désormais à 2,4%. La consommation des ménages a profité d'un rythme soutenu des créations d'emploi, 2,8 millions en 2017, soit une hausse de 36% en glissement annuel. Parallèlement, l'environnement monétaire est resté accommodant malgré une réduction de moitié des achats de la Banque Centrale Européenne. En effet, l'inflation demeure toujours faible, bien en dessous de la cible de 2% malgré l'existence de facteurs supposés contribuer à sa hausse : faible taux directeur, quantitative easing et réduction du taux de chômage.

ETATS UNIS DES PERFORMANCES SOLIDES QUI DEVRAIENT SE MAINTENIR À COURT TERME

Les secteurs de l'énergie, du bâtiment et de l'industrie manufacturière ont été au cœur de l'accélération de la croissance américaine à 2,3% en 2017. A court terme, le *Tax Cut and Jobs Act* devrait générer une croissance cumulée de 1,2% sur les trois prochaines années. Toutefois, les effets

de normalisation de la politique monétaire, conjugués à la baisse prévue du budget fédéral de plus de \$ 1 400 milliards sur 10 ans, devraient induire un atterrissage de l'économie américaine en 2020.

PAYS ÉMERGENTS UNE REPRISE CYCLIQUE

La croissance des pays émergents et en développement s'est inscrite en hausse à 4,7% en 2017, tirée par le rebond de la demande chinoise, d'une part, puis le raffermissement de la demande étrangère et du prix des produits de base, d'autre part.

En outre, le fort rebond de 5,9% enregistré en 2017 des exportations des biens et services de la sphère émergente a poussé les entreprises des secteurs orientés vers l'étranger à renforcer leur capacité de production à travers une augmentation des investissements. Cette stratégie vise à anticiper l'accroissement de la demande future au vu des prévisions positives de l'économie mondiale en 2018.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE UNE CROISSANCE À DEUX VITESSES

Le ralentissement de l'activité économique dans la région subsaharienne a marqué une pause en 2017, la croissance ayant bondi à 2,7% après avoir chuté à 1,4% en 2016. Cette amélioration mécanique est principalement attribuable à la remontée des prix du pétrole, en témoigne la sortie de récession des pays producteurs.

Dans le même temps, une grande majorité des pays de la région ne sont pas concernés par ces vulnérabilités externes. En effet, la croissance subsaharienne, hors Nigéria et Afrique du Sud, ressort à 4,4%, montrant une relative résilience et diversification face aux chocs exogènes.



Les fondamentaux de l'économie marocaine toujours plus solides

L'économie marocaine a bénéficié en 2017 d'une campagne céréalière exceptionnelle – avec une récolte de 96 millions de quintaux –, couplée à un contexte international favorable confirmant l'amélioration de la demande adressée au royaume. Le PIB affiche ainsi, après un modeste 1,1% en 2016, une croissance de 4% en 2017.

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE POURSUIT SA TRAJECTOIRE BAISSIÈRE

En 2017, l'amélioration du déficit budgétaire – à 3,5% du PIB contre 4% en 2016 – est essentiellement due à la poursuite de la collecte des recettes fiscales – hausse des impôts directs de 8,1%, des impôts indirects de 6,7% et des recettes non fiscales de 1,5% – et de la maîtrise des dépenses courantes.

RALENTISSEMENT DU TAUX D'INFLATION

A fin 2017, le taux d'inflation a ralenti à 0,7% comparativement à 1,6% à fin 2016, et ce, principalement grâce à la stabilité des prix des produits alimentaires, malgré la hausse des cours du pétrole.

LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE CREUSE LE DÉFICIT COMMERCIAL

Le déficit commercial s'est établi à 2,6% du PIB à fin 2017, en légère augmentation suite à une progression de 9% des importations, la facture énergétique s'étant en effet alourdie en 2017 de près de 27%, en liaison avec la hausse des cours des produits pétroliers sur le marché international. Les exportations, pour leur part, ont enregistré un accroissement de 15%.

UNE LÉGÈRE HAUSSE DU TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage a subi une hausse, passant de 9,9% fin 2016 à 10,2% fin 2017, et a concerné plus particulièrement les femmes, les jeunes âgés de 15 à 24 ans et les diplômés. Cette progression a par ailleurs affecté le milieu urbain – avec une augmentation de 14,2% à 14,7% – plus que le milieu rural.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DES MÉTIERS MONDIAUX DU MAROC

L'AUTOMOBILE, 1^{ER} SECTEUR EXPORTATEUR

Le secteur automobile a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires à l'export de DH 58,6 milliards, contre 54,6 milliards en 2016, porté principalement par la construction (+5,5%) et le câblage (+7,8%). 375 000 véhicules ont ainsi été produits en 2017, un chiffre en hausse de près de 10% par rapport à 2016, tandis que le taux d'intégration locale s'est élevé à 50% se rapprochant de l'objectif de 80% à l'horizon 2020.

L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE MAROCAINE DÉSORMAIS INCONTOURNABLE

Avec un chiffre d'affaires à l'export de DH 11,1 milliards et un taux d'intégration locale de 29% à fin 2017, le secteur aéronautique est en passe d'atteindre les objectifs qui lui ont été fixés dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle -DH 16 milliards et 35%- . Le taux d'intégration locale envisagé a dans ce contexte été revu à la hausse à 42%.



LE SECTEUR DU TEXTILE-HABILLEMENT DANS LA CONTINUITÉ DE 2016

Avec une amélioration de 6% de son chiffre d'affaires à l'export, le secteur textile-habillement continue de bénéficier d'un environnement international favorable et du retrait progressif de la Chine face à la montée du fast-fashion. A fin 2017, plus de 70 conventions d'investissements avec l'Etat ont été signées, pour un montant total de DH 4,13 milliards.



LE SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS TIRÉ PAR LE DIGITAL ET INTERNET

Les abonnements mobiles et internet ont enregistré une nette hausse au terme de l'année 2017. Le parc internet fixe et mobile atteint ainsi 22,2 Millions, soit une hausse de 30,1% par rapport à 2016 et un taux de pénétration de 63,67%. Le parc mobile affiche pour sa part une augmentation de 5,8% et un taux de pénétration de 126%, tandis que l'Internet mobile 4G enregistre une amélioration remarquable de 143%.

Enfin, la baisse des trafics et des revenus voix, du fait notamment du développement de la V.O.I.P., a entraîné une stagnation du revenu moyen par minute – ARPM – à DH 0,23 HT par minute, situation qui traduit la nécessité pour le secteur d'orienter ses investissements vers le digital, et l'amélioration des services 4G et débits de téléchargement essentiellement.

LE SECTEUR TOURISTIQUE EN MODE RATTRAPAGE

Le secteur touristique a réalisé de bonnes performances en 2017, avec une hausse de 10% du nombre de touristes par rapport à 2016, à 11,35 Millions, portée par l'arrivée des touristes européens mais également américains (+29%) et chinois (+151%). Les recettes touristiques en devises ont pour leur part progressé de 8,5% à DH 69,7 milliards.

SECTEUR BANCAIRE : DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES MAJEURES

Les crédits à l'économie ont continué de progresser en 2017 à DH 844 milliards, soit une hausse de 3,53% par rapport à 2016. Les dépôts, pour leur part, se sont accrus de 5,76%, à DH 901 milliards, et le taux de créances en souffrance s'est très légèrement amélioré, de 7,72% en 2016 à 7,57%, avec un taux de couverture en hausse de 68,22% à 69,55%.

Toujours en 2017, le secteur bancaire a été marqué par plusieurs évolutions dont le renforcement de la digitalisation et la mise en place des banques participatives.

Enfin, la réglementation relative au paiement mobile et à la tenue de comptes sur mobiles a été adoptée cette année, et devrait prendre effet en 2018.

UNE ÉCONOMIE MONDIALE RÉSILIENTE EN 2018 QUI PROFITERAIT À L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

La dynamique vigoureuse observée en 2017 devrait persister en 2018 et en 2019, l'économie mondiale progresserait de 3,9% sur les deux prochaines années.

Dans l'hypothèse d'une campagne céréalière moyenne - aux alentours de 70 Millions de quintaux - et d'une croissance non agricole maintenue au même niveau, le rythme d'expansion du PIB marocain devrait ralentir en 2018, pour se situer à près de 3%.

L'entrée en vigueur début 2018 d'un régime de change plus flexible – où la parité du Dirham est désormais déterminée dans une bande de fluctuation plus large – constitue, en revanche, un élément majeur pour l'ouverture de l'économie marocaine, avec un impact attendu positif sur la dynamique économique.

**BMCE BANK
ET SA GOUVERNANCE**

TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de BMCE Bank compte 6 séances, au cours de l'année 2017, ayant porté notamment sur :

- Les arrêtés des comptes au 31 décembre 2017, et au 30 juin 2017 et l'examen des comptes trimestriels au 31 mars et au 30 septembre de cette même année ;
- La proposition d'affectation des bénéfices au titre de l'exercice 2016 ;
- L'examen du Plan Stratégique de Développement 2016-20 ;
- L'aménagement de la composition du Conseil d'Administration ;
- L'autorisation d'un Programme d'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec clause d'absorption des pertes, en une ou plusieurs tranches, d'un montant maximum de 1,4 Milliard de dirhams et la fixation des modalités et caractéristiques de la première tranche de 1 Milliard de dirhams dudit emprunt ;
- La fixation des modalités et caractéristiques de la deuxième tranche de l'emprunt obligataire subordonné, autorisé par l'Assemblée Générale Annuelle 2017, d'un montant de 400 Millions de dirhams ;
- La proposition de désignation et de renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes ;
- Les projets de Rapport de Gestion, d'Ordre du jour et des Résolutions soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires ;
- La proposition de l'Ordre du jour et des Résolutions soumis à l'Assemblée Générale des Obligataires ;
- L'examen des recommandations des Comités Spécialisés ; et
- Les conventions réglementées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK : CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA BANQUE FÉDÉRATIVE DU CRÉDIT MUTUEL ET NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

Dans le sillage du départ de M. Michel Lucas, ayant fait valoir ses droits à la retraite, du Groupe Crédit Mutuel CIC, le Conseil d'Administration de BMCE Bank a pris acte du changement du représentant permanent de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel qui sera dorénavant représentée par de M. Lucien Miara.

M. Lucien Miara est Président de la Fédération du Crédit Mutuel de la Région Méditerranéenne depuis 3 ans. Banquier chevronné, il exerce au sein du Crédit Mutuel depuis 44 ans.

Par ailleurs, M. Michel Lucas, présent dans le Conseil d'Administration de BMCE Bank depuis 2005, a été nommé par l'Assemblée Générale Annuelle du 24 mai 2018 en tant qu'Administrateur *intuitu personae*, sur proposition du Conseil d'Administration.

Pareillement, le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée Générale Annuelle du 24 mai 2018, qui l'a approuvée, la nomination de M. Abdou Bensouda en qualité d'Administrateur *intuitu personae*. Il est expert en investissement avec un parcours de près de deux décennies dans le domaine des services et de la finance aux Etats-Unis, en France et au Maroc.

PROGRAMME D'ÉMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNÉES PERPÉTUELLES, PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE, AVEC CLAUSE D'ABSORPTION DES PERTES.

Dans le cadre de l'accompagnement du Plan Stratégique de Développement 2016-2020 par les Fonds Propres, l'Assemblée Générale Ordinaire de BMCE Bank a autorisé un programme d'émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec clause d'absorption des pertes et mécanisme d'annulation de paiement des coupons, en une ou plusieurs tranches, par appel public à l'épargne, d'un montant global maximum de 1.400.000.000 de dirhams.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration de BMCE Bank, ayant fait usage de l'autorisation qui lui a été conférée, a procédé à l'émission d'une première tranche d'un montant de 1 milliard de dirhams en juin 2017.

Ainsi, le placement de cette émission relatif à cet emprunt a connu un franc succès. Décliné en deux tranches non cotées, cette émission a servi la tranche A -taux révisable chaque 10 ans- à hauteur de 200 millions de dirhams et la tranche B -taux révisable annuellement- à 800 millions de dirhams.

EMISSION DE LA DEUXIÈME TRANCHE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNÉ AUTORISÉ EN 2016

Pour rappel, sur proposition du Conseil d'Administration de mars 2016, l'Assemblée Générale Annuelle du 30 mai 2016 avait autorisé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné non convertibles, sur 5 ans au minimum, en une ou plusieurs émissions, dans la limite d'un plafond de 3,5 milliards de dirhams.

Ainsi, ce programme d'émission obligataire subordonné vise à accompagner la réalisation du Plan Stratégique de Développement sur la période 2016-2020 et à soutenir la stratégie de croissance du Groupe BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international.

Après l'émission d'une première tranche d'un montant de 2 Milliards de dirhams en 2016, la Banque a procédé à l'émission d'une deuxième tranche d'un montant de 400 millions de dirhams dont les modalités ont été fixées par le Conseil d'Administration.

L'émission de cet emprunt a rencontré un réel succès, témoignant de la confiance investisseurs Institutionnels dans le Groupe BMCE Bank. Le montant a été alloué entièrement à la tranche B, non cotée et à taux révisable annuellement.

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2016-2020

Le Conseil d'Administration a examiné le point d'étape sur la réalisation des objectifs commerciaux et financiers assignés dans le cadre du Plan Stratégique de Développement 2016-2020 du Groupe BMCE Bank Of Africa.

PRINCIPES DE GOUVERNANCE

MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La mission première du Conseil d'Administration est de maintenir un équilibre entre les intérêts des actionnaires et les perspectives de croissance, de création de valeur à long terme et de protection des déposants.

Cette mission repose sur deux éléments fondamentaux : la prise de décision et la surveillance. La fonction de prise de décision comporte l'élaboration, de concert avec la Direction Générale, de politiques fondamentales et d'objectifs stratégiques ainsi que l'approbation de certaines décisions importantes. La fonction de surveillance a trait à l'examen des décisions de la Direction Générale, à la conformité des systèmes et des contrôles et à la mise en œuvre de politiques.

Le Conseil d'Administration remplit une quadruple mission. Il définit la stratégie de l'entreprise, désigne les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie, choisit le mode d'organisation, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'informa-

mation soumise aux Actionnaires ainsi qu'au marché, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes.

Le Conseil d'Administration est donc responsable du (i) processus de planification stratégique, (ii) de la détermination et gestion des Risques, (iii) du Contrôle Interne, (iv) de la Gouvernance et (v) de la Responsabilité Sociale des Entreprises.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Conformément aux missions qui lui sont conférées, le Comité de Gouvernance propose au Conseil d'Administration une politique de rémunération des Administrateurs soumise à un certain nombre de critères pertinents et objectifs définis par ce même Comité.

Une fois validée par le Conseil d'Administration, cette politique de rémunération comporte une enveloppe annuelle à titre de jetons de présence que l'Assemblée Générale peut allouer aux Administrateurs en rémunération de leur activité.

Le montant global des jetons de présence est décliné en deux parties :

- Une part fixe et
- Une part complémentaire répartie entre les Administrateurs en rémunération de leur activité en tant que membre de l'un des Comités Spécialisés du Conseil d'Administration.

Le montant de cette enveloppe est porté aux frais généraux de la Banque.

Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de mission des Administrateurs, afférents aux réunions du Conseil d'Administration ou de ses Comités sont pris en charge ou font l'objet d'un remboursement par la Banque, sur présentation des justificatifs.



Monsieur OTHMAN
BENJELLOUN,
Président Directeur
Général



M. Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général du Groupe BMCE Bank Of Africa, initialement la Banque Marocaine du Commerce Extérieur privatisée en 1995 et Président du Holding FinanceCom.

Il préside le Groupement Professionnel des Banques du Maroc depuis 1995. Il a également présidé l'Union des Banques Maghrébines de 2007 à 2009.

M. BENJELLOUN est le fondateur de la Fondation BMCE Bank, à laquelle il a assigné deux priorités essentielles : - l'Education, particulièrement la lutte contre l'analphabétisme, avec le Programme de construction et de gestion d'écoles communautaires rurales au Maroc et en Afrique et - la Protection de l'Environnement.

M. BENJELLOUN a été nommé Chancelier de l'Université Al Akhawayn d'Ifrane par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II de 1998 à janvier 2004. En 2007, il lui fut décerné la distinction « Honorary Fellow » du *King's College of LONDON*.

M. BENJELLOUN est également Conseiller, depuis 1981, au *Center for Strategic International Studies* de Washington -CSIS- présidé par Dr. Henry Kissinger. En 2013, le CSIS lui octroie la prestigieuse distinction *Honorary Trustee*.

M. BENJELLOUN a été honoré Officier de l'Ordre du Trône du Royaume du Maroc par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, Commandeur de l'Etoile Polaire par Sa Majesté le Roi de Suède.

Décoré de la Médaille de Commandeur dans l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal, et également de la Médaille « *Encomienda de Numero de la Orden de Isabel la Católica* » par Sa Majesté le Roi Juan Carlos du Royaume d'Espagne, il lui fut également décerné le grade de Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres de la République Française et fut récemment décoré de l'Ordre de Commandeur de la Grande Etoile de la République de Djibouti.

Le 7 avril 2010, **M. BENJELLOUN** a été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Né en 1932 à Casablanca – ancien élève de l'Ecole Polytechnique d'Ingénieurs de Lausanne, Suisse – **M. BENJELLOUN**, marié au Docteur Leïla MEZIAN BENJELLOUN, médecin ophtalmologue, est père de deux enfants, Dounia et Kamal.

**M. LUCIEN MIARA**

Monsieur Lucien MIARA, Représentant Permanent de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel

M. Lucien MIARA est Président de la Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen et de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen depuis 2014.

Il a débuté sa carrière au Crédit Mutuel du Centre en 1973 puis au Crédit Mutuel Méditerranée en 1978, et de 1995 à 2014 il a occupé le poste de Directeur Général du Crédit Mutuel Méditerranéen.

Par ailleurs, il est Administrateur de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel depuis 1994 et Président du Comité des Risques de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel depuis 2016

Il est titulaire d'un Diplôme Universitaire de Technologie option Administration des Entreprises de l'Université de Nice Alpes Maritime.

LUCIEN MIARA,
Représentant Permanent de la Banque
Fédérative du Crédit Mutuel



M. ABDELLATIF ZAGHNOUN

M. Abdellatif ZAGHNOUN est Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion depuis 2015.

Diplômé de l'Ecole Mohammedia des Ingénieurs -génie minier- en 1982, M. Abdellatif ZAGHNOUN a entamé sa carrière à l'Office Chérifien des Phosphates -OCP- où il a occupé plusieurs postes de responsabilité jusqu'à 2004.

Il est ensuite nommé en 2004 à la tête de la Direction Générale des Douanes et des Impôts Indirects. En parallèle, M. Zaghnoun est élu en 2007 Vice-Président de l'Organisation Mondiale des Douanes -OMD-, Président de l'Organisation pour la région MENA et, en 2008, il est élu Président du Comité d'audit de l'OMD. En 2010, il est désigné Directeur Général de la Direction Générale des Impôts.

En janvier 2015, M. ZAGHNOUN a été nommé par Sa Majesté le Roi en tant que Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion.

M. Abdellatif ZAGHNOUN est marié et père de 3 enfants.

ABDELLATIF ZAGHNOUN,
Représentant Permanent de la Caisse de Dépôt et de Gestion



M. ZOUHEIR BENSAID

M. Zouheir BENSAID est actuellement Administrateur Directeur Général de RMA, la compagnie d'assurance du Groupe FinanceCom, dont il a été Vice-Président Directeur Général entre Janvier 2005 et décembre 2014. Membre de divers Conseils d'Administration, dont BMCE Bank, Maghrebail, RISMA, LYDEC, CTM et d'autres filiales du Groupe, il est également membre de plusieurs Comités.

M. Zouheir BENSAID a eu une longue expérience de plus de 33 ans dans les secteurs bancaire, financier et industriel. Au milieu des années 80, après avoir été en charge des institutions financières à CITIBANK Maghreb, il a participé au lancement du développement du réseau d'ABN AMRO.

En 1994 et après une période de trois ans à la tête d'une entreprise agro-industrielle, M. Zouheir BENSAID retrouve le secteur financier en participant à la réforme du marché des capitaux marocain. Il occupe alors le poste de Directeur Général de MIT,

société de bourse de BMCE Bank où il a lancé les premières opérations de levée de capitaux et a participé aux privatisations et introductions en Bourse au Maroc.

Président de la Bourse des Valeurs de Casablanca en 1998-1999, M. BENSAID a été Vice-Président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse marocaine de 1996 à 1998, période durant laquelle, le développement de la modernisation du marché des capitaux a été accéléré.

Ancien étudiant à Cornell, M. Zouheir BENSAID, est diplômé en finance de l'Université du Nevada en 1985 et est membre du *Phi Kappa Phi Honor Society*.

ZOUHEIR BENSAID,
Représentant Permanent de RMA



M. HICHAM EL AMRANI

M. Hicham EL AMRANI cumule une expérience de plus de 20 années dans les domaines de l'investissement *Private Equity*, du financement et de la stratégie d'entreprises multisectorielles.

A la création de FinanceCom en 2001, M. EL AMRANI était en charge de la Direction Technologies & Télécoms. Nommé Directeur de la Stratégie & Développement entre 2005 et 2008, M. EL AMRANI a été promu Directeur Général Adjoint en 2008 avant de se voir confier la Direction Générale de la holding en juin 2010. Il a ainsi mis en place les best practices de pilotage de performance de plusieurs entités du portefeuille de la holding.

De plus, il a opéré plusieurs opérations de M&A, financement LBO et de restructurations dans le cadre de la rationalisation du portefeuille de la holding et de l'optimisation de son endettement.

En 2009, M. EL AMRANI a également coordonné le processus global d'acquisition de la participation de Portugal Télécom & Téléfonica dans Medi Telecom-Orange et celui de la cession de 40% de cette société à France Telecom Orange en 2010. Il est à ce titre administrateur et membre permanent des différents organes de Gouvernance de Medi Telecom-Orange.

En sus de ses fonctions, M. EL AMRANI est Administrateur de RMA, CTM, RISMA, Finatech, Colliers International Maroc, et membre du Comité d'Audit de Air Arabia Maroc.

M. EL AMRANI est Ingénieur de l'Ecole Hassania des Travaux Publics et titulaire d'un MBA et d'un *Graduate Certificate* dans le *Manufacturing and Service Management de la Southern New Hampshire University* ainsi que de l'Executive Program de la Singularity University.

Né en 1973, M. EL AMRANI est marié et père de deux enfants.

HICHAM EL AMRANI,
Représentant Permanent de FinanceCom

**M. MICHEL LUCAS**

M. Michel LUCAS est Président honoraire de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Il a été Président du Groupe Crédit Mutuel-CIC jusqu'en 2016.

Il rejoint le Crédit Mutuel de Strasbourg en 1971 et y impulse une dynamique positionnant le Groupe en précurseur de la gestion client.

De même, il participe très activement à l'expansion de la Banque sur le plan géographique ainsi que dans le secteur de l'assurance et contribue à la création de l'actuelle et la plus importante Fédération du Centre-Est-Europe et, en 1992, il démutualise les Assurances du Crédit Mutuel, leur octroyant ainsi une plus grande marge de manœuvre dans leur développement.

M. LUCAS devient Directeur Général du Groupe Crédit Mutuel en janvier 1998, tout en maintenant ses précédentes fonctions, puis il réalise, en avril 1998, l'acquisition du Crédit Industriel et Commercial - CIC -, banque non mutualiste, pour le compte de la Fédération Centre-Est.

Par ailleurs, il fut Directeur Général de

la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, Président des Assurances du Crédit Mutuel et Président du Directoire du CIC et en octobre 2010, nommé Président de la Confédération Nationale et de la Fédération Centre-Est-Europe.

Né en 1939, M. Michel LUCAS est diplômé de l'Institut industriel du Nord - École Centrale de Lille - en ingénierie.

MICHEL LUCAS,
Administrateur *Intuitu personae*



M. AZEDDINE GUESSOUS

M. Azeddine GUESSOUS est Président Directeur Général de Maghrébail depuis 2004. Il siège, par ailleurs, au sein de plusieurs Conseils d'Administration dont RMA, BMCE Bank, Bank of Africa, BMCE Bank International Madrid, Risma, Al Mada ex-Société Nationale d'Investissement. Sonasid, Lydec et Imperial Tobacco Maroc. Il est également administrateur de l'Université Al Akhawayn

De 2010 à 2012, M. GUESSOUS a présidé le Directoire de RISMA. En 2001, il a été Président Directeur Général de la Compagnie d'Assurance Al Watanya et en 1995 de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite -CIMR-.

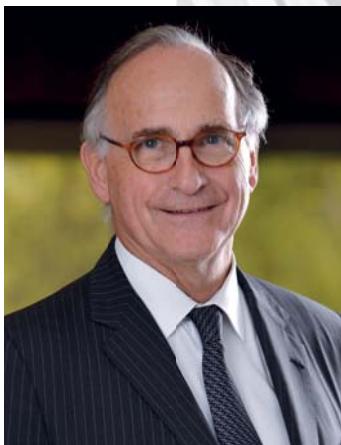
De 1978 à 1994, M. GUESSOUS a occupé plusieurs hautes fonctions publiques en tant que Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme en 1978, puis Ministre chargé des relations avec la Communauté Economique Européenne en 1985 et enfin Ambassadeur du Maroc en Espagne de 1986 à 1995.

M. GUESSOUS a été décoré du

Wissam Reda de l'Ordre d'Officier, du Mérite Civil Espagnol, de l'Ordre de Grand-Croix, de l'Ordre National du Mérite Français de la Médaille de Chevalier et de l'Ordre de l'Empire Britannique de la Médaille de Chevalier.

M. GUESSOUS est né en 1941.

AZEDDINE GUESSOUS,
Administrateur *Intuitu personae*



M. FRANÇOIS HENROT

M. François HENROT est une des personnalités marquantes du monde de la finance européenne. Il a occupé de hautes fonctions au sein du Groupe *Rothschild*, notamment en tant que Président de la banque d'affaires et Vice-Président du Conseil de Surveillance de Rothschild & Co, dont il est aujourd'hui censeur. Il est également Administrateur référent et Vice-Président du Conseil d'Administration de *Relex*, un des premiers distributeurs mondiaux de matériel électrique, Président du Conseil d'Administration de *COPEBA*, entreprise d'investissement privée belge et Président du Conseil d'Administration de *Yam*, entreprise d'investissement privée néerlandaise.

Son parcours professionnel s'est déroulé dans le secteur public, au Conseil d'Etat puis à la Direction Générale des Télécommunications, puis dans le secteur privé, à la Compagnie Bancaire, à *Paribas* et, depuis 20 ans, dans le groupe *Rothschild*.

Dans le cadre de ses activités culturelles, on notera la Présidence de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs en France et son adhésion à l'Association pour le Rayonnement de l'Opéra de Paris.

Par ailleurs, il est co-auteur de plusieurs livres dont un ouvrage intitulé «Le Banquier et le Philosophe» portant sur la crise de 2008.

Né en 1949, M. François HENROT est licencié en sciences économiques et lauréat de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, ancien élève de l'École Nationale d'Administration et de l'Université *Stanford*.



M. BRIAN C. MCK. HENDERSON

M. Brian C. McK. HENDERSON est Associé Fondateur de Henderson International Advisors, LLC. Au cours de 43 ans d'expérience au sein du secteur bancaire international, il a tissé des relations clientèles importantes aussi bien dans les secteurs privés et publics internationaux, de même qu'il a développé une expertise en gestion et gouvernance d'entreprise.

Chez Merrill Lynch à laquelle il a consacré la majeure partie de sa carrière, M. Henderson a occupé plusieurs postes de responsabilités notamment en tant qu'Assistant Exécutif du Président et du Directeur Général, Vice-Président de Merrill Lynch Europe, Moyen Orient et Afrique, et Président du Global Public Sector. De même, il a été Président de Prime Merrill S.p.a Italie et Membre du Conseil d'Administration de Merrill Lynch South Africa -Pty- Ltd.

M. HENDERSON a débuté sa carrière à la Chase Manhattan Bank au sein de laquelle il a assumé plusieurs postes notamment au sein du Groupe Institutionnel Européen, en tant que Vice-Président et Directeur de l'Afrique sub-saharienne ou encore au sein de la Banque d'affaires. Il a également été membre du Conseil d'Administration de la Banque Ivoirienne du Développement Industriel ainsi que de la Chase Bank Cameroun SA.

Actuellement, il est Président non-exécutif de Auguste Bunge Maritime Ltd., Malta, Conseiller de Cremades & Calvo Sotelo, Madrid, et Senior Advisor de Rockefeller Capital Management.

Dans le cadre de ses engagements civiques, il est Vice-Président & Trésorier de l'Atlantic Council des Etats-Unis, Chatham House Foundation, Honoring Nations Board of Governors, Développement Économique Américano-indien au sein de JFK School of Government, Université de Harvard, et Administrateur de Fort Apache Heritage Foundation.

M. HENDERSON est titulaire d'un *Bachelor of Science, International Economic Relations, Georgetown University, School of Foreign Service, Washington DC.*

BRIAN MCK HENDERSON,
Administrateur Indépendant

**M. PHILIPPE DE FONTAINE VIVE**

M. Philippe DE FONTAINE VIVE a été Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement, Responsable des activités en France, dans la région Méditerranée, du secteur de l'innovation et de la thématique de la Responsabilité Sociale d'Entreprise. Il est actuellement *Senior Advisor* du cabinet *Oliver Wyman*.

En outre, sa carrière professionnelle a été également marquée par des fonctions de responsabilité au sein du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie à la Direction du Trésor en tant que responsable successivement des Banques, Assurances, Transport et Urbanisme, Dettes et Développement des Marchés Emergents, des Participations de l'Etat et du Financement de l'Etat et de l'Economie. Il fut également, Vice-Président du Club de Paris, Conseiller pour les Affaires Internationales du Ministre de l'Economie et des Finances à Paris, Administrateur suppléant de la Banque Mondiale à Washington.

Né en 1959, M. Philippe DE FONTAINE VIVE est diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration -Paris- et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris ainsi que d'une licence en Econométrie.

PHILIPPE DE FONTAINE VIVE,
Administrateur Indépendant



M. CHRISTIAN de BOISSIEU

M. Christian de BOISSIEU est un professeur émérite à Paris I (*Panthéon-Sorbonne*) et au *Collège d'Europe (Bruges)*, ayant effectué, en tant que Consultant d'organismes financiers internationaux et multilatéraux, plusieurs missions auprès des autorités monétaires du Maroc et de la Tunisie. Il s'est notamment illustré en contribuant au développement des cadres conceptuels de la Finance Internationale ainsi qu'aux travaux menés au sein du Conseil français d'Analyse Economique dont il a assuré la Présidence de 2003 à 2012, également comme membre de la Commission pour la libération de la croissance -*Commission Attali*-, de la Commission du Grand Emprunt et du *Collège de l'Autorité des Marchés Financiers en France*.

Christian de BOISSIEU a publié de nombreux ouvrages et articles portant principalement sur la monnaie, la finance et la banque, sur les questions de politique économique et sur l'intégration européenne, sur les questions monétaires internationales, sur les pays émergents et le développement.

Il est Commandeur de la Légion d'honneur, Commandeur du Ouissam Alaouite, Grand Officier de l'ordre du Lion (Sénégal), *Officer of the British Empire (OBE)* et titulaire d'autres décorations françaises et étrangères. Il est membre de l'Académie des Technologies (France) et de l'Académie Royale de Belgique.

M. Christian de BOISSIEU est *Senior Advisor* pour Amundi, membre du Conseil d'Administration de la société Aaqius (Genève), et de SUNU Participations Holding (Paris). Il est également Président de l'*Advisory Board* de l'*Institute of Finance and Governance* (Beyrouth).

M. Christian de BOISSIEU, né en 1947, est Docteur d'Etat en économie, agrégé des facultés de droit -en économie politique-, DES de droit public et diplômé de l'IEP de Paris. Il a été « *post-doctoral fellow* » à *Northwestern University* et à *Harvard* en 1974-1975, par la suite et à plusieurs reprises *Visiting Scholar* à la Réserve Fédérale américaine -Washington-.

CHRISTIAN de BOISSIEU,
Administrateur Indépendant

**M. ABDOU BENSOUDA,**

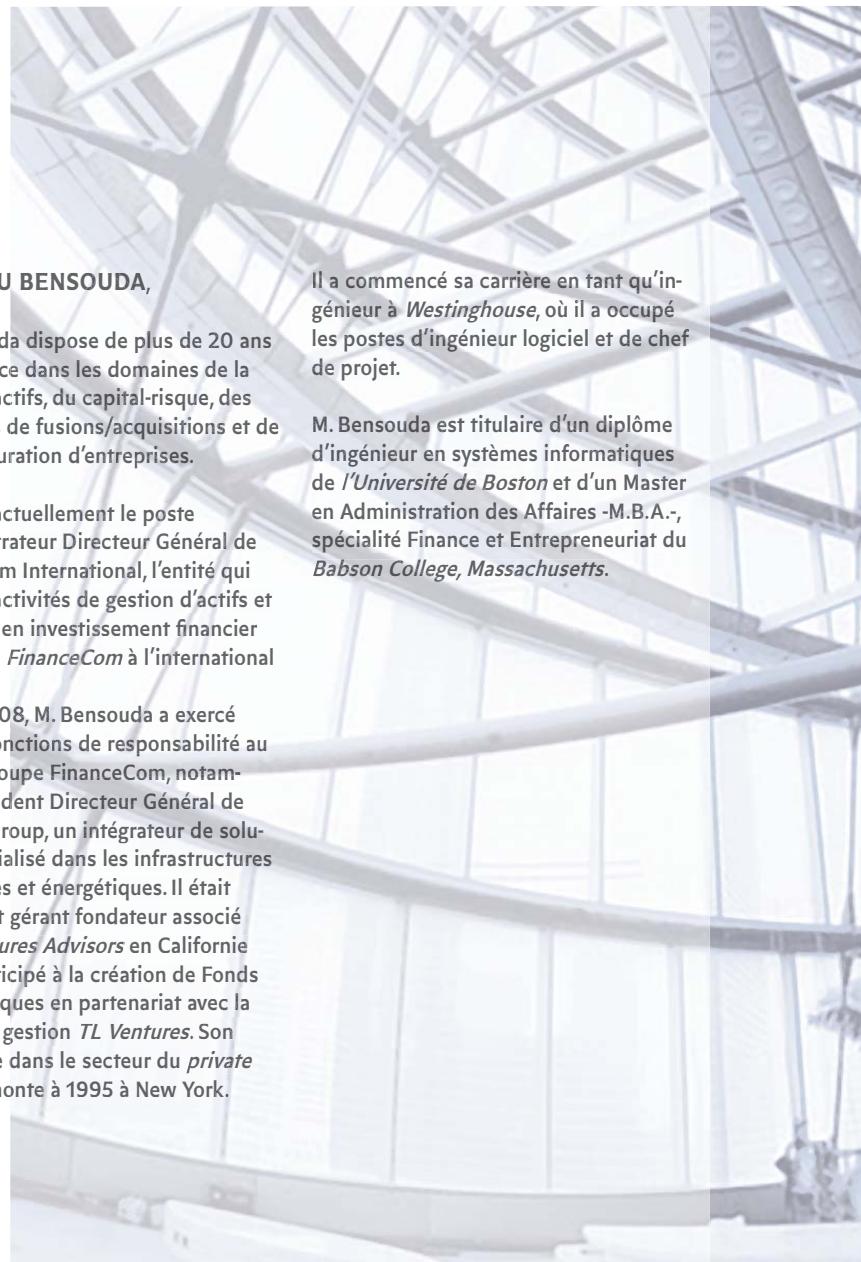
M. Bensouda dispose de plus de 20 ans d'expérience dans les domaines de la gestion d'actifs, du capital-risque, des opérations de fusions/acquisitions et de la restructuration d'entreprises.

Il occupe actuellement le poste d'Administrateur Directeur Général de FinanceCom International, l'entité qui pilote les activités de gestion d'actifs et de conseil en investissement financier du Groupe *FinanceCom* à l'international

Depuis 2008, M. Bensouda a exercé diverses fonctions de responsabilité au sein du Groupe *FinanceCom*, notamment Président Directeur Général de Finatech Group, un intégrateur de solutions spécialisé dans les infrastructures numériques et énergétiques. Il était auparavant gérant fondateur associé à *Finaventures Advisors* en Californie où il a participé à la création de Fonds technologiques en partenariat avec la société de gestion *TL Ventures*. Son expérience dans le secteur du *private equity* remonte à 1995 à New York.

Il a commencé sa carrière en tant qu'ingénieur à *Westinghouse*, où il a occupé les postes d'ingénieur logiciel et de chef de projet.

M. Bensouda est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en systèmes informatiques de l'*Université de Boston* et d'un Master en Administration des Affaires -M.B.A.-, spécialité Finance et Entrepreneuriat du *Babson College, Massachusetts*.



ABDOU BENSOUDA
Administrateur *intuitu personae*

**M. BRAHIM BENJELLOUN-TOUIMI**

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe de BMCE Bank. A cet égard, il assure la Présidence du Comité de Direction Générale, la Vice-Présidence du Comité Exécutif Groupe et la Vice-Présidence du Comité de Crédit Senior.

Dans le cadre de la stratégie internationale du Groupe BMCE Bank, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président de Bank of Africa, Groupe bancaire détenu à près de 73% par BMCE Bank et présent dans 19 pays en Afrique. Il est Administrateur des entités bancaires européennes du Groupe.

Par ailleurs, au titre de ses fonctions, il est Président de Conseil ou Administrateur de différentes sociétés du Groupe au Maroc opérant dans les activités de Banques d'affaires, services financiers spécialisés – affacturage, crédit à la consommation, leasing, recouvrement, ou le courtage d'assurance.

Dans le cadre des partenariats stratégiques avec les actionnaires de référence, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de la compagnie d'assurances RMA et de sa Holding, FinanceCom. Il est également Président du Conseil de Surveillance d'EurAfric Information spécialisée dans le domaine technologique ainsi qu'Administrateur d'Euro Information, filiale technologique du Groupe Crédit Mutuel - CIC.

BRAHIM BENJELLOUN-TOUIMI
Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe
et Président de Bank of Africa

Reflétant l'engagement du Groupe dans la responsabilité sociétale, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de la Fondation BMCE Bank pour la promotion de l'éducation et la préservation de l'environnement.

Il siège également au Conseil d'Administration de Proparco, institution financière de développement. Il est aussi Administrateur de la Bourse de Casablanca.

Né en 1960, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Docteur en Monnaie, Finance et Banque de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Il a débuté sa carrière sur les marchés financiers en France, assumé la responsabilité de la recherche au sein de la Salle des Marchés d'une grande banque d'affaires française et rejoint BMCE Bank en 1990.

Marié, il est père de 3 enfants.

**M. MAMOUN BELGHITI**

M. Mamoun BELGHITI est Président Directeur Général de la filiale du Groupe dédiée à l'activité de Recouvrement, RM Experts. Il est également Administrateur de BOA-Côte d'Ivoire, filiale du Groupe BOA.



Monsieur Mamoun BELGHITI a débuté sa carrière en 1972 au sein des Services Généraux puis à la Direction de l'Inspection. Il s'est vu confier, en 1981, la responsabilité de la Direction Crédit et Trésorerie et, en 1991, celle de la Direction de l'Investissement et du Crédit. Dès 1996, il prend en charge la Direction des Affaires Financières, où il participe activement à la mise en place du plan stratégique de développement et à la réorganisation de la Banque. Durant la même année, M. BELGHITI est promu au poste de Directeur Général Adjoint.

En février 1998, il est nommé en tant que Directeur Général en charge aussi bien de la Direction des Affaires Financières que de la Banque du Réseau Maroc. En avril 2002, il accède au titre de Conseiller Principal du Président en charge notamment de la représentation de la Banque auprès des Institutions Nationales et Internationales ainsi que des relations avec les autorités monétaires. Il siège, par ailleurs, dans les instances où la Banque est actionnaire.

En mars 2004, M. BELGHITI est coopté Administrateur Directeur Général en charge du Remedial Management Groupe.

MAMOUN BELGHITI
Président Directeur Général de RM Experts

DRRISS BENJELLOUN
Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe

M. DRRISS BENJELLOUN

M. Driss BENJELLOUN est Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe BMCE Bank. Il est également Administrateur de filiales du Groupe BMCE Bank, notamment BOA Group, BOA Bénin, BOA Madagascar et BMCE Capital.

Ayant intégré le Groupe BMCE Bank en 1986, M. Driss BENJELLOUN a été chargé de conduire le projet de création d'une entité de Contrôle de Gestion visant l'amélioration du pilotage des activités puis chargé, à partir de 1990, de doter la Banque d'une Direction Audit et Contrôle de Gestion.

Après la privatisation de BMCE Bank, M. Driss BENJELLOUN fut nommé Responsable de la Direction Production Bancaire. En 1998, M. Driss BENJELLOUN fut nommé Directeur Général Adjoint en charge de plusieurs Directions de la Banque constituant le Pôle de Support Groupe Production Bancaire, Systèmes d'Information, Organisation, Moyens Généraux, Sécurité.

En 2003, M. Driss BENJELLOUN a pris en charge le Pôle Financier Groupe en vue de renforcer notamment l'intégration des différentes filiales de BMCE Bank, que ce soit au Maroc, en Europe ou en Afrique. Ainsi, il a participé à la restructuration de la BDM et piloté la fusion de cette dernière avec la BMCD.

M. BENJELLOUN est titulaire d'un Doctorat en Finance de l'Université Paris Dauphine et du Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures.



M. M'FADEL EL HALAISI

M. M'fadel EL HALAISI est Directeur Général Délégué en charge de la Banque de l'Entreprise Corporate Maroc.

Ce Pôle de Direction Générale regroupe le marché des Entreprises, de la PME-PMI à la Grande Entreprise.

Cette responsabilité lui a été confiée après plus de 25 ans de carrière au sein de BMCE Bank, dans les activités de crédit, de financement d'investissement, de restructuration de crédits, de mise en place de solutions de haut de bilan, spécialisée dans le marché des entreprises.

A son intégration à BMCE Bank, il s'était vu confier la création du département de Restructuration des crédits d'investissement.

Ces premières années se sont poursuivies par la prise en charge de la Direction de l'Investissement et des Marchés d'Entreprises en 1998.

En avril 2002, il fut nommé Directeur Général Adjoint en charge de la Corporate Bank, un Pôle étendu ensuite à l'International.

M. M'fadel EL HALAISI est titulaire d'un Doctorat en Economie de l'Université de Lille.



M. MOUNIR CHRAIBI

M. Mounir CHRAIBI est Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe, ayant rejoint BMCE Bank en 2010.

A ce titre, M. Mounir CHRAIBI a sous sa responsabilité l'ensemble des directions technologiques, juridique, logistique, qualité et traitements bancaires de BMCE Bank.

Dans ce cadre, il conduit des chantiers stratégiques comme la réalisation du système d'information de la Banque et de l'Assurance, la convergence des systèmes d'information des filiales internationales de BMCE Bank et l'industrialisation des back-office de la Banque.

M. CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de BMCE Immobilier, filiale en charge de la gestion active du patrimoine Immobilier hors exploitation de BMCE Bank aussi que de Damancash, société de transfert d'argent opérant au Maroc.

Il a débuté sa carrière en 1987 en tant que Chef de Projet du Schéma Directeur du Système d'Information du Crédit du Maroc puis, de 1989 à 1994, il dirige l'entité en charge de l'Organisation et des Systèmes d'Information de l'Office d'Exploitation des Ports.

En 1994, il est nommé Directeur Général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail puis en 2001, en tant que Directeur Général de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale.

En 2005, M. CHRAIBI est nommé Wali de la Région de Marrakech Tensift Al Haouz qui connaît pendant son mandat un développement important des investissements du secteur privé et le lancement de grands projets publics structurants.

M. Mounir CHRAIBI est ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Paris et Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris. Il a été décoré du Wissam Al Arch de l'Ordre de Chevalier, en 2008. Il est également décoré Chevalier de l'Ordre de Léopold du Royaume de Belgique.

M'FADEL EL HALAISI
Directeur Général Délégué en charge de la Corporate Maroc
MOUNIR CHRAIBI
Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe

SENIOR MANAGEMENT

BMCE BANK ET SA GOUVERNANCE



de gauche à droite

OMAR TAZI
Directeur Général Délégué en charge de la banque des Particuliers
et Professionnels

MOHAMMED AGOUMI
Directeur Général Délégué en charge de la Coordination
de l'International

KHALID LAABI
Directeur Général Délégué en charge du Contrôle Général Groupe

M. OMAR TAZI

M. Omar TAZI est Directeur Général Délégué en charge de la Banque des Particuliers et Professionnels. M. Omar TAZI a débuté sa carrière au sein de la Banque de Développement du Canada. En 1992, il intègre Wafa Bank, en tant que Responsable de la Trésorerie.

De 1993 à 2005, M. Omar TAZI a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein de la Société Générale Marocaine de Banques -SGMB-, notamment en tant que Responsable de la Direction des Crédits d'Investissement, Responsable du Réseau d'Exploitation des marchés Particuliers, Professionnels et Entreprises, puis Directeur Général Adjoint de la Banque Commerciale.

Courant cette période, il a également été Administrateur, Vice-président et Président de plusieurs filiales de la SGMB, notamment de SOGEBOURSE, GESTAR, SOGECREDIT, SOGEFINANCEMENT et ACMAR Maroc.

De 2005 à 2010, M. Omar TAZI est Administrateur-Directeur Général du Groupe AFMA.

C'est en juin 2011 que M. Omar TAZI rejoint le Groupe BMCE Bank afin de donner une dynamique de progrès et de montée en compétence des forces commerciales de la Banque. En 2012, il a été désigné respectivement, Membre du Conseil de Surveillance de SALAFIN et Administrateur Délégué de BMCE EuroServices.

M. Omar TAZI est titulaire d'un Master en Sciences Finances de l'Université de Sherbrooke – Canada.

M. MOHAMMED AGOUMI

M. Mohammed AGOUMI est Directeur Général Délégué de BMCE Bank en charge de la Coordination de l'International.

A ce titre, il a la responsabilité de la synergie entre les différentes entités du Groupe à l'International et en assure pour certaines la responsabilité directe. Il a notamment la responsabilité directe de toutes les entités Corporate européennes ainsi que le réseau Off Shore du Groupe au Maroc. Il assure également la responsabilité de LCB Bank et de la BDM.

Il préside le Conseil d'administration de BBI Madrid et est membre des conseils de BOA, de BBI PLC, de BIH, de LCB et de BDM.

Il a rejoint le Groupe BMCE Bank en 2012, après avoir eu une longue carrière dans l'Audit et le Conseil au niveau international.

Il a ensuite rejoint le Groupe Crédit Agricole France - CASA où il a exercé plusieurs fonctions et responsabilités -. Nommé Directeur Général Délégué de LCL – Le Crédit Lyonnais en 2006 et membre du Comité Exécutif du Groupe CASA, il a été en charge du fonctionnement, de la stratégie et de la Direction des Engagements. En 2008, il fut nommé au sein du Comité Exécutif du Groupe CASA afin de diriger le développement International.

En 2010, il a fondé le groupe Europa Corporate Business Group - ECBG -. Il est également Président de la filiale d'ECBG, créée au Maroc et dénommée Financing Access Maroc.

M. Mohammed AGOUMI est diplômé de l'ESSEC -1979- et titulaire d'un DEA d'économie mathématique et d'économétrie -1980-. Il est Expert-Comptable diplômé à Paris -1993- et a enseigné pendant deux ans à l'ESSEC.

M. KHALID LAABI

En 2018, M. Khalid LAABI est nommé Directeur Général Délégué en charge du Contrôle Général Groupe.

Au cours d'une riche expérience de plus de 33 ans au sein de BMCE Bank, il a occupé plusieurs postes de responsabilités notamment en tant que Directeur de l'inspection des services centraux, du réseau agences, du réseau extérieur, ou encore Directeur Central en charge de l'Audit et l'Inspection Générale puis Directeur Général Adjoint du Contrôle Général Groupe.

Au titre de ses fonctions, il est Membre Associé et Secrétaire du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Banque et Groupe, Membre Associé du Comité des Risques Groupe, Vice-Président du Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe.

Il est également Membre Permanent du Comité d'Audit et/ou des Risques et de plusieurs filiales du Groupe BMCE Bank notamment en Afrique Subsaharienne de même qu'il est Administrateur de BOA Mali.

Depuis 2015, il pilote le déploiement du Programme Convergence des Filières de Contrôle Interne, programme majeur de structuration du Groupe et ce, au sein de 25 Filiales.

En outre, il anime des conférences dans les domaines notamment de la finance, du management des risques, d'audit et contrôle interne et de conformité.

M. Khalid LAABI est diplômé en Sciences Économiques, option Économie de l'Entreprise outre diverses autres formations à l'International et au Maroc.

Il est marié et père de 2 enfants.

EUROPE

**BMCE INTERNATIONAL
ESPAGNE**



RADI HAMUDEH
Directeur Général

AFRIQUE

BANK OF AFRICA



AMINE BOUABID
Administrateur Directeur Général

ASIE

BMCE SHANGHAI



SAID ADREN

**BMCE INTERNATIONAL
UK/FRANCE**



HOUSSAM BARAKAT
Directeur Général

LCB BANK



MOHAMED ESSAID BENJELLOUN-TOUIMI
Directeur Général

BMCE BEIJING



ADIL ZELLOU

BMCE EUROSERVICES



MOHAMED AFRINE
Directeur Général

**BANQUE DE DEVELOPPEMENT
DU MALI**



BRÉHIMA AMADOU HAÏDARA
Directeur Général

BMCE CAPITAL TUNISIE



ABDELMALEK BENABDELJALIL
Directeur Général

ACTIVITÉS DE BANQUE D'AFFAIRES



BMCE CAPITAL
Banque d'Affaires
Président du Directoire
KHALID NASR

BMCE CAPITAL MARKETS
Marché des capitaux
Directeur
ABDELMALEK BENABDELJALIL

BMCE CAPITAL BOURSE
Société d'intermédiation boursière
Directeur Général
ANAS MIKOU

BMCE CAPITAL GESTION
Société de gestion d'actifs
Directeur Général
AMINE AMOR

BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE
Société de gestion de patrimoine
Directeur Général
MERYEM BOUZZAOUI

BMCE CAPITAL CONSEIL
Conseil et ingénierie financière
Président du Directoire
MEHDI JALIL DRAFATE

FILIALES FINANCIÈRES SPÉCIALISÉES



MAGHREBAIL
Société de leasing
Président Directeur Général
AZEDDINE GUESSOUS



RM EXPERTS
Société de recouvrement
Président Directeur Général
MAMOUN BELGHITI



SALAFIN
Société de crédit
à la consommation
Président du Directoire
AZIZ CHERKAOUI



MAROC FACTORING
Société d'affacturage
Président du Directoire
YOUSSEF HAMIRIFOU

AUTRES ACTIVITÉS

EURAFRIC INFORMATION
Services technologiques
Président du Directoire
YOUNES KARKOURI

BMCE ASSURANCES
Assureur Conseil
Directeur Général
FAYCEL ASSARI

LOCASOM
Location longue durée
Directeur Général
YOUNES SENHAJI

EULER HERMES ACMAR
Société d'assurance crédit
Directeur Général
TAWFIK BENZAKOUR

CONSEIL INGÉNIERIE & DÉVELOPPEMENT
Conseil en Génie Civil
Directeur Général
MONCEF ZIANI

COMITE DE GOUVERNANCE

COMPOSITION	PÉRIODICITÉ	MISSIONS
PRESIDENT		
M. Michel LUCAS, Administrateur <i>intuitu personae</i>		
MEMBRES PERMANENTS		
• François HENROT, Administrateur indépendant		
• Philippe DE FONTAINE VIVE, Administrateur indépendant		
MEMBRES INVITES		
Le Comité de Gouvernance pourra s'adjointre, à sa discréction, toute personne membre ou non membre de BMCE Bank ou de son Groupe, en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour.		
SECRETAIRE DU COMITE		
M. l'Administrateur Directeur Général Exécutif		
Groupe		

COMITE DES RISQUES GROUPE

COMPOSITION	PÉRIODICITÉ	MISSIONS ET ATTRIBUTIONS
PRESIDENT Philippe DE FONTAINE VIVE, Administrateur indépendant	Trimestrielle	Le Comité des Risques du Groupe BMCE Bank est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.
MEMBRES PERMANENTS <ul style="list-style-type: none"> RMA, représentée par M. Zouheir BENSAID FinanceCom représentée par M. Hicham EL AMRANI Azeddine GUESSOUS, Administrateur <i>intuitu personae</i> François HENROT, Administrateur indépendant Brian C. McK. HENDERSON, Administrateur indépendant Christian de BOISSIEU, Administrateur indépendant 		Le Comité des Risques Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la Banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.
MEMBRES ASSOCIES <ul style="list-style-type: none"> M. l'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe M. le Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe M. le Conseiller auprès de la Direction Générale M. le Contrôleur Général Groupe M. le Directeur Général Adjoint des Risques Groupe M. le Responsable des Finances & Participations 		Le Comité des Risques du Groupe s'assure en permanence de la réalisation de l'ensemble des attributions ci-dessous définies :
MEMBRES INVITES <ul style="list-style-type: none"> Le Comité peut solliciter la collaboration de toute personne faisant partie du staff dirigeant du Groupe et tout responsable dont les fonctions entrent dans le cadre de son domaine d'intervention en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour. 		<ol style="list-style-type: none"> Conseille le Conseil d'Administration concernant la stratégie en matière de risques et le degré d'aversion aux risques ; S'assure que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par l'Organe de Direction conformément au degré d'aversion aux risques défini par le Conseil d'Administration ; Évalue la qualité du dispositif de mesure, maîtrise et surveillance des risques au niveau de la Banque et du Groupe ; S'assure de l'adéquation des systèmes d'information Risques eu égard aux risques encourus ; Apprécie les moyens humains et matériels alloués à la fonction de gestion et de contrôle des risques et veille à son indépendance ; Évalue l'adéquation globale des fonds propres et de la liquidité au regard du degré d'aversion aux risques et du profil de risque de la Banque et du Groupe ; Présente, au moins deux fois par an, au Conseil d'Administration, la situation des encours des créances en souffrance, des résultats des démarches amiables et du recouvrement contentieux des créances, des encours des créances restructurées et sensibles, et de l'évolution de leur remboursement ; Veille à la réalisation d'exercices de stress-testing sur les portefeuilles des filiales au Maroc et à l'étranger couvrant aussi bien l'environnement économique et opérationnel que l'incidence éventuelle de ces stress tests sur le Groupe ; Assiste le Conseil d'Administration lors de l'examen de la cartographie des risques RSE -Responsabilité Sociétale et Environnementale - ; Porte à la connaissance du Conseil d'Administration le résultat de l'exercice de veille réglementaire en matière des risques et leurs éventuels impacts sur la Banque et le Groupe ; Assiste le Conseil d'Administration lors de la nomination ou la révocation du responsable de la fonction de gestion et de contrôles des risques ; Conseille le Conseil d'Administration lors de l'examen des crédits accordés aux parties liées avec les conditions appliquées, le remboursement selon l'échéancier, les retards de paiement, les consolidations opérées -elles doivent être remontées au Conseil d'Administration - ; Examine le rapport de synthèse du Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe.
SECRETARIAT Le Pôle Risques Groupe		
TRAVAUX DU COMITE DES RISQUES GROUPE		
Au cours de l'exercice 2017, le Comité des Risques Groupe s'est réuni 4 fois.		
Lors de ces réunions, le Comité a examiné notamment les Indicateurs de risques de crédit consolidé et sociaux, le coefficient Maximum de Division des Risques au niveau social et consolidé, les indicateurs des Risques de marché ainsi que les ratios des Fonds Propres, la stratégie de gestion des actifs immobiliers hors exploitation.		
Dans le cadre de l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec clause d'absorption des pertes de juin 2017, le Comité a passé en revue les projections du ratio de solvabilité à horizon 18 mois en vue de leur publication conformément aux exigences réglementaires liées à cet emprunt.		
De même, le Comité a pris connaissance des principaux impacts du passage des filiales de l'UEMOA aux dispositions réglementaires de Bâle II/III.		
Par ailleurs, dans le contexte de la mise en application de la norme IFRS 9, le Comité a suivi les travaux de diagnostic réalisés et la mise en œuvre opérationnelle.		

COMITE D'AUDIT ET DE CONTROLE INTERNE GROUPE

COMPOSITION

PÉRIODICITÉ

PRESIDENT

Azeddine GUESSOUS, Administrateur *intuitu personae*

Trimestrielle

MEMBRES PERMANENTS

- RMA, représentée par M. Zouheir BENSAID
- François HENROT, Administrateur indépendant
- Philippe DE FONTAINE VIVE, Administrateur indépendant
- Christian de BOISSIEU, Administrateur indépendant

MEMBRES ASSOCIES

- M. l'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe
- M. le Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe
- M. le Conseiller auprès de la Direction Générale
- M. le Contrôleur Général Groupe
- M. le Directeur Général Adjoint des Risques Groupe
- M. le Responsable des Finances & Participations

MEMBRES INVITES

- Les Auditeurs Externes ;
- Les Responsables des fonctions Contrôle Permanent et Conformité ;
- Le Comité peut solliciter la collaboration de toute personne faisant partie du staff dirigeant du Groupe et tout responsable dont les fonctions entrent dans le cadre de son domaine d'intervention en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour.

SECRETARIAT

M. Khalid LAABI, Directeur Général Délégué en charge du Contrôle Général Groupe

TRAVAUX DU CACI GROUPE EN 2017

Au cours de l'année 2017, le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe s'est réuni 4 fois.

A ce titre, le Comité a examiné notamment les performances commerciales et financières enregistrées par le Groupe et la Banque ainsi que les Rapports des Commissaires aux Comptes, la stratégie et les dispositifs de gestion des risques et de contrôle des opérations de marché, la stratégie de gestion du portefeuille des filiales.

Sur le volet du contrôle interne, et conformément aux exigences de Bank Al Maghrib, le Comité a validé le Rapport Annuel consolidé sur le contrôle interne couvrant toutes les filiales du périmètre de consolidation du Groupe BMCE Bank of Africa.

De même, lors de ces séances, les Commissaires aux Comptes ont souligné les principales évolutions qu'a connues le dispositif général de Contrôle Interne du Groupe avec notamment le renforcement de la composition du Conseil d'Administration et des Comités Spécialisés avec la nomination de nouveaux Administrateurs Indépendants, la poursuite du Programme Convergence, la révision des modèles de calcul utilisé à l'aune de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 9.

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, notamment en veillant à ce que :

- Le système de contrôle interne et les moyens mis en place soient :
 - Cohérents et compatibles de manière à permettre la surveillance et la maîtrise des risques au niveau de la Banque et de ses filiales et la production des informations requises par le Régulateur dans le cadre de la surveillance consolidée du Groupe ;
 - Adaptés à l'organisation du Groupe ainsi qu'aux activités des entités contrôlées ;
 - Les informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes des actionnaires, des déposants et des autres parties prenantes soient préservés ;
 - L'examen des comptes sociaux et consolidés soit réalisé avant leur soumission au Conseil d'Administration.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe s'assure en permanence de la réalisation de l'ensemble des attributions ci-dessous définies :

A. Sur le plan Audit et Contrôle Interne, le Comité :

i. Porte une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne au sein de la Banque et des entités du Groupe, en s'assurant en permanence de :

- La pertinence, la permanence et la fiabilité des méthodes comptables appliquées pour l'élaboration des comptes sociaux et consolidés ;
- La fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion, en interne et en externe, et de conservation des données comptables et financières ;
- La séparation stricte entre les unités opérationnelles et les unités de contrôle ;
- L'existence, l'adéquation et l'application des procédures internes dans des conditions optimales de sécurité, de fiabilité et d'exhaustivité ;
- La mise en place de manuels de procédures par service ou unité opérationnelle, fixant les modalités d'enregistrement, de traitement des opérations et les schémas comptables y afférents ;
- Les modalités d'exécution des opérations devant comporter, comme partie intégrante, les procédures de contrôle et des pistes d'audit appropriées.

ii. Évalue la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne de la Banque et des filiales ;

iii. Approuve la Charte d'Audit Interne du Groupe et apprécie le plan d'audit et les moyens humains et matériels alloués à l'exercice de l'activité d'Audit Interne ;

iv. Apprécie les moyens humains et matériels

alloués aux fonctions du contrôle périodique, permanent et de la conformité et veille à leur indépendance au sein de la Banque et de ses filiales

- v. Examine les propositions de nomination ou de renouvellement des Commissaires aux Comptes des entités du Groupe, et analyse leur programme d'intervention ;
- vi. Définit les zones de risques minimales que les auditeurs internes et les Commissaires aux Comptes doivent couvrir ;
- vii. Sollicite la réalisation de tout audit interne ou externe qu'il juge nécessaire ;
- viii. Porte à la connaissance du Conseil d'Administration le résultat de l'exercice de veille réglementaire en matière de contrôle interne et son éventuel impact sur la Banque et le Groupe ;
- ix. Examine, avant de les soumettre au Conseil d'Administration les rapports d'activité et des recommandations des fonctions d'audit interne, de contrôle permanent, de conformité, de gestion et contrôle des risques, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision ainsi que des mesures correctrices prises ;
- x. Examine le rapport annuel sur le Contrôle Interne, destiné à Bank Al Maghrib, sur base consolidée ;
- xi. Examine le rapport annuel des commissaires aux comptes, destiné à Bank Al Maghrib, et s'assure de la mise en œuvre des recommandations y relatives ;
- xiii. Examine le rapport de synthèse des travaux du Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe.

B. Sur le plan de la surveillance des systèmes d'information et de communication

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe s'assure de l'efficacité et de l'adéquation des systèmes d'information et de communication eu égard aux risques encourus, aussi bien sur base individuelle que consolidée, en :

- Appréhendant périodiquement le niveau de sécurité des systèmes informatiques, le cas échéant, la qualité des actions correctrices entreprises ;
- Vérifiant la disponibilité des procédures de secours informatique afin d'assurer la continuité de l'exploitation ;
- Préservant l'intégrité et la confidentialité des informations comptables et financières ;
- Vérifiant le dispositif de publication d'information, permettant la communication en temps opportun d'informations exactes, pertinentes et compréhensibles sur les aspects significatifs du Groupe de nature à favoriser sa transparence vis-à-vis des actionnaires, du grand public, du personnel, des autorités de contrôle, des investisseurs et des autres parties prenantes.

C. Sur le plan du contrôle du dispositif de Compliance Groupe

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe examine la situation de conformité -Compliance- dans le Groupe et l'état d'avancement des actions dans ce domaine pour chacune des entités le composant.

i. Le Comité s'assure de la formalisation d'un dispositif de prévention et de traitement des conflits d'intérêt. A ce titre, il doit :

- Veiller à la mise en place d'un dispositif de prévention et de gestion des conflits d'intérêt et son maintien opérationnel. Ce dispositif doit comprendre des mécanismes d'alerte éthique "Whistle blowing", des normes appropriées pour encadrer les transactions avec les parties liées, une délimitation claire des lignes de responsabilités des membres de l'organe de direction et une définition des principes de délégation de pouvoirs ; des modalités de traitement des cas de non-conformité auxdites politiques et procédures.
- S'assurer de l'application par le Comité de Direction Générale de procédures qui interdisent, ou limitent de façon appropriée, les activités, relations ou situations susceptibles de porter atteinte à la qualité de la gouvernance, telles que :

- les prêts, notamment aux membres des organes d'administration et de direction ou aux actionnaires, à des conditions ne correspondant pas à celles du marché ou à des conditions différentes de celles dont bénéficient tous les employés dans le cadre normal des avantages annexes à la rémunération ;

- le traitement préférentiel accordé à des parties liées ou à d'autres entités privilégiées.

- ii. Sur le plan de la surveillance du risque de non-conformité auquel le Groupe est exposé, le Comité est chargé notamment de :
- Veiller à la conformité des opérations effectuées et des procédures internes avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur ainsi qu'avec les normes et usages professionnels et déontologiques ;
 - S'assurer que la fonction est dotée de moyens humains techniques et de compétences suffisants ayant la connaissance des marchés et des produits, et bénéficiant régulièrement de formations appropriées.

D. Sur le plan du Contrôle Permanent Groupe

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe apprécie les dispositifs de Contrôle Permanent mis en œuvre, la fiabilité et la sécurité des opérations réalisées et du respect des procédures au niveau des agences, des services centraux et des entités à caractère financier contrôlées par le Groupe.

COMITE EXECUTIF GROUPE

COMPOSITION	PÉRIODICITÉ	MISSIONS
PRESIDENT Le Président Directeur Général	Trimestrielle et chaque fois que nécessaire à la demande du Président ou par la délégation, du Vice-Président du Comité.	Ce Comité a pour mission, sous l'autorité du Président, d'assurer le pilotage stratégique du Groupe. Il constitue le relais opérationnel du Conseil d'Administration dans l'élaboration de propositions d'axes de développement, la mise en œuvre de la stratégie telle qu'il l'a validée et le suivi rapproché de la gestion des risques Groupe. Il pilote les activités du Groupe et arbitre toute question opérationnelle et fonctionnelle relevant de la compétence des entités du Groupe et des comités internes.
VICE-PRESIDENT L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe		PILOTAGE STRATEGIQUE DU GROUPE Initier & exécuter la stratégie et lancer les grands projets transversaux : <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'alignement stratégique au sein du Groupe au Maroc et à l'international ; • S'assurer de la bonne mise en œuvre du plan stratégique Groupe ; • Identifier et lancer les grands projets de transformation structurants pour le Groupe.
MEMBRES PERMANENTS <ul style="list-style-type: none"> • L'Administrateur Directeur Général de BOA Group • Le Président Directeur Général de RM Experts, <i>Intuitu Personae</i> • Le Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe • Le Directeur Général Délégué, en charge de la Corporate Maroc • Le Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe • Le Directeur Général Délégué, en charge de la Banque des Particuliers et Professionnels • Le Directeur Général Délégué, en charge de la Coordination de l'International • Le Président du Directoire de BMCE Capital 		EVALUER, POUR LE CONSEIL, LES OPÉRATIONS NOUVELLES POUR LA STRATÉGIE DU GROUPE : <ul style="list-style-type: none"> • Opportunités de développement, d'investissement, de prise de participation stratégique et de synergie du Groupe BMCE Bank ; • Opportunités d'extension d'activité du périmètre du Groupe BMCE Bank -croissance interne/externe, cessions, diversification- ; • Gestion des risques sur investissements et allocation des fonds propres et autres ressources financières y associés.
SECRETAIRE DU COMITE Le Directeur Général Adjoint des Risques Groupe		VEILLER À LA RENTABILITÉ ET À LA MAÎTRISE DES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS DU GROUPE : SUIVI DE LA GESTION DES RISQUES <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la mise en œuvre efficace de la politique de gestion et surveillance des risques à l'échelle du Groupe BMCE Bank et de la gestion adéquate des fonds propres du Groupe, des ratios réglementaires ; • S'assurer de la couverture exhaustive des risques par la mise en place des dispositifs nécessaires. RESSOURCES HUMAINES <ul style="list-style-type: none"> • Etablir les principes de la politique de recrutement, rémunération, mobilité des dirigeants et cadres Senior à l'échelle du Groupe ; • Suivre la gestion des carrières des hauts potentiels au sein du Groupe.

COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE GROUPE

COMPOSITION	PÉRIODICITÉ	MISSIONS
PRESIDENT L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe	Une fois par semaine, tous les mercredis.	Le Comité de Direction Générale Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.
MEMBRES PERMANENTS <ul style="list-style-type: none"> Le Président Directeur Général de RM Experts L'Administrateur Directeur Général de BOA Group Le Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe Le Directeur Général Délégué, en charge de la Corporate Maroc Le Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe Le Directeur Général Délégué, en charge de la Retail Maroc Le Directeur Général Délégué, en charge de la Coordination de l'International Le Contrôleur Général Groupe Le Président du Directoire de BMCE Capital Le Conseiller auprès de la Direction Générale Le Directeur Général Adjoint des Risques Groupe Le Responsable Finances & Participations La Responsable Gouvernance & Développement Groupe Le Directeur Général Adjoint, en charge des Programmes de Développement à l'International Le Directeur Général Adjoint, en charge de la Communication Groupe Le Directeur Général Adjoint, en charge du Développement Marchés La Directrice Générale Adjointe en charge des Synergies Groupe La Responsable Compliance Groupe La Responsable Capital Humain Groupe 	PILOTAGE DE L'ACTIVITÉ <ul style="list-style-type: none"> Piloter l'élaboration du plan stratégique en cohérence avec les décisions du Comité Exécutif Groupe, traduire le plan stratégique en objectifs budgétaires clairs pour les entités et assurer le suivi de sa mise en œuvre ; Impulser et examiner l'avancement du déploiement des grands projets transversaux impactant le fonctionnement et le développement ; Valider les budgets annuels, suivre l'allocation et veiller à l'optimisation des ressources ; Surveiller la réalisation effective du plan budgétaire et, s'assurer de la mise en place d'actions correctives en cas d'écart ; Décider de la politique de tarification des produits et services, tout en veillant à la rentabilité des métiers ; Evaluer les opportunités de lancement de nouvelles activités ou produits et services et, en assurer le suivi de mise en œuvre ; Arbitrer les questions opérationnelles relevant des Pôles, Directions et des Comités internes dont il fixe les objectifs ; Veiller à l'efficience de l'organisation en mettant en œuvre les actions nécessaires relatives aux ressources humaines, à l'organisation, à l'informatique, à la logistique et à la sécurité qui concourent au développement. 	
SECRETAIRE DU COMITE La Responsable Gouvernance & Développement Groupe		CONTROLE INTERNE, AUDIT & GESTION DES RISQUES <ul style="list-style-type: none"> Veiller à la surveillance et la maîtrise des risques ainsi qu'à la définition du niveau d'appétence aux risques dont la pertinence est régulièrement évaluée ; Assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des politiques et stratégies définies et prendre les mesures correctives le cas échéant ; Veiller au respect des ratios prudentiels et à la réglementation en matière de contrôle interne, risques et conformité ; Informier régulièrement le Comité d'Audit et de Contrôle Interne, le Comité des risques Groupe et le Conseil d'Administration des éléments essentiels et principaux enseignements tirés de l'analyse et du suivi des risques associés à l'activité et aux résultats du Groupe ; Examiner l'évolution des dossiers des grands engagements supérieurs à 5% des fonds propres ainsi que l'évolution des dossiers de la Watch & Weak lists ; Emettre des recommandations sur les mesures à mettre en œuvre pour les dossiers à risque ; S'assurer de l'efficacité des actions entreprises par le réseau commercial pour la régularisation des grands engagements.
TRAVAUX DU COMITE DE DIRECTION GENERALE GROUPE EN 2017 Il a veillé notamment à l'accélération des actions d'assainissement et de recouvrement des engagements en anomalie, l'optimisation de la consommation des fonds propres et l'optimisation du portefeuille des participations. En 2017, les travaux du Comité ont été orientés sur l'efficacité commerciale notamment sur la poursuite du développement de nouvelles niches de croissance de l'activité, le lancement de la banque participative <i>bti Bank</i> , un mix entre les différents canaux de distribution et l'amélioration de la gamme de produits et de services, les synergies commerciales intra-Groupe au Maroc et à l'International. Sur le volet de l'efficacité opérationnelle, le Comité a constaté les progrès significatifs réalisés dans un contexte où la Banque est confrontée à un environnement en évolution continue et rapide nécessitant réactivité et flexibilité. Le panorama des actions est étendu: filialisation des Centres de Services Métiers, pilotage intégré des risques, déploiement du plan IT et des dispositifs de contrôle idoines... Par ailleurs, le Comité a analysé les enjeux du Groupe en matière de Capital Humain notamment l'amélioration du climat social, la fidélisation et valorisation des collaborateurs à haut potentiel, l'adéquation de la rémunération aux priorités stratégiques de la Banque.		RESSOURCES HUMAINES <ul style="list-style-type: none"> Examiner la politique de rémunération, de formation, de mobilité et de recrutement du personnel ; S'assurer de l'adéquation entre les priorités opérationnelles et les politiques de recrutement et de formation ; Suivre la gestion des carrières des hauts potentiels.
		AUTRES PREROGATIVES <ul style="list-style-type: none"> Veiller à une politique de communication commerciale, institutionnelle et financière cohérente ; Arbitrer les éventuels conflits d'intérêts et l'ensemble des dossiers non résolus relevant de la compétence des entités et des comités internes ; Proposer au Comité Exécutif Groupe des axes de développement.

COMITE DE FONCTIONNEMENT

COMPOSITION	PÉRIODICITÉ	MISSIONS
PRESIDENT • Le Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe	Hebdomadaire et chaque fois que nécessaire	Le Comité de Fonctionnement est l'instance de remontée, de partage de l'information et d'arbitrage de toute problématique liée au fonctionnement des activités de la Banque.
MEMBRES PERMANENTS • Contrôle Général Groupe • Finances et Participations • Banque des Particuliers & Professionnels • Banque de l'Entreprise • Risques Groupe • Capital Humain Groupe • Technologies, Process et Organisaton Groupe • Management des Risques Maroc • Direction Régionale Casa Nord • Direction Régionale Casa Sud • Directions Régionales Hors Casa • Gouvernance & Dirigeance		Il apporte ainsi une expertise métier / technique et émet des recommandations au Comité de Direction Générale Groupe afin d'éclairer ses décisions sur ces aspects.
SECRETAIRE DU COMITE Qualité Groupe		<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la rationalisation du portefeuille de projets de la Banque -organisationnels, informatiques, logistique, qualité,... et la mutualisation des ressources et moyens mis en place; • Statuer sur les priorités, reports et arrêts des projets sur la base de leur alignement par rapport aux orientations stratégiques et aux budgets consentis ; • Suivre l'avancement du déploiement des projets impactant le fonctionnement et le développement de la Banque ; • S'assurer de la célérité du processus d'élaboration de Product Programs des nouveaux produits et services, en veillant à la dimension time to market et ce, à travers la résolution de toute problématique opérationnelle et fonctionnelle y relative ; • Assurer un suivi de l'avancement du plan de développement du Réseau -ouverture d'agences, implantation de GAB hors site, fermeture d'agences... ; • Analyser périodiquement les principaux indicateurs de fonctionnement de la Banque -qualité, incidents, production, sécurité ... ainsi que ceux des risques opérationnels et proposer des actions correctives ; • Arbitrer sur les points de décisions relatifs aux aspects de fonctionnement liés aux problématiques techniques, organisationnelles et logistiques ; • Soumettre au Comité de Direction Générale Groupe d'éventuels conflits d'intérêts et l'ensemble des dossiers non résolus relevant de la compétence des entités de la Banque et des comités internes ; • Suivre la mise en œuvre des recommandations du Contrôle Général Groupe relatives à ces domaines de compétences.
MEMBRES ASSOCIES Tous les responsables des Pôles et Directions, hormis les membres permanents, sont membres associés, traitant en séance les sujets qu'ils proposent aux délibérations du Comité de Fonctionnement.		
TRAVAUX DU COMITE DE FONCTIONNEMENT EN 2017		
En 2017, les travaux du Comité ont porté notamment sur l'examen des opérations <i>Credoc import</i> , la conduite de changement liée à l'outil de <i>Gestion de la Relation Clientèle</i> , le déblocage par lettres de chèques, la qualification des garanties, le renouvellement des garanties à échéance, la garantie <i>Daman Express</i> , la tarification des virements de masse, la centralisation des mises à disposition, la fiabilisation des données tiers, le bilan de la clôture de compte à l'initiative du client/Banque.		
Concernant le volet du développement commercial, les travaux du Comité ont porté sur le module « <i>Caution Maroc</i> » du <i>Poste Agence</i> , la confirmation électronique des cautions en douane, la performance de l'activité monétique, le service après-vente monétique, le bilan <i>Vignette</i> et <i>Fatourati</i> .		

COMITE PILOTAGE & GESTION DES RISQUES GROUPE

COMPOSITION	PÉRIODICITÉ	MISSIONS
PRESIDENT • L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe	Bimestrielle et chaque fois que nécessaire	Issu du Comité de Direction Générale du Groupe BMCE Bank, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques Groupe l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du -de la- : • Dispositif de pilotage des risques du Groupe, de BMCE Bank S.A et de ses filiales directes et indirectes ; • Cohérence des activités du Groupe de BMCE Bank S.A et de ses filiales directes et indirectes avec les Politiques des risques et limites fixées.
MEMBRES PERMANENTS • Le Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe ; • L'Administrateur Directeur Général du Groupe BOA • Le Directeur Général Délégué en charge de la Corporate Maroc ; • Le Directeur Général Délégué en charge du Retail Maroc ; • Le Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe ; • Le Directeur Général Délégué en charge de la Coordination de l'International ; • Le Président du Directoire de BMCE Capital • Le Conseiller auprès de la Direction Générale ; • Le Contrôleur Général Groupe ; • Le Directeur Général Adjoint des Risques Groupe ; • Le Responsable du Pôle Finances et Participations.		Le Comité s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des risques du Groupe BMCE Bank, de BMCE Bank S.A et de ses filiales directes et indirectes et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché et Opérationnels. A ce titre, il : • Définit la stratégie globale des risques et veille à ce qu'elle repose sur une politique et procédures permettant de mesurer, maîtriser et surveiller les risques, aussi bien sur base individuelle que consolidée. • Définit les déclinaisons des niveaux généraux d'aversion aux risques, déterminés par le Conseil d'Administration, en limites et plafonds opérationnels globaux, fixés par le Comité de Direction Générale Groupe, et veille à leur respect en tenant compte des fonds propres de de BMCE Bank S.A et de ses filiales directes et indirectes et du Groupe -ratios prudentiels-. • Examine les modèles internes de mesure des risques. • Analyse les causes des dépassements éventuels des limites globales des risques et propose les actions correctives. • Veille à la mise en place du dispositif de gestion des créances sensibles, examine périodiquement leur évolution, et arrête les plans d'actions de leur gestion. • S'assure du suivi de la veille réglementaire et méthodologique liée à la gestion des risques. • Suit les projets transverses de nature organisationnelle ou informatique relatifs au pilotage des risques. • Valide toute modification inhérente au pilotage des risques, mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre. • Anime également le fonctionnement du dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques encourus, en rendant compte au Comité de Direction Générale Groupe, de l'évolution des critères d'appréciation de chaque catégorie de risque au niveau du Groupe, de BMCE Bank S.A et de ses filiales directes et indirectes. • Veille au maintien du dispositif d'adéquation du capital interne au degré d'aversion aux risques et au profil de risque du Groupe de BMCE Bank S.A et de ses filiales directes et indirectes. • Veille régulièrement à entretenir la qualité du dispositif de pilotage des risques mis en place au sein du Groupe, de BMCE Bank S.A et de ses filiales directes et indirectes.
SECRETAIRE DU COMITE • Le Responsable du Management des Risques Groupe.		
MEMBRES ASSOCIES • Les Présidents et Directeurs Généraux de la filiale concernée du périmètre de consolidation • Toute autre personne en lien avec le sujet traité par le Comité		
TRAVAUX COMITE PILOTAGE & GESTION DES RISQUES GROUPE EN 2017 Parmi les travaux traités par le Comité figurent notamment l'examen des impacts de l'application des normes prudentielles de Bâle 3 au Maroc et dans la zone UEMOA, l'évolution des principaux indicateurs de risque sociaux et consolidés, des ratios réglementaires, des prévisions du ratio de solvabilité à horizon 18 mois en social et consolidé en vue de leur publication après examen par les Comités Spécialisés et du Conseil d'Administration et la révision de la procédure de gestion des cautionnements.		

COMITÉ DE COORDINATION DU CONTRÔLE INTERNE GROUPE

COMPOSITION	PÉRIODICITÉ
PRESIDENT Le Président du Comité de Direction Générale Groupe, et en son absence, le Contrôleur Général Groupe	Trimestrielle et chaque fois que nécessaire
MEMBRES PERMANENTS	
<ul style="list-style-type: none"> • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe • Le Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe • Le Contrôleur Général Groupe • Le Directeur Général Adjoint des Risques Groupe • Le Responsable des Finances et Participations • La Responsable de la Compliance Groupe • Le Responsable du Contrôle Permanent Groupe 	
SECRETAIRE DU COMITE La Responsable de la Compliance Groupe	
MEMBRES ASSOCIES	
<ul style="list-style-type: none"> • Le Responsable des fonctions Risques, Contrôle Interne et Compliance des Filiales en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour. • Le Pôle Gouvernance et Développement Groupe ; • Le Comité pourra s'adjoindre, à sa discrétion, toute personne membre ou non membre de BMCE Bank ou du Groupe, en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour. 	
TRAVAUX DU COMITE DE COORDINATION DU CONTROLE INTERNE GROUPE EN 2017	
<p>Au cours de l'année 2017, les réunions du Comité ont traité principalement de l'avancement du déploiement du dispositif du contrôle permanent au sein des services centralisés, la charte de droit d'alerte éthique, l'implémentation de l'outil SironFATCA et la revue des interfaces d'alimentation, la refonte du processus <i>Know Your Customer</i>, le déploiement des dispositifs de conformité au sein des filiales européennes, l'identification de la clientèle de passage.</p>	

MISSIONS

Emanant du Comité de Direction Générale Groupe, le Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels des dispositifs de contrôle mis en place sur le périmètre Groupe. A ce titre, le Comité :

- Veille, en permanence, au fonctionnement global et effectif des dispositifs de contrôle interne au niveau du Groupe.
- Veille à la cohérence et l'homogénéisation des éléments constitutifs des dispositifs de contrôle interne et des moyens de leur mise en œuvre -procédures, outils de contrôle interne...-, des règles qui assurent l'indépendance de ces dispositifs vis-à-vis des unités opérationnelles et des différents niveaux de responsabilité du contrôle de 1^{er} et 2^{ème} niveau.
- Veille à ce que les niveaux d'autorité, de responsabilité et les domaines d'intervention des entités opérationnelles, de la Banque et de ses filiales, sont clairement précisés et délimités moyennant des procédures d'exécution des opérations.
- Prend les mesures nécessaires pour remédier, en temps opportun, à toute carence ou insuffisance relevée, tout en veillant à l'application effective des recommandations pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne de la Banque et des filiales du Groupe.

- Réexamine périodiquement le manuel de contrôle interne, de la Banque et de ses filiales, en vue d'adapter ses dispositions aux prescriptions légales et réglementaires ainsi qu'à l'évolution des activités et des lignes de métiers du Groupe.
- Coordonne la formalisation du rapport annuel sur le contrôle interne au regard des dispositions réglementaires et veille au respect des principes d'interaction des travaux des filières participantes à son élaboration.
- Analyse les Reportings de contrôle et examine les principaux dysfonctionnements relevés et soumet au Comité de Direction Générale Groupe, les actions jugées nécessaires pour réduire au mieux les risques.
- Coordonne le processus d'élaboration des plans annuels des contrôles permanents, de conformité de la Banque et des filiales du Groupe et veille à leur réalisation et mise à jour.
- Suit régulièrement la pertinence des systèmes d'information comptable et de traitement de l'information de la Banque et de ses filiales au regard des objectifs généraux de prudence, de sécurité et de conformité aux normes comptables en vigueur.
- Veille au maintien des systèmes d'information et de communication efficaces,

fiables et adaptés, couvrant l'ensemble des activités significatives et risques encourus, mesurant et surveillant en permanence, aussi bien sur base individuelle que consolidée, l'exposition aux différents risques.

- Suit de près le dispositif de contrôle de la comptabilité, en veillant à la qualité, à la fiabilité et à l'exhaustivité des données comptables et financières et des méthodes d'évaluation et de comptabilisation ainsi qu'à la disponibilité de l'information au moment opportun.

COMITE ALM GROUPE

COMPOSITION	PÉRIODICITÉ	MISSIONS
PRESIDENT • L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe	Trimestrielle et à chaque fois que nécessaire	Le Comité ALM Groupe est l'instance en charge de l'élaboration et l'exécution de la stratégie de gestion Actif - Passif du Groupe et ce, conformément aux orientations stratégiques validées par le Conseil d'Administration. A ce titre, le Comité : <ul style="list-style-type: none"> Formule et met en œuvre la stratégie ALM, permettant au Groupe BMCE Bank de faire face à ses engagements de manière permanente et ce, en conformité avec les orientations stratégiques du Conseil d'Administration -rentabilité des fonds propres, appétence aux risques notamment - ; Veille à l'existence et la mise en place d'un dispositif uniforme et efficient d'identification, de mesure, de maîtrise et d'affénuation des risques ALM au niveau du Groupe, tout en implémentant les meilleures pratiques -échanges entre les filiales des meilleures pratiques-. A ce titre, il approuve les procédures relatives à la gestion Actif-Passif ; Examine, régulièrement, le profil de risque du Groupe à l'aune des limites internes, réglementaires ou celles établies par les parties prenantes -risques de taux, liquidité, change liés aux expositions libellées dans les principales devises et en Dirham- ; Veille à immuniser les résultats des filiales contre les variations de change ; Veille au respect des prix de transfert relatifs aux opérations de prêt/emprunt au sein du Groupe ; Examine l'impact du lancement des nouveaux produits, ou toute nouvelle activité comportant un risque de taux ou de liquidité, sur la situation financière du Groupe tant à court qu'à moyen et long terme -respect des limites en vigueur, notamment- ; Etablit une ligne de conduite ainsi que les priorités en matière de liquidité, dans les différentes devises, tout en veillant à l'efficience du Liquidity Contingency Plan pour le Groupe - en cas de problème de liquidité ; Procède à l'examen régulier des résultats des stress tests, dont les hypothèses intègrent tant les éléments endogènes qu'exogènes ; Met à jour régulièrement les hypothèses intégrées dans le système de mesure des risques bilanciers -notamment les conventions d'écoulement, les prévisions de taux...- et veille à leur Back Testing ; Analyse l'impact des changements macroéconomiques, réglementaires et légaux sur le Groupe.
MEMBRES PERMANENTS • Le Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe • Le Directeur Général Délégué en charge de la Corporate Maroc • Le Directeur Général Délégué en charge du Retail Maroc • Le Directeur Général Délégué en charge de la Coordination de l'International • Le Président du Directoire de BMCE Capital • Le Conseiller auprès de la Direction Générale • Le Directeur Général Adjoint des Risques Groupe • Le Responsable des Finances & Participations		
SECRETAIRE DU COMITE • Finances & Participations		
MEMBRES ASSOCIES • Le Responsable ALM Groupe • Les Responsables des filiales du Groupe, ou leurs représentants désignés, en fonction des thématiques à l'ordre du jour • A la discrétion du Comité, toute personne, en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour		
TRAVAUX DU COMITE ALM GROUPE EN 2017		
En 2017, le Comité a passé en revue notamment l'ensemble des indicateurs ALM au titre de l'exercice 2016, les indicateurs des risques de taux et de liquidité, les lignes de refinancement en devises engagées, le niveau du ratio LCR dans un contexte où le niveau minimum réglementaire a été relevé par <i>Bank Al-Maghrib</i> .		

**BMCE BANK
ET SES ACTIONNAIRES**

ÉVOLUTION DU CAPITAL

	Nature de l'opération	Capital avant opération -En DH-	Nombre d'actions émises	Montant de l'augmentation valeur -En DH-	Capital après opération -En DH-	Valeur Nette -En DH-	Prix d'émission -En DH-
1992	Attribution d'actions gratuites	750 000 000	750 000	75 000 000	825 000 000	100	NA
1992	Souscription en numéraire	825 000 000	1 750 000	175 000 000	1 000 000 000	100	200,00
1996	Attribution d'actions gratuites	1 000 000 000	2 857 142	285 714 200	1 285 714 200	100	NA
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	1 285 714 200	1 369 394	136 939 400	1 422 653 600	100	330,00
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	1 422 653 600	205 409	20 540 900	1 443 194 500	100	330,00
2000	Attribution d'actions gratuites	1 443 194 500	1 443 194	144 319 400	1 587 513 900	100	NA
2008	Split de l'action	1 587 513 900	158 751 390		-1 587 513 900	Passage de 100 à 10	NA
2010	Augmentation de capital réservée à la BFCM	1 587 513 900	10 712 000	107 120 000	1 694 633 900	10	235,00
2010	Augmentation de capital réservée au personnel	1 694 633 900	2 500 000	25 000 000	1 719 633 900	10	200,00
2012	Augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence	1 719 633 900	7 500 000	75 000 000	1 794 633 900	10	200,00

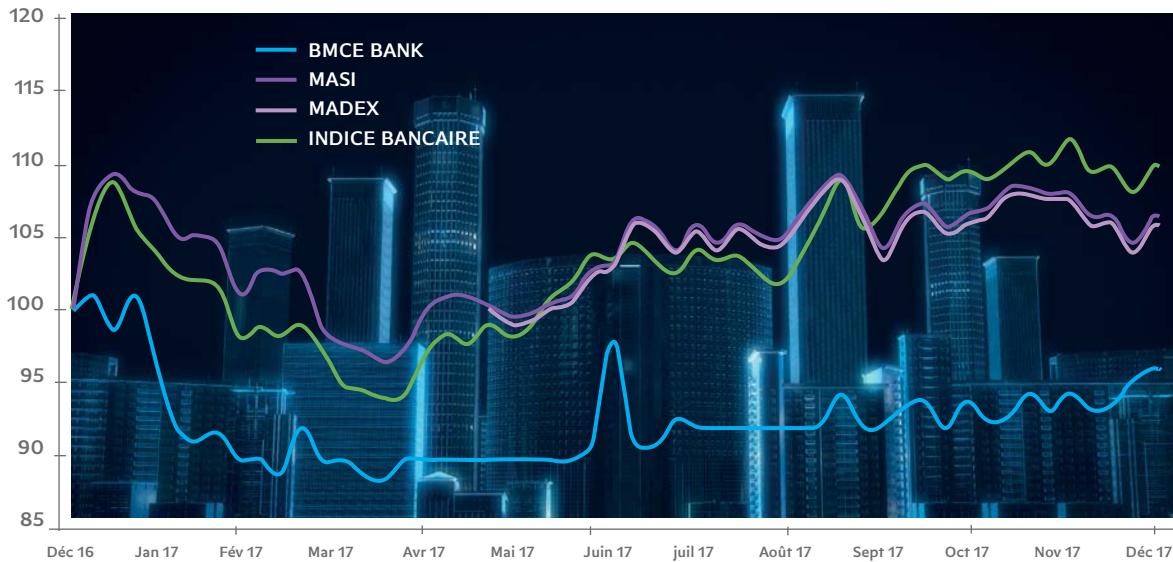
ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

ACQUISITIONS DE PARTS DE CAPITAL

Année	Actionnaire	Nombre de titres	Part du capital	Prix d'acquisition par action en DH
2000	Banco Espírito Santo	400 113	2,52%	670
2001	Commerzbank	800 000	5,04%	450
	Union Bancaire Privée	184 200	1,16%	425
2002	Finance.com	652 210	4,11%	420
	Interfina	489 914	3,09%	divers cours - MO
2003	Finance.com	800 107	5,04%	400
	Programme de rachat	795 238	5,01%	400
	OPV réservée aux salariés du Groupe Al Watanaya	750 000	4,72%	400
		250 000	1,57%	400
2004	Finance.com	792 169	4,99%	400
	Crédit Industriel et Commercial	1 587 514	10,00%	500
	Morgan Stanley	476 000	3,00%	445
2005	OPV réservée aux salariés du Groupe	530 129	3,34%	525
2006	Programme de rachat	448 142	2,82%	divers cours - M
	BES / FUNDO PENSOES	400 402	2,52%	985
2007	Caja de Ahorros del Mediterraneo	793 757	5,00%	1869,15
	Programme de Rachat	327 670	2,06%	2750
2008	CIC	800 000	5,04%	3000
	BFCM	23 875 040	15,04%	270
	Programme de Rachat	-	3,11%	divers cours
2009	BFCM	7 778 762	4,90%	290
	Programme de Rachat	5 564 981	3,05%	divers cours
2010	CDG	12 700 111	8,00%	267
2010	Groupe Crédit Mutuel-CIC	10 712 000	5,00%	235
2010	Salariés du Groupe	2 500 000	1,64%	200
2011	Finance.com	7 937 500	4,62%	200
2012	BES VIDA COMPANHIA DE SEGUROS SA	4 401 240	2,56%	192
2012	BFCM	2 300 000	1,34%	200
2012	Augmentation de capital réservée -RMAWatanya, Financecom, CIMR, CDG, MAMDA/MCMA, BES, BFCM-	7 500 000	4,36%	200
2013	CDG	2 691 957	1,57%	200
2014	CDG	897 317	0,5%	200
2015	CDG	1 951 456	1%	divers cours - MO

CESSIONS DE PARTS DE CAPITAL

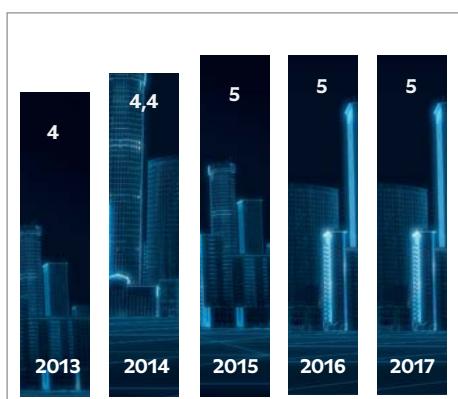
Année	Actionnaire	Nombre de titres	Part du capital	Prix de Cession par action en DH
2001	Nomura	323 597	2,24%	400
2002	Interfina	652 210	4,11%	420
2003	Commerzbank	1 595 345	10,05%	400
	Interfina	750 000	4,72%	400
2004	Commerzbank	792 169	4,99%	400
	Finance.com	1 587 514	10,00%	500
2005	Programme de rachat	664 507	4,19%	divers cours
	Salariés du Groupe	356 266	2,24%	divers cours
2006	Salariés du Groupe	367 093	2,31%	divers cours
	Union Bancaire Privée	132 765	0,84%	divers cours
	Banco Espírito Santo	400 402	2,52%	985
2007	Programme de Rachat	793 757	5,00%	1869,15
	Salariés du Groupe	327 670	2,06%	2750
	CIMR	115 205	0,73%	divers cours
2008	CIC	23 875 040	15,04%	270
	Salariés du Groupe	-	1,98%	divers cours
2009	Programme de Rachat	6 350 000	4,00%	290
	RMAWATANYA	1 428 762	0,90%	290
2010	Programme de Rachat	12 589 826	7,93%	267
2011	Caja de Ahorros del Mediterraneo	7 937 500	4,62%	200
2012	Banco Espírito Santo	397 220	0,23%	192
2012	BES / FUNDO PENSOES	4 004 020	2,33%	192
2012	Finance.com	2 300 000	1,34%	200
2013	Finance.com	2 691 957	1,57%	200
2014	Finance.com	897 317	0,5%	200
2016	Banco Espírito Santo	5 096 108	2,84%	210



À la clôture annuelle 2017, le titre BMCE Bank s'est échangé à 214 DH, en régression de 4% comparativement à fin 2016, tandis que son indice sectoriel s'est apprécié de 9,9% à 14 620,56 points.

Le MASI et le MADEX ont progressé, pour leur part, de +6,39% à 12 388,82 points et de +5,79% à 10 100,32 points.

ÉVOLUTION DU DIVIDENDE PAR ACTION



PRINCIPAUX INDICATEURS BOURSIERS

	2017	2016
Cours de clôture	214 DH	223 DH
Capitalisation boursière	38,4 Mrd DH	40,2 Mrd DH
Maximum de la période	225 DH	230 DH
Minimum de la période	197 DH	200 DH
Cours moyen pondéré	207,9 DH	214 DH
Performance de l'action	-4,04%	4,21%
PER	18,9	19,7
Rendement des dividendes	2,34%	2,24%

PRINCIPAUX RATIOS 2017

6 MOIS	7,0%	13,9%
1 AN	16,2%	17,4%
5 ANS	83,0%	17,4%

PERFORMANCE DU TITRE BMCE BANK 2017

BMCE BANK	MASI	MADEX	INDICE BANCAIRE
-4,04%	6,39%	5,79%	9,85%

TABLEAU D'ÉVOLUTION DU COURS ET DES VOLUMES* MENSUELS EN 2017

	Plus haut**	Plus Bas**	Nombre de titres	En capitaux	En nombre de séances
Janvier	225	208,5	1 065 993	234 230 268,3	716
Février	210	199,9	526 790	107 750 025,7	523
Mars	205	198	576 387	115 777 290,2	435
Avril	202	197	153 039	30 497 490,8	330
Mai	200	199	686 285	137 223 041,2	290
Juin	218	200	2 102 628	432 356 885,7	359
Juillet	213	200,5	253 830	51 760 204,5	373
Aout	205,1	204	157 762	32 284 687,9	258
Septembre	210,0	205	828 226	170 435 532,3	255
Octobre	209,8	205	237 709	49 229 781,4	262
Novembre	212,9	205,2	662 833	138 155 492,9	159
Décembre	214	205,3	1 715 496	364 766 322,6	459

*Marché Central

**Les extrêmes sont déterminés sur la base des cours de clôture

PROGRAMME GDR

Au cours de l'exercice 1996, BMCE Bank avait procédé à une augmentation de capital à travers l'émission de \$ 60 Millions d'actions GDRs -Global Depository Receipts- cotées à la Bourse de Londres. L'objectif de cette opération visait en premier lieu une internationalisation plus grande du capital de BMCE Bank, lui conférant une assise plus importante comparativement à d'autres banques des marchés émergents.

PROGRAMME GDR À FIN DÉCEMBRE 2017

Type de GDR	Reg S*
Ticker	BMED
Nombre de titres	23 370
Type de GDR	144 A**
Ticker	BQMCY
Nombre de titres	180

(*) Reg S : GDRs qui peuvent être détenus par des porteurs -personnes physiques ou morales- à l'extérieur des Etats-Unis.

(**) 144 A : GDRs qui sont uniquement réservés aux investisseurs qualifiés aux Etats-Unis, connus sous « QIBs » - Qualified Institutional Buyers. Les QIBs sont des institutions qui détiennent pour leur propre compte au moins 100 Millions de Dollars de titres. Les QIBs ne peuvent pas être des personnes physiques.

RUBRIQUE	Exercice -En Millions de Dirhams- 2017	Résultat Social %	Résultat Net Part du Groupe %	Variation
Résultat Social	1 247			+24,84%
Résultat Net Part du Groupe	2 036			+0%
Total Dividendes	897,3	44,07%	71,96%	
Dividende par Action	5 DH			
	2016			
Résultat Social	999			+19,44%
Résultat Net Part du Groupe	2 036			+4,14%
Total Dividendes	897,3	44,07%	89,82%	
Dividende par Action	5 DH			
	2015			
Résultat Social	836,4			-13,3%
Résultat Net Part du Groupe	1 955			+0,62%
Total Dividendes	897,3	45,89%	107%	
Dividende par Action	5 DH			

La détention d'un titre de capital attribué à son titulaire la qualité d'actionnaire lui conférant plusieurs droits attachés à l'action dont notamment la communication d'informations, la contribution à la bonne marche de la société à travers la participation aux décisions collectives ainsi que le droit aux bénéfices.

Par ailleurs, BMCE Bank étant une Banque dont les titres sont inscrits à la cote de la bourse des valeurs de Casablanca, la valeur nominale de ses actions a été fixée à dix (10) dirhams.

UN DROIT DE COMMUNICATION ET UN DROIT À L'INFORMATION

BMCE Bank observe rigoureusement l'ensemble des mesures de publicité et d'information prévues par la réglementation en vigueur pour communiquer aux détenteurs de ses titres, quelle que soit leur participation dans le capital, les actes importants de sa vie sociale, et, notamment, tout fait nouveau de nature à provoquer une variation de son cours de Bourse.

L'actionnaire dispose ainsi d'un droit de communication permanent et temporaire. Les comptes annuels des trois derniers exercices sont continuellement tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social de la Banque.

Pareillement, chaque année, outre les comptes sociaux, le rapport de gestion, les rapports généraux et spéciaux des Commissaires aux Comptes, la liste des Administrateurs, la liste des conventions prévues aux articles 56 et suivants, le projet d'affectation des résultats de l'exercice écoulé, sont rendus disponibles au moins quinze jours avant l'Assemblée Générale Ordinaire.

En outre, pendant une période ininterrompue commençant au plus tard le 21^{ème} jour précédent l'assemblée, la Banque met à la disposition de ses actionnaires sur son site internet les informations et documents prévus à l'article 121 bis de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée -la Loi 17-95-.

BMCE Bank faisant appel public à l'épargne, le Rapport de Gestion de son Conseil d'Administration fait ressortir la valeur et la pertinence des investissements entrepris par la Banque, ainsi que leur impact prévisible sur son développement. Il fait également, ressortir, le cas échéant, les risques inhérents auxdits investissements ; il indique et analyse les risques et événements, connus de la Direction ou de l'Administration de la société, et qui sont susceptibles d'exercer une influence favorable ou défavorable sur sa situation financière.

Enfin, les actionnaires de la Banque peuvent interroger ses dirigeants lors de l'Assemblée ou poser, préalablement, des questions écrites à son Conseil d'Administration.

UN DROIT DE VOTE

Tout actionnaire de la Banque a le droit de participer aux décisions collectives par personne ou par mandataire interposé, un autre actionnaire, un descendant ou descendant, le conjoint, ou toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Lors de l'Assemblée Générale, le principe est celui d'une voix par action ordinaire détenue.

Le droit de vote s'exerce au moins une fois par an à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire laquelle vient statuer sur les comptes de l'exercice.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent du capital social ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolution à l'ordre du jour de ces Assemblées.

LE DROIT AU DIVIDENDE

Chaque détenteur d'actions a droit aux bénéfices réalisés par la Banque sous la forme d'un dividende dans la mesure où des bénéfices distribuables ont été réalisés et que leur distribution a été décidée par l'Assemblée Générale. Le bénéfice distribuable est constitué du bénéfice net de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve et augmenté du report bénéficiaire des exercices précédents.

Moody's Juillet 2017

DÉPÔTS BANCAIRES EN DH : Ba1
DÉPÔTS BANCAIRES EN DEVISES : Ba2
SOLIDITÉ FINANCIÈRE : D
PERSPECTIVES : STABLES

Fitch Rating Juillet 2017

DÉPÔTS LONG-TERME EN DEVISES : BB-
DÉPÔTS COURT-TERME EN DEVISES : B
DÉPÔTS LONG-TERME EN DH : BB+
DÉPÔTS COURT-TERME EN DH : B
NOTE DE VIABILITÉ : b+
PERSPECTIVES : STABLES

Capital Intelligence Septembre 2017

DÉPÔTS COURT- TERME EN DEVISES : A3
DÉPÔTS LONG-TERME EN DH : BBB-
SOLIDITÉ FINANCIÈRE : BBB-
SUPPORT : 2
PERSPECTIVES : STABLES

RELATIONS INVESTISSEURS

L'exercice 2017 a été marqué par la consolidation du positionnement du Groupe avec la tenue de réunions *One-on-One* avec des investisseurs étrangers lors de différents évènements, tels que la 7ème édition de EFG Hermes *London MENA & Frontier Conference*, le *Credit & Equities Emerging Markets* à Londres, ou encore le Third One-on-One Equity Conference organisé à Marrakech.

De même, BMCE Bank poursuit la consolidation de ses relations avec les agences de notation, avec un accompagnement et un suivi des rapports de rating sur le Groupe et sur le secteur bancaire marocain et africain, outre l'élaboration en collaboration avec BMCE Capital des dossiers d'information de l'emprunt subordonné perpétuel émis en juin 2017 et de l'emprunt obligataire subordonné émis en novembre 2017.

Une activité dense a été menée en externe, afin de renforcer la capacité d'influence de la banque, et en interne afin de proposer du contenu à haute valeur contribuant à positionner le Groupe BMCE Bank of Africa.

A cet effet, un réseau dense de partenaires média a été entretenu avec de nombreuses rencontres et participations à des évènements et conférences de presse des peers. Pareillement, la réalisation des piges des parutions, le développement d'un dispositif de veille relatif aux relations médias et opinion publique, outre l'organisation des conférences de présentation des résultats financiers de BMCE Bank permettent d'entretenir un lien permanent avec la communauté financière.

En 2017, l'entité a amorcé un projet d'élaboration d'un nouveau site web dédié à la communication financière. Support fondamental de communication destiné aux investisseurs, il a été accompagné d'une *Motion Design* lors de la finalisation de ce nouvel outil au premier semestre 2018.

MARS 2018

- Tenue du Conseil d'Administration
- Publication des résultats annuels au 31 décembre 2017

AVRIL 2018

- Rencontre avec les analystes et les médias : Présentation des performances de BMCE Bank à fin décembre 2017

MAI 2018

- Tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire

JUIN 2018

- Tenue du Conseil d'Administration
- Publication du Rapport Annuel et Rapport Développement Durable 2017 en français

JUILLET 2018

- Publication du Rapport Annuel et Rapport Développement Durable 2017 en Anglais
- Publication des résultats du premier trimestre 2018

AOÛT 2018

- Publication du Rapport Abrégé multi-langues 2017 -Arabe, Amazigh, Français, Anglais, Espagnol et Mandarin-

SEPTEMBRE 2018

- Tenue du Conseil d'Administration
- Publication des résultats semestriels au 30 juin 2018
- Rencontre avec les analystes et les médias : Présentation des performances de BMCE Bank à fin juin 2018

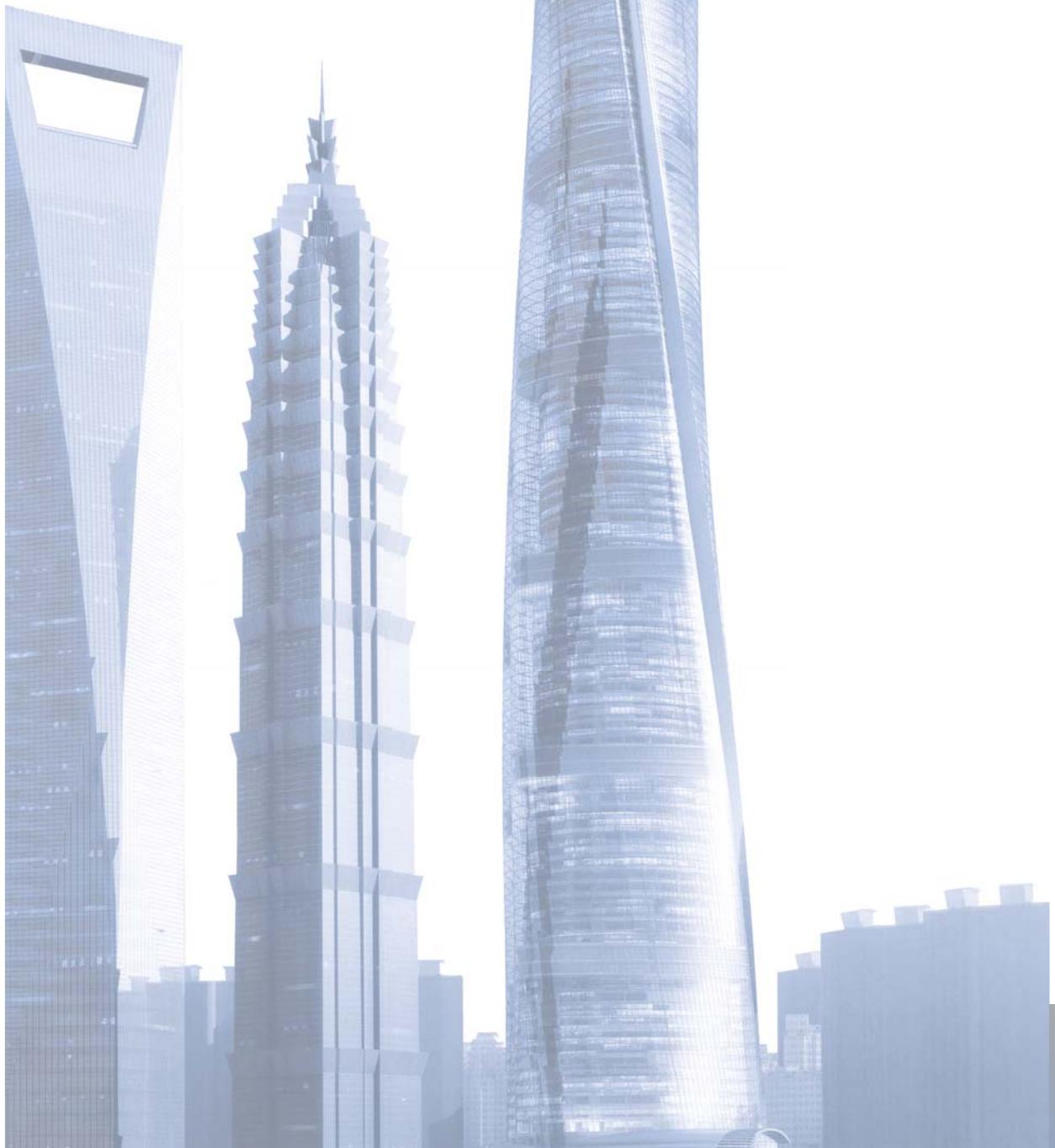
OCTOBRE 2018

- Publication du Rapport Annuel et du Rapport Développement Durable 2017 en arabe

NOVEMBRE 2018

- Tenue du Conseil d'Administration
- Publication des résultats du dernier trimestre 2018

ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES



LES INSTANCES RELEVANT DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE

Le Groupe dispose d'un Contrôle Général Groupe mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

LE PÔLE RISQUES GROUPE

Le Pôle Risques Groupe veille au renforcement de la surveillance et à la maîtrise des risques de crédit, de marché, de pays et opérationnels. Le Pôle prend ainsi en charge :

- La définition de la politique des risques du Groupe;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux pays, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

Le Pôle Risques Groupe est composé de six entités :

- Management des Risques Groupe
- Surveillance des engagements
- Analyse des Engagements
- Convergence Risques Groupe
- Consolidation & Pilotage Risques Groupe
- Pilotage Projets Risques Groupe

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

COMITÉ RISQUES GROUPE

Le Comité des Risques du Groupe BMCE Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de Consolidation du Groupe.

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

COMITÉ D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE

Le "Comité d'Audit et de Contrôle Interne" -CACI- est une instance émanant du Conseil d'Administration, dont les prérogatives concernent aussi bien la Banque que les filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne en veillant à ce que :

- Le système de contrôle interne et les moyens mis en place soient :
 - cohérents et compatibles de manière à permettre la surveillance et la maîtrise des risques au niveau de la banque et la production des informations requises par le Régulateur;
 - adaptés à l'organisation de la banque ainsi qu'aux activités des entités contrôlées ;
- Les informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes des actionnaires, des déposants et des autres parties prenantes soient préservés ;
- L'examen des comptes sociaux soit réalisé avant leur soumission au Conseil d'Administration.

COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Le Comité de Direction Générale Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque, la conduite des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, le suivi du volet RH, la politique de communication commerciale, institutionnelle et financière.

COMITÉ DE PILOTAGE & GESTION DES RISQUES GROUPE

Issu du Comité de Direction Générale du Groupe BMCE Bank of Africa, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques BMCE Bank l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du -de la-:

- Dispositif de pilotage des risques du Groupe ;
- Cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des risques et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché, Pays et Opérationnels.

COMITÉS DE CRÉDIT

Comité de Crédit Séniors

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'ADG Exécutif Groupe. Il est spécialisé par marchés, l'un en charge de l'Entreprise et la Grande Entreprise et l'autre des Particuliers & Professionnels.

Ces comités se réunissent deux fois par semaine et regroupent les Seniors Managers de la Banque.

Le Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional -CCR- est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

LE COMITÉ DE SURVEILLANCE DES COMPTES EN ANOMALIE

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le comité de surveillance des comptes en anomalie -central et restreint- se réunit mensuellement afin de suivre l'assainissement des comptes à risques.

RISQUE DE CRÉDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

CIRCUIT DE DÉCISION DE CRÉDIT

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre s'articule autour de deux approches :

1- Une approche standardisée pour les produits aux particuliers faisant l'objet de Product Programs qui définissent, par produit, les règles de gestion des risques régissant la commercialisation du produit. Cette approche s'articule autour de deux piliers :

- L'utilisation d'une fiche d'autocontrôle qui formate les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit.

- Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs d'attribution de crédit. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux processus de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de prêt transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.

2- Une approche individuelle en fonction des spécificités et des besoins des entreprises qui repose sur trois principes directeurs :

- La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;

- La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, éducation et formation professionnelle ;

- L'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes -Troïka-.

Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité de Crédit Senior ou du Président de la Banque est sollicitée.

Le Pole Risques Groupe veille à la qualité de gestion des risques et au respect des règles et procédures internes.

A noter également qu'un contrôle indépendant de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général Groupe et les auditeurs externes.

DISPOSITIF DE PILOTAGE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CRÉDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec le Pôle Risques Groupe.

La responsabilité du suivi du risque relève entièrement de la Filière Commerciale. En effet, la surveillance quotidienne des risques liés aux transactions est à la charge du responsable du dossier au sein de la Filière Commerciale. Pour remplir cette mission, la Filière Commerciale est aidée par la Filière Risques qui joue un rôle d'alerte.

L'objectif principal des contrôles du Pôle Risques Groupe est d'assurer l'efficience du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. Le Pôle Risques Groupe s'assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Le Pôle Risques Groupe n'est pas responsable de vérifier et d'approuver chaque transaction exécutée sous une facilité approuvée et validée. Cette tâche appartient à un back-office indépendant exécutant la transaction effectuée avec l'accord de la Filière Commerciale.

Les principales missions opérationnelles du Pôle Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des cotes autorisées, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échus...
- Déetecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants ;
- Suivre avec le Réseau l'évolution des principaux risques -créances difficiles, engagements les plus importants et/ ou les plus sensibles-;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance.
- Suivre en permanence les indicateurs de risque de crédit : créances saines, créances sensibles et créances en souffrance en précisant les provisions, le taux de sinistralité et le taux de couverture.

PILOTAGE DU PORTEFEUILLE DES ENGAGEMENTS

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances -saines et souffrance-, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, ... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, Vis-à-vis des régulateurs.

CONTRÔLE DES COMPTES À RISQUES

Les comptes à risques représentent un risque susceptible de s'aggraver ultérieurement engendrant ainsi un coût pour la banque. Ils sont constitués des engagements qui présentent, soit une dégradation avérée de la qualité des risques identifiée par des critères quantitatifs, soit une dégradation potentielle des risques identifiée par des critères qualitatifs. L'appréciation, l'intervention et la complémentarité entre les Filières Commerciale et Risques demeurent déterminantes dans l'identification des critères nécessitant une inscription parmi les comptes à risques.

CLASSIFICATION DES CRÉANCES

A l'occasion de la revue périodique, mensuelle, du portefeuille de la banque et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et comités de déclassement et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement.

Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par le Contrôle General Groupe, les Auditeurs Externes, le Comité d'Audit et de Contrôle Interne et le Comité Risques Groupe..

GESTION CORRECTIVE DU PORTEFEUILLE

Pour améliorer l'efficacité du recouvrement des créances difficiles, un dispositif de recouvrement à l'amiable a été mis en place au sein de la Banque. Il est doté de deux structures, l'une dédiée aux activités du réseau Entreprise et l'autre à celle du réseau Particuliers/Professionnels.

Ces entités ont pour mission de :

- Veiller en permanence à la régularité et à la qualité de l'ensemble des engagements de la Banque ;
- Suivre, principalement via le Réseau, ou directement avec les clients concernés, la régularisation de toute insuffisance ;
- Adopter une démarche pro-active visant à éviter toute dégradation des créances en souffrance.

DISPOSITIF DE NOTATION INTERNE

La Banque dispose d'un outil de notation interne couvrant le périmètre Groupe BMCE -y compris les filiales locales-.

Cet outil a pour objectif d'ancrer opérationnellement la notation interne dans les processus Métiers de la banque et de ses filiales -exemple: utilisation de la notation pour le système de délégation, la tarification, le ciblage commercial et marketing- en facilitant par ailleurs la prise de décision d'octroi de crédit.

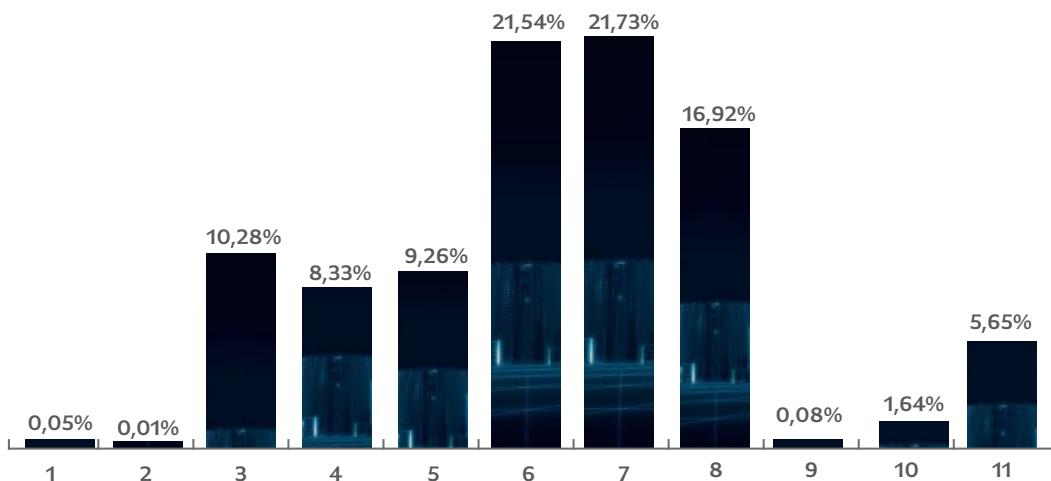
La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note.

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit.

DESCRIPTION DES CARACTÉRISTIQUES DE LA GRILLE DE NOTATION INTERNE PAR CLASSE DE RISQUE

	CATÉGORIE	CLASSE	DÉFINITION
<i>Investment grade</i>	Risque restreint	1	Extrêmement stable à court et moyen terme ; très stable à long terme ; solvable même après de graves bouleversements
		2	Très stable à court et moyen terme; stable à long terme ; solvabilité suffisante même lors d'évènements néfastes persistants
		3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés ; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
		4	Très stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir ; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre ; évolution à long terme encore incertaine
<i>Sub-investment grade</i>	Risque moyen	5	Stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir ; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
		6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
		7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
<i>Sub-investment grade</i>	Risque élevé	8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements
		9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes
<i>Sub-investment grade</i>	Risque très élevé	10	Très fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital
		11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital

Répartition des engagements par classe de risque en décembre 2017



SCORING DES PARTICULIERS

Le Scoring pour le segment clientèle Retail, consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque.

Une grille de score comportemental - Cotation Bâle 2 pour les clients salariés est en production depuis 2013. La cotation de A à K est affichée au niveau de la GRC avec des commentaires explicatifs de la cotation. La fréquence d'actualisation de la cotation est quotidienne.

La Banque dispose à ce jour de grille de score couvrant les particuliers, MRE, professionnels et TPE.

Des *Back Testing* et recalibrage des différents modèles de score sont réalisés régulièrement.

Un système délégataire ajusté au risque a été validé par la banque et déployé en site pilote pour une généralisation au cours de l'exercice 2018.

LES GARANTIES ET SÛRETÉS

Le Groupe reçoit différentes catégories de garanties en contreparties de ces concours de crédit. En règle générale, les garanties exigées sont en fonction de deux éléments : la nature des crédits demandés et la qualité des contreparties.

Ainsi, le Groupe dispose systématiquement pour tous les crédits immobiliers -crédits à l'habitat et crédits à la promotion immobilière- des hypothèques sur les biens financés ainsi que des délégations d'assurance.

De même, le financement des marchés publics, des marchandises, du matériel d'équipement et des fonds de commerces est systématiquement garantie par des nantissements des éléments financés ainsi que par des délégations d'assurance.

En plus de ces garanties, le Groupe conforte généralement sa position par des cautions personnelles, et des garanties réelles des contreparties chaque fois qu'il estime nécessaire en fonction de la qualité de ces derniers.

LIMITES DE CONCENTRATION

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque de la Banque.

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BMCE Bank of Africa, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers des contreparties individuelles, des groupes d'intérêt ou des contreparties appartenant à un même secteur d'activité.

CONTREPARTIES INDIVIDUELLES

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

GROUPES D'INTÉRÊT

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20% des fonds propres nets consolidés du Groupe comme cela est exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BMCE Bank of Africa veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

CONTREPARTIES APPARTENANT À UN MÊME SECTEUR D'ACTIVITÉ

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque -rating-.

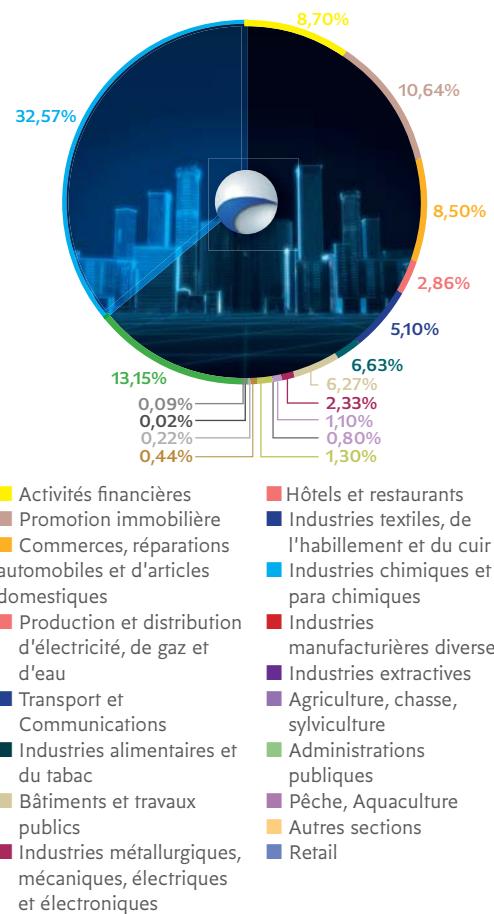
L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating /secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par le Pôle Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de *Back Testing* du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

LA RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS DU GROUPE SUR LA CLIENTÈLE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS SE PRÉSENTE COMME SUIT À FIN DÉCEMBRE 2017



Stress Tests

Le Groupe BMCE Bank of Africa effectue semestriellement des simulations de crise -*Stress Tests*- pour évaluer la vulnérabilité de son portefeuille de crédits en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties.

Les *Stress-Tests* sont conduits afin d'apprécier la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus.

La pertinence des différents *scénarii* fait l'objet d'un examen régulier deux fois par an. Cet examen est effectué en fonction d'objectifs escomptés de la réalisation des stress tests et chaque fois que les conditions du marché laissent entrevoir une évolution potentiellement défavorable susceptible d'impacter sérieusement la capacité du Groupe à y faire face.

NIVEAU D'EXPOSITION RELATIF AU RISQUE DE CONTREPARTIE CONFORMÉMENT AUX MÉTHODES APPLIQUÉES SUR LES ÉLÉMENTS HORS BILAN

ACTIFS PONDERÉS AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT

Types d'expositions	Actifs pondérés après ARC
Eléments du bilan	151 492 990
Eléments de Hors - bilan :	5 633 606
Engagements de financement	
Eléments de Hors - bilan :	10 404 375
Engagements de garantie	
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de Bancaire	-
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	289 940
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	-
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	269 457
Autres Actifs / Autres Eléments	26 453 633
Risque règlement / livraison	250 736
Total	194 544 001

RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion des risques de marché définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

TYPOLOGIES DES RISQUES SUR ACTIVITÉ DE MARCHÉ

On distingue quatre typologies de Risques de Marché :

- Risque de taux d'intérêt ;
- Risque sur titre de propriété ;
- Risque de change ;
- Risque sur produits de base ;

Et trois typologies de risque de crédit sur opérations de marché :

- Risque émetteur ;
- Risque de contrepartie ;
- Risque de règlement livraison.

CARTOGRAPHIE DES INSTRUMENTS

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BMCE Bank of Africa se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de change	Change cash Change au comptant Change à terme Dérivés de change Swap de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété Dérivés sur actions/indices OPCVM Actions
Produits de taux	I- Prêts/Emprunts Corporate et interbancaires Taux fixe -dirhams et devises- Taux variable -dirhams et devises- II- Titres de créances négociables et tires obligatoires II-1 Titres souverains -inclus : titres émis par le Royaume du Maroc- Taux fixe -dirhams- Taux Variable -dirhams et devises- II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises Taux fixe -dirhams- Taux Variable -dirhams et devises- III- Prêts/ Emprunts de titres Prêts/Emprunts de titres Repo/reserves repo IV- Dérivés de taux Swaps de taux Futures de taux Forward Rate Agreement V- OPCVM de taux OPCVM Monétaire OPCVM Obligataire
Produits sur matières premières dérivés de crédit	Futures sur matières Options sur futures sur matières premières Credit Default Swaps -CDS- Credit Linked Note -CLN-

GOUVERNANCE

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa sont :

- La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre ;
- Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BMCE Bank Of Africa et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe ;
- Le Département Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa en tant que fonction indépendante des FrontOffice du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;
- Les *Risk Managements Units* des entités du Groupe BMCE Bank of Africa qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe ;
- L'Audit Interne qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en rigueur.

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa s'articule autour de trois axes principaux :

- Gestion des Limites ;
- Suivi des indicateurs de risques de Marché ;
- Consommation en Fonds Propres.

GESTION DES LIMITES

Limites de contrepartie sur opérations de marché

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et de demande de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BMCE Bank of Africa via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différencierées suivant le type de contrepartie. Le suivi des limites octroyées et des dépassements sur les contreparties est assuré quotidiennement au niveau individuel par le *Risk Management Unit* de chaque entité du Groupe BMCE Bank of Africa ainsi qu'au niveau consolidé par l'entité Risques de Marché Groupe qui assure le suivi et la consolidation des expositions sur opérations de marché du groupe.

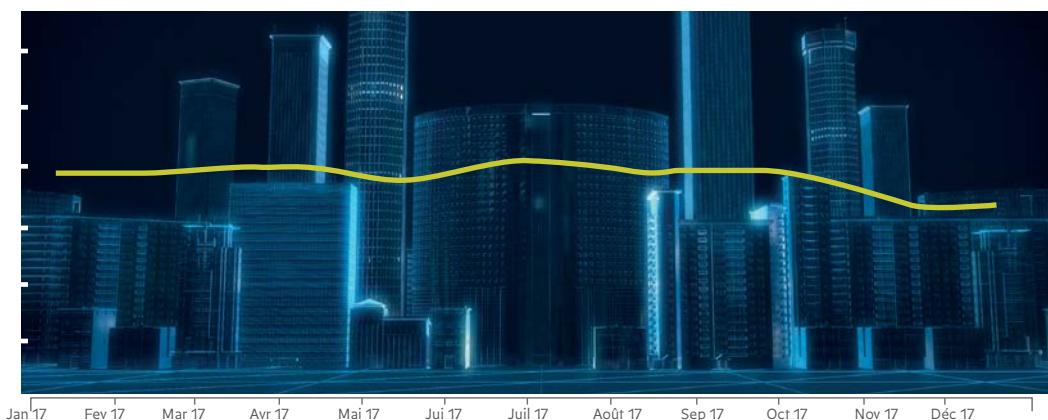
Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risque au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et pour des fins de diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré conjointement entre le Management des Risques Groupe et le Risk Management Unit de chaque entité. Ces limites permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché.

Les limites de marché instaurées au sein de BMCE Bank se basent sur l'approche VaR et se déclinent comme suit :

- Les Limites de Stop/Loss ;
- Les limites de positions ;
- Limite globale en VaR.
- Limite en Exigences en fonds propres
- Limites de transactions.

ÉVOLUTION DE LA VAR -1 JOUR- RISQUE GÉNÉRAL EN 2017



Stress Testing par facteur de risque :

Une batterie de stress test est simulée quotidiennement pour chaque activité du portefeuille de négociation. Ces stress tests se traduisent par la réplication d'une situation extrême au portefeuille actuelle, à travers l'application de scénarios hypothétiques ou par l'identification des situations les plus défavorables pour la banque.

Limites réglementaires

A côté des limites mises en place en interne, le Groupe BMCE Bank of Africa s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur la position de change par devise qui ne doit excéder 10% des Fonds Propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des Fonds Propres.

SUIVI DES INDICATEURS DE RISQUES DE MARCHÉ

Valeur en risque -VaR-

La *Value-at-Risk* est une mesure globale des risques de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés. Contrairement aux indicateurs de risque traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la *Value-at-Risk* globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BMCE Bank of Africa à travers un logiciel qui permet le calcul de la valeur en risque et son backtesting quotidien suivant plusieurs approches.

Les résultats des *Stress Testing* réalisés permettent de mesurer l'impact sur le PNB de la banque, le niveau des Fonds propres, le ratio de solvabilité ainsi que sur le ratio *Tier One*.

Par ailleurs, les stress test réglementaires sont réalisés semestriellement tel que défini par la notice technique n° 01-DSB-2012.

CONSOMMATION EN FONDS PROPRES

Le calcul des exigences en Fonds Propres en approche standard au titre des risques de marché est assuré au niveau du Groupe BMCE Bank of Africa à travers le logiciel Fermat qui permet d'assurer la production des déclarations réglementaires ainsi que le suivi des exigences en Fonds Propres du portefeuille de négociation du Groupe.

Les exigences en fonds propres consolidés au titre des risques de marché se sont établis a fin décembre 2017 à :

LIBELLES DES EXIGENCES EN FONDS PROPRES	EXIGENCES EN FONDS PROPRES
Risque de taux	616 419
Risque de variations des titres de propriété	116 014
Risque de change	11 958
Risque sur matières premières	744 391
Exigence en fonds propres au titre du risque de marché	9 304 885

MÉTHODE D'ÉVALUATION DES ÉLÉMENTS RELEVANT DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

PRODUITS OBLIGATAIRES ET MONÉTAIRES EN DH

Les valeurs de marché sont calculées pour les actifs obligataires et monétaires sur Kondor+ en se basant sur la courbe des taux dirhams publiée par Bank Al-Maghrib et les caractéristiques de chaque transaction.

OPCVM MONÉTAIRES ET OBLIGATAIRES

La valorisation des OPCVM est calculée en se basant sur les valeurs liquidatives qui sont réévaluées sur base quotidienne ou hebdomadaire.

PRODUITS DE TAUX EN DEVISES

Les produits de taux en devises sont valorisés sur Kondor+ en se basant sur les courbes des taux des devises concernées ainsi que les caractéristiques de chaque transaction.

OPTIONS DE CHANGE

La réévaluation des options de change est effectuée sur la base des données suivantes : courbe des volatilités, courbes des taux -€, DH et \$- et taux de change croisés des trois devises.

La position sur les options de change est intégrée à la position de change globale en méthode « équivalent delta ».

POSITION GLOBALE DE CHANGE

La réévaluation des positions n'incluent pas les 0,2% prélevés par Bank Al-Maghrib sur chaque opération spot.

Les opérations effectuées en agence se traitent sur la base du fixing BMCE Bank -cours non négocié-.

L'état final des ordres à exécuter est transmis au Desk Change en «J» qui le saisit de suite. En «J+1» au matin, le Middle Office reçoit un état comportant les éventuelles modifications des positions du Réseau et procède aux updates sur Kondor+.

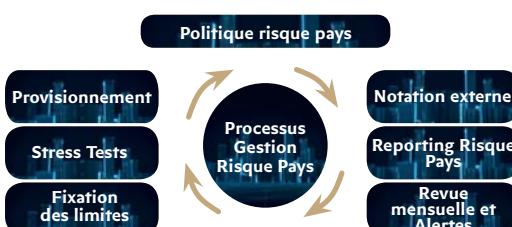
JUSTE VALEUR POSITIVE DES CONTRATS -GARANTIES-

Les garanties relatives aux risques de marché concernent les contrats Repos. Il s'agit des titres donnés en pension pour lever des fonds.

RISQUE PAYS

Face à un monde en perpétuel mouvement, une stratégie de développement à l'international et une exigence réglementaire, l'adoption d'un dispositif de gestion du risque pays permettra à la fois d'identifier, de mesurer et de maîtriser les risques transfrontaliers du Groupe.

A ce titre, une méthodologie de gestion du risque pays a été mise en place. Elle s'articule autour des points suivants :



POLITIQUE RISQUE PAYS

La politique du risque pays a pour but de définir un cadre de référence pour encadrer toutes les activités génératrices de risques à l'international pour la banque. Elle permet de mettre en place des normes et des règles de gestion afin de combiner entre exigences réglementaires et gouvernance interne.

REPORTING RISQUE PAYS

Une remontée mensuelle de la part des filiales à l'international et de la maison mère permet au Pôle Risques Groupe d'apprécier les zones de risques au niveau de chaque pays et contribue à mettre en place les stratégies atténuantes.

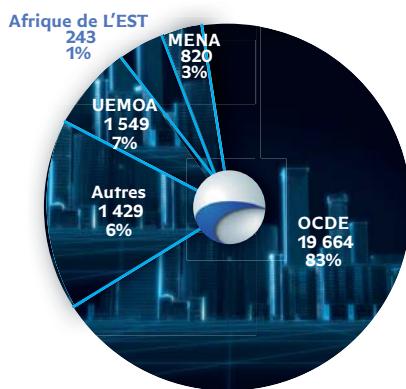
L'IDENTIFICATION DES RISQUES TRANSFRONTALIERS

Le Groupe BMCE Bank s'expose aux risques internationaux à travers plusieurs typologies d'engagements pris par la banque vis-à-vis d'une contrepartie non-résidente à la fois en dirhams et en devises étrangères.

Il s'agit en l'occurrence des :

- Crédits aux non-résidents ;
- Activités de Trade Finance ;
- Actifs Etrangers ;
- Opérations de marché.

VENTILATION DES EXPOSITIONS AUX RISQUES PAYS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



LA CONSOLIDATION

Les engagements au titre du risque pays sont identifiés de telle manière à arrêter une position au niveau de la maison mère, de chaque filiale ainsi qu'au niveau du Groupe pour une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe aux titres des risques transfrontaliers.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ALERTE

Ce système s'articule autour d'une veille réglementaire, économique et financière à travers un tracking de l'ensemble des événements saillants durant la semaine. Ces éléments sont diffusés sous forme d'un Rapport Mensuel à l'ensemble des entités concernées par le sujet.

Un module complémentaire retraçant l'évolution du Risque Pays est également diffusé en couverture d'Etudes spécifiques et sollicitations internes.

SYSTÈME DE NOTATION

Le Groupe BMCE Bank se base pour ses appréciations du Risque Pays sur la notation de plusieurs agences externes à savoir : Coface, S&P, Moody's...

FIXATION DES LIMITES

Les limites d'engagements par pays sont fixées au sein du Groupe BMCE Bank en tenant compte de :

- l'appréciation du profil de risque de l'émetteur ;
- L'appétit au risque ;

■ la répartition et la diversification du portefeuille de chaque filiale et du Groupe tout en respectant une concentration maximale par pays et un niveau de Fonds propres prudentiels.

Ces limites font l'objet d'un suivi permanent et les demandes de dépassements sont instruites selon les niveaux de délégation en vigueur.

STRESS TESTS

Un Exercice régulier qui consiste à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des scénarii de dégradation extrêmes des risques pays et à en mesurer l'impact sur le bilan et sur la rentabilité de la banque et sa solvabilité.

PROVISIONNEMENT

Le provisionnement d'un risque pays est déclenché suite à la matérialisation de ce dernier, un rééchelonnement de la dette, une crise politique ou d'autres facteurs qui peuvent avoir un impact négatif sur la rentabilité de la banque.

Une revue annuelle est réalisée systématiquement pour évaluer les pays en défaut avéré qui nécessiteraient éventuellement la constitution de provisions.

RISQUE OPÉRATIONNEL

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, mis en place au niveau du Groupe, a pour ambition de répondre aux objectifs suivants :

- Identification, mesure et évaluation des risques opérationnels ;
- Maîtrise des risques et appréciation des contrôles ;
- Pilotage et suivi de la mise en œuvre des actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs.

CLASSIFICATION

Les risques ou pertes opérationnelles peuvent être analysés et catégorisés dans un cadre normé reposant sur 3 composantes : les causes, les conséquences -impact financier ou autre- et le type d'évènement bâlois.

LIENS AVEC LES RISQUES DE CRÉDIT ET DE MARCHÉ

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des risques de crédit et de marché et ce, à deux niveaux :

- Au niveau globale, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque -et à terme sur l'allocation de Fonds Propres- se doit d'être analysée et suivie « *trans-risques* ».
- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être liés directement à la gestion des risques de marché et de crédit.

ORGANISATION DE GESTION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structuré autour de deux principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BMCE Bank of Africa et inspiré des meilleures pratiques ;
- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BMCE fait intervenir quatre entités majeures :

- Le Département Risques Opérationnels Groupe en central BMCE Bank ;
- Le Réseau BMCE Bank ;
- Les Directions Métiers BMCE Bank ;
- Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels -CRO- ;
- Coordinateurs Risques Opérationnels -CORO- ;
- Relais Risques Opérationnels -PRO-.

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également les filiales du Groupe notamment Salafin, Maghrebail, Maroc Factoring, RM Experts, BMCE Capital, Tanger Offshore, BMCE Bank International UK, BMCE Bank International Madrid, la Congolaise de Banques, BMCE Euro Services, Eurafriq Information, BOA France, BOA Sénégal, BOA Mali, BOA Bénin, BOA Côte d'Ivoire, BOA Niger, BOA Togo, BOA Burkina Faso, BOA Madagascar, BOA RDC, BOA Mer Rouge, BOA Kenya, BOA Ouganda, BOA Ghana, et BOA Tanzanie.

GOUVERNANCE DE LA GESTION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe -intégré dans le Comité Risques Groupe- ;
- Le Comité de suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiales.

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place et le suivi de leur réalisation afin de circonscrire le niveau de risque ;
- Le montant de Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUE FONDAMENTAUX

Le Groupe BMCE vise deux objectifs stratégiques à travers le dispositif de gestion des risques opérationnels :

- Réduction de son niveau d'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en Fonds Propres dédiés à la couverture des risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers :

- La Collecte des événements de risques ;
- La Cartographie des Risques Opérationnels ;
- Les Indicateurs Clés de Risques Opérationnels -Key Risk Indicators-.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la Direction de l'unité concernée, à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.

Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les Auditeurs Internes et/ou Externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa a été complètement automatisée au travers d'un outil dédié. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés sur cet outil déployé au niveau de la Banque, des filiales marocaines et européennes, et progressivement au niveau des filiales africaines. En accompagnement à son déploiement, des actions de sensibilisation et de formation ont touché les acteurs RO à l'échelle du Groupe.

Les données internes qui ont vocation à devenir une composante majeure du modèle interne de calcul des Fonds Propres respectent les conditions suivantes :

- Exhaustivité : les données internes de pertes prennent en compte l'ensemble des activités et expositions des métiers, unités et services dans toutes les implantations géographiques concernées.
- Consolidation : les données historiques de pertes sont restituées selon les deux axes correspondant aux typologies des huit lignes métiers et sept catégories de risques édictées par le Comité de Bâle, selon des critères objectifs correctement documentés.

La politique de gestion des risques opérationnels est amenée à changer en fonction de l'évolution des méthodologies de gestion des risques opérationnels.

Il en est de même pour le Manuel de Gestion des Risques Opérationnels qui a été mis en place afin de garantir la cohérence du dispositif au niveau du Groupe et servir de guide de référence sur le sujet.

MAÎTRISE ET ATTÉNUATION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Plusieurs types d'actions peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Eviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité

Le Groupe BMCE Bank of Africa dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels.

Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal,

en fonction des différents types de risque explicites au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

Tout risque majeur identifié est remonté au Senior Management de la Banque et donne lieu à un plan d'action correctif et/ou préventif dont la mise en œuvre est suivie par le Comité de Suivi des Risques Opérationnels, qui se réunit à une fréquence trimestrielle.

AGRÉGATION DES RISQUES

Le dispositif organisationnel mis en place, se basant sur des Correspondants Risques Opérationnels -CRO- permet la remontée des évènements de risques par typologie bâloise -huit lignes métiers- et par catégorie de perte et ceci pour l'ensemble des lignes métiers, ainsi que pour les filiales du Groupe.

PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

La mise en place et le maintien en condition opérationnelle des Plans de Continuité d'Activités par les entités BMCE BOA visent prioritairement à assurer la continuité des activités essentielles de chaque entité du Groupe en cas de sinistre (principe de survie de l'entreprise), tout en répondant aux mesures réglementaires.

Le dispositif global de continuité d'activités du Groupe, a pour objectif de permettre une gestion adaptée, cohérente, synchronisée et efficace des situations qui pourront affecter tout ou partie des entités du Groupe.

Ce dispositif est adapté à l'organisation du Groupe et repose sur des structures et des procédures qui en garantissent son efficacité.

Le PCA couvre les sinistres impactant les Ressources Humaines, les systèmes d'information, les systèmes logistiques, les fournisseurs quand ils constituent des ressources critiques pour la conduite des activités de la banque, ainsi que d'autres ressources diverses qui sont considérées comme indispensables pour la délivrance des services critiques aux acteurs externes vis-à-vis desquels la banque s'est engagée.

La politique générale de continuité d'activités de BMCE BOA répond aux objectifs principaux suivants :

- Se conformer au principe de survie,
- Réduire ou couvrir les risques de manière à contenir le résiduel dans les limites décidées par le management des entités et la stratégie du Groupe, compte tenu du coût et de l'efficacité des solutions à mettre en place,
- Garantir la coordination, l'homogénéité et la cohérence des plans de continuité d'activités eu égard à l'organisation décentralisée du Groupe,

- Garder la situation sous contrôle en cas de crises,
- Se conformer aux textes réglementaires et aux recommandations du Régulateur (notamment la Directive DN 47/G/2007 et la circulaire 4/W/2014 de BANK AL-MAGHRIB).

COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LES FONDS PROPRES

BMCE Bank est dotée d'un capital social de DH 1 794 633 900, compose de 179 463 390 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

A fin décembre 2017, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s'élève à près de DH 6,6 milliards.

EVALUATION DE L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Le Groupe BMCE Bank of Africa a opté pour l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de Bank Al Maghrib -BAM-.

Depuis le 30 Juin 2014, les déclarations de solvabilité s'effectuent selon les standards réglementaires de Bâle III définis par BAM.

Ainsi, le mode de calcul des fonds propres a été revu à la lumière de cette nouvelle réglementation et des mesures transitoires ont été mises en place sur une période courant jusqu'à 2019.

Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

- Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;
- Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit ;
- Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit

COMPOSITION DES FONDS PROPRES ET RATIO DE SOLVABILITÉ

Fonds propres de base	19 045 920
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	22 295 260
Capital social ou dotation	1 794 634
Réserves consolidées y compris les primes liées au capital et non comprises dans les réserves latentes	14 772 499
Report à nouveau créateur	
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	1 139 005
Intérêts minoritaires créditeurs	4 589 122
Elément à déduire des fonds propres	3 249 340
Goodwill	852 310
Autres Ajustements des CET1	1 609 535
Immobilisations	573 559
Autres déductions	213 936
Fonds propres additionnels	2 200 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	2 200 000
Elément à déduire des fonds propres	191 186
Immobilisations	191 186
Fonds propres complémentaires	7 533 434
Dettes subordonnées à durée déterminée	6 580 888
Ecart de réévaluation	748 058
Réserves latentes	204 488
Elément à déduire des fonds propres	220 186
Immobilisations	191 186
Autres déductions	29 000
Total	28 367 982
Exigences en FP par type des risques	Déc. 2017
Risques de crédit pondérés	194 544 001
Risques de marché pondérés	9 304 885
Risques opérationnels pondérés	22 597 721
Total des actifs pondérés	226 446 607
Fonds propres de base	21 054 734
Ratio de fonds propres de base	9,3%
Total des fonds propres admissibles	28 367 982
Ratio de Solvabilité	12,5%

Le ratio de solvabilité du Groupe BMCE Bank est de 12,5% à fin 2017.

Social	déc-17	juin-18	déc-18	juin-19
Fonds propres	12 124	12 271	12 403	13 138
Tier One				
Total Fonds propres	17 532	17 880	18 413	19 389
Actifs pondérés	127 923	128 514	128 930	132 089
Ratio Tier I	9,50%	9,50%	9,60%	9,90%
Ratio de Solvabilité	13,70%	13,90%	14,30%	14,70%
Conso	déc-17	juin-18	déc-18	juin-19
Fonds propres	21 055	21 629	21 945	23 738
Tier One				
Total Fonds propres	28 368	28 775	29 492	31 119
Actifs pondérés	226 447	232 197	237 947	247 341
Ratio Tier I	9,30%	9,30%	9,20%	9,60%
Ratio de Solvabilité	12,50%	12,40%	12,40%	12,60%

SUIVI DES FILIALES A L'INTERNATIONAL

La phase de l'opérationnalisation du Programme Convergence, en ligne avec les ambitions du Groupe, a bien avancée au cours de l'exercice 2017, qui a été marqué par la poursuite du déploiement des dispositifs au sein de nouvelles filiales afin de couvrir l'ensemble du périmètre géographique du Groupe.

DISPOSITIF RISQUE DE CRÉDIT

Lot 1 : Organisation, schéma délégataire, pilotage et reporting

Le déploiement du dispositif Risques de Crédit a été finalisé pour 15 filiales BOA -Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger, Madagascar, Mali, Kenya, Uganda, Tanzanie, Mer Rouge, Ghana, RDC, Togo et France- ainsi que pour les filiales marocaines -SALAFIN, MAGREBAIL, et MAROC FACTORING-, la LCB et BBI Londres.

Des actions fortes de conduite de changement ont été menées tout au long de l'année 2017 pour l'ensemble des filiales.

Le déploiement au niveau de la BCB sera réalisé au premier semestre 2018.

La finalisation du déploiement pour BBI Madrid est prévue pour le premier semestre 2018.

Le Reengineering des processus du domaine «*crédit*» est finalisé au niveau de 14 filiales BOA -Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Madagascar, Togo, Mer rouge, Kenya, Ouganda, RDC, Mali, Tanzanie et Ghana-.

Le lancement du déploiement du lot 1 au niveau de BOA Rwanda et BCB est prévu courant 2018.

Parallèlement, les développements informatiques de la Base Tiers et Engagements Groupe par les équipes IT BMCE sont finalisés. Cette Base Groupe est un outil incontournable pour le pilotage et le monitoring des risques de crédit à un niveau consolidé :

■ Les données Tiers et Engagements des 23 filiales du Groupe BMCE -BMCE Bank, 16 filiales BOA, 3 filiales marocaines, la LCB, BBI Madrid et BBI Londres- sont intégrés dans la Base Engagements Groupe, couvrant ainsi plus de 98% des engagements du Groupe.

■ De plus, afin de répondre aux exigences réglementaires de Bank Al Maghrib, aux exigences réglementaires Bâle II / Bâle III pour la zone UEMOA et aux besoins de pilotage interne du Groupe BMCE Bank Of Africa, le Pôle Risque Groupe a mis en place, en collaboration avec les équipes IT et Risques des deux pilotes BOA Burkina Faso et BOA Bénin, une solution de back up dans le cadre du plan de continuité d'activité de la BEG pour ces 2 filiales.

■ Cette solution sera déployée au niveau des autres filiales BOA à partir de Mars 2018

Lot 2 : Stress tests et limites de concentration -Lot 2-

Des travaux ont été menés au cours de 2017 et ont permis d'élaborer un nouveau modèle plus simplifié pour la gestion des limites de concentration.

Les premiers résultats concernant les limites de concentration et les stress tests pour le site pilote « BOA Bénin » ont été présentés lors du « Séminaire Risque » tenu en Mai 2017.

Un calendrier de déploiement a été validé pour l'accompagnement des filiales en 2018. Un kit de déploiement sera mis en place et diffusé auprès du Groupe BOA comprenant la présentation de la méthodologie, les outils de calcul et les procédures relatives aux stress tests et limites de concentration. Le déploiement au sein des 7 filiales de la Zone UEMOA sera réalisé d'ici Juin 2018 et le reste des filiales avant fin 2018.

Le déploiement au sein de la filiale Maroc Factoring a été finalisé fin 2017 et les autres filiales marocaines sont prévues pour le second semestre 2018.

DISPOSITIF RISQUES OPÉRATIONNELS

Lot 1 : Moyens de paiement, Gestion des comptes clients, Crédit, International et Comptabilité

Le déploiement du dispositif Risques Opérationnels a été finalisé pour les 15 filiales BOA -Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger, Madagascar, Mali, Kenya, Uganda, Tanzanie, Mer Rouge, Ghana, RDC, Togo et France- ainsi que pour les filiales marocaines -Salafin, Maghrebail, Maroc Factoring, Bmce Capital-, la BMCE Euroservices, la LCB, BBI Madrid et BBI Londres.

L'élaboration de la cartographie RO du Lot 1 auprès de BOA Rwanda est prévu pour le premier semestre 2018.

Lot 2 : RH, IT, Moyens généraux, Epargne, Banque à distance, Gestion financière, Juridique, Marketing & communication, Trésorerie, Recouvrement, Sécurité & Assurances

En 2017, la cartographie des risques opérationnels a été élargie à l'ensemble des autres domaines restants du Lot 2 et finalisé pour l'ensemble des filiales BOA francophones et anglophones à l'exception de BOA RDC et Rwanda. Le déploiement de la cartographie RO lot 2 pour ces dernières est prévu courant premier semestre 2018.

Le déploiement des domaines non couverts par BMCE BANK, les filiales marocaines et BBI Londres sont à finaliser en début 2018.

COMMUNAUTÉ RISQUES GROUPE

La Communauté Risque Groupe a atteint un niveau de maturité perceptible grâce à des politiques et pratiques Risques communes. Les principales réalisations de la communauté Risques Groupe au titre de l'exercice 2017 sont les suivantes :

- La formation Certifiante ARM -*Associate in Risk Management*- de la Communauté Risques Groupe délivrée par la *Business Risk Academy* :
- La tenue de la 3^{ème} édition du Séminaire annuel de la Communauté Risques Groupe à Casablanca en Mai 2017 pour le renforcement de la communauté Risques Groupe

PILOTAGE PROJETS RISQUES GROUPE

DISPOSITIF DE GESTION DES PROJETS RISQUES

Le Pôle Risques Groupe centralise le pilotage, la gestion des projets et l'administration des outils Groupe au sein d'une entité dédiée « *Pilotage projets Risques Groupe* » permettant une vision consolidée de l'avancement de l'ensemble des projets structurants de niveau Groupe.

Le dispositif de gestion des projets Risques, mis en place au niveau du Groupe, a pour ambition une gestion efficace et efficiente des projets Risques en alignement avec la stratégie du Groupe BMCE Bank Of Africa

Responsabilités de l'entité « *Pilotage projets Risques Groupe* »

Les responsabilités de l'entité « *Pilotage projets Risques Groupe* », en alignement avec les orientations stratégiques du pôle Risque Groupe, sont les suivantes :

- Assurer un rôle de PMO et de maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des projets internes et réglementaires en matière de gestion des risques au niveau de la banque
- Centraliser le portefeuille projet risque -recenser l'exhaustivité des projets, identifier les interdépendances entre les projets, participer à la sélection et la priorisation des projets, tenir une feuille de route consolidée...-
- Piloter et superviser la conception, la réalisation et le déploiement des outils SI de gestion des risques au niveau BMCE Bank SA et au niveau des filiales du Groupe
- Réaliser les expressions des besoins métier des projets risques et définir les stratégies de recette en coordination avec les équipes Risques et TPOG
- Participer à la conception et l'amélioration des processus/ procédures de gestion des risques
- Présenter au management du Pôle Risque Groupe l'état d'avancement des projets -remonter les points décision, les arbitrages et les alertes et produire des indicateurs sur le portefeuille projets consolidé-
- Assurer l'administration fonctionnelle de la Base des Engagements Groupe
- Suivre les actions de fiabilisation des données dans le cadre du Comité Qualité des Données Risques

Portefeuille des projets Risques :

Les différents projets Risques Groupe sont structurés en 4 Pavés :

1. Normes et méthodes
2. Organisation et processus
3. Outils SI
4. Filières Risques

Les différents projets Risques Groupe sont structurés en 4 pavés « *Normes et méthodes, organisation et processus, outils SI et filière Risques* ». Ces différents chantiers concernent des travaux de BMCE Bank SA des différentes directions du Pôle Risque Groupe ainsi que des projets Groupe.

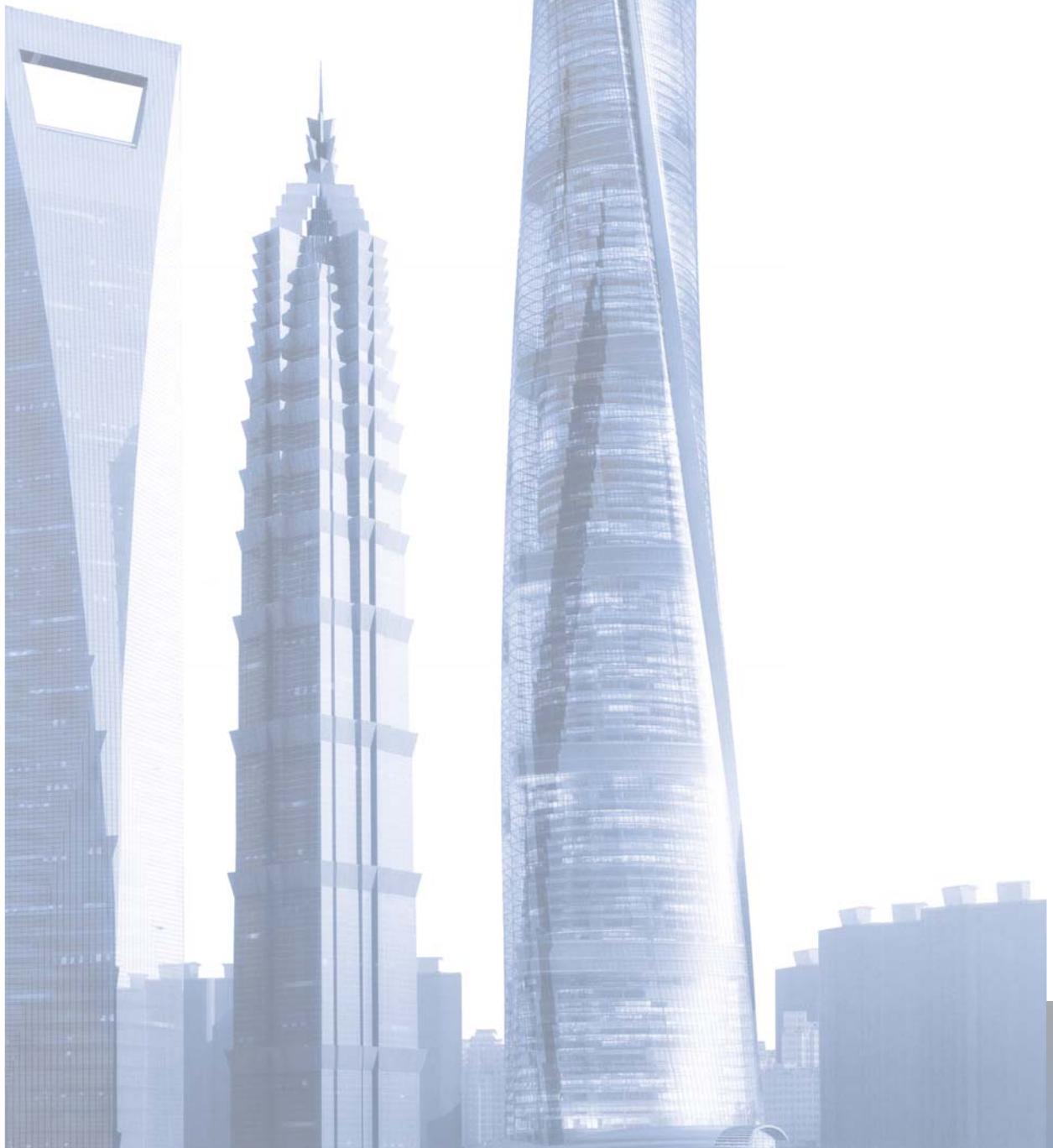
Le portefeuille projet du Pôle Risque Groupe est composé d'une quarantaine de projets.

Une dizaine de projets a été finalisée courant 2017, les autres chantiers sont en cours.

Les principaux projets Risque pilotés en 2017 sont les suivants :

- Mise en place d'une solution de back up dans le cadre du plan de continuité d'activités de la Base Engagement Groupe afin de répondre aux exigences réglementaires de Bank Al Maghrib, aux exigences réglementaires Bâle II / Bâle III pour la zone UEMOA et aux besoins de pilotage interne du Groupe BMCE Bank Of Africa :
- Solution déployée au niveau des 2 pilotes BOA Burkina Faso et BOA Bénin
- Déploiement au niveau des autres filiales BOA de la zone UEMOA à partir de Mars 2018
- Projet de Migration de Fermat vers *RiskAuthority* -outil de calcul des exigences en Fonds propres et de production des déclarations réglementaires- :
- Solution déployée au niveau de BMCE Bank SA
- Déploiement au niveau des autres filiales BOA de la zone UEMOA à partir de Mars 2018
- Travaux d'assainissement des impayés au niveau de l'outil de déclassement CDL avec l'accompagnement du cabinet Mazars
- Travaux de mise en place du nouveau schéma délégataire d'octroi de crédit et de dépassement
- Travaux d'implémentation des nouveaux modèles de notation

- Travaux de stabilisation et d'amélioration de l'outil de surveillance des comptes en Anomalie OSCA
- Travaux d'enrichissement et d'assainissement de la base des incidents BGI : Automatisation des traitements des gels, des dépassements persistants
- Travaux de migration vers la nouvelle version de MEGA GRC pour la gestion des Risques opérationnels



COMPLIANCE GROUPE

Le Groupe BMCE BANK OF AFRICA inscrit son action de manière systématique dans le respect des dispositions propres aux activités bancaires et financières qu'elles soient législatives ou réglementaires ainsi que des principes et des normes professionnelles et déontologiques applicables. Le respect de ces normes et principes permet au Groupe d'œuvrer de manière forte dans la protection de l'ensemble des parties prenantes et notamment de ses clients.

Agir en conformité avec ces engagements n'est pas l'affaire d'une population d'experts uniquement, mais c'est une culture et un état d'esprit qui devraient animer tous les collaborateurs du Groupe et en permanence.

LE DISPOSITIF DE CONFORMITE :

Le risque de non-conformité, tel que défini dans la Politique de Conformité du Groupe, est le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière significative ou d'atteinte à la réputation, qui naît du non-respect de dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législative ou réglementaire, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles et déontologiques, ou d'instructions du Comité Exécutif Groupe prises notamment en application des orientations du Conseil d'Administration du Groupe BMCE Bank Of Africa.

En application de la politique de conformité validée par le Conseil d'Administration, Compliance Groupe intervient au niveau du Groupe BMCE Bank dans le cadre de la gestion, le contrôle et la maîtrise du risque de non-conformité lié principalement à :

- La lutte anti-blanchiment et le financement du terrorisme ;
- Le respect des embargos financiers ;
- La prévention contre la corruption et la fraude ;
- Le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle ;
- La prévention des conflits d'intérêt et des abus de marché ;
- La protection des données à caractère personnel ;
- La maîtrise des risques de non-conformité relatifs aux nouveaux produits/activités ;

Afin de veiller au respect de cette ligne directrice, le Groupe s'est doté d'un dispositif de conformité composé d'une organisation, d'un cadre normatif, de procédures et d'outils informatiques.

L'année 2017 a été l'occasion de renforcer les dispositifs en place au regard des évolutions réglementaires, tout en poursuivant la diffusion d'une culture commune de la conformité au sein de l'ensemble de la filière.

L'année 2017 a également connu la refonte de la circulaire 2/G/2012 de Bank Al Maghrib relative à l'obligation de vigilance incombant aux établissements de crédit. L'entrée en vigueur de la nouvelle circulaire 5/W/2017 le 24 juillet 2017, s'est accompagnée du lancement de nombreux chantiers au niveau de la fonction Compliance : renforcement des exigences en termes de connaissance client, renforcement de la surveillance des opérations de la clientèle, renforcement des actions de formation et de sensibilisation sur le domaine de la conformité, introduction de l'évaluation de la banque aux risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme.

ORGANISATION ET GOUVERNANCE DE LA FONCTION COMPLIANCE

ORGANISATION DE LA FONCTION COMPLIANCE

La Compliance Groupe est une fonction indépendante, exclusivement dédiée à la gestion, le contrôle et la maîtrise du risque de non-conformité, assurant ses responsabilités directement dans les deux périmètres Groupe et BMCE Bank.

Compliance Groupe relève du Comité de Direction Générale Groupe et est composée de trois entités distinctes :

- Compliance BMCE Bank qui s'occupe de la gestion et la maîtrise du risque de non-conformité dans le périmètre BMCE Bank.
- Normes et conseil Groupe qui a pour principale mission la conception des normes Groupe en matière de conformité, le suivi de la mise à jour en fonction des évolutions réglementaires permanentes et la conduite des projets ayant un impact Groupe sur les mêmes sujets.
- Coordination/ pilotage Groupe qui a comme principale mission d'assurer la coordination entre le Groupe et ses différentes entités en matière de conformité.

L'ensemble des Responsables Compliance des filiales faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe ont un lien fonctionnel avec Compliance Groupe.

Gouvernance : Compliance Groupe reporte dans le cadre de son activité au :

- Comité de Direction Générale Groupe ;
- Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe ;
- Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe.

Missions de la fonction Compliance : La fonction Compliance est en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre du dispositif de gestion du risque de non-conformité à l'échelle du groupe.

Après une phase de structuration de ses dispositifs clés, la fonction Compliance est entrée en 2017 dans une phase de consolidation des acquis et s'est positionnée davantage sur les aspects de prévention et de conseil, sur les différents volets de la conformité :

- La sécurité financière qui englobe les sujets de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la connaissance client et le respect des embargos financiers ;
- La mise en conformité avec les réglementations internationales, notamment la loi FATCA ;
- La déontologie et l'éthique professionnelle qui englobent les sujets relatifs aux règles de bonne conduite, la gestion des conflits d'intérêts, la gestion des initiés, le droit d'alerte éthique, la prévention contre la fraude et la corruption et la protection des données à caractère personnel ;
- Le conseil en conformité qui vise à fournir aux entités opérationnelles le support nécessaire dans le cadre de l'exercice de leurs opérations nationales et internationales afin de s'assurer de la maîtrise du risque de non-conformité ;
- Le pilotage de la Compliance Groupe qui est en charge de la déclinaison des normes Groupe au niveau des filiales et de la fourniture de l'assistance et du support aux filiales.

Compliance Groupe organise et exerce les contrôles de conformité en coordination avec les autres fonctions garantes du contrôle de la conformité dans leur domaine de compétence et coordonne la filière Compliance au niveau du Groupe en apportant le support fonctionnel à l'ensemble des entités du Groupe tant au Maroc qu'à l'international.

La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme -LCB/FT- : En raison de sa taille, de la diversité de ses métiers et de la forte extension de son implantation à l'étranger, le Groupe BMCE Bank est confronté à un risque majeur en termes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Cette diversité financière et géographique fait que le Groupe est également confronté au risque de contagion et d'atteinte à la réputation si une seule de ses entités venait à être impliquée dans une affaire de blanchiment ou de financement du terrorisme. Le Groupe est soumis au regard croisé des régulateurs, des sanctions financières et/ou administratives des régulateurs dans les différents pays de présence peuvent être prononcées.

Dans un contexte réglementaire en constante évolution, la Compliance Groupe fait face à des défis sans cesse renouvelés la poussant à améliorer de façon permanente son dispositif LAB/FT au travers :

- le renforcement des normes relatives à la LAB/FT
- la mise à niveau des procédures associées à la LAB/FT
- la mise à niveau des outils et contrôles : l'année 2017 a été l'occasion d'améliorer le dispositif en place relatif au profilage de la clientèle et d'optimiser la surveillance des opérations par la clientèle.
- l'instauration d'une démarche d'évaluation de la Banque aux risques relatifs au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme

La connaissance de la clientèle -KYC- : considéré comme le noyau dur d'un dispositif de conformité efficace, le dispositif opérationnel en matière de connaissance de la clientèle -*Know Your Customer*- a été construit sur la base des normes et meilleures pratiques à l'international, tant sur le volet procédural qu'outils : mise à niveau régulière du corpus procédural ayant trait à la connaissance client, mise à niveau des moyens techniques -listes pour l'identification des personnes politiquement exposées, dictionnaire de données, etc.-.

L'année 2017 a été l'occasion d'intensifier les efforts notamment via l'extension du chantier de fiabilisation des données des clients en stock.

Les embargos et sanctions financières : Compliance Groupe est responsable du respect des listes de sanctions et de la mise en place du dispositif permettant la prise en compte des restrictions énoncées par les différents programmes de sanctions internationaux adoptés par le Groupe au niveau de chaque entité.

Le dispositif de conformité du Groupe incite l'ensemble des filiales à se conformer très strictement aux programmes de sanctions applicables, avec une mise à jour régulière, sur l'ensemble des filiales du Groupe.

La mise en conformité avec la loi FATCA : de par son positionnement habituel de se conformer aux réglementations internationales, le Groupe se met en conformité avec la loi FATCA, au Maroc et au niveau de l'ensemble de ses pays d'implantation.

Le Groupe est enregistré auprès de l'administration fiscale américaine, l'IRS -Internal Revenue Service-, et ce pour l'ensemble des filiales et succursales éligibles à l'application de la loi FATCA. Le dispositif de conformité en cours de mise en place a pour objet l'identification des clients éligibles à la loi FATCA, et la transmission annuelle des informations sur leurs avoirs à l'administration fiscale américaine.

Déontologie et éthique professionnelle : Le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle est un élément clé des règles de bonne conduite imposées aux collaborateurs du Groupe. La bonne application des procédures est étroitement suivie, auprès des ressources internes et externes -intervenants des sociétés prestataires de service, intérimaires, stagiaires-.

Des actions de sensibilisation et de formation sur la déontologie et l'éthique professionnelle destinées au personnel sont par ailleurs régulièrement menées par Compliance Groupe.

Compliance Groupe est responsable de la déclinaison des principes déontologiques mis en place par le Groupe BMCE Bank en code de déontologie, règles de bonne conduite, politique cadeaux ... Un Code de déontologie précisant les règles déontologiques et éthiques retenues par BMCE Bank Of Africa pour l'exercice de ses fonctions est mis en place par Compliance Groupe. Il vise à préserver la bonne réputation du Groupe et de veiller à l'application des meilleures règles d'éthique et de professionnalisme par l'ensemble de son personnel. Toute situation de non-respect des prescriptions du Code est escaladée à l'Organe de Direction.

Prévention, détection et gestion des situations de conflits d'intérêts : Un dispositif de prévention -politiques et procédures internes-, détection -dispositif d'alerte éthique, déclaration des situations de conflits d'intérêt...-, et de gestion des situations de conflits d'intérêts -comités internes, règles de gestion...- est mis en œuvre par Compliance en collaboration avec d'autres fonctions de contrôle.

Protection des données à caractère personnel : Compliance œuvre à la mise en place d'un dispositif adéquat en vue de se conformer aux obligations réglementaires en matière de protection des données à caractère personnel : définition des conditions de traitement de données à caractère personnel, obligations en matière de respect des droits des personnes concernées lors du traitement et transfert de leurs données.

Prévention de la fraude et la corruption : La prévention de la fraude relève d'abord de la responsabilité des entités opérationnelles et fonctionnelles et de leur encadrement.

Le dispositif mis en place par le Groupe repose sur le développement des comportements de vigilance à l'égard du risque de fraude, l'identification des différents types de fraude, l'évaluation périodique des risques de fraude, la prise en compte du risque de fraude dans les systèmes opérants, la mise en œuvre de politiques de gestion des collaborateurs visant à renforcer la prévention de la fraude, la communication des sanctions encourues auprès du personnel. Par ailleurs, l'année 2017 a été l'occasion de s'inscrire dans une démarche proactive de lutte contre la corruption, aussi bien locale qu'internationale -la Convention OCDE, Convention ONU, FCPA, BRI-BERY ACT...-, à travers le renforcement de l'action en matière de prévention de la corruption à travers la mise en place de :

- une nouvelle politique anti-corruption à l'échelle Groupe ;
- une cartographie des risques de corruption ;
- un plan d'actions englobant l'ensemble des filiales du Groupe détaillant les actions à mettre en place en termes de formation, sensibilisation, communication, contrôle, formalisation des engagements de la banque.

Conseil en conformité & Veille réglementaire : La filière Compliance assure une veille réglementaire sur son domaine d'activité et se repose sur le dispositif décentralisé qu'elle a mis en place impactant différentes fonctions -Contrôle Général, Contrôle Permanent, Risques, Finances- afin d'assurer une remontée régulière des nouvelles réglementations applicables.

Evaluation du risque de non-conformité relatif aux nouveaux produits et nouvelles activités : Afin de commercialiser les nouveaux produits et nouvelles activités en toute transparence et dans le respect des intérêts des clients, la Compliance s'efforce d'étudier les impacts relatifs à la conformité de tout nouveau produit, service ou activité proposés par le Groupe.

La procédure d'évaluation de la conformité des nouveaux produits et nouvelles activités définit un cadre permettant de s'assurer que tous les produits et activités proposés dans les réseaux de distribution sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires. Cette procédure prévoit une validation par Compliance Groupe de tout nouveau produit ou activité ou toute transformation significative d'un produit existant. Compliance Groupe émet un avis qui peut être bloquant en cas de présence d'un risque conséquent pour l'établissement, ses clients et ses partenaires.

Conseil aux entités opérationnelles : Compliance Groupe et les fonctions conformité en local se portent à disposition des entités opérationnelles pour répondre à leurs interrogations sur les sujets relatifs à la conformité dans le cadre de l'exercice des activités opérationnelles.

Formation : L'année 2017 a permis de renforcer les actions de formation et de sensibilisation en matière de conformité au travers différents canaux : formations en présentiel, e-learning, diffusion de notes de sensibilisation, organisation de séminaires thématiques, etc.

ORIENTATIONS 2018

L'année 2018 sera marquée par l'intégration complète de la filière Compliance à l'échelle Groupe, notamment au travers de :

- La poursuite des actions de diffusion et d'appropriation de la Culture de Conformité, accompagnées de l'évolution des canaux de communication et de formation, d'un mode « *classique* » vers une mode « *connecté* » ;
- L'ancrage de la dimension Groupe par le biais de l'harmonisation des dispositifs Compliance à l'échelle du Groupe, notamment pour les filiales / succursales nouvellement acquises par le Groupe ;
- La poursuite des efforts de mise en conformité avec les réglementations internationales, à l'échelle Groupe ;
- La poursuite de la réflexion pour la rationalisation des outils au sein du Groupe.

La Compliance Groupe continuera à œuvrer en 2018 pour la préservation de la réputation de la banque et du Groupe, au travers la maîtrise du risque de non-conformité sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

**RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE
ENVIRONNEMENTALE**

La Fondation BMCE Bank pour l'Education et l'Environnement, sous l'égide de Mme la Présidente Dr. Leila Mezian Benjelloun, poursuit un programme éducatif complet, afin de développer l'enseignement primaire de qualité, notamment en milieu rural.

LARGE PROGRAMME DE FORMATION ET QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

En collaboration avec l'Institut Français, une formation pour le personnel pédagogique a été organisée en vue d'améliorer le niveau en langue française. A l'instar des enseignants de français et d'Amazigh, les professeurs de langue arabe ont également pu profiter de formations sur des procédures pédagogiques modernes.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE AU MAROC

La Fondation BMCE a organisé un colloque international sur l'enseignement préscolaire au Maroc sous le thème « *Généralisation du préscolaire au Maroc entre équité et qualité* », en présence de plusieurs ministres, ainsi que d'Ambassadeurs des pays participant à l'ouverture des travaux.

DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ET DU SYSTEME D'INFORMATION

Deux films documentaires ont été réalisés, dont l'un illustre les progrès sur l'enseignement préscolaire, le second sur l'enseignement du français. De plus, une mise à niveau des applications informatiques dans les écoles a été effectuée, afin de permettre une meilleure gestion de la scolarisation des élèves.

PROMOTION DE L'EXCELLENCE

Une cérémonie a été organisée pour la remise des prix d'excellence aux élèves Bacheliers ayant obtenu Mention Très Bien au Baccalauréat. Comme à l'accoutumée, des élèves du Réseau Medersat.com se sont qualifiés aux épreuves finales du Prix National d'excellence en Mandarin.

RENCONTRES AVEC LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Une réunion s'est tenue avec le Ministre de l'Education Nationale, en présence de Madame la Présidente Dr Leila Mezian Benjelloun, afin de discuter du développement du Partenariat Public/ Privé. En novembre 2017, une rencontre a eu lieu avec le Ministère par intérim, dans le cadre de la mise à disposition des ressources humaines pour renforcer le Réseau Medersat.com.

ACTIVITES PARASCOLAIRES

L'organisation d'activités parascolaires vise à faire naître à la fois une sensibilité artistique chez les élèves, et leur inculquer un ensemble de valeurs. Ainsi, ont été célébrées la journée Mondiale de l'environnement, la journée Mondiale sans tabac...

EXTENSION DU RÉSEAU MEDERSAT.COM EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

En juillet 2017, la Fondation BMCE Bank et la Fondation Imbuto- Rwanda- ont signé une convention de partenariat pour la création d'une école « *Medersat.com Rwanda* », dans la Province de Kigali.

LA FONDATION BMCE BANK EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du programme « *Eco-écoles* », une convention de partenariat pour l'environnement entre la Fondation Mohammed VI et la Fondation BMCE Bank a été scellée en mai 2017. Ce projet a pour objectif d'inculquer aux jeunes écoliers les notions de développement durable.

CHIFFRES CLÉS

- Près de 200 unités dédiées à l'éducation préscolaire et primaire construites et équipées, couvrant les 12 Régions du Royaume du Maroc
- 5 écoles en Afrique au Sénégal, Congo Brazzaville et Mali et Rwanda
- 1 Centre socio-éducatif au Sénégal
- 62 écoles ont accueilli en septembre 2017 et comme chaque année environ 10 300 élèves issus de milieux défavorisés scolarisés dans les cycles préscolaire et primaire
- 450 professeurs, dont 48% de femmes supervisés et encadrés par 12 superviseurs pédagogiques régionaux
- 22 000 élèves scolarisés - dont 50% de filles et 800 Bacheliers pour la seule promotion de 2017
- 230 heures/an de formation continue des enseignants dans les divers domaines disciplinaires (langues/sciences/préscolaire)

Le Capital Humain Groupe a poursuit des travaux de renforcement de la dimension Groupe de la fonction RH, afin de gérer au mieux les carrières des collaborateurs.

DE NOUVELLES CERTIFICATIONS RH

BMCE Bank a obtenu plusieurs certifications, notamment celle de « *Top Employer Maroc 2018* » délivrée par le « *Top Employers Institute* ». Cette attestation est basée sur un contrôle approfondi de l'ensemble des processus des ressources humaines.

RENFORCEMENT DE LA DIMENSION RH DU GROUPE

L'objectif est d'asseoir une RH forte. Ainsi, plusieurs réunions du Comité RH Groupe ont été organisées abordant des thématiques telles que la présentation du Plan de Développement RH.

DEVELOPPEMENT DU MAILLAGE DU RESEAU

L'extension du Réseau commercial a permis l'ouverture de 11 nouvelles agences Par/Pros et 1 Centre d'Affaires. Parallèlement, plus de 172 évolutions de carrière ont été réalisées.

DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITE

Au niveau opérationnel, 1 607 mouvements ont été enregistrés en 2017, exprimant un changement de métier et/ou de poste. Pareillement, près de 1 392 étudiants stagiaires ont été accueillis.

DES ACTIONS DE FORMATION AU SERVICE DU BUSINESS

Pour illustrer l'accompagnement des métiers bancaires & assimilés, près de 719 collaborateurs ont accédé aux formations E-learning. De plus, environ 363 collaborateurs ont poursuivi des cours de linguistique.

UN DISPOSITIF DE GESTION DE LA PERFORMANCE AU SERVICE DE LA STRATEGIE DU GROUPE

Le processus d'évaluation mis à contribution pour l'ensemble des Managers et les Responsables RH, a permis de réduire le poids des *High Performers* à 8% contre 20% en moyenne sur les dix dernières années.

DES ACTIONS EN FAVEUR D'UN CLIMAT SOCIAL SEREIN

Pour améliorer le bien-être des collaborateurs, des conventions ont été signées en Hôtellerie, en immobilier et d'autres secteurs d'activité. De plus, les prestations de santé en faveur des collaborateurs ont été améliorées, et des activités sportives pour leurs enfants ont été aménagées.

CHIFFRES CLÉS

- 5 370 collaborateurs au 31 décembre 2017 en progression de +2,7% en moyenne par an sur les 5 dernières années
- Près des ¾ de l'effectif de l'Institution est dédié au Réseau commercial
- 384 recrutements réalisés en 2017 au sein de BMCE Bank
- Femmes/Effectif 42%
- Âge moyen des collaborateurs 37 ans
- Effectif ≤45 ans 81%

UN ENGAGEMENT INTERNATIONAL EN FAVEUR D'UNE FINANCE A IMPACT POSITIF

BMCE Bank of Africa a adhéré en janvier 2017 aux « *Principles for Positive Impact Finance* », régissant un nouveau modèle de financement basé sur une méthodologie d'identification, d'évaluation, de transparence et de reporting des Financements à Impact Positif.

Cette approche est dorénavant appliquée dans la gestion des risques environnementaux et sociaux (E&S) des financements, ainsi que pour le suivi des performances des produits verts et durables de la Banque, et du *Green Bond*.

De même, la Banque a contribué au 1^{er} lancement en Afrique des Principes pour la Finance à Impact Positif co-organisé par le CFC et UNEP FI. Une mission a aussi été menée avec BOA Sénégal visant le développement sur le marché africain d'une ligne « *Efficacité des Ressources* » - énergie, eau, déchets et transport - en cours de développement avec la BEI.

UNE DISTINCTION RECOMPENSANT LA PROMOTION DES ENERGIES RENOUVELABLES

BMCE Bank of Africa - MorSEFF a reçu le Prix « *2017 Sustainable Energy Gold Award* » dans le cadre de la 26^{ème} Réunion Annuelle de la BERD et de son Business Forum tenus à Chypre en mai 2017, sous la thématique « *Cibler la Croissance Verte et Inclusive* ».

UNE ORGANISATION FONCTIONNELLE DEDIEE A LA GESTION DES SYSTEMES DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENT, ENERGIE, SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

La Banque a renouvelé sa certification ISO 14 001 pour l'ensemble de ses activités, et a réalisé, pour la 2^{ème} année, son bilan d'émissions carbone. Une diminution de 7% des émissions CO₂ par collaborateur valide ainsi les programmes appuyés par les démarches ISO 14 001 et ISO 50 001.

Aussi, dans le cadre de la certification OHSAS 18 001 – santé et sécurité au travail - obtenue en mars 2018, des formations relatives aux facteurs de risques psychosociaux au profit de 126 Managers de la Région Casa Nord ont-elles été dispensées par le Capital Humain Groupe, ainsi que des matinées de sensibilisation sur les risques chantiers au profit de l'ensemble des entreprises prestataires de la Banque.

UNE APPROCHE DE REPORTING PLUS MURE

La publication du Rapport Développement Durable et RSE 2016, incluant un tableau d'indicateurs basé sur le référentiel *Global Reporting Initiative Standards* et les Reporting annuel *Principes de l'Equateur* et IFC illustrent les progrès accomplis en termes d'indicateurs de performance et de transparence accrue.

CHIFFRES CLÉS

- Nouvelle méthodologie *Positive Impact* et intégration des Risques E&S dans la Politique Risques de Crédit
- Application aux projets supérieurs à 5 Millions de \$ de catégorie A et B+, et à toutes les nouvelles lignes de financements durables
- Mise en place du E&S *Tracking System* avec l'appui de FMO - banque néerlandaise de développement - pour tous les Financements de Projets
- Reporting Global Compact : publication du 1^{er} rapport « *Communication on Progress* » de BMCE Bank of Africa, en respect des 10 principes des Nations Unies en matière de droits de l'homme, de normes de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption - ayant obtenu le statut « *Global Compact Active COP* ».

L'année 2017 a vu la conduite de la 3^{ème} édition du Prix à vocation panafricaine, lancé par le Président du Groupe BMCE Bank of Africa en novembre 2014 lors du sommet *Global Entrepreneurship Summit* à Marrakech.

Ce prix, doté d'une enveloppe annuelle de 1 million de dollars, vise à promouvoir l'entrepreneuriat en Afrique, tout en récompensant les meilleurs projets avec un impact social et durable.

Les trois premières éditions de l'*African Entrepreneurship Award*, ont réussi à drainer près de 12 000 entrepreneurs participants, issus de 132 pays dont l'ensemble des 54 pays africains. Le prix a également élargi en deux ans son réseau de 100 à 400 partenaires/mentors à titre bénévole. Ce sont des entrepreneurs, investisseurs *Business Angels*, *Venture Capitalists*, gérants d'entreprises et coaches, représentants 40 pays dans 5 continents (l'Afrique, l'Europe, l'Asie, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Océanie).

Depuis son lancement, l'*African Entrepreneurship Award* a invité 112 entrepreneurs finalistes de 32 pays au *Boot-Camp* organisé, afin de bénéficier de *coaching* et de mentorat personnalisé dans un cadre collégial et familial.

Le programme assure également, à travers une équipe dédiée, le suivi de la réalisation des objectifs des projets gagnants. Le déblocage de fonds au profit des gagnants se fait progressivement en fonction de la réalisation des jalons définis au-préalable avec les entrepreneurs et leurs mentors. Ainsi, et au-delà de la récompense monétaire, cette approche d'attribution unique, dite *Post Award*, permet aux entrepreneurs gagnants de bénéficier d'un mentorat personnalisé durant toutes les phases de croissance et de développement de leurs entreprises.

Le programme AEA contribue positivement au développement du continent Africain à travers la transformation des projets et start-ups financées en entreprises durables et génératrices de revenus.

La 4^{ème} édition 2018 du programme AEA, lancée le 1^{er} Mars 2018 met en avant les nouvelles catégories du prix, à savoir l'innovation et le sport entrepreneurial. Cette édition a drainé la participation de 4900 entrepreneurs qui rejoignent le parcours dans le but de recevoir du mentorat et la chance de partager le prix d'un million de dollars.

CHIFFRES CLÉS

- 12,000 entrepreneurs issus de 132 pays, dont l'ensemble des 54 pays africains
- Près de 500 mentors d'une trentaine de nationalités
 - 33 gagnants de 13 pays
 - \$3 million attribués
- Impact des entreprises financées :
 - 264,000 clients atteints
 - 2281 emplois créés
- Revenus annuels multipliés par 4 *Post Award**

(*) Après que le Prix AEA ait été décerné aux lauréats.

RAPPORT FINANCIER

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts, et de la Loi 17 -95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, et des articles 29 et suivants des Statuts BMCE Bank, pour vous rendre compte de l'activité de BMCE Bank au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la Loi ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais impartis.

Résultats et indicateurs bilançiers consolidés

Réalisations financières du Groupe BMCE Bank Of Africa

Le total bilan du Groupe BMCE Bank a atteint, au 31 décembre 2017, à 313,3 milliards de DH, en hausse de +2,4% par rapport à 2016.

Les capitaux propres part du Groupe BMCE Bank se sont établis à 18,7 milliards de DH en 2017 contre 18,3 milliards de DH en 2016, en progression de +2,5%.

Le périmètre de consolidation est resté globalement stable entre 2016 et 2017 hormis l'intégration d'Africa Morocco Link, consolidée par mise en équivalence avec un pourcentage d'intérêt de 51%.

L'encours des crédits consolidés a progressé de +2,2%, passant de 179,8 milliards de DH en 2016 à 183,8 milliards de DH en 2017. Hors Resales à la clientèle, les créances sur la clientèle progressent de +2%.

Les dépôts de la clientèle ont crû de +4,6% sur la même période s'établissant à 198,8 milliards de DH contre 190 milliards de DH en 2016.

Dans le cadre du renforcement de ses Fonds Propres, la Banque a émis sur le marché local, un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec une clause d'absorption de pertes d'un milliard de DH en juin 2017 et une dette subordonnée de 400 MDH en novembre 2017, permettant ainsi de renforcer son ratio de solvabilité.

Concernant les réalisations financières consolidées, le Produit Net Bancaire s'est élevé à 13.368 MDH en 2017 contre 12.990 MDH en 2016, soit une progression de +3% par rapport à l'année dernière. Notons que la marge d'intérêt et la marge sur commissions ont progressé respectivement de +5% et de +14% alors que le résultat des activités de marché s'est inscrit en baisse de 39% après une performance exceptionnelle en 2016.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'est stabilisé autour de 5,6 milliards de DH.

Le coût du risque s'est établi à -1.794 MDH en 2017 contre -1.616 MDH en 2016 en hausse de +11%. Le Résultat Net Part du Groupe -RNPG- s'est situé à 2.036 MDH en 2017, au même niveau qu'en 2016. Le ROE consolidé ressort à 11,7%.

Le Résultat Net du Groupe affiche une hausse de +0,3% par rapport à 2017, à 2.844 MDH.

Contribution des filières au résultat net part de Groupe

La contribution des filières au RNPG BMCE Bank se présente comme suit :

CONTRIBUTIONS AU RNPG	Déc 17	% Str	Déc 16	% Str	VAR
MAROC	1 245	61%	1 192	59%	4,4%
BMCE BANK	974	48%	815	40%	19,5%
FILIALES	272	13%	378	19%	-28,0%
SFS	179	9%	188	9%	-4,7%
GABA	121	6%	141	7%	-14,2%
AUTRES	-28	-1%	49	2%	na
ETRANGER	791	39%	844	41%	-6,3%
EUROPE	138	7%	183	9%	-24,7%
AFRIQUE	653	32%	661	32%	-1,2%
RESULTAT NET PDG	2 036	100%	2 036	100%	0,0%

La contribution des activités au Maroc représente à 61% du RNPG, contre 59% l'année dernière.

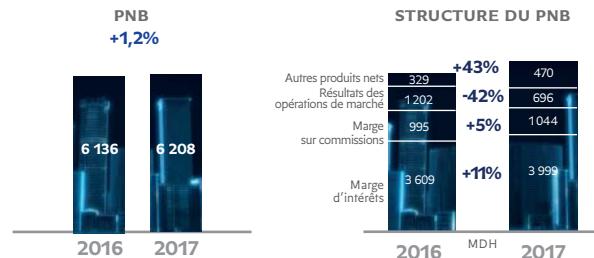
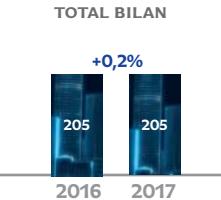
Les activités à l'international affichent une part de 39% du RNPG contre 41% en 2016.

En particulier, les activités africaines représentent 32% du RNPG, stable par rapport à 2016.

Résultats et contributions des activités de BMCE SA

Le total bilan de BMCE S.A à fin 2017 est quasi-stable par rapport à 2016, à 205 milliards de DH, soit une légère hausse de +0,2%.

Le PNB de la Banque a progressé de 1,2%, passant de 6.136 MDH à fin 2016 à 6.208 MDH à fin 2017. Cette hausse s'explique par l'effet combiné de :



- La baisse du résultat des opérations de marché de -42%, après une performance exceptionnelle enregistrée l'année dernière.

- La croissance de la marge d'intérêt de +11%, des commissions de +5% et des autres produits nets de +43%, suite à l'évolution des dividendes de +133 MDH entre 2016 et 2017.

La progression des Charges Générales d'Exploitation a été contenue à 3,7%, passant de 3.493 MDH à fin 2016 à 3.621 MDH à fin 2017.

Le RBE est ressorti en hausse de +0,4% pour s'établir à 2.708 MDH à fin 2017.



Le Coût du Risque Global s'est élevé à 612 MDH contre 821 MDH à fin 2016, suite à :

- L'évolution du niveau des Reprises de provisions, atteignant 544 MDH à fin 2017 contre 382 MDH à fin 2016, soit une hausse de 42,4%.

- La baisse des Dotations aux provisions clientèle de -10,7%, passant de 1142 MDH à 1020 MDH à fin 2017.

Par ailleurs, une dotation en Provision pour Risques Généraux -PRG- nette a été constatée à fin 2017 pour un montant de 132,3 MDH (soit 210 MDH en brut) contre 59 MDH en net à fin 2016 (soit 93 MDH en brut).

Le Résultat Net de BMCE Bank S.A s'est établi à 1.488 MDH à fin 2017 contre 1.325 MDH à fin 2016, en hausse de 12,3%.

► Élément d'activité de la banque au Maroc

• Ressources de la Banque

Les ressources de la Banque se sont inscrites en hausse de 6,4% par rapport à décembre 2016, à 143 milliards de DH à fin décembre 2017, contre 135 milliards de DH à fin décembre 2016, faisant ressortir une part de marché de 15,09% à fin décembre 2017 contre 14,93% à fin décembre 2016, soit +0,16p%.

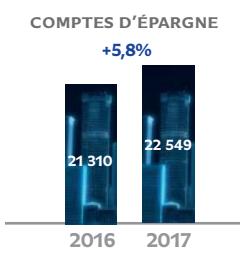
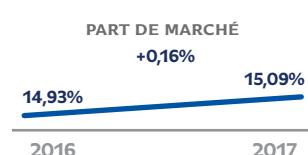
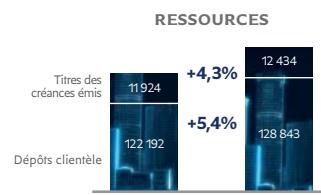
Les dépôts de la clientèle ont enregistré une progression de +5,4%, à 129 milliards de DH à fin décembre 2017 contre 122 milliards de DH à fin décembre 2016, portant la part de marché à 14,59% à fin décembre 2017, soit +0,07p%.

En termes de structure des ressources de la Banque, la part des dépôts non rémunérés représente près de 54% du total des ressources à fin décembre 2017 contre 52% à fin décembre 2016.

Les comptes à vue créditeurs ont évolué de 9,9%. Ainsi, les encours comptes chèques ont progressé de 6,8%, passant de 49 milliards de DH à fin décembre 2016 à 52 milliards de DH à fin décembre 2017. Dans le même registre, les comptes courants ont connu une hausse de 18,5% pour ressortir à 21,2 milliards de DH à fin 2017 contre 17,9 milliards de DH à fin décembre 2016.

La part de marché des comptes à vue créditeurs s'est appréciée à 13,61% à fin 2017 versus 13,36% en 2016, en hausse de +0,25p%.

Les comptes sur carnets ont crû de 5,8% (contre 5,3% pour le secteur), avec un encours affichant près de 22



milliards de DH à fin 2017 contre 21 milliards de DH à fin décembre 2016.

La part de marché des comptes sur carnet s'est établie à 14,74% à fin 2017 contre 14,68% à fin 2016.

Les dépôts à terme accusent un recul entre 2016 et 2017, pour se fixer à 29 milliards de DH à fin 2017.

La part de marché des dépôts à terme s'est fixée à 17,96% à fin 2017 contre 18,29% à fin 2016.

• Crédances sur la clientèle

Les crédits de la Banque ont connu un repli de 2,3%, à 116 milliards de DH à fin décembre 2017 contre 119 milliards de DH à fin décembre 2016. Ainsi, la part de marché a baissé de 14,91% en 2016 à 14,08% en 2017.

Les crédits aux particuliers pour leur part, ont évolué de +2,3% soit près de 900 MDH, passant de 38,5 milliards de DH à fin décembre 2016 à 39,4 milliards de DH à fin décembre 2017.

Cette progression est attribuable essentiellement aux crédits immobiliers aux particuliers, avec +3,7% soit +1,1 milliards de DH.

La part de marché des crédits immobiliers aux particuliers ont affiché une légère baisse, à 15,11% à fin 2017. Toutefois, la part de marché des crédits à la consommation a connu un recul de 1,14p% à 19,02% à fin 2017.

Les crédits aux entreprises se sont établis à 57 milliards de DH à fin 2017, en contraction de 4%, suite essentiellement à la baisse des crédits de trésorerie de près de 4,6 milliards de DH. Par ailleurs, les crédits de Financement de la Promotion Immobilière -FPI- et les crédits à l'équipement ont connu une hausse de respectivement 1,5 milliards de DH et +0,7 milliards de DH entre décembre 2016 et décembre 2017.

La part de marché des crédits FPI a augmenté de +1,66p% à 17,45% à fin 2017. En outre, les crédits de trésorerie et à l'équipement, ont vu leur part de marché se rétrécir à fin 2017 à 12,75% contre 14,29% à fin décembre 2016.

► Produit Net Bancaire

Le PNB de BMCE Bank S.A a atteint 6.208 MDH à fin 2017 contre 6.136 MDH à fin 2016, soit une hausse de +1,2%.

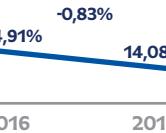
DÉPÔTS À TERME
-5,6%



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE
-2,3%



PART DE MARCHÉ



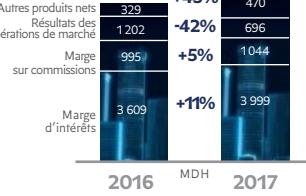
CRÉDITS AUX PARTICULIERS
+2,3%



CRÉDITS AUX ENTREPRISES
-4%



STRUCTURE DU PNB



• Marge d'intérêts

La marge d'intérêts a enregistré une hausse de près de 11%, passant de 3.609 MDH à 3.999 MDH à fin 2017, en raison de la hausse de la marge d'intérêt clientèle de la Banque de près de 14%, suite à :

- La croissance de l'encours moyen des dépôts non rémunérés de +12,5% (+7,5 milliards de DH) avec une prépondérance des comptes chèques soit +9,2% (+4 milliards de DH), suivi du compte courant avec +20% soit +2,8 milliards de DH et ce, parallèlement à la contraction notable du taux de rémunération moyen des dépôts rémunérés de 35 Pbs, notamment les comptes à terme (3,17% à fin 2017 contre 3,68% à fin 2016), les certificats de dépôts (2,83% à fin 2017 contre 3,22% à fin 2016) et les comptes sur carnets (1,84% à fin 2017 contre 1,88% à fin 2016).

- Par ailleurs, l'encours moyen des crédits a augmenté de +10,6% (soit +11,3 milliards de DH) entre 2016 et 2017, principalement l'encours moyen des crédits à l'équipement de +5 milliards de DH, l'encours moyen des crédits de trésorerie de +3,2 milliards de DH et l'encours moyen des crédits immobiliers de +1,6 milliards de DH.

MARGE D'INTERÊTS

+11%



• Marge sur commissions

Les commissions se sont établies à 1 043 MDH à fin 2017, franchissant ainsi pour la première fois la barre du milliard contre 995 MDH à fin 2016, soit une hausse de près de 5%, tirées principalement par :

- L'augmentation des commissions sur commerce extérieur de 25 MDH, soit +18%, en liaison avec la croissance du volume des flux import et export réalisés par le réseau des Centres d'Affaires entre 2016 et 2017 de +12,9%.

- La progression de +4,4% soit près de 18 MDH, des commissions perçues sur les packages, monétique et les frais de tenue de compte, elle même liée à :

- La hausse des commissions perçues sur les packages de 25 MDH entre 2017 et 2016, en ligne avec celle du stock des packages de près de +41 587 Packs, soit +8,3%.

- L'évolution des frais de tenue de compte de près de 2% en corrélation avec les ouvertures de comptes entre 2016 et 2017 de près de 136 643 comptes.

- Le recul des commissions sur les crédits de -5,7%, soit 8,5 MDH, en raison principalement de la baisse des commissions Project Finance à 1,8 MDH en 2017 contre 17,7 MDH en 2016. Ce repli fut en partie compensé par la constatation en 2017 des nouvelles commissions d'affacturage sur le portefeuille de créances cédées par Maroc-Factoring et dont le montant s'est élevé à près de 6,7 MDH.

MARGE SUR COMMISSIONS

+5%



FRAIS DE TENUE DE COMPTE, MONÉTIQUE ET PACKAGES

+4,4%



CRÉDITS

-5,7%



• Résultat des opérations de marché

Le résultat comptable des opérations de marché a affiché une baisse de 42% à 696 MDH à fin 2017 contre 1 202 MDH en 2016, en raison de :

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

-42,1%



- La régression du rendement du portefeuille des OPCVM engendrant un fléchissement des revenus de plus-value de 211 MDH entre 2016 et 2017, imputable à une performance exceptionnelle du portefeuille en 2016.

- La valorisation du portefeuille des Bons du Trésor faisant ressortir un résultat en baisse entre 2016 et 2017.

► Charges Générales d'Exploitation

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

+3,7%



CHARGES DU PERSONNEL

+4,6%



AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

+2,9%



- Les autres charges d'exploitation se sont inscrites en hausse de 2,9%, passant de 1 953 MDH à fin 2016 à 2 010 MDH à fin 2017, dans un contexte d'évolution du nombre d'agences de +11 nouvelles unités entre 2016 et 2017 ayant pour effet des charges additionnelles de fonctionnement (notamment en crédit-bail immobilier, lignes spécialisées....).

Le coefficient d'exploitation s'est ainsi établi à 58,3% à fin 2017 contre 57% à fin 2016, en raison d'une évolution des charges générales d'exploitation plus importante que celle enregistrée par le PNB.

► Coût du risque

DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS CLIENTÈLE



- Les Dotations aux provisions clientèle

- se sont établies à 1 152 MDH à fin 2017 contre 1 201 MDH à fin 2016, en baisse de 4,1%, y compris une dotation d'une PRG clientèle nette de 132,3 MDH contre 59 MDH en net à fin 2016.

- Les Reprises de provisions ont atteint un niveau de 544 MDH à fin 2017 contre 382 MDH à fin 2016, en hausse de 42,3%.

- Le taux de couverture des créances est passé de 72,47% à 66,02% à fin 2017.

- Le taux de contentieux des créances se situe à 6,60% à fin 2017 contre 6,46% à fin 2016.

- L'encours des provisions pour créances en souffrance est passé de 5.556 MDH à fin 2016 à 5.003 MDH à fin 2017, en baisse de 10%.

RÉSULTAT NET SOCIAL

+12,3%



► Résultat Net

Le Résultat Net de BMCE Bank S.A a atteint 1.488 MDH à fin 2017 contre 1.325 MDH à fin 2016, en hausse de 12,3%.



► Services financiers spécialisés-SFS

Contribution	SFS	SALAFIN	Maghrébail	M.Factoring	RM Experts	Euler Hermes	Acmar					
	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16
PNB Consolidé	753	785	259	246	459	464	32	70	2,1	4,8	na	na
Evolution	-4%		5,4%		-0,9%		-54%		-57%			
Frais Généraux	-227	-232	-88	-93	-85	-82	-19	-18	-36,4	-39,1	na	na
Evolution	-2%		-5,9%		4%		6%		-7%			
Coût du Risque	-210	-86	-66	-47	-140	-47	-3,5	7,2	na	na	na	na
Evolution	143%		42%		200%							
RÉSULTAT NET PDG	179	188	99	95	66	72	8,5	17,8	1,0	0,3	4,4	2,3
Evolution	-5%		4%		-9%		-52%					87%

La filière Services Financiers Spécialisés représente 9% du RNPG, enregistrant une baisse de 5% de sa contribution par rapport à fin 2016.

Salafin a affiché un Résultat Net Social de 140 MDH en 2017, en progression de 1,2% par rapport à 2016. Son résultat a été impacté par l'accroissement de 41% des dotations nettes de reprises sur les créances irrécouvrables dû à la dépréciation du portefeuille client, néanmoins contenue grâce aux efforts de recouvrement et au resserrement des mesures d'octroi. La contribution de Salafin au RNPG s'est inscrite en progression de 4%.

Maghrebail a enregistré un Résultat Net Social de 93,3 MDH en hausse de +7% par rapport à 2016. Sa contribution au RNPG est néanmoins en baisse de 9% en raison de l'impact du coût du risque en IFRS suite à une reprise exceptionnelle en 2016.

Le Résultat Net Social de Maroc Factoring s'est établi à 9,8 MDH en 2017, en repli de 35% par rapport à 2016 suite au transfert d'une partie de son activité à BMCE Bank. Sa contribution au RNPG s'est aussi inscrite en baisse de 52% à cause de l'impact du coût du risque en IFRS suite à une reprise exceptionnelle en 2016.

RM Experts a affiché un Résultat Net Social de 2,6 MDH en 2017 contre 6,3 MDH en 2016.

Euler Hermes ACMAR, filiale spécialisée dans l'assurance-crédit détenue à hauteur de 20% et mise en équivalence, a vu son Résultat Net Social augmenter de +87% à 21,8 MDH fin 2017, grâce à une forte diminution des sinistres réglés.

► Gestion d'Actifs et Banque d'Affaires-GABA

Contribution	GABA	BMCE Capital	BK Bourse	BK Gestion				
GABA	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16
PNB Consolidé	364,3	393,9	187,1	195,7	23,3	35,1	154,0	163,1
Evolution	-8%		-4%		-34%		-6%	
Frais Généraux	-281,7	-288,0	-220,9	-229,6	-15,6	-16,2	-45,2	-42,2
Evolution	-2%		-4%		-4%		7%	
Coût du Risque	0,5	-1,5	0,0	-1,5	0,0	0,0	0,5	0,0
Evolution								
Résultat Net PDG	121,1	141,1	56,4	56,5	1,6	12,2	63,1	72,3
Evolution	-14%		-0,2%		-87%		-13%	

La filière Gestion d'Actifs et Banque d'Affaires représente près de 6% du RNPG. Elle a enregistré une baisse de 14% de sa contribution au RNPG, passant de 141 MDH en 2016 à 121 MDH en 2017, notamment en raison d'une opération exceptionnelle chez BMCE Capital Bourse en 2016.

Le Résultat Net Social de BMCE Capital s'est accru de 13,5% entre 2016 et 2017. En revanche, sa contribution au RNPG est en stagnation autour de 56 MDH en raison du retraitement du dividende versé par BMCE Capital Bourse à BMCE Capital en 2017 d'un montant de 5,85 MDH.

BMCE Capital Bourse a retrouvé son niveau habituel de résultat après une opération exceptionnelle en 2016 qui lui avait permis d'enregistrer

une plus-value de cession et des dividendes exceptionnels liés à sa participation dans la société de Bourse de Casablanca.

BMCE Capital Gestion a enregistré une baisse de 13% de son Résultat Net Social affichant 63 MDH fin 2017 contre 72 MDH fin 2016, suite à la baisse des frais de gestion variables liée aux conditions de marché exceptionnelles survenues en 2016.

► Autres Activités au Maroc

La filière « autres activités » du Groupe BMCE Bank regroupe les entités Locasom, EAI, CID et pour la première fois Africa Morocco Link -AML- qui vient d'intégrer le périmètre de consolidation par mise en équivalence.

Contribution	Autres		Locasom	EAI	CID	AML
Autres Activités	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16
PNB Consolidé	147,0	142,7	147,0	142,7	na	na
Evolution	3,0%		3,0%			
Frais Généraux	-89,7	-77,8	-89,7	-77,8	na	na
Evolution	15,3%		15,3%			
Coût du Risque	-0,4	-1,3	-0,4	-1,3	na	na
Evolution						
Résultat Net PDG	-28,3	48,8	37,6	39,1	-1,7	-2,8
Evolution	na	-4%		40%		-10%

Locasom, la filiale dédiée à la location longue durée des véhicules automobiles, a enregistré une hausse de son résultat net social de 7% pour atteindre 30 MDH. Sa contribution au RNPG s'est établie à 37,6 MDH en 2017 contre 39 MDH en 2016, en baisse de 4%.

EAI, la filiale technologique, a vu sa contribution au RNPG s'améliorer à -1,7 MDH contre -2,8 MDH en 2016.

Le Résultat Net Social du CID, filiale détenue à hauteur de 38,9% de son capital et mise en équivalence, s'est replié de 10% entre 2016 et 2017. Sa contribution au RNPG a atteint 11,2 MDH en 2017.

AML est une filiale opérant dans le transport maritime créée en 2016 en Joint-Venture avec l'armateur grec, ATTICA. Sa contribution au RNPG est négative de 75,4 MDH.

► Résultats et Contributions des Activités à l'Etranger

Contribution	International		Europe	Afrique		
Activités Afrique	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16
PNB Consolidé	6 399	6 143	536	501	5 863	5 642
Evolution	4%		7%		4%	
Frais Généraux	-3 798	-3 518	-217	-202	-3 581	-3 316
Evolution	8%		7%		8%	
Coût du Risque	-878	-870	-50	-30	-828	-840
Evolution	1%		69%		1,5%	
Résultat Net PDG	791	844	138	183	653	661
Evolution	-6%		-25%		-1%	

Le 31 décembre 2017, la contribution dans le RNPG consolidé des activités à l'international s'est inscrite de 6%, passant de 844 MDH à 791 MDH, représentant 39% du RNPG global.

Cette évolution s'explique par une baisse de la contribution des activités européennes de 25% et une quasi-stagnation des activités africaines.

ACTIVITES EN EUROPE

BMCE International Holding -BIH- a affiché une contribution au RNPG en baisse de 25% par rapport à 2016, s'établissant à 138 MDH à fin décembre 2017. Son résultat net social s'est établi à 11 M€ en 2017 contre 13,4 M€ en 2016, en baisse de 18% en devise locale.

BMCE Bank International Madrid a, pour sa part, enregistré un Résultat Net Social en devise locale en hausse de 31%, à 5,4 MEUR en 2017.

Par ailleur, le Résultat Social de BMCE Bank International Londres a reculé de 34% s'établissant à 5,7M€ contre 8,6M€ en 2016. Cette évolution s'explique par une baisse de son PNB de 3% en raison de la hausse du coût de refinancement et de la baisse des revenus libellés en dollars (baisse significative du \$/£). Cette filiale a enregistré par ailleurs des charges exceptionnelles pour la mise à niveau de son système d'information et pour des projets réglementaires. Elle a atteint un niveau d'imposition effectif de 20% contre 5,5% en 2016.

► Activités en Afrique

Contribution	Afrique	BOA	LCB	BDM				
Activités Afrique	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16	Déc-17	Déc-16
PNB Consolidé	5 863	5 642	5 554	5 318	309	324	na	na
Evolution	4%		4%		-4%			
Frais Généraux	-3 581	-3 316	-3 369	-3 114	-212	-201	na	na
Evolution	8%		8%		5%			
Coût du Risque	-828	-840	-759	-728	-69	-112	na	na
Evolution	-1%		4%		-39%			
Résultat Net PDG	653	661	582	577	8	4	63	80
Evolution	-1%		1%		111%		-21%	

Bank of Africa a vu sa contribution au RNPG en quasi-stagnation par rapport à 2016, atteignant 582 MDH et représentant 29% du RNPG en 2017.

La contribution au PNB global est ressortie à 5.554 MDH en progression de 4%. Celle au coût du risque (après les retraitements IFRS) s'est élevée à -759 MDH en 2017 contre -728 MDH en 2016.

Le RNPG des comptes consolidés de BOA Group (selon les normes locales) s'est établi à 76 M€ en 2017 contre 67,3 M€ enregistrés en 2016, en progression de +13%.

La Congolaise de Banque a enregistré une baisse de 77% de son résultat net social à 0,7 M€ contre 3 M€ en 2016, notamment en raison du recul de son PNB de 7% en lien avec une réduction des encours clientèle de 8%. Sa contribution au RNPG a néanmoins doublé pour s'établir à 8 MDH grâce à une forte réduction de son coût du risque IFRS.

Enfin, la Banque de Développement du Mali, société mise en équivalence, a vu sa contribution au RNPG baisser de 21% pour s'établir à 63 MDH en 2017.

► Contribution des Filiales au RNPG de la Banque

Contribution	Déc. 17	STR %	Déc. 16	STR %	VAR
ACTIVITES AU MAROC	1 245	61%	1 192	59%	4%
BMCE BANK	974	48%	815	40%	20%
ACTIVITES FILIALISEES	272	13%	378	19%	-28%
SFS	179	9%	188	9%	-5%
SALAFIN	99	5%	95	5%	4%
MAGHREBAIL	66	3%	72	4%	-9%
MAROC FACTORING	9	0%	18	1%	-52%
RM EXPERTS	1	0%	0,3	0%	214%
ACMAR	4	0%	2,3	0%	87%
GABA	121	6%	141	7%	-14%
BMCE CAPITAL	56	3%	57	3%	-0,2%
BMCE CAPITAL BOURSE	2	0%	12	1%	-87%
BMCE CAPITAL GESTION	63	3%	72	4%	-13%
AUTRES	-28	-1%	49	2%	na
LOCASOM	38	2%	39	2%	-4%
EAI	-2	0%	-3	0%	40%
CID	11	1%	12	1%	-10%
AFRICA MOROCCO LINK	-75	-4%			
ACTIVITES A L'ETRANGER	791	39%	844	41%	-6%
EUROPE	138	7%	183	9%	-25%

AFRIQUE	653	32%	661	32%	-1%
BOA	582	29%	577	28%	1%
LCB	8	0%	4	0%	111%
BDM	63	3%	80	4%	-21%
RESULTAT NET PDG	2 036	100%	2 036	100%	0,0%

► PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE LA BANQUE

Le Groupe BMCE Bank of Africa prévoit de consolider sa dynamique de croissance aussi bien :

i) au Maroc, à travers la conquête et la fidélisation de la clientèle et la poursuite de la collecte des dépôts.

ii) qu'à l'international, à travers l'optimisation de la présence du Groupe en Europe et la consolidation de ses activités africaines.

Dans un tel contexte de croissance, la Banque a procédé au renforcement de ses fonds propres en 2017, en émettant un emprunt obligataire subordonnée perpétuel avec clause d'absorption des pertes d'un montant de 1 milliard de DH, outre des émissions additionnelles en dettes subordonnées de 400 MDH en 2017, 2 milliards de dirhams en 2016 et de 2 milliards de dirhams en 2015.

La Banque s'engage par ailleurs à poursuivre ses efforts de rationalisation des charges dans un contexte d'accroissement des effectifs pour accompagner le développement du réseau et le renforcement des fonctions régaliennes. La banque poursuivra également ses efforts en matière de recouvrement et d'assainissement du portefeuille des engagements pour contenir le coût du risque aussi bien au Maroc qu'à l'international.

► GESTION ACTIF /PASSIF au 31 Décembre 2017

Risque de liquidité :

Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche respectivement 238% sur base individuelle et 179% sur base consolidée au 31 décembre 2017 au-dessus de la limite réglementaire de 80% fixée par Bank Al Maghrib pour l'année 2017.

Risque de taux d'intérêt :

Les résultats des stress testing effectués au 31 décembre 2017 relativement aux impacts d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur la marge d'intérêt et sur la valeur économique des Fonds Propres ressortent en conformité avec les limites fixés par le comité ALCO.

En effet, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à 91MDH, soit 1,5% du PNB prévisionnel 2017, inférieur à la limite ALCO fixée à 5%.

La variation de la valeur économique des Fonds Propres face à un choc de taux de 200pbs est estimé à 1 153MDH soit 6,8% des Fonds Propres réglementaires, inférieure à la limite ALCO fixée à 20%.

L'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire de BMCE Bank, sur convocation de Monsieur Othman Benjelloun, Président du Conseil d'Administration, s'est valablement réunie le jeudi 24 mai 2017 à 11 heures, au Siège Social -140, Avenue Hassan II Casablanca ; les Actionnaires présents et représentés, et ceux ayant voté par formulaire de vote par correspondance, détenant un total de 132.156.654 actions, soit 73,6% du Capital Social.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes, approuve l'ensemble de ces documents dans leur intégralité et sans réserve ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les comptes individuels ainsi que les bilans de l'activité au Maroc, des succursales et des filiales de BMCE Bank, les comptes de résultat (CPC et ESG) les concernant et ainsi arrêtés au 31 décembre 2017, reflètent l'ensemble des opérations de la Banque.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le résultat annuel réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se présente comme suit :

Pour l'activité Maroc	1 246 870 393,49 DH
Pour la Succursale de Paris	
Contre-valeur en dirhams de devises	-
Pour la Succursale BMCE Bank Offshore	
Contre-valeur en dirhams de devises	241 267 506,24 DH
Soit un bénéfice net de	1 488 137 899,73 DH
En conséquence, l'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats dégagés au titre de l'exercice 2017 de la manière suivante :	
Bénéfice net	1 488 137 899,73
DH	
Premier dividende de 6 %	107 678 034,00 DH
Reste	1 380 459 865,73 DH
Superdividende de 44 %	789 638 916,00 DH
Reste	590 820 949,73 DH
Report de l'exercice précédent	16 274,62 DH
Reste	590 837 224,35 DH
Réserve extraordinaire	590 800 000,00 DH
Le solde de dirhams à reporter	37 224,35 DH

Le portefeuille de filiales et de titres de participation a généré, au cours de l'exercice 2017, des dividendes de 645 MDH.

Les dotations nettes de reprises aux provisions sur titres de participation se sont chiffrées à 30 MDH. L'ensemble de ces éléments a été intégré dans les résultats de l'activité de BMCE Bank SA.

L'Assemblée fixe le montant des dividendes à distribuer à 5 dirhams par action.

La mise en paiement des dividendes sera effectuée à partir du 10 Juillet 2018 au siège social de BMCE Bank : 140, Avenue Hassan II à Casablanca, BMCE Capital Titres. L'encaissement du dividende se réalisera par virement de coupons au profit du compte BMCE Bank ouvert dans les livres de MAROCLEAR.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global net des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à cinq millions huit cent cinquante mille (5 850 000) dirhams.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, et de l'article 26 des statuts, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'accomplissement par les Commissaires aux Comptes de la Banque, les cabinets KPMG et ERNST & YOUNG, de leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus total, entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de nommer M. Michel LUCAS, de nationalité française, en qualité d'Administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de nommer M. Abdou BENSOUDA, de nationalité marocaine, en qualité d'Administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte :

- du changement du Représentant Permanent de l'Administrateur Banque Fédérative du Crédit Mutuel dorénavant représenté par Monsieur Lucien MIARA ; et
- de la démission de Madame Hadeel IBRAHIM, Administratrice Indépendante et lui donne quitus définitif et sans réserve de sa gestion et la remercie pour sa contribution aux travaux du Conseil d'Administration.

En conséquence, le Conseil d'Administration de la Société sera composé de 13 Administrateurs.

1. M. Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général
2. Banque Fédérative du Crédit Mutuel – BFCM – Groupe Crédit Mutuel – CIC, représentée par M. Lucien MIARA
3. Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par M. Abdellatif ZAGHNOUN
4. Société RMA, représentée par M. Zouheir BENSAID
5. Société FinanceCom, représentée par M. Hicham EL AMRANI
6. M. Michel LUCAS
7. M. Azeddine GUESSOUS
8. M. François HENROT
9. M. Brian C. MCK. HENDERSON
10. M. Philippe DE FONTAINE VIVE
11. M. Christian de BOISSIEU
12. M. Abdou BENSOUDA
13. M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités légales.

RESULTATS DES VOTES

Les actionnaires, présents ou représentés, et ceux ayant voté par formulaire de vote par correspondance détiennent 132.156.654 actions, soit 73,6% du Capital Social et des droits de vote de la Société.

Réso- lutions	Nature	En nombre de voix	Votes « Pour »	Votes « Contre »	Abstention	Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés	Proportion du capital social repré- senté par les votes « Pour »
1	Ordinaire	132 156 654	-	-	132 156 654	132 156 654	73,6%
2	Ordinaire	85 127 600	-	47 029 054	85 127 600	85 127 600	47,4%
3	Ordinaire	132 156 654	-	-	132 156 654	132 156 654	73,6%
4	Ordinaire	132 156 654	-	-	132 156 654	132 156 654	73,6%
5	Ordinaire	132 156 654	-	-	132 156 654	132 156 654	73,6%
6	Ordinaire	132 156 654	-	-	132 156 654	132 156 654	73,6%
7	Ordinaire	132 156 654	-	-	132 156 654	132 156 654	73,6%
8	Ordinaire	132 156 654	-	-	132 156 654	132 156 654	73,6%
9	Ordinaire	132 156 654	-	-	132 156 654	132 156 654	73,6%
10	Ordinaire	132 156 654	-	-	132 156 654	132 156 654	73,6%



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
BMCE BANK
140, Avenue Hassan II
Casablanca



11, Avenue Bir Kacem Souissi
Rabat

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de BMCE Bank of Africa et ses filiales (Groupe BMCE Bank of Africa), comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 24.684.424 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.843.781.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

BMCE Bank of Africa dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dations, pour un montant total de 5,5 milliards de dirhams au 31 décembre 2017. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 31 décembre 2017.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank of Africa constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 20 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
S.A.R.L.
37 Bd. Abdellatif Ben Kadour
Casablanca
Tél: (212) 522 95 70 (MF) / (212) 522 39 27 26
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

KPMG

J. S. J. K. P. M. G.
1, Avenue Bir Kacem, Souissi - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 82 (à 06)
Téléphone : 212 5 37 63 37 11
Jamal SAAD EL IDRISI
Associé

I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ, ÉTAT DU RÉSULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE ET RÉSUMÉ DES NORMES COMPTABLES
1.1. BILAN CONSOLIDÉ

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 27 mars 2017.

ACTIF IFRS

	NOTES	2017	2016
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	15 497 685	12 155 637
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	34 002 616	38 890 923
Instruments dérivés de couverture		-	2 938
Actifs financiers disponibles à la vente	4.3	10 531 128	8 317 725
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	4.4	25 177 051	21 221 229
Prêts et créances sur la clientèle	4.5	183 814 990	179 774 222
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.7	23 016 078	25 136 170
Actifs d'impôt exigible	4.8	855 725	414 191
Actifs d'impôt différé	4.8	793 123	521 548
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	6 095 077	6 440 776
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.10	643 037	631 268
Immeubles de placement	4.11	3 824 439	3 746 146
Immobilisations corporelles	4.11	7 302 800	6 988 825
Immobilisations incorporelles	4.11	937 808	828 970
Écarts d'acquisition	4.12	852 310	852 310
TOTAL ACTIF IFRS		313 343 867	305 922 878

(En milliers de dirhams)

PASSIF IFRS

	NOTES	2017	2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	1 768 686	2 098 276
Instruments dérivés de couverture		6 008	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	44 958 940	49 708 268
Dettes envers la clientèle	4.5	198 783 598	190 050 335
Titres de créance émis	4.6	15 101 490	13 186 303
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.8	740 856	641 287
Passifs d'impôt différé	4.8	1 598 944	1 198 242
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	13 419 677	14 278 900
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.13	832 490	685 204
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.6	11 448 754	10 493 376
TOTAL DETTES		288 659 443	282 340 191
Capital et réserves liées		13 748 403	13 299 090
Réserves consolidées		-	-
- <i>Part du groupe</i>		2 427 415	2 934 250
- <i>Part des minoritaires</i>		4 625 624	4 520 991
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		495 942	-9 794
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		543 259	3 323
Résultat net de l'exercice		-	-
- <i>Part du groupe</i>		2 036 321	2 036 186
- <i>Part des minoritaires</i>		807 460	798 641
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS		24 684 424	23 582 687
TOTAL PASSIF IFRS		313 343 867	305 922 878

(En milliers de dirhams)



1.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ	NOTES	2017	2016
Intérêts et produits assimilés		14 895 644	14 505 242
Intérêts et charges assimilés		-5 220 279	-5 259 644
Marge d'intérêts	2.1	9 675 365	9 245 598
Commissions perçues		2 732 308	2 572 675
Commissions servies		-315 612	-455 730
Marge sur commissions	2.2	2 416 696	2 116 945
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	506 845	982 990
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	228 257	229 923
Résultat des activités de marché		735 102	1 212 913
Produits des autres activités	2.5	1 036 084	884 515
Charges des autres activités	2.5	-495 692	-469 956
Produit Net Bancaire		13 367 555	12 990 015
Charges générales d'exploitation	2.9	-7 015 278	-6 678 453
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.9	-747 408	-696 947
Résultat Brut d'Exploitation		5 604 869	5 614 615
Coût du risque	2.6	-1 794 180	-1 616 531
Résultat d'exploitation		3 810 689	3 998 084
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		12 827	103 652
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	14 815	-111 741
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-31 514
Résultat avant impôts		3 838 331	3 958 481
Impôts sur les bénéfices	2.8	-994 550	-1 123 654
Résultat Net		2 843 781	2 834 827
Résultat hors Groupe		807 460	798 641
Résultat Net part du Groupe		2 036 321	2 036 186
Résultat par Action (EN MAD)		11,35	11,35
Résultat dilué par Action (EN MAD)		11,35	11,35

(En milliers de dirhams)

1.3. ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	2017	2016
Résultat net	2 843 781	2 834 827
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	1 098 161	-79 054
Écarts de conversion	-31 826	-4 909
Actifs financiers disponibles à la vente	1 129 987	-74 145
Écarts de réévaluation	1 129 987	-74 145
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	-49 166	0
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-49 166	0
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 048 995	-79 054
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	3 892 776	2 755 773
Part du groupe	2 542 057	1 960 805
Part des intérêts minoritaires	1 350 719	794 968

(En milliers de dirhams)

1.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Ré-serves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2015 corrigés	1 794 634	11 104 784	0	4 057 036	65 587	17 022 041	5 087 511	22 109 552
Changement de méthodes comptables							0	0
Capitaux propres clôture 31.12.2015 corrigés	1 794 634	11 104 784	0	4 057 036	65 587	17 022 041	5 087 511	22 109 552
Opérations sur capital		399 672		-399 672			0	0
Paiements fondés sur des actions							0	0
Opérations sur actions propres							0	0
Dividendes				-947 308		-947 308	-455 689	-1 402 997
Résultat de l'exercice				2 036 186		2 036 186	798 641	2 834 827
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-70 472	-70 472	-3 673	-74 145
Ecart de conversion					-4 909	-4 909		-4 909
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	-75 381	-75 381	-3 673	-79 054
Variation de périmètre					94 400	94 400	-68 140	26 260
Autres variations					129 794	129 794	-35 695	94 099
Capitaux propres clôture 31.12.2016 corrigés	1 794 634	11 504 456	0	4 970 436	-9 794	18 259 732	5 322 955	23 582 687
Changement de méthodes comptables							0	0
Capitaux propres clôture 31.12.2016	1 794 634	11 504 456	0	4 970 436	-9 794	18 259 732	5 322 955	23 582 687
Opérations sur capital		449 313		-449 313			0	0
Paiements fondés sur des actions							0	0
Opérations sur actions propres							0	0
Dividendes				-897 317		-897 317	-523 494	-1 420 811
Résultat de l'exercice				2 036 321		2 036 321	807 460	2 843 781
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-408 252	-408 252	442 957	34 705
Ecart de conversion					-31826	-31826		-31826
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	-440 078	-440 078	442 957	2 879
Variation de périmètre					-92 449	-92 449	25 910	-66 539
Autres variations					-158 128	-158 128	-99 445	-257 573
Capitaux propres clôture 31.12.2017	1 794 634	11 953 769	0	5 409 550	-449 872	18 708 081	5 976 343	24 684 424

1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DECEMBRE 2017

1.5.1. Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	NOTE	2017	2016
Résultat avant impôts		3 838 331	3 958 481
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2.9	747 408	696 947
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	31 514
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		-16 898	-39 470
+/- Dotations nettes aux provisions	2.6	561 456	1 633 772
+/- Quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence	4.10	-12 827	-103 652
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-930 281	-1 061 663
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-
+/- Autres mouvements		-1 406 990	-541 722
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		-1 058 132	615 726
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		2 079 434	59 915
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		2 736 592	-1 497 240
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		9 438 124	-3 358 590
<i>Dont Flux liés aux autres opérations affectant Actifs financiers à la juste valeur par résultat et Placements détenus jusqu'à leur échéance</i>		5 563 288	-2 216 271
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		-1 645 793	701 528
- Impôts versés		-1 401 950	-560 317
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		11 206 408	-4 654 704
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		13 986 607	-80 497
+/- Flux liés aux Actifs Financiers Disponible à la Vente		-1 166 373	-1 425 337
+/- Flux liés aux immeubles de placement	4.11	-81 056	-728 257
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	4.11	-372 909	-1 003 781
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-1 620 338	-3 157 375
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-1 425 511	-1 088 198
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		2 950 430	6 291 591
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		1 524 919	5 203 393
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		434 796	-233 206
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		14 325 984	1 732 315
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		7 689 262	5 956 947
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	12 155 637	10 403 196
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		-4 466 375	-4 446 249
<i>Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ</i>		-1 153 270	-2 877 349
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		22 015 246	7 689 262
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	15 497 685	12 155 637
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		6 517 561	-4 466 375
<i>Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ</i>		3 016 602	-1 153 270
Variation de la trésorerie nette		14 325 984	1 732 315
		2017	2016
Dividendes reçus	2.4	228 662	240 014
Dividendes versés	1.5	-1 420 811	-1 402 997
Intérêts perçus		12 337 665	12 532 242
Intérêts payés		-3 878 943	-3 771 219

1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank Of Africa sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.6.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;

La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;

Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.

Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2017, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank Of Africa sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de

l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition .

Ecart d'acquisition

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2016, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une UGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;

Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.



La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées par le groupe.

1.6.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Un instrument est désigné à la juste valeur par résultat uniquement quand ces conditions sont respectées :

La désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait s'il en était autrement.

Un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance évaluée, sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion de risques ou d'investissement.

Les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte (voir appendice A, paragraphes AG30 et AG33) ;

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sur les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur sont comptabilisées en pertes ou gains dans le compte de résultat.

Les intérêts sont comptabilisés dans les produits d'intérêts et charges d'intérêts tandis que les dividendes sont comptabilisés dans les autres produits d'exploitation quand le droit au paiement est établi.

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

En 2013, la banque a émis un emprunt à l'international de 300 millions de dollars à taux fixe. Cet emprunt est couvert par un swap de même caractéristiques que ceux de l'emprunt (un taux fixe contre un taux variable). Cette opération est qualifiée de couverture de juste valeur. L'emprunt et le swap sont ainsi valorisés à la juste valeur par résultat.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

L'existence d'impayés ;

La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;

Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou du Pôle Risques Groupe peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

Pour les instruments de capitaux propres non cotés, les critères de



dépréciation retenus se déclinent comme suit :

La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière du titre

La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, à la suite de difficultés financières des données observables indiquant une diminution évaluée des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe d'actifs financiers depuis la comptabilisation initiale de ces actifs, bien que la diminution ne puisse pas encore être rattachée à chaque actif financier du groupe.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le Groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2016, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée

de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

I. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank Of Africa, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe BMCE Bank Of Africa.

Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Perthes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS 40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'en-cours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille,



suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.6.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2017 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à

verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'ancienneté compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

f. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
 le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
 le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
 l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions. Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'inaccessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.10. Impôt exigible et différé

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

1.6.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;

Les provisions pour les avantages au personnel ;

La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.



II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2017

2.1. MARGE D'INTÉRETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux actifs disponibles à la vente et aux actifs détenus jusqu'à l'échéance.

MARGE D'INTÉRETS

	2017			2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	10 861 834	2 829 142	8 032 692	10 346 197	3 163 407	7 182 790
Comptes et prêts/emprunts	10 168 896	2 698 581	7 470 315	9 688 738	3 062 214	6 626 524
Opérations de pensions		130 561	-130 561		101 193	-101 193
Opérations de location-financement	692 938		692 938	657 459		657 459
Opérations interbancaires	915 842	1 320 489	-404 647	825 329	1 292 729	-467 400
Comptes et prêts/emprunts	682 078	1 257 872	-575 794	606 763	1 172 157	-565 394
Opérations de pensions	233 764	62 617	171 147	218 566	120 572	97 994
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	1 469 297	1 070 648	398 649	1 908 668	803 508	1 105 160
Titres à revenu fixe	1 469 297	664 645	804 652	1 908 668	463 711	1 444 957
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	406 003	-406 003	0	339 797	-339 797
Actifs disponibles à la vente			0			0
Actifs détenus jusqu'à échéance	1 648 671			1 648 671	1 425 048	1 425 048
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	14 895 644	5 220 279	9 675 365	14 505 242	5 259 644	9 245 598

(En milliers de dirhams)

2.2. COMMISSIONS NETTES

COMMISSIONS NETTES

	2017			2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 999 586	121 990	1 877 596	1 900 141	242 909	1 657 232
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	1 534 862		1 534 862	1 336 588		1 336 588
sur titres	219 209	43 129	176 080	267 138	112 548	154 590
de change	245 515	78 861	166 654	296 415	130 361	166 054
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	732 722	193 622	539 100	672 534	212 821	459 713
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	355 604	72 706	282 898	365 244	55 540	309 704
Assurance			-			-
Autres	377 118	120 916	256 202	307 290	157 281	150 009
Produits nets de commissions	2 732 308	315 612	2 416 696	2 572 675	455 730	2 116 945

(En milliers de dirhams)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts», ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négociation.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable.

GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT	2017			2016		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	499 400		499 400	976 350		976 350
Instruments financiers dérivés	7 098	347	7 445	6 746	-106	6 640
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	506 498	347	506 845	983 096	-106	982 990

(En milliers de dirhams)

2.4. GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Ce poste comprend notamment :

- les dividendes et autres revenus provenant des actions et autres titres à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les plus et moins-values de cession réalisées sur des titres à revenu fixe et à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les dotations pour dépréciation liées à la perte de valeur des titres à revenu variable, classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente.

GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	2017	2016
Titres à revenu fixe	0	0
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	228 257	229 923
Produits de dividendes	228 662	240 014
Charges de dépréciation	0	-10 091
Plus-values nettes de cession	-405	0
TOTAL	228 257	229 923

(En milliers de dirhams)



2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	Produits	2017	Charges	Net	2016		
					Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance				-			-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	284 277	120 712	163 565	270 114	111 298	158 816	
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-	-
Divers autres produits et charges bancaires	269 334	294 523	-25 189	258 049	96 299	161 750	
Autres produits d'exploitation non bancaires	482 473	80 457	402 016	356 352	262 359	93 993	
TOTAL	1 036 084	495 692	540 392	884 515	469 956	414 559	

(En milliers de dirhams)

2.6. COÛT DU RISQUE

La rubrique « Coût du risque » comprend les charges résultant de la manifestation de risques de crédit et de contrepartie et litiges inhérents à l'activité bancaire réalisée avec des tiers. Les dotations nettes aux dépréciations ne relevant pas de tels risques sont classées dans les rubriques du compte de résultat correspondant à leur nature.

Coût du risque de la période

COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE	2017	2016
Dotations aux provisions	-2 964 249	-2 355 213
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 778 762	-2 310 117
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-38 106	-8 643
Autres provisions pour risques et charges	-147 381	-36 453
Reprises de provisions	2 402 843	721 441
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	2 231 922	669 887
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprises des autres provisions pour risques et charges	170 921	51 554
Variation des provisions	-1 232 774	17 241
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-1 268 763	-11 102
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	35 989	28 343
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-1 794 180	-1 616 531

(En milliers de dirhams)

Coût du risque de la période

COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE	2017	2016
Dotations nettes aux dépréciations	-561 406	-1 633 772
Récupérations sur créances amorties	35 989	28 343
Créances irrécouvrables provisionnées	-1 268 763	-11 102
TOTAL	-1 794 180	-1 616 531

(En milliers de dirhams)

Coût du risque de la période par nature d'actifs

COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE PAR NATURE D'ACTIFS	2017	2016
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Prêts et créances sur la clientèle	-1 779 614	-1 622 989
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Instruments financiers des activités de marché		
Autres actifs		
Engagements par signature et divers	-14 566	6 458
TOTAL	-1 794 180	-1 616 531

(En milliers de dirhams)

2.7. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	2017	2016
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	0
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés	0	0
Plus-values de cession		0
Moins-value de cession	0	0
Autres	14 815	-111 741
Gains ou pertes sur autres actifs	14 815	-111 741

(En milliers de dirhams)

2.8. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**2.8.1. Impôts courants et impôts différés**

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	2017	2016
Impôts courants	855 725	414 191
Impôts différés	793 123	521 548
Actifs d'impôts courants et différés	1 648 848	935 739
Impôts courants	740 856	641 287
Impôts différés	1 598 944	1 198 242
Passifs d'impôts courants et différés	2 339 800	1 839 529

(En milliers de dirhams)

2.8.2. Charge nette de l'impôts sur les bénéfices

CHARGE NETTE DE L'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	2017	2016
Charge d'impôts courants	-1 063 443	-1 078 191
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	68 893	-45 463
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	-994 550	-1 123 654

(En milliers de dirhams)

2.8.3. Le taux effectif d'impôt

LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	2017	2016
Résultat net	2 843 782	2 834 827
Charges d'impôt sur les bénéfices	-994 550	-1 123 654
Taux d'impôt effectif moyen	35,0%	39,6%

(En milliers de dirhams)



Analyse du taux effectif d'impôt

ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	2017	2016
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable	-2,0%	2,6%
Autres éléments		
Taux d'impôt effectif moyen	35,0%	39,6%

(En milliers de dirhams)

2.9 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	2017	2016
Charges de Personnel	3 698 510	3 511 125
Impôts et Taxes	122 816	120 407
Charges Externes	1 616 331	1 585 442
Autres Charges Générales d'Exploitation	1 577 621	1 461 479
Dotation aux Amortissements et aux Provisions des Immobilisations Incorporelles et Corporelles	747 408	696 947
Charges Générales d'Exploitation	7 762 686	7 375 400

(En milliers de dirhams)

III. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôles d'activité :

- **Banque au Maroc** : BMCE Bank Activité Maroc
- **Gestion d'actif** : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- **Services Financiers Spécialisés** : Salafin, Maghrébail, Maroc Factoring, Acmar
- **Activités à l'International** : BMCE International Holding, Banque de développement du Mali, LCB Bank, BOA Group,

3.1. RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL	2017					Total
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs	Services financiers spécialisés	Autres activités	Activités internationales	
Marge d'intérêts	4 196 358	45 549	723 380	-17 713	4 727 791	9 675 365
Marge sur commission	1 108 878	169 119	15 322		1 123 377	2 416 696
Produit Net Bancaire	5 704 128	364 293	752 916	146 951	6 399 267	13 367 555
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 366 046	-281 741	-227 367	-89 695	-3 797 837	(7 762 686)
Résultat Brut d'exploitation	2 338 082	82 552	525 549	57 256	2 601 430	5 604 869
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-556 552	-51 216	-162 388	-16 732	-207 662	(994 550)
Résultat Part du Groupe	973 512	121 063	179 094	-28 253	790 905	2 036 321
2016						
Marge d'intérêts	3 645 136	69 037	761 297	-16 351	4 786 479	9 245 598
Marge sur commission	1 030 566	169 988	12 501		903 890	2 116 945
Produit Net Bancaire	5 525 326	393 864	784 994	142 682	6 143 149	12 990 015
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 260 377	-288 018	-231 504	-77 796	-3 517 705	(7 375 400)
Résultat Brut d'Exploitation	2 264 949	105 846	553 490	64 886	2 625 444	5 614 615
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-605 905	-47 661	-181 653	-17 920	-270 515	(1 123 654)
Résultat Part du Groupe	814 518	141 073	188 023	48 758	843 814	2 036 186

(En milliers de dirhams)



3.2. ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Banque au Maroc	Gestion d'actifs	Services financiers spécialisés	Autres activités	Activités internationales	Total
Total Bilan	205 255 697	693 752	11 259 161	(415 344)	96 550 601	313 343 867
Eléments d'Actif						
Actifs Disponibles à la Vente	3 498 038	97 719	20 398	21 517	6 893 456	10 531 128
Prêts et Créances sur la Clientèle	118 209 182	96	14 713 386		50 892 326	183 814 990
Actifs financiers évalués à la juste valeur	33 809 849	192 764	3		0	34 002 616
Placements Détenus jusqu'à Echéance	3 289 659				19 726 419	23 016 078
Eléments du Passif						
Dettes Envers la Clientèle	135 672 596	17 076	739 090		62 354 836	198 783 598
Fonds Propres	15 121 735	358 467	1 470 727	(639 611)	8 373 106	24 684 424
2017						
Total Bilan	205 383 601	979 684	9 234 390	183 128	90 142 075	305 922 878
Eléments d'Actif						
Actifs Disponibles à la Vente	2 249 497	101 026	19 718	20 464	5 927 020	8 317 725
Prêts et Créances sur la Clientèle	117 079 106	121	14 702 011		47 992 984	179 774 222
Actifs financiers évalués à la juste valeur	38 499 389	208 390	207		182 937	38 890 923
Placements Détenus jusqu'à Echéance	4 188 468				20 947 702	25 136 170
Eléments du Passif						
Dettes Envers la Clientèle	131 000 917	17	908 600		58 140 801	190 050 335
Fonds Propres	15 463 646	315 561	1 478 662	(32 906)	6 357 724	23 582 687
(En milliers de dirhams)						

3.3. VENTILATION DES PRÊTS ET CRÉANCES

Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

	2017			2016		
	ENCOURS SAINS	ENCOURS EN SOUFFRANCE	PROVISIONS	ENCOURS SAINS	ENCOURS EN SOUFFRANCE	PROVISIONS
Maroc	16 374 543	58 620	58 615	13 781 032	58 620	58 620
Europe	4 898 673	0	0	3 145 671	0	0
Afrique	3 860 055	53 911	10 136	4 275 686	27 760	8 920
Total en principal	25 133 271	112 531	68 751	21 202 389	86 380	67 540
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	25 133 271	112 531	68 751	21 202 389	86 380	67 540
(En milliers de dirhams)						

Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

	2017				2016			
	ENCOURS SAINS	ENCOURS EN SOUFFRANCE	PROVISIONS INDIVIDUELLES	PROVISIONS COLLECTIVES	ENCOURS SAINS	ENCOURS EN SOUFFRANCE	PROVISIONS INDIVIDUELLES	PROVISIONS COLLECTIVES
Maroc	129 391 653	9 326 713	3 535 604	2 260 098	128 534 813	9 353 560	4 358 705	1 748 430
Europe	4 172 269	151 978	75 869	0	3 885 045	205 958	85 332	0
Afrique	44 872 553	5 277 709	3 248 939	257 375	41 432 888	5 150 768	2 424 641	171 702
Valeurs nettes au bilan	178 436 475	14 756 400	6 860 412	2 517 473	173 852 746	14 710 286	6 868 678	1 920 132
(En milliers de dirhams)								

Variation au cours de la période des dépréciations constituées sur la clientèle

	2017	2016
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	8 788 810	7 363 756
Dotations aux provisions	3 018 123	2 369 128
Reprises de provisions	-2 304 862	-708 909
Utilisation des provisions	0	-174 476
Variation des parités monétaires et divers	-124 186	-60 689
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	9 377 885	8 788 810

(En milliers de dirhams)

Variation au cours de la période des dépréciations constituées sur les établissements de crédits

	2017	2016
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	67 540	66 267
Dotations aux provisions	1 211	1 273
Reprises de provisions	-	-
Utilisation des provisions	-	-
Variation des parités monétaires et divers	-	-
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	68 751	67 540

(En milliers de dirhams)

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017**4.1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX**

	2017	2016
Valeurs en Caisse	3 645 258	3 391 893
Banques Centrales	10 561 672	7 922 511
Trésor Public	1 006 777	836 575
Service des Chèques Postaux	283 978	4 658
Banques Centrales, Trésor Public, Service des Chèques Postaux	11 852 427	8 763 744
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	15 497 685	12 155 637

(En milliers de dirhams)

4.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction

	2017			2016		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT						
Titres de créance négociables	13 997 669		13 997 669	16 099 331		16 099 331
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales	13 486 149		13 486 149	14 101 323		14 101 323
Autres titres de créances négociables	511 520		511 520	1 998 008		1 998 008
Obligations	1 133 601		1 133 601	3 231 539		3 231 539
Obligations d'Etat	475 893		475 893	881 003		881 003
Autres obligations	657 708		657 708	2 350 536		2 350 536
Actions et autres titres à revenu variable	18 854 122		18 854 122	19 533 271		19 533 271
Opérations de pension	-		-	-		-
Prêts	-		-	-		-
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	17 224		17 224	26 782		26 782
Instruments dérivés de cours de change	16 647		16 647	26 205		26 205
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT	34 002 616		34 002 616	38 890 923		38 890 923
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	1 731 592		1 731 592	2 037 621		2 037 621
Établissements de crédit	1 731 592		1 731 592	2 037 621		2 037 621
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	37 094		37 094	60 655		60 655
Instruments dérivés de cours de change	37 094		37 094	60 655		60 655
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT	37 094	1 731 592	1 768 686	60 655	2 037 621	2 098 276

(En milliers de dirhams)

4.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés comme :

- a) des prêts et des créances;
- b) des placements détenus jusqu'à leur échéance; ou
- c) des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

	2017	2016
Titres de créance négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la Banque Centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	5 193 149	5 501 553
Obligations d'Etat	3 950 352	3 970 101
Autres Obligations	1 242 797	1 531 452
Actions et autres titres à revenu variable	5 769 164	3 251 983
dont titres cotés	332 931	316 103
dont titres non cotés	5 436 233	2 935 880
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE AVANT DÉPRÉCIATION	10 962 313	8 753 536
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-431 185	-435 811
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-431 185	-435 811
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE, NETS DE DÉPRÉCIATIONS	10 531 128	8 317 725
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

(En milliers de dirhams)

4.4. OPÉRATIONS INTERBANCAIRES, CRÉANCES ET DETTES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

	2017	2016
Comptes à vue	8 291 678	4 992 941
Prêts	13 523 250	13 446 232
Dont prêts de trésorerie JJ	186 045	24 826
Opérations de pension	3 430 874	2 846 445
TOTAL DES PRÊTS CONSENTEIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS AVANT DÉPRÉCIATION	25 245 802	21 285 618
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-68 751	-64 389
TOTAL DES PRÊTS CONSENTEIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS NETS DE DÉPRÉCIATION	25 177 051	21 221 229

(En milliers de dirhams)

Dettes envers les établissements de crédit

	2017	2016
Comptes à vue	4 874 113	2 801 428
Emprunts	30 481 573	32 330 639
Dont emprunt de trésorerie JJ	168 500	1 153 270
opérations de pension	9 603 254	14 576 201
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	44 958 940	49 708 268

(En milliers de dirhams)

4.5. PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES SUR LA CLIENTÈLE

Prêts Consentis et Créesances sur la Clientèle	2017	2016
Comptes ordinaires débiteurs	24 743 400	24 688 644
Prêts consentis à la clientèle	142 472 636	138 932 342
Opérations de pension	12 203 716	11 561 531
Opérations de location-financement	13 773 123	13 380 515
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation	193 192 875	188 563 032
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-9 377 885	-8 788 810
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation	183 814 990	179 774 222
Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique	2017	2016
Banque au Maroc	118 209 182	117 079 106
Services Financiers Spécialisés	14 713 386	14 702 011
Activités à l'international	50 892 326	47 992 984
Gestion d'actifs	96	121
Autres activités	-	-
Total en principal	183 814 990	179 774 222
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	183 814 990	179 774 222
Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique	2017	2016
Maroc	132 922 664	131 781 238
Afrique	46 643 948	43 987 312
Europe	4 248 378	4 005 672
Total en principal	183 814 990	179 774 222
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	183 814 990	179 774 222
Dettes envers la clientèle	2017	2016
Comptes ordinaires créditeurs	119 258 376	108 326 940
Comptes à terme	40 101 156	40 965 156
Comptes d'épargne	23 497 437	22 391 034
Bons de caisse	5 210 624	5 085 322
Opérations de pension	3 592 561	4 218 496
Autres comptes créditeurs	7 123 444	9 063 387
Total Dettes	198 783 598	190 050 335
Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique	2017	2016
Banque au Maroc	135 672 596	131 000 907
Services Financiers Spécialisés	739 090	908 610
Activités à l'international	62 354 836	58 140 801
Gestion d'actifs	17 076	17
Autres Activités	0	0
Total en principal	198 783 598	190 050 335
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	198 783 598	190 050 335
Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique	2017	2016
Maroc	136 428 762	131 909 534
Afrique	60 741 686	56 390 289
Europe	1 613 150	1 750 512
Total en principal	198 783 598	190 050 335
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	198 783 598	190 050 335

(En milliers de dirhams)

4.6. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	2017	2016
Autres dettes représentées par un titre	15 101 490	13 186 303
titres de créances négociables	14 601 490	12 686 303
emprunts obligataires	500 000	500 000
Dettes subordonnées	11 446 992	10 183 703
Emprunt subordonnés	11 446 992	10 183 703
à durée déterminée	9 446 992	8 183 703
à durée indéterminée	2 000 000	2 000 000
Titres subordonnés	0	0
à durée déterminée	0	0
à durée indéterminée	0	0
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	1 762	309 673
TOTAL	26 550 244	23 679 679

(En milliers de dirhams)

Les fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie concernent uniquement BOA Group.

Ils représentent des fonds non remboursables destinés à la bonification des taux d'intérêts débiteurs et la couverture du mauvais dénouement de crédits à des secteurs ou des catégories d'agents économique spécifiques.

4.7. ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'A L'ÉCHÉANCE

	2017	2016
Titres de créance négociables	4 525 696	5 669 715
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales	4 525 696	5 669 715
Autres titres de créance négociables	0	0
Obligations	18 490 382	19 466 455
Obligations d'Etat	13 902 825	14 331 242
Autres Obligations	4 587 557	5 135 213
TOTAL	23 016 078	25 136 170

(En milliers de dirhams)

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	2017	2016
Impôts courants	855 725	414 191
impôts différés	793 123	521 548
Actifs d'impôts courants et différés	1 648 848	935 739
Impôts courants	740 856	641 287
impôts différés	1 598 944	1 198 242
Passifs d'impôts courants et différés	2 339 800	1 839 529

(En milliers de dirhams)

Impôts Différés Par Catégorie

	2017	2016						
	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé	ID / Impact G&PL	ID / Impact Résultat	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé	ID / Impact G&PL	ID / Impact Résultat
Actifs Financiers Disponible à la Vente	6 763	-428 562	-373 118	-0	3 917	-72 580	-25 077	404
Immobilisations Corporelles & Incorporelles et Immeuble de placement	108 649	-607 294	-	-7 231	112 226	-596 010		-11 613
Crédits	470 374	-532 105	-	29 290	240 147	-489 953		-153 950
Avantage pour Personnel	157 185	-	51 122	6 332	119 748		24 417	1 992
Autres	-	-30 983	-	-5 043	-1 953	-39 699		-5 156
Impôts différés relatifs aux retraitements de consolidation et retraitement IFRS	742 971	-1 598 944	-321 996	23 347	474 085	-1 198 242	-660	-168 323
Deficit Reportable	50 152				47 463			

(en milliers de DH)



4.9. COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	2017	2016
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	45 921	40 950
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	113 893	71 213
Comptes d'encaissement	473 609	397 441
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	573 641	517 122
Débiteurs Divers	4 560 301	5 087 235
Comptes de liaison	327 712	326 815
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	6 095 077	6 440 776
Dépôts de garantie reçus	32 333	20 247
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	5 524 109	7 261 686
Comptes d'encaissement	1 242 262	1 304 298
Charges à payer et produits constatés d'avance	481 157	1 154 763
Autres créateurs et passifs divers	6 139 816	4 537 906
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	13 419 677	14 278 900

(En milliers de dirhams)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	2017	2016
ACMAR	20 215	19 447
Banque de Développement du Mali	403 094	387 973
Eurafric	-14 273	-12 202
AFRICA MOROCCO LINKS	-4 607	
Société Conseil Ingénierie et Développement	152 052	148 585
Participations dans sociétés mises en équivalences chez BOA	86 556	87 465
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE	643 037	631 268

(En milliers de dirhams)

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan Décembre 2017	Produit net bancaire- chiffre d'affaires Décembre 2017	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe Déc 2016
ACMAR	496 359	175 352	21 838	4 368
Banque de Développement du Mali	12 071 085	580 853	200 216	63 538
AFRICA MOROCCO LINKS	276 356	-95 247	-147 834	-75 395
Eurafric	158 804	294 200	337	-1 658
Société Conseil Ingénierie et Développement	689 449	226 304	28 800	11 203

(En milliers de dirhams)

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	2017	2016		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse- ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable
Immobilisations corporelles	13 109 310	5 806 510	7 302 800	12 320 654
Terrains et constructions	4 031 041	423 811	3 607 230	3 797 644
Equipement, Mobilier, Installations	4 018 645	2 497 926	1 520 719	3 837 324
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0
Autres immobilisations	5 059 624	2 884 773	2 174 851	4 685 686
Immobilisations Incorporelles	2 078 628	1 140 820	937 808	2 162 892
Logiciels informatiques acquis	1 463 476	874 855	588 621	1 684 757
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	615 152	265 965	349 187	478 135
Immeubles de placements	3 906 376	81 937	3 824 439	3 841 315
				95 169
				3 746 146

(En milliers de dirhams)

Tableau de variation des immobilisations corporelles

	2017	2016
VALEUR NETTE AU 1^{er} janvier	6 988 824	6 521 829
Acquisition de l'exercice	827 768	859 988
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(511 081)	(470 711)
Cession de l'exercice	(199 179)	(328 668)
Reclassements	196 468	406 387
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	7 302 800	6 988 825

(En milliers de dirhams)

Tableau de variation des immobilisations incorporelles

	2017	2016
VALEUR NETTE AU 1^{er} janvier	828 970	703 525
Acquisition de l'exercice	288 055	324 337
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(205 450)	(173 905)
Cession de l'exercice	(16 550)	(13 633)
Reclassement	42 783	(11 354)
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	937 808	828 970

(En milliers de dirhams)

Tableau de variation des immeubles de placement

	2017	2016
VALEUR NETTE AU 1^{er} janvier	3 746 146	3 035 131
Acquisition de l'exercice	188 529	744 004
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(8 769)	(18 306)
Cession de l'exercice	(101 467)	(13 643)
Reclassements	-	(1 040)
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	3 824 439	3 746 146

(En milliers de dirhams)

4.12. ÉCARTS D'ACQUISITION

	2017	2016
Valeur brute comptable en début de période	852 310	852 310
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période	852 310	852 310
Valeur nette comptable en début de période	852 310	852 310
Acquisitions	0	0
Cessions	0	0
Dépréciations comptabilisées pendant la période	0	0
Écarts de conversion	0	0
Filiales précédemment mises en équivalence	0	0
Autres mouvements	0	0
Valeur brute comptable en fin de période	852 310	852 310
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	852 310	852 310
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	852 310	852 310

(En milliers de dirhams)



Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 31/12/2017	Valeur nette comptable 31/12/2016
Maghrébail	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	711 976	711 976
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	852 310	852 310

Test de dépréciation de l'écart d'acquisition :

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité.

L'approche intrinsèque utilisée pour déterminer la valeur d'utilité de BOA et de Locasom se présente comme suit :

- Pour BOA Group, cette approche nécessite la mise en œuvre de la méthode du « Discounted Dividend model » (ci-après « DDM »), méthode classique dans le secteur bancaire, qui indique la valeur d'une activité par référence à la valeur actuelle des dividendes que l'activité pourrait générer dans le futur. La valeur ainsi calculée correspond à une valeur des capitaux propres.

-Pour Locasom, cette approche nécessite la mise en œuvre de la méthode des « Discounted Cash Flows » (ci-après « DCF »), méthode classique dans le secteur des services, qui permet d'évaluer une activité par référence à la valeur actuelle des flux de trésorerie disponibles que l'activité pourrait générer dans le futur. La valeur ainsi calculée correspond à une valeur d'entreprise.

Les projections des flux de trésorerie sur la base des prévisions financières approuvées par le management couvrent une période de trois ans.

Bank of Africa	Locasom
%	%
Taux d'actualisation	18%
Taux de croissance	2%

La détermination de la valeur recouvrable selon la méthode DDM repose sur un certain nombre d'hypothèses relatives aux projections du produit net bancaire, du coefficient d'exploitation, du coût du risque et des actifs pondérés par les risques (ci-après « RWA ») fondées sur des plans à moyen terme (3 ans) représentant la durée du cycle économique auquel l'industrie bancaire est sensible, puis à l'infini sur la base de taux de croissance soutenables pour l'estimation de la valeur terminale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche DCF, méthode classique dans le secteur des services qui permet d'évaluer une activité par référence à la valeur actuelle des flux de trésorerie disponibles que l'activité pourrait générer dans le futur, les flux futurs clés projetés sont : l'EBITDA et la marge opérationnelle. La valeur ainsi calculée correspond à une valeur de l'entreprise.

Le taux d'actualisation

Le coût du capital a été estimé selon une approche indirecte. L'approche indirecte consiste à ajuster le coût du capital calculé pour un pays de référence (la France) d'un facteur de risque pays reflétant spécifiquement les risques liés aux conditions économiques, politiques, institutionnelles et financières du pays de la société évaluée.

Il a été établi pour BOA Group sur la base de la moyenne pondérée par le PNB des taux d'actualisations observés dans chacun des pays dans lesquels BOA Group opère. La fourchette du taux d'actualisation pour BOA Group se situe entre 16% et 18% et pour Locasom entre 6.5% et 8.5%.

Le taux de croissance

Le business plan de BOA Group a été construit en Franc CFA. Le Franc CFA est garanti en euro par le Trésor Français à parité fixe. Par conséquent, le taux de croissance à long terme retenu pour la BOA Group est de 2% en ligne avec les prévisions à long terme d'inflation en France.

Le taux de croissance de Locasom a été fixé à 3% en ligne avec les hypothèses de taux croissance à long terme pour ce secteur au Maroc.

Exigence en fonds propres réglementaires

Sur la durée du business plan de BOA Group, les fonds propres réglementaires (RWA) doivent satisfaire la contrainte Core Tier One.

Le produit net bancaire

La projection du produit net bancaire a été fondée sur la croissance élevée du taux de bancarisation en Afrique.

L'EBITDA

La projection de l'EBITDA et de la marge opérationnelle a été effectuée sur la base des données observées historiquement.

Le coefficient d'exploitation

La projection du coefficient d'exploitation est en forte corrélation avec la croissance des charges spécialement celles relatives à l'ouverture d'agences pour accompagner la conquête de nouveaux clients.

Sensibilité au changement des hypothèses

BANK OF AFRICA	
Coût de capital	18%
Variation défavorable de 200 points de base	-1 236 269
Variation favorable de 200 points de base	1 592 527
LOCASOM	
Coût de capital	8,5%
Variation défavorable de 200 points de base	-184 361
Variation favorable de 200 points de base	395 773

Pour les unités génératrices de trésorerie retenues, il n'y aurait pas lieu de déprécier les écarts d'acquisition même en retenant, pour le test de dépréciation, les variations les plus défavorables du coût du capital considéré par le management comme l'hypothèse la plus sensible à un changement raisonnable.

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	déc-17	déc-16
Total des provisions constituées en début de période	685 204	650 913
Dotations aux provisions	279 774	51 674
Reprises de provisions	-170 869	-51 024
Utilisation des provisions	38 381	33 641
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	832 490	685 204

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	20 695	329 668	16 126	0	318 715	685 204
Dotations	16 339	95 156	38 106	0	130 173	279 774
Montants utilisés	-16 031	0	0	0	-154 838	-170 869
Montants non utilisés repris au cours de la période	422	0	-29 883	0	67 842	38 381
Autres mouvements	21 425	424 824	24 349	0	361 892	832 490
Solde de clôture	20 695	329 668	16 126	0	318 715	685 204

4.14. TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers que le Groupe a transférés sont essentiellement constitués de titres cédés dans le cadre d'une mise en pension ou d'un prêt.

Les passifs associés aux titres mis en pension sont les dettes comptabilisées sous le libellé « Opérations de pension » au niveau des dettes sur établissements de crédits et clientèle.

Transferts d'actifs non décomptabilisés

Il s'agit dans ce cas des opérations de pension et de prêts qui donnent lieu à un transfert de titres sans pour autant qu'ils soient décomptabilisés.

Les actifs transférés par le Groupe sont :

- Les bons de trésor
- Les certificats de dépôts
- Les obligations

Transferts d'actifs décomptabilisés

Il s'agit dans ce cas des opérations sur titres lesquelles donnent lieu à un transfert de titres avec une décomptabilisation de ces derniers.

Le Groupe n'a pas réalisé des transferts de titres décomptabilisés au cours des exercices 2016 et 2014.

	2017	Valeur comptable des actifs transférés	Valeur comptable des passifs associés
Prêts de titres			
Titres en valeur de marché par résultat			
Opérations de pensions			
Titres en valeur de marché par résultat	12 799 712	12 807 778	
Titres classés en prêts et créances	0	0	
Actifs financiers disponibles à la vente	392 721	394 181	
Total	13 192 433	13 201 959	
 2016			
	Valeur comptable des actifs transférés	Valeur comptable des passifs associés	
Prêts de titres			
Titres en valeur de marché par résultat			
Opérations de pensions			
Titres en valeur de marché par résultat	14 338 028	14 329 475	
Titres classés en prêts et créances	0	0	
Actifs financiers disponibles à la vente	460 221	459 843	
Total	14 798 249	14 789 318	

4.15. JUSTE VALEUR

4.15.1. Valeur de marché des actifs et passifs comptabilisés au coût amorti

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution car ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 31 décembre 2017. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties.

En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité du groupe BMCE BANK OF AFRICA.

La valeur de marché d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Les techniques de valorisation utilisées et les hypothèses retenues assurent une mesure homogène de la valeur de marché des instruments financiers actifs et passifs au sein du Groupe BMCE BANK OF AFRICA.

Lorsque les prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. A défaut, la valeur de marché est déterminée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées.

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2017 se présentent comme suit :

	2017	2016	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
ACTIFS FINANCIERS						
Prêts et créances sur les établissements de crédit			25 177 051	25 181 726	21 221 229	21 235 707
Prêts et créances sur la clientèle			183 814 990	184 590 561	179 774 222	180 516 425
Placements détenus jusqu'à leur échéance			23 016 078	23 098 261	25 136 170	25 438 896
Immeubles de placement			3 824 439	3 894 079	3 746 146	3 807 973
PASSIFS FINANCIERS						
Dettes envers les établissements de crédit			44 958 940	44 958 940	49 708 268	49 708 268
Dettes envers la clientèle			198 783 598	198 783 598	190 050 335	190 050 335
Dettes représentées par un titre			15 101 490	15 101 490	13 186 303	13 186 303
Dettes Subordonnées			11 448 754	11 448 754	10 493 376	10 493 376

Les modalités de détermination des justes valeurs de chacune des catégories sont décrites, ci-après :

Les prêts et créances

La juste valeur des créances est déterminée à travers une approximation de la valeur de marché des actifs détenus grâce à une analyse de sensibilité de chaque classe d'actifs en fonction de la durée de chaque instrument et du delta taux observé entre le rendement historique de la créance par rapport aux nouvelles conditions de marché.

A défaut d'existence d'une courbe des taux de marché traduisant les rendements actuels des différents segments de crédit, il a été retenu les rendements moyens observés sur la production de l'exercice concerné comme étant les niveaux indicatifs des taux de marché actuels.

La valeur de marché retenue pour les prêts et créances dont la durée est inférieure à un an, les créances à vue, ou dont les conditions se réfèrent à un taux variable, est la valeur comptabilisée en raison de leur faible sensibilité à une variation des taux ou par le simple fait qu'elles sont octroyées aux conditions actuelles de marché.

Les prêts aux établissements de crédits

Les prêts aux établissements de crédits s'élèvent à 25,2 milliards de dirhams, et présentent une valeur de marché proche à la valeur comptable en raison de la prédominance des opérations de placements monétaires à court terme (sous forme de prêts de trésorerie, d'interbancaire et des prises en pension).

Les crédits aux Sociétés de Financement à taux fixe représentent un encours de 9,4 milliards de dirhams, amortissables à faible durée, présentant une juste valeur supérieure de 14,5 millions de dirhams par rapport à la valeur comptable.

Les créances à la clientèle

L'encours des créances à la clientèle s'élève au 31 décembre 2017 à 183,8 milliards de dirhams, avec une forte prépondérance des crédits de trésorerie et des comptes courants débiteurs, ainsi que des crédits à taux variables.

L'encours des crédits à taux fixe est principalement alimenté par les crédits à la consommation amortissables à faible durée 2,3 ans, et les crédits immobiliers à taux fixes également amortissables à durée moyenne de près de 7,2 ans.

L'analyse de sensibilité sur le portefeuille à taux fixe de la banque fait ressortir une juste valeur supérieure de 333 millions de dirhams par rapport à la valeur comptable.



Les passifs financiers

La valeur de marché retenue pour les passifs financiers dont la durée est inférieure à un an (y compris exigibles à vue), ou dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou lorsque la durée est non déterminée (cas des dettes subordonnées perpétuelles) ainsi que pour la plupart des produits d'épargne réglementée, est la valeur comptabilisée.

Les dettes envers les établissements de crédits

Les dettes envers les établissements de crédits qui s'élèvent à 45 milliards de dirhams, sont valorisées à leur valeur comptable en raison de la prédominance des opérations d'emprunts de trésorerie à court terme (sous forme d'avances à 7 jours de la banque centrale, d'emprunts interbancaires et de trésorerie auprès de banques locales ou de correspondants étrangers, en plus des opérations de mises en pensions).

Les dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle s'élevant à 198,8 milliards de dirhams sont constituées essentiellement de ressources à vue non rémunérées sous forme de comptes chèques et de comptes courants créditeurs ainsi que des comptes sur carnets réglementés à vue.

Les opérations de mises en pension avec la clientèle, notamment les OPCVM, sont également logées avec les dettes envers la clientèle.

Les dépôts à terme dont l'encours est limité à 41 milliards de dirhams présentent une durée moyenne inférieure à un an du fait de la prépondérance des maturités 3 mois, 6 mois et 12 mois.

La valeur de marché ainsi retenue pour les Dépôts à Terme de la clientèle est la valeur comptabilisée.

Les dettes représentées par un titre

L'encours des dettes représentées par un titre s'élève à 15,1 milliards de dirhams, constitué principalement des certificats de dépôts émis par la banque essentiellement pour des maturités de 3 mois, 6 mois et 1 an.

La valeur de marché ainsi retenue pour les dettes représentées par un titre est la valeur comptabilisée.

Les dettes subordonnées

Les dettes subordonnées dont l'encours s'élève à 11,4 milliards de dirhams sont valorisées à la valeur comptable du fait de la prépondérance des émissions à taux variable et des encours de dettes à durée non déterminée (perpétuelle).

4.15.2. Répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché présentée conformément aux prescriptions de la norme IFRS 7

déc-17				
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	34 002 616	-	-	34 002 616
dont actifs financiers en valeur de marché par résultat	34 002 616			34 002 616
dont instruments dérivés	-			
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	-			
Instruments financiers dérivés de couverture	-			
Actifs financiers disponibles à la vente	10 531 128			10 531 128
PASSIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	-	1 768 686	-	1 768 686
dont passifs financiers en valeur de marché par résultat	1 731 592			1 731 592
dont instruments dérivés	37 094			37 094
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	-			
Instruments financiers dérivés de couverture	-			

	déc-16		
	niveau 1	niveau 2	niveau 3
ACTIFS FINANCIERS			
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	38 890 923	-	-
dont actifs financiers en valeur de marché par résultat	38 890 923		
dont instruments dérivés	-		
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	-		
Instruments financiers dérivés de couverture	-		
Actifs financiers disponibles à la vente	8 317 725		8 317 725
PASSIFS FINANCIERS			
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	- 2 098 276	-	2 098 276
dont passifs financiers en valeur de marché par résultat	2 037 621		2 037 621
dont instruments dérivés	60 655		60 655
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	-		
Instruments financiers dérivés de couverture	-		

Les actifs financiers disponibles à la vente non cotés classés au Niveau 3 de Juste Valeur, sont évalués en se basant sur les méthodes d'évaluation suivantes :

- Valeur Nette Comptable ;
- Actif Net Comptable Réévalué ;
- Actif Net Comptable ;
- Prix Opération sur Capital.

Les techniques de valorisation qui sont utilisées par le Groupe demeurent principalement l'ANC et la VNC.

Celles-ci sont privilégiées en raison de l'absence de liquidité de ces titres et de l'inexistence de transactions comparables.

En ce qui concerne les titres à revenu variables, ils sont évalués selon différentes méthodes avec notamment :

67% du portefeuille fait l'objet d'une évaluation selon la méthode de l'Actif Net Comptable et 21% selon le modèle des comparables (opérations sur le capital similaire)

Tableau de variation des actifs financiers disponibles à la vente classés en Niveau 3 :

	déc-17		
	Dettes	Equity	
VALEUR NETTE AU 1^{er} janvier	5 501 553	2 816 172	8 317 725
Profits et pertes par résultat	-	-	-
Profits et pertes par OCI	-29 165	1 433 432	1 404 267
Achats	746 527	1 140 092	1 886 619
Cessions	-1 079 547	-61 007	-1 140 554
Transferts	-	-	-
Change	53 781	9 290	63 071
Reclassement	-	-	-
VALEUR EN FIN D'EXERCICE	5 193 149	5 337 979	10 531 128
déc-16			
VALEUR NETTE AU 1^{er} janvier	4 112 359	2 734 213	6 846 572
Profits et pertes par résultat	-	16 656	16 656
Profits et pertes par OCI	-	13 334	13 334
Achats	1 753 241	116 854	1 870 095
Cessions	-336 055	-63 613	-399 668
Transferts	-	-	-
Change	-27 992	-1 272	-29 264
Reclassement	-	-	-
VALEUR EN FIN D'EXERCICE	5 501 553	2 816 172	8 317 725

4.15.3. Hiérarchie de la Juste des actifs et des passifs comptabilisés au cout amorti

	2017		
	niveau 1	niveau 2	niveau 3
ACTIFS			Total
Prêts et créances sur les établissements de crédit		25 181 726	25 181 726
Prêts et créances sur la clientèle		184 590 561	184 590 561
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4 452 911	18 645 350	23 098 261
PASSIFS			
Dettes envers les établissements de crédit		44 958 940	44 958 940
Dettes envers la clientèle		198 783 598	198 783 598
Dettes représentées par un titre		15 101 490	15 101 490
Dettes Subordonnées		11448 754	11448 754
	2016		
	niveau 1	niveau 2	niveau 3
ACTIFS			Total
Prêts et créances sur les établissements de crédit		21 235 707	21 235 707
Prêts et créances sur la clientèle		180 516 425	180 516 425
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5 456 267	19 982 629	25 438 896
PASSIFS			
Dettes envers les établissements de crédit		49 708 268	49 708 268
Dettes envers la clientèle		190 050 335	190 050 335
Dettes représentées par un titre		13 186 303	13 186 303
Dettes Subordonnées		10 493 376	10 493 376

Mesure de la valeur de marché des instruments financiers :

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers, conformément à ce qui a été défini par la norme IFRS 7.

- Niveau 1 :

Des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Ce niveau regroupe les instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif, directement utilisables.

Il comprend pour le Groupe BMCE Bank Of Africa les actions cotées, les OPCVM, les obligations et les bons de trésor ainsi que les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance cotés sur des marchés actifs et suffisamment liquides.

- Niveau 2 :

Des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

Les instruments financiers cotés sur des marchés considérés comme insuffisamment actifs ainsi que ceux négociés sur des marchés de gré à gré sont présentés dans ce niveau. Les prix publiés par une source externe, dérivés de l'évaluation d'instruments similaires, sont considérés comme des données dérivées de prix ;

Le Groupe ne dispose pas d'instruments financiers évalués selon le niveau 2.

- Niveau 3 :

Des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables). Compte tenu de la diversité des instruments et des raisons de leur inclusion dans cette catégorie, le calcul de la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres fournirait une information peu pertinente.

Les valeurs de marché des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés

par des données de marché, par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif. Un paramètre non observable est une donnée pour laquelle aucune information de marché n'est disponible. Il provient donc d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres participants de marché. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle suppose l'exercice du jugement.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance classés en niveau 3 proviennent essentiellement des obligations détenues par les banques en Afrique Subsaharienne.

V / ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	2017	2016
Engagements de financements donnés	13 008 783	13 452 970
Aux établissements de crédit	684 349 1	
A la clientèle	11 659 099	13 452 970
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	1 906 864	2 181 683
des établissements de crédit	1 906 864	2 181 683
de la clientèle	-	-

- Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

- Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

- Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	2017	2016
Engagements de garantie donnés	31 435 965	31 627 218
D'ordre des établissements de crédit	10 577 462	11 933 231
D'ordre de la clientèle	20 858 503	19 693 988
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	97 117 142	75 147 878
des établissements de crédit	95 421 642	73 902 914
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 695 500	1 244 964

- Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

- Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.



- Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

- Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES CONSENTEIS AU PERSONNEL

6.1. DESCRIPTIF DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

- Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2. SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	2017	2016
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	424 824	329 668
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	424 824	329 668

6.2.2. Evolution de la valeur actualisée des obligations

L'analyse de sensibilité appliquée sur les deux principales hypothèses actuarielles retenues pour les régimes de prestations (indemnités de fin de carrière, Médailles du travail) au 31 Décembre 2017 ressort comme suit :

Indemnité de fin de carrière	Variation		Variation Taux +50 pb
	Taux -50 pb	Taux +50 pb	
Taux d'actualisation	-10 410	9 454	
taux de croissance des salaires	9 525	-10 389	
Médaille du travail		Variation Taux -50 pb	Variation Taux +50 pb
Taux d'actualisation	-12 791	11 860	
taux de croissance des salaires	13 191	-14 127	
Hypothèses économiques		31/12/17	
Taux d'actualisation		3,30%	
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)		3%	
Taux de charges sociales patronales		10,61%- 10,96%	

Hypothèses démographiques

Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

6.2.3. Coût des régimes postérieurs a l'emploi

	2017	2016
Charge normal de l'exercice	4 893	25 161
Charge d'intérêt	12 220	11 626
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	17 112	36 787
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	2017	2016
Dette actuarielle d'ouverture	329 668	323 091
Charge normale de l'exercice	26 105	25 161
Charge d'intérêt	12 220	11 626
Perfes / Gains actuariels	72 177	-
Autres écarts actuariels		-
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-21 212	-30 210
Indemnités supplémentaires		
Autre	5 866	
Dette actuarielle de clôture	424 824	329 668
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

VII. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

7.1.1. Opérations réalisées sur le capital

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2015	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2016	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2017	179 463 390	10	1 794 633 900

7.1.2. Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	2017	2016
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
RÉSULTAT PART GROUPE (EN MAD)	2 036 321 801	2 036 185 656
Résultat par Action (EN MAD)	11,35	11,35
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	11,35	11,35

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,76%	74,76%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,85%	72,85%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION CONSEIL	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E

BMCE Bank Of Africa détient 37% des droits de vote de LCB Bank, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

Le pouvoir : BMCE Bank of Africa puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du Conseil d'Administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

Les rendements : BMCE Bank of Africa est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB Bank à hauteur des actions dont elle dispose.

Lien entre pouvoir et rendements : BMCE Bank of Africa a la charge de nommer le Séniior Management de la LCB Bank, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

7.3. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES ACCORDÉS AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Rémunération des principaux dirigeants

Le Groupe BMCE entend par les principaux dirigeants les membres de la Direction Générale de la banque.

	2017	2016
Avantages à court terme	20 278	14 342
Avantages postérieurs à l'emploi	634	631
Autres avantages à long terme	4 846	5 298

A noter que les avantages du personnel à court terme représentent la Rémunération fixe charges patronales comprises des Dirigeants perçue au titre de l'année 2017.

Les avantages postérieurs à l'emploi représentent les reliquats de congés à rembourser en cas de départ, tandis que les Indemnités de fin de contrat de travail englobent les primes de fin de carrières et les médailles de travail à verser aux concernés à leur départ.

Jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration

	2017		2016			
	Montant BRUT	Impôt Refoulé à la source	Montant net versé	Montant BRUT	Impôt Refoulé à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	3 353	503	2 850	2 985	735	2 250
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	2 092	692	1 400	588	88	500
TOTAL	5 445	1 195	4 250	3 573	823	2 750

Eléments d'Endettement des Dirigeants

	2017	2016
A. Encours crédits à court terme	18 087	19 765
B. Encours crédits immobiliers	9 331	12 393
TOTAL DES EN COURS	27 418	32 158

7.4. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIÉES

Relation entre BMCE BANK et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation et la Société Mère.

Les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

Eléments relatifs au bilan

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif				
Prêts, avances et titres	-	3 383 713	215 683	10 704 492
Comptes ordinaires	2 063 672	189 691	9 724 541	
Prêts	761 872	25 992	608 632	
Titres	558 170			371 318
Opération de location financement				
Actif divers				27 099
Total	-	3 383 713	215 683	10 731 591
Passif				
Dépôts	357 092	1914 051	9 250	10 140 252
Comptes ordinaires	357 092	1914 051	9 250	9 985 984
Autres emprunts				154 268
Dettes représentées par un titre				347 615
Passif divers				243 724
Total	357 092	1 914 051	9 250	10 731 591
Engagements de financement et de garantie				
Engagements donnés				2 055 967
Engagements reçus				2 055 967



Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Société Mère (FI- NANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entre- prises con- solidées par mise en équiv- alence	Entre- prises con- solidées par in- tégration globale
Intérêts et produits assimilés	-34 657	-1 433	-343 418	
Intérêts et charges assimilées			439 909	
Commissions (produits)	-48 413		-363 728	
Commissions (charges)			71 565	
Prestations de services données				
Prestations de services reçues	39 500			
Loyers reçus	-70 587	-7 091	-174 307	
Autres	83 498		369 964	

7.5. CONTRATS DE LOCATION

Informations sur les contrats de location financement

"Investissement brut total"	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur
≤ 1 an	2 982 197	525 926
> 1 an ≤ 5 ans	9 946 983	5 888 696
> 5 ans	5 323 246	4 363 988
TOTAL	18 252 426	10 778 610
		1 046 765

Informations sur les contrats de location simple

	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Loyers conditionnels totaux comptabilisés dans les produits de la location	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur dans la période
≤ 1 an	250 000		
> 1 an ≤ 5 ans		1 000 000	
> 5 ans			
TOTAL		1 250 000	-

La quote-part de la valeur résiduelle dans le total des montants de financement est de 58,11%.

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
BMCE BANK
140, Avenue Hassan II
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BMCE Bank of Africa, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 26.683.739 dont un bénéfice net de KMAD 1.488.138.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

BMCE Bank of Africa dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dations, pour un montant total de 5,5 milliards de dirhams au 31 décembre 2017. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 31 décembre 2017.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BMCE Bank of Africa au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

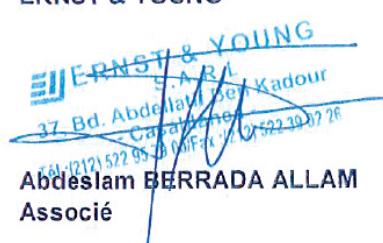
Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2017 :

- créé une banque participative dénommée « Bank Al-Tamweel Wa Al-Inma » avec un capital de KMAD 400 000 détenu à hauteur de 51% par la banque ;
- acquis des titres de la « Société d'Aménagement Tanger TECH » pour un montant de KMAD 62 500 représentant 80% du capital de cette société ;
- acquis des titres de la société « IKAMAT TILILA » pour 1 dirham symbolique. Le capital social de KMAD 100 est ainsi détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « MOURAD IMMO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « AKENZA IMMO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « SAISS IMMO NEJMA » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « SUX HILL PRIMERO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « SUX HILL SECONDO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « SUX HILL TERCIO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « NOUACER CITY IMMO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « MOHIT IMMO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque.

Casablanca, le 20 avril 2018

ERNST & YOUNG


37 Bd. Abdellatif Ben Kadour
Casablanca
Tél: +(212) 522 95 00 / +(212) 522 39 07 76
Abdesslam BERRADA ALLAM
Associé

Les Commissaires aux Comptes

KPMG


K.P.M.G
Jamal Saad El Idrissi
Téléphone : 212 5 37 63 31 82 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
BMCE BANK
140, Avenue Hassan II
Casablanca

11, Avenue Bir Kacem Souissi
Rabat

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2017

1.1. Rétrocession de commission de placement à BMCE Bank of Africa en sa qualité de centralisateur de l'opération relative à l'augmentation du capital social de LABEL'VIE

Personne concernée :

Monsieur Zouheir BENSAID est Administrateur de BMCE Bank of Africa et de BMCE Capital Bourse.

Modalités essentielles :

Etablie entre BMCE Bank of Africa, BMCE Capital Bourse, Valoris Securities et Capital Trust Securities, cette convention a pour objet de définir les modalités de collaboration et de rétrocension conformément aux dispositions de la Note d'Information portant sur l'opération d'augmentation de capital de Label'Vie en date du 31 janvier 2017.

La durée de la convention correspond à la durée de l'opération et s'êteindra avec l'encaissement complet et définitif de la commission de centralisation par BMCE Bank of Africa et du montant de référence par Capital Trust Securities et Valoris Securities.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2017.

1.2. Mandat d'intermédiation en opérations effectuées par les établissements de crédit entre BMCE Bank of Africa et la Société de transferts de fonds Daman Cash

Personnes concernées :

Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de Daman Cash et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est Administrateur de Daman Cash et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Monsieur Omar TAZI est Administrateur de Daman Cash et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

BMCE Bank of Africa confie à Daman Cash, détenue indirectement à hauteur de 100% par la Banque, un mandat d'Intermédiaire en opérations effectuées par les Etablissements de Crédit dans le cadre de la commercialisation des cartes prépayées nationales et internationales en faveur des clients de BMCE Bank of Africa et des partenaires agréés au sein du Réseau Daman Cash, qui s'engage à observer les diligences de vigilance et de conformité.

Cette convention demeure valable pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2017.

1.3. Convention de financement par opération de lease-back financée par MAGHREBAIL en faveur de BMCE Bank of Africa

Personnes concernées :

Le Président de Maghrebail Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Les Administrateurs de Maghrebail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSAID et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de Maghrebail, est Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Par cette convention, BMCE Bank of Africa a effectué une opération de lease-back avec MAGHREBAIL sur un ensemble de programmes et solutions informatiques.

Le montant de financement du crédit-bail mobilier conclu fin décembre 2017 s'élève à KMAD 561 938 TTC, avec une périodicité mensuelle de 60 mois et un loyer unitaire hors taxe de KMAD 8 794.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré en 2017 un produit de cession de KMAD 468 281.

1.4. Convention de cession des locaux entre BMCE BANK et la société RM EXPERTS**Personnes concernées :**

Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa, est Administrateur de RM EXPERTS ;

Monsieur M'Fadel EL HALAISSE, Directeur Général Délégué de BMCE Bank Of Africa, est Administrateur de RM EXPERTS.

Modalités essentielles :

Par cette convention BMCE Bank of Africa a cédé à RM EXPERTS un bureau en copropriété au 3ème étage et quatre places de parking d'un immeuble situé à Casablanca Zénith n° 2 et 2 Bis Sidi Maarouf, Lotissement Taoufik objet des titres fonciers n° 19.780/47, 19.627/47 et 19.633/47. D'une superficie globale respective de 424 m², 31m² et 29 m².

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré en 2017 un produit de cession de KMAD 7 208.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**2.1. Convention entre BMCE Bank of Africa et BMCE Capital Bourse****Personne concernée :**

Monsieur Zouheir BENSAID est Administrateur de BMCE Bank of Africa et membre du Conseil d'Administration de BMCE Capital Bourse.

Modalités essentielles :

A travers cette convention conclue en février 2016, BMCE Capital Bourse délègue à BMCE Bank of Africa le traitement opérationnel et technique de l'activité dépositaire de ses avoirs.

En contrepartie, BMCE Capital Bourse devra régler 50 000 DH/HT annuellement. Par ailleurs, elle demeure redevable envers Maroclear de l'ensemble des frais et taxes inhérents à son affiliation.

Cette convention est conclue pour une année avec tacite reconduction pour des périodes successives d'une année.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.2. Mandat de conseil dans le cadre de la titrisation de créances hypothécaires entre BMCE Bank of Africa et BMCE Capital Titrisation**Personnes concernées :**

Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BCME Capital et Administrateur Directeur Général de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Zouheir BENSAID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur M'Fadel EL HALAISSE est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Cette convention a pour objet de confier à BMCE Capital Titrisation la titrisation de créances hypothécaires du Groupe.

Cette convention est d'une durée de 12 mois à compter de la date de sa signature, renouvelable si nécessaire par tacite reconduction pour des périodes successives de 3 mois.

En termes de rémunération, un montant forfaitaire de 1 MDH HT est dû à compter de la date de signature et prend fin à la réalisation de l'opération.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.3. Mandat d'arrangement d'une opération de titrisation d'actifs immobiliers entre BMCE Bank of Africa et BMCE Capital Titrisation**Personnes concernées :**

Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BCME Capital et Administrateur Directeur Général de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Zouheir BENSAID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;



Monsieur M'Fadel EL HALAISI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Dans un contexte d'optimisation des ressources rares, BMCE Bank of Africa souhaite optimiser la gestion de son bilan au regard de son important patrimoine foncier.

Ainsi en transférant des actifs fonciers, BMCE Bank of Africa pourra (i) libérer une part des fonds propres mobilisés au passif de son bilan au titre de ces biens et (ii) disposer d'une nouvelle réserve de cash grâce à la cession de ce patrimoine.

Cette convention désigne BMCE Capital Titrisation comme arrangeur sur la première opération de titrisation d'actifs immobiliers du Groupe. Cette première opération portera sur un montant compris entre 500 MDH et 1 Milliard de dirhams HT.

Cette convention est d'une durée de 12 mois à compter de la date de sa signature, renouvelable si nécessaire par tacite reconduction pour des périodes successives de 3 mois et prend fin à la réalisation de l'opération.

En termes de commission de structuration, une commission de retenue d'un montant forfaitaire de 1 MDH HT est due à la date de signature du Mandat. Une commission de succès de 0,4% HT du montant de l'opération sera réglée qu'en cas de réalisation effective de l'opération.

S'agissant de la commission de placement, une rémunération de 0,2% HT du montant de l'opération sera versée à la date du Règlement/Livraison.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.4. Convention de gestion entre BMCE Bank of Africa et Maroc Factoring

Personnes concernées :

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa, est également Président du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring ;

Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa, est également Membre du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring ;

Monsieur M'Fadel EL HALAISI, Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa, est également Membre du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring.

Modalités essentielles :

BMCE Bank of Africa a entamé un projet visant à réviser la politique de distribution des produits et services factoring au sein de son Groupe. Dans ce cadre, les encours de factoring seraient répartis entre BMCE Bank of Africa et Maroc Factoring, selon des critères de taille de bilan et de fonds propres. Par conséquent, BMCE Bank of Africa porterait dans ses livres des opérations de factoring dont la gestion métier serait confiée à Maroc Factoring.

Ainsi, cette convention de gestion porterait sur la proposition de dossiers de crédit factoring à BMCE Bank selon le schéma délégataire en vigueur, l'assistance technique à la Banque en matière de gestion des opérations notamment contrôle opérationnel des factures, la mise en place des mécanismes juridiques de subrogation ou de cession de créances et le suivi des recouvrements des créances factoring financées.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 14 743.

Dans ce contexte, plusieurs contrats de cession de créances ont été signés entre BMCE Bank of Africa et sa filiale :

Contrat du 31 Mars 2017 portant sur un seul contrat pour un montant total d'encours cédés au titre de l'exercice 2017 de KMAD 17 751 et un montant total des autorisations transférées non utilisées au titre de l'exercice 2017 de KMAD 24 999,

Contrat du 30 Juin 2017 portant sur 53 contrats pour un montant total d'encours cédés au titre de l'exercice 2017 de 252 919 KMAD et un montant total des autorisations transférées non utilisées au titre de l'exercice 2017 de KMAD 489 936,

Contrat du 30 Septembre 2017 portant sur 10 contrats pour un montant total d'encours cédés au titre de l'exercice 2017 de 117 058 KMAD et un montant total des autorisations transférées non utilisées au titre de l'exercice 2017 de KMAD 58 848,

Contrat du 31 Décembre 2017 portant sur 8 contrats pour un montant total d'encours cédés au titre de l'exercice 2017 de 48 990 KMAD et un montant total des autorisations transférées non utilisées au titre de l'exercice 2017 de KMAD 86 840.

2.5. Avenant à la convention de gestion des activités de marché et de dépositaire

Personnes concernées :

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Amine BOUABID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Zouheir BENSAID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur M'Fadel EL HALAISI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Cet avenant, conclu le 29 avril 2016, a pour objet de modifier le périmètre des activités déléguées en vue d'y inclure la fourniture, par BMCE Capital à BMCE Bank of Africa, de tout type de services et prestations spécialisés de recherche, d'analyse et d'évaluations financières.

Cette convention est de durée indéterminée.

La rémunération annuelle demeure fixée à 15% de l'excédent, par rapport à 100 MDH, du résultat brut d'exploitation généré par les activités de marché de BMCE Bank of Africa, et sera comprise entre MMAD 20 et MMAD 30.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 59 685 au titre de la gestion déléguée et de KMAD 31 140 au titre de la rémunération variable.

2.6. Convention d'assistance et de prestations de services**Personnes concernées :**

Monsieur Othman BENJELLOUN, Président de FinanceCom est également Président Directeur Général de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Zouheir BENSAID est Administrateur des deux sociétés ;

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa est également Administrateur de FinanceCom.

Modalités essentielles :

BMCE Bank of Africa et FinanceCom ont conclu une convention aux termes de laquelle FinanceCom s'engage à fournir à BMCE Bank of Africa des prestations d'assistance dans la préparation des Plans Stratégiques, la recherche et la mise en œuvre de partenariat au Maroc et à l'International et la mise en place de synergies commerciales et support.

Cette convention est renouvelable par reconduction tacite.

La rémunération est basée sur le PNB de BMCE Bank of Africa à hauteur de 0,3% et toute refacturation liée à la mise à disposition éventuelle de salariés de FinanceCom sur une période déterminée et frais de débours raisonnablement occasionnés.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 41 025.

2.7. Convention de compte courant d'associés en faveur de « O TOWER » entre FINANCECOM, BMCE BANK OF AFRICA et RMA**Personnes concernées :**

Monsieur Othman BENJELLOUN, Président du Conseil d'Administration de BMCE BANK OF AFRICA et Président du Conseil d'Administrateur de « O TOWER » ;

Monsieur Mounir CHRAIBI, Directeur Général Délégué à BMCE BANK OF AFRICA et également Administrateur à « O TOWER » ;

Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BMCE BANK OF AFRICA et également Administrateur à « O TOWER ».

Modalités essentielles :

Par cette convention conclue le 1er janvier 2015, BMCE BANK OF AFRICA, FINANCECOM et RMA WATANYA actionnaires de la société « O TOWER » à hauteur de 55% pour FINANCECOM, 22,5% pour RMA WATANYA et 22,5% pour BMCE BANK OF AFRICA acceptent de mettre à la disposition de celle-là une avance en compte courants d'associés ouverte au taux de 4,5%. L'objet de cette avance en compte courant est de permettre, à titre temporaire, le financement de l'activité de « O TOWER ».

La présente convention est conclue pour une période de douze (12) mois à compter du 1er janvier 2015. Au-delà de cette période, elle sera renouvelée par tacite reconduction, par période d'un (1) an ferme au 31 décembre de chaque année.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré en 2017 un produit de KMAD 1 354.

2.8. Contrat d'ouverture de crédit conclu entre BMCE BANK OF AFRICA ET BOA GROUP**Personnes concernées :**

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil d'Administration de BOA Group et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BOA Group et de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Amine BOUABID est Administrateur Directeur Général de BOA Group et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Driss BENJELLOUN est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Mohamed AGOUMI est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

BMCE Bank of Africa s'est engagée par un contrat datant du 22 juin 2015 à octroyer en faveur de BOA Group un crédit de 20.000.000 d'euros sur une durée de 7 ans avec un différé en Capital de deux ans et sans aucun différé en intérêt. Le crédit produira des intérêts au taux variable égal au taux Euribor 6 mois, augmenté d'une marge fixe de 350 points de base l'an hors taxes.

L'acte précise également les caractéristiques essentielles du crédit ainsi que ses modalités de remboursement.



Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit de KMAD 6 440.

2.9. Convention de gestion d'une plate-forme de recouvrement des dossiers entre BMCE BANK OF AFRICA et SALAFIN (Avenant)

Personnes concernées :

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Messieurs Mamoun BELGHITI et Amine BOUABID, membres du Conseil de Surveillance de Salafin, sont également Administrateurs de BMCE Bank of Africa ;

Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, membres du Conseil de Surveillance de Salafin, sont également Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Dans le cadre du projet de mutualisation des activités de recouvrement, BMCE BANK OF AFRICA et SALAFIN ont conclu une convention cadre le 15 septembre 2008, modifiée le 5 juin 2009, déterminant les modalités de mise en place d'une plate-forme de recouvrement dédiée.

La révision du dispositif de recouvrement commercial préconise d'impliquer le réseau de la banque à travers la prise en charge du 1er et 2ème impayé tous produits confondus.

Cet avenant a pour objet de définir les nouvelles modalités et le périmètre d'intervention des parties.

En termes de rémunération, depuis le 1er juillet 2015, SALAFIN intervient à partir du 3ème impayé et facture 13% du montant recouvré avec un minimum de 60 DH HT/ dossier.

Par ailleurs, un dossier confié à la plate-forme SALAFIN est géré jusqu'à la récupération de l'intégralité des impayés ou à la transmission vers les entités définies par la stratégie de recouvrement. Dans le cas où le nombre d'impayés diminue de 2 à 1 impayé, la rémunération est de 5% HT du montant recouvré avec un minimum de 60 DH HT/dossier.

Les frais des SMS sont facturés à l'identique pour les dossiers non gérés par SALAFIN.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge de KMAD 10 095.

2.10. Acte de cession de compte courant conclu entre ALLIANCES DARNA et BMCE BANK OF AFRICA

Personne concernée :

M. M'Fadel ELHALASSI, Directeur Général Délégué à BMCE Bank of Africa et Administrateur à RIYAD ALNOUR.

Modalités essentielles :

Préalablement, la société ALLIANCES DARNA détenait à l'encontre de l'Immobilière RIYAD ALNOUR (Participation de BMCE Bank of Africa dans le cadre d'une vente à réméré) un compte courant d'associés d'un montant de 250.143 KDH.

En date du 21 juillet 2015, un acte de cession du compte courant a été signé entre ALLIANCES DARNA et BMCE Bank of Africa, suite auquel, BMCE Bank of Africa devient propriétaire dudit compte courant d'associés.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré en 2017 un produit de KMAD 5 605.

2.11. Convention de prestations de services conclue entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE CAPITAL

Personnes concernées :

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa

Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa

Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa

Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa

Monsieur M'Fadel EL HALASSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa

Modalités essentielles :

BMCE Bank of Africa et BMCE CAPITAL ont conclu le 27 novembre 2015, avec effet le 1er janvier 2015, une convention de prestations de services.

Cette convention prévoit l'assistance juridique et réglementaire au titre de l'accomplissement d'opérations spécifiques au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et la rédaction d'actes au nom et pour le compte de BMCE Bank of Africa.

Cette convention a une durée d'une année et est reconductible tacitement.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.12. Convention de compte courant d'associé entre RIYAD ALNOUR et BMCE BANK OF AFRICA

Personne concernée :

M'Fadel EL HALAISSE, Directeur Général Délégué à BMCE Bank of Africa et Administrateur à RIYAD ALNOUR.

Modalités essentielles :

Par cette convention conclue le 22 décembre 2015, BMCE Bank of Africa accepte de mettre à la disposition de RIYAD ALNOUR une avance en compte courants d'associés d'un montant global de KDH 221 500 au taux de 2,21%. Cette avance a pour objet l'apurement total des en-cours des engagements de RIYAD ALNOUR auprès de BMCE Bank of Africa au titre des crédits CMT et découvert. Le montant de l'apport en compte courant d'associé sera intégralement remboursé en fine au moment de l'exercice de l'option de réméré.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré en 2017 un produit de KMAD 4 963.

2.13. Avenant à la convention de gestion des activités de marché et de dépositaire entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE CAPITAL

Personnes concernées :

Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank of Africa est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;

Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BMCE Bank of Africa est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;

Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSE, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Modalités essentielles :

Cet avenant conclu en date du 18 décembre 2014 modifie les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL au titre de la gestion des activités de marché et de dépositaire de BMCE BANK OF AFRICA, telles que stipulées dans le contrat initial de 1999 et dans ses avenants subséquents.

Cet avenant est prévu pour une année avec tacite reconduction.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré en 2017 une charge de KMAD 3 114.

2.14. Convention d'avance en compte courant d'associés entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE IMMOBILIER (EX MABANICOM)

Personnes concernées :

Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM), est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur M'Fadel EL HALAISSE, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Omar TAZI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Par cette convention conclue le 13 février 2014, BMCE BANK OF AFRICA accepte de mettre à la disposition de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) une avance en compte courant d'associés d'un montant global net de 38.000 KDH au taux réglementaire en vigueur soit 2,21% au titre de l'exercice 2013.

L'avance est consentie pour une durée d'un an renouvelable et son remboursement s'opérera par affectation du produit de cession des unités immobilières acquises au moyen de ladite avance auprès de la société PACK ENERGY et ce au fur et à mesure de la réalisation des cessions.

Conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, cette convention expire au terme du remboursement intégral de l'avance par BMCE IMMOBILIER en faveur de BMCE BANK OF AFRICA.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit global de KMAD 851.

2.15. Convention de collaboration entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE IMMOBILIER

Personnes concernées :

Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM), est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur M'Fadel EL HALAISSE, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Omar TAZI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.



Modalités essentielles :

Conclue le 3 février 2014, cette convention a pour objet la réalisation des missions suivantes moyennant une rémunération afférente à chacune d'elles :

Intermédiation immobilière à la demande et au besoin de BMCE Bank of Africa en vue de la location, de l'achat et de la vente d'actifs immobiliers au nom et pour le compte de BMCE Bank of Africa et du groupe BMCE Bank of Africa ;

Recouvrement des loyers et des créances locatives BMCE Bank of Africa et du Groupe BMCE Bank of Africa ;

Expertises Immobilières, études de projets immobiliers, de notification des conditions spéciales à la demande et au besoin du client en vue de l'évaluation des actifs immobiliers pour le compte de BMCE Bank of Africa et du Groupe BMCE Bank of Africa ;

Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 7 897.

2.16. Protocole d'Accord relatif à la mise en place d'un partenariat opérationnel portant sur le service Mobile Money conclu entre BMCE BANK OF AFRICA et MEDI TELECOM SA

Personnes concernées :

Monsieur Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général de BMCE Bank of Africa et également Administrateur de MEDI TELECOM ;

Monsieur Zouheir BENSAID Administrateur de MEDI TELECOM est également Administrateur de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Conclu le 26 juin 2012, ce partenariat - préalable à la conclusion d'un contrat final - détermine les axes stratégiques ainsi que les principes du business model du projet, objet de la convention.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.17. Convention de responsabilité déléguée relative à la gestion de BMCE EUROSERVICES conclue entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE INTERNATIONAL S.A.U

Personnes concernées :

Monsieur Mohamed AGOUMI, Président du Conseil d'Administration de BMCE International S.A.U. est Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa et Administrateur de BMCE EuroServices ;

Messieurs Azeddine GUESSOUS et Mohammed BENNANI sont Administrateurs de BMCE Bank of Africa et de BMCE International S.A.U ;

Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa, est Administrateur de BMCE International SAU et Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices.

Modalités essentielles :

Conclu le 10 avril 2012, ce contrat a pour objet de formaliser la relation intra-groupe des parties au regard de la responsabilité encourue par BMCE INTERNATIONAL SAU du fait de l'exécution par sa filiale à 100 % - BMCE EUROSERVICES - des prestations accomplies sous les instructions de BMCE BANK OF AFRICA actionnaire indirect à 100 % de la précédente.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.18. Mandat de Gestion conclu entre BMCE BANK OF AFRICA et BOA – France

Personnes concernées :

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est président du Conseil d'Administration de BOA Group et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BOA Group et de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Amine BOUABID est Administrateur Directeur Général de BOA Group et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Driss BENJELLOUN est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Mohamed AGOUMI est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Conclue le 6 juin 2012 entre BMCE BANK OF AFRICA et BOA – France, filiale de BOA Group détenu majoritairement par BMCE BANK OF AFRICA, cette convention détermine les termes et conditions sous lesquels BMCE BANK OF AFRICA donne mandat à BOA France, en contrepartie du règlement de commissions, pour traiter en son nom et pour son compte des opérations financières au bénéfice d'une population MRE. Le contrat définit également les modalités de fonctionnement du compte de BMCE BANK OF AFRICA ouvert sur les livres de BOA France.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.19. Convention de gestion des appels de marge inhérente aux produits structurés conclue entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE

Personnes concernées :

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur M'Fadel EL HALAISSE est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Par cette convention, conclue le 29 juin 2012, BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE entreprend de suivre les risques de fluctuation des produits structurés - objets de transactions entre les Parties - à travers l'adoption d'un mécanisme d'appel de marge inhérent au produit structuré contracté entre les Parties.

La rémunération des appels de marge en faveur de BMCE BANK OF AFRICA est fondée sur la base du taux monétaire en dirhams.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.20. Contrat de Prestation de services conclu entre BMCE BANK OF AFRICA et la société RMA

Personnes concernées :

Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil de Surveillance de RMA et également Président Directeur Général de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Zouheir BENSAID est Président du Directoire de RMA et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de RMA et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Conclu en avril 2012 avec prise d'effet au 1er octobre 2011, ce contrat définit les conditions générales et particulières de mise à disposition de locaux et d'accès aux différents services et moyens matériels que fournit BMCE BANK OF AFRICA au profit de la RMA.

Il détermine en outre les modalités et conditions d'utilisation par cette dernière, moyennant une rémunération forfaitaire, des ressources mises à sa disposition.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit global de KMAD 121.

2.21. Convention cadre d'assistance technique entre BMCE BANK OF AFRICA et AFH SERVICES

Personnes concernées :

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Groupe BOA est également Administrateur Directeur Général Délégué de la BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Driss Benjelloun, Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa est également Administrateur d'AFH Services.

Modalités essentielles :

Aux termes de cette convention conclue en 2012 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, BMCE Bank of Africa fournit dans le cadre de relations intra groupe une assistance technique en faveur d'AFH aux fins de lui permettre de conférer au Groupe BOA une expertise métier.

En contrepartie, ces prestations sont facturées à AFH en nombre de jours hommes intervenus sur la base d'un tarif de 1.200 euros HT par jour homme.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.22. Convention de prestations de services conclue entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE CAPITAL

Personnes concernées :

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;



Monsieur M'Fadel EL HALAISSE est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Conclue le 20 novembre 2012 mais prenant effet au 1er janvier 2012, cette convention d'une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction détermine les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL par BMCE Bank of Africa au titre de l'assistance technique conférée à BOA Group via sa direction juridique.

La rémunération facturée annuellement est basée sur le calcul par jours hommes alloués au titre desdites prestations au tarif de 100 Euros par jour homme.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.23. Contrat de prêt subordonné entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE BANK INTERNATIONAL (BBI)

Personnes concernées :

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Conclue le 30 mai 2010, cette convention prévoit la mise à disposition par BMCE BANK OF AFRICA au profit de BBI, d'un prêt subordonné d'un montant de l'équivalent en euros de 15,000,000 pounds sterling rémunéré au taux fixe annuel de 4 % au titre de fonds propres complémentaires de second niveau.

La date de remboursement du prêt intervient au terme d'une durée de dix ans aux termes d'un avenant conclu le 25 juillet 2012 à compter de l'entrée en vigueur de la convention.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit global de KMAD 8 015.

2.24. Conventions entre BMCE BANK OF AFRICA et SALAFIN

Personnes concernées :

Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Messieurs Mamoun BELGHITI et Amine BOUABID sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateurs de BMCE Bank of Africa ;

Messieurs Omar TAZI et Driss BENJELLOUN sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa.

Contrat de prestations de services entre BMCE BANK OF AFRICA et SALAFIN

Conclu en 2009 pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction, ce contrat a pour objet de définir les modalités suivant lesquelles seront mis à disposition par BMCE BANK OF AFRICA au profit de SALAFIN un certain nombre de services et moyens matériels ainsi que leurs conditions d'utilisation.

La redevance est fixée entre les parties au prix forfaitaire de mille dirhams TTC par desk. Une telle redevance est payable trimestriellement et d'avance.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE BANK OF AFRICA a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit global de KMAD 84.

Convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat BMCE BANK OF AFRICA et d'hébergement en mode ASP d'un système de gestion par SALAFIN (Via sa filiale ORUS)

Conclue en 2011 entre BMCE BANK OF AFRICA et SALAFIN, cette convention a pour objet la mise en place d'une plate-forme back office pour assurer le contrôle de conformité des dossiers, la relance du réseau pour la correction des dossiers non conformes et le reporting risque opérationnel. La plateforme assure en outre la centralisation et la déclaration de souscription de l'assurance décès invalidité ainsi que la remise des dossiers à l'entité désignée par la banque pour la numérisation et archivage des dossiers de crédit.

Par ailleurs, elle prévoit l'hébergement du système de gestion de l'instruction des dossiers basés sur la plateforme Immédiat interfacé avec les systèmes d'information de la banque, sa maintenance et son exploitation quotidienne outre la mise à la disposition de BMCE BANK OF AFRICA d'un centre de maintenance.

La rémunération due par BMCE Bank of Africa est calculée sur la base des dossiers effectivement traités au niveau de la plate-forme selon une grille tarifaire.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 212.

Convention de prestation de services, d'assistance technique et d'hébergement d'applications entre BMCE BANK OF AFRICA et SALAFIN

Conclue le 15 janvier 2009, cette convention a pour principal objet l'implémentation d'un service de recouvrement par lequel SALAFIN s'engage à réaliser les missions que BMCE BANK OF AFRICA lui confie (assistance à l'outil de recouvrement et son paramétrage, fourniture d'une licence d'utilisation du module de gestion d'affectation des portefeuilles aux gestionnaires et le module de gestion des télécommunications ; développement des interfaces avec le SI BMCE, hébergement dédié du logiciel de recouvrement et exploitation quotidienne, mise à disposition d'un centre de maintenance...).

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 1 081.

Avenant à la convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat de BMCE BANK OF AFRICA par SALAFIN

Conclue le 1er juillet 2011 entre BMCE Bank of Africa et SALAFIN, cet avenant modifie les conditions de rémunération, prévues dans la convention de distribution conclue en 2006, en assurant une cogestion entre les Parties concernant les nouveaux crédits à la consommation distribuée aux clients particuliers : les revenus d'intérêts seront répartis selon la règle de 80% à l'entité qui porte le risque et 20% à l'autre entité. Cet avenant précise enfin les prestations assurées par SALAFIN pour l'ensemble des encours gérés par l'une ou l'autre des Parties.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention et de son avenant, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017, une charge globale de KMAD 112 646 et un produit global de KMAD 14 979.

2.25. Conventions entre BMCE BANK OF AFRICA et EURAFRIC INFORMATION (EAI)

Protocole d'accord relatif à la facturation des licences logiciels et prestations y afférentes entre BMCE BANK OF AFRICA et EURAFRIC INFORMATION (EAI)

Conclue le 2 décembre 2011, cette convention a pour objet la mise à disposition par EAI au profit de BMCE BANK OF AFRICA d'un certain nombre de licences décrites au sein du contrat (Briques GRC, E- Banking Cyber Mut, Poste Agence Lot 1) en vue de leur utilisation par le personnel de cette dernière.

En contrepartie, BMCE BANK OF AFRICA devra s'acquitter auprès de EAI de l'équivalent en dirhams de la somme de 4.800.370,4 euros au titre des prestations GRC, 3.303.063,2 euros au titre des licences GRC, 201.976,6 euros au titre de la licence post agence lot 1, 729.504 euros au titre des prestations Poste Agence lot 1, 500.000 euros au titre des licences E – Banking, 768.672 euros au titres des prestations E Banking. Ces prix s'entendent HT et doivent être majorés de l'incidence de la retenue à la source s'élevant à 10 %.

Il en est de même du coût de la maintenance des licences se chiffrant à 545.004,8 euros concernant la maintenance GRC, 105.694 euros concernant le contrat Poste Agence Lot 1, 162.801 euros concernant la maintenance E- banking Cyber Mut.

Avenant n° 2 ANNEXE III au contrat de prestations de services conclu entre BMCE BANK OF AFRICA et EAI

Personnes concernées :

Le Président du Conseil de Surveillance d'EAI, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Zouheir BENSAID est Administrateur de BMCE Bank of Africa et membre du Conseil de Surveillance d'EAI ;

Messieurs Driss BENJELLOUN et Mounir CHRAIBI Membres du Conseil de Surveillance d'EAI, sont Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Conclu le 10 mars 2011 et entrant en vigueur le 1er janvier, cet avenant modifie les prestations facturées par EAI à BMCE Bank of Africa, la grille tarifaire ainsi que les modalités de paiement et ce en vertu de la possibilité de révision annuelle du prix jour/ homme applicable aux prestations visées au contrat initial.

Montants comptabilisés :

Au titre de ces deux conventions conclues avec EAI en 2011, BMCE BANK OF AFRICA a enregistré au cours de l'exercice 2017 au titre de : Prestations récurrentes (charges) : KMAD 59 759.

Maintenance (charges) : KMAD 10 073.

Prestations non récurrentes (immobilisations) : KMAD 49 868.

2.26. Convention Carte MPOST – PASSPORT entre BMCE BANK OF AFRICA et la société GNS TECHNOLOGIES SA

Personnes concernées :

Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Messieurs M'Fadel EL HALAISSE et Driss BENJELLOUN sont Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa et Administrateurs de GNS Technologies.

Modalités essentielles :

Conclue le 1er février 2011, cette convention a pour objet la mise à la disposition par BMCE BANK OF AFRICA en faveur de GNS de cartes



prépayées ainsi que la détermination des modalités de recharge, personnalisation et fonctionnement desdites cartes.

La carte délivrée donne lieu au prélèvement en faveur de la Banque d'un montant préalablement fixé entre les Parties.

Les frais correspondant aux recharges émanant du souscripteur sont portés au débit du compte de ce dernier ouvert sur les livres de BMCE Bank of Africa au fur et à mesure de leur déroulement. Tous les autres frais sont portés au débit du solde de la carte.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.27. Contrat de prestations de services entre BMCE BANK OF AFRICA et EURAFRIC GED SERVICES

Personne concernée :

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance d'EA, est Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Conclu en 2011 pour une durée initiale de trois mois renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la conclusion du contrat définitif dès obtention de l'autorisation de BANK AL MAGHRIB, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles BMCE Bank of Africa confie à EURAFRIC GED SERVICES des prestations de numérisation de documents.

La facturation est mensuelle et en fonction du volume : le prix de facturation est de 0.86 DH HT par page numérisée, 0.68 DH HT par document vidéo-codé, 5 DH HT par document pour la restitution de tout document remis au prestataire et n'ayant pas encore fait l'objet d'une restitution globale, 3 DH HT par document pour la communication de l'Index lorsque le document a déjà fait l'objet d'une restitution auprès de BMCE Bank of Africa.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 1 363.

2.28. Convention de Partenariat – Traitement de sous – compensation entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE BANK INTERNATIONAL Plc (BBI)

Personnes concernées :

Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Aux termes de cette convention conclue le 4 octobre 2011, BMCE BANK INTERNATIONAL assure certaines opérations de services bancaires au profit de BMCE Bank of Africa, et notamment :

Chèques tirés sur des banques domiciliées en France ou à l'étranger

Virements interbancaires en faveur de BMCE BANK OF AFRICA ou de sa clientèle

Virements par SWIFT émis et reçus de l'étranger ou vers l'étranger

Effets de commerce domiciliés aux caisses de BMCE Bank of Africa, payables en France

Confirmations de crédits documentaires

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.29. Convention de promotion et de commercialisation d'OPCVM au sein du réseau de BMCE BANK OF AFRICA conclue entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE CAPITAL GESTION

Personnes concernées :

Monsieur Amine BOUABID Administrateur de BMCE Capital Gestion, est également Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa est également Administrateur de BMCE Capital Gestion.

Modalités essentielles :

Conclue le 1er mars 2011 pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, cette convention a pour objet de déterminer les modalités de la collaboration entre les Parties en vue de promouvoir la commercialisation par BMCE Bank of Africa d'un nombre défini de produits relevant de l'activité de BMCE CAPITAL GESTION via diverses entités du Réseau de BMCE BANK OF AFRICA. A cet égard, les Parties s'engagent mutuellement à se doter des moyens humains, matériels, techniques et logistiques nécessaires au développement et à la promotion des OPCVM objet de cette convention.

La rémunération de BMCE Bank of Africa est déterminée au terme des opérations de souscriptions/ rachats réalisées au sein du Réseau, BMCE CAPITAL GESTION rétrocédant une quote – part des droits d'entrée / sortie prélevés sur lesdites opérations au sein du Réseau suivant des taux fixés en annexe de la convention.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.30. Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2017 (KMAD)
BMCE Capital	01/10/2009	Plateaux de bureaux à usage commercial	Casablanca 142, avenue Hassan II aux 4ème, 7ème et 8ème	2 957
MEDITELECOM	01/08/2012	Terrasse d'immeuble	Essaouira	103
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BMCE BANK OF AFRICA Agadir Ville	337
EURAFRIC INFORMATION	15/10/2009	Appartement de 279 m ² . TF n°36929/C, propriété dite « Casablanca 243 Bd Mohamed V GAMECOUR ».		Néant Contrat résilié le 30/09/16
EURAFRIC INFORMATION	01/10/2016	Plateau de bureaux Imm. A2 de 3624M2	Bouskoura green City TF N°18827/47	4 356
EURAFRIC INFORMATION	01/10/2016	Plateau de bureaux Imm. B2 de 3822M2	Bouskoura green City, TF N°18827/47	4 582
EURAFRIC INFORMATION	01/01/2017	DATA CENTER 1735M2	Bouskoura green City, TF N°18827/47	2 080 Local non occupé totalement

Les baux se renouvellent par tacite reconduction.

2.31. Convention tripartite relative au transfert des crédits bail relatifs à l'acquisition et à l'aménagement d'un local à usage de bureau sis à Rabat Avenue Imam Malik**Personnes concernées :**

Le Président du Conseil d'Administration de Maghrébail, Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Les Administrateurs de Maghrébail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENAID et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Le Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital, M Brahim BENJELLOUN TOUIMI est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Zouheir BENAID, Administrateur de BMCE Bank of Africa, est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;

Les Membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI sont Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Conclue le 16 mars 2011 entre BMCE CAPITAL, le preneur initial, BMCE Bank of Africa, le preneur et MAGHREBAIL, le Bailleur, cette convention prévoit au bénéfice de BMCE Bank of Africa le transfert des crédits-bail sus mentionnés moyennant un loyer mensuel hors taxe de 68.453,70 DH et un coût global et forfaitaire afférent au financement objet du contrat de 7.200.000,00 DH dont 720.000 DH correspondant à la valeur estimée du terrain.

Montants comptabilisés :

Ce contrat est conclu pour une durée de 97 mois allant du 25 avril 2011 au 24 mai 2019.

Au titre de cette convention BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 821.

2.32. Avenant à la Convention BMCE EDIFIN conclu entre BMCE BANK OF AFRICA et la société GLOBAL NETWORK SYSTEMS GNS désormais GNS TECHNOLOGIES SA**Personnes concernées :**

Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa sont également Administrateurs de GNS Technologies.

Modalités essentielles :

Conclu le 2 avril 2010 et entrant en vigueur en janvier 2010, cet avenant a pour objet dans le cadre de la généralisation des services BMCE EDIFIN à toutes ses relations commerciales et pour des raisons de rentabilité de modifier la redevance mensuelle des services de Réseau à Valeur Ajoutée de GNS, BMCE Bank of Africa devenant à cet égard grossiste et en charge de la commercialisation du volume de prestations qu'elle acquiert auprès de GNS.

Un deuxième avenant conclu le 30 décembre 2011 et entrant en vigueur en janvier 2012 portant la redevance annuelle réglée par BMCE Bank of Africa au prestataire à 2.750.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.



Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 2 921.

2.33. Contrat de prestations de services de recouvrement entre BMCE BANK OF AFRICA et RM EXPERTS

Personnes concernées :

Le Président du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de BMCE Bank of Africa ; Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa est Administrateur de RM EXPERTS ;

Monsieur M'Fadel EL HALAISSI Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa est Administrateur de RM EXPERTS.

Modalités essentielles :

Conclue le 24 décembre 2010 entre la société RECOVERY INTERNATIONAL MANAGEMENT AND EXPERTISE – RM EXPERTS et BMCE Bank of Africa, la convention mandate RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que BMCE BANK OF AFRICA lui confiera.

Le contrat est conclu pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de deux années.

A ce titre, BMCE Bank of Africa s'engage à mettre à la disposition du Prestataire en la forme d'un détachement l'ensemble des ressources humaines qui sont, à la date de la signature de la convention rattachées au Pôle Remedial Management. Ces ressources recevront leur rémunération directement de BMCE Bank of Africa.

BMCE Bank of Africa facturera au Prestataire les salaires et autres éléments de la rémunération de ses collaborateurs, augmentés d'une marge de 20%.

RM EXPERTS facturera, par ailleurs, à BMCE Bank of Africa une prestation de « Gestion de ses Ressources Humaines ».

Dans le cadre de cette convention, chaque dossier dont le montant à recouvrer est inférieur à la somme de deux cent mille dirhams est facturé à BMCE Bank of Africa pour un montant de cinq cent dirhams HT au titre des frais de prise en charge. RM EXPERTS reçoit en outre de BMCE Bank of Africa sur les sommes encaissées ou recouvrées des honoraires de résultat payables trimestriellement.

En cas de non recouvrement, BMCE Bank of Africa s'engage à rembourser à RM EXPERTS sur justificatifs les frais réels engagés par ce dernier.

Montants comptabilisés :

Au titre de l'exercice 2017, BMCE Bank of Africa a versé à RM EXPERTS des honoraires de résultat de KMAD 39 905 et des frais de gestion de dossiers de KMAD 3 478.

2.34. Convention entre BMCE BANK OF AFRICA et MAGHREBAIL

Personnes concernées :

Le Président de Maghrebail Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

Les Administrateurs de Maghrebail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSAID et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de Maghrebail, est Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Conclue le 8 mai 2009, cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de la coopération entre les parties en vue du placement par BMCE Bank of Africa pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL ainsi que du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise, des produits classiques de crédit-bail assortis ou non de la caution solidaire de BMCE Bank of Africa.

Les conditions de cette convention sont les suivantes :

MAGHREBAIL verse à BMCE Bank of Africa des commissions d'apport définies au sein d'une grille tarifaire.

MAGHREBAIL s'engage par ailleurs à verser des commissions d'apport trimestrielles au titre de la rémunération de BMCE Bank of Africa.

MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport annuelles calculées sur la base des objectifs commerciaux annuels dont la réalisation est confirmée par un comité de pilotage.

MAGHREBAIL s'engage enfin pour les produits formatés et le BMCE Bail à rémunérer la caution de BMCE Bank of Africa au taux annuel. Le taux des commissions d'aval est déterminé au cas par cas concernant les dossiers classiques assortis ou non d'une caution solidaire ; il est calculé annuellement sur l'encours financier de MAGHREBAIL garanti par BMCE Bank of Africa (Encours Financier X quotient de l'aval bancaire).

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE BANK OF AFRICA a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit global de KMAD 11 990.

2.35. Convention de partenariat entre BMCE BANK OF AFRICA et BUDGET LOCASOM

Personnes concernées :

Messieurs Driss BENJELLOUN, M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa et Monsieur Azeddine GUESSOUS, Administrateur de BMCE Bank of Africa sont également Administrateurs de Budget Locasom.

Modalités essentielles :

Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par BMCE Bank of Africa du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l'acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BMCE BANK OF AFRICA oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle BMCE en lui fournissant l'assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau BMCE Bank of Africa.

Les termes de cette convention se présentent comme suit :

BMCE Bank of Africa s'engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc...)

BMCE Bank of Africa perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0.15 % à 0.40 % du tarif.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

2.36. Contrat de services conclu entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE EUROSERVICES

Personnes concernées :

Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

Monsieur Omar TAZI Administrateur Délégué de BMCE EuroServices est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ; Messieurs Driss BENJELLOUN, Mohamed AGOUMI et Mounir CHRAIBI Administrateurs de BMCE EuroServices sont également Directeurs Généraux délégués de BMCE Bank of Africa.

Modalités essentielles :

Conclu au cours de l'exercice 2013, l'objectif de ce contrat est de préciser les modalités sur la base desquelles BMCE Bank of Africa versera une rémunération semi annuelle au Prestataire en contrepartie du développement de la croissance de la clientèle MRE au Maroc.

Le Siège Central et les Succursales seront rémunérés sur la base d'une part d'un pourcentage du produit net bancaire réalisé par BMCE Bank of Africa sur les clients MRE et d'autre part sur la base d'un pourcentage des fonds transférés vers des comptes bancaires de BMCE Bank of Africa au Maroc.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 170 762.

2.37. Contrat de bail commercial entre BMCE BANK OF AFRICA et GNS TECHNOLOGIES

Personnes concernées :

Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa :

Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa sont également Administrateurs de GNS Technologies.

Modalités essentielles :

Prenant effet le 1er janvier 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise à bail par BMCE BANK OF AFRICA au profit de GNS TECHNOLOGIES d'un plateau de bureaux situé au 2ème étage d'un immeuble situé à Casablanca 239 bd Mohammed V faisant l'objet du titre foncier n° 36.829/C d'une superficie globale de 276 m² faisant lui-même l'objet du titre foncier parcellaire n° 75.965/C propriété dite GAMECOUR 4.

Le loyer mensuel forfaitaire Hors taxe d'édilité relatif au plateau de bureaux est fixé au total à la somme de KDH 16,6 pour la première année, KDH 19,3 pour la deuxième année et 22 KDH pour la troisième année. A cela s'ajoute la taxe d'édilité de 10,5% par mois ainsi que les charges locatives réelles d'entretien et de gestion des parties communes de l'immeuble qui seront facturées au prorata de la superficie louée.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit global de KMAD 293.

Casablanca, le 20 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

~~ERNST & YOUNG~~
S.A.R.L.
37 Bd. Abdellatif Ben Kadour
Casablanca - Tél. 0522 20 07 26
Fax 0521 522 95 30

KPMG

J. S. J. K. P. M. G.
Bir Kacem, Souissi - Rabat
Téléphone : 212 53 83 37 02 (à 06)
Télécopie : 212 53 63 37 11
Jamal SAAD EL IDRISI
Associé



1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

- 1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- 1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la norme Comptable Générale.
- 1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- 1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- 1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.
- Principe du coût historique.
- Principe de spécialisation des exercices.
- Principe de prudence.
- Principe de clarté.
- Principe d'importance significative.

2.1. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, et l'agence de Tanger off Shore).

Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.2 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de BMCE Bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.3 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,
- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50% pour les créances douteuses,
 - 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet. (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5 Portefeuilles de titres

2.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.5.2 Titres de transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.

- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.

- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.5.3 Titres de placement.

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la Banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Établissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.6 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste «écart de conversion».

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.



2.8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	non amortissable
immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	non amortissables

2.10 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.11 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.12 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges

calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.13 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.14 Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

BILAN ACTIVITÉ SOCIALE

AU 31 DECEMBRE 2017

ACTIF

	2017	2016
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 878 612	4 147 681
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	25 310 048	24 562 762
. À vue	8 842 973	2 623 461
. À terme	16 467 075	21 939 301
Créances sur la clientèle	117 240 319	115 990 730
. Crédits de trésorerie et à la consommation	36 762 530	40 791 247
. Crédits à l'équipement	22 310 597	19 100 535
. Crédits immobiliers	40 478 952	37 725 042
. Autres crédits	17 688 240	18 373 906
Créances acquises par affacturage	860 845	668 926
Titres de transaction et de placement	33 890 104	38 601 321
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	14 291 200	15 957 201
. Autres titres de créance	926 552	3 313 509
. Titres de propriété	18 672 352	19 330 611
Autres actifs	2 692 565	1 948 439
Titres d'investissement	3 190 421	4 059 152
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	964 189	1 559 544
. Autres titres de créance	2 226 232	2 499 608
Titres de participation et emplois assimilés	10 357 921	8 864 040
Créances subordonnées	202 745	193 101
Immobilisations données en crédit-bail et en location	103 119	74 000
Immobilisations incorporelles	191 871	516 958
Immobilisations corporelles	5 325 367	5 295 196
TOTAL DE L'ACTIF	205 243 937	204 922 306

(En milliers de dirhams)

PASSIF

	2017	2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	20 482 268	25 767 091
. À vue	2 620 616	7 412 683
. À terme	17 861 652	18 354 408
Dépôts de la clientèle	135 815 145	131 124 421
. Comptes à vue créditeurs	75 986 426	71 264 402
. Comptes d'épargne	22 621 427	21 371 211
. Dépôts à terme	31 159 953	32 746 734
. Autres comptes créditeurs	6 047 339	5 742 074
Titres de créance émis	12 565 911	12 076 677
. Titres de créances négociables	10 156 422	9 512 638
. Emprunts obligataires	2 409 489	2 564 039
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	9 010 886	10 695 318
Provisions pour risques et charges	685 988	549 139
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	11 447 182	10 085 536
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	11 953 769	11 504 457
Capital	1 794 634	1 794 634
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	16	62
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat Net de l'exercice (+/-)	1 488 138	1 324 971
TOTAL DU PASSIF	205 243 937	204 922 306

(En milliers de dirhams)



HORS BILAN

	2017	2016
Engagements donnés	22 867 740	23 635 989
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	469 741	370 797
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 934 207	8 773 032
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 109 213	5 123 121
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 131 162	8 991 909
Titres achetés à réméré	78 357	78 357
Autres titres à livrer	1 145 060	298 773
Engagements reçus	18 874 748	11 053 701
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	17 915 756	10 670 880
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	947 160	381 273
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	11 832	1 548

(En milliers de dirhams)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ACTIVITÉ SOCIALE

	2017	2016
Produits d'exploitation bancaire	10 675 594	10 877 012
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	688 569	640 634
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 913 159	5 412 511
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	528 858	550 943
Produits sur titres de propriété	727 474	574 946
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	12 362	-
Commissions sur prestations de service	1 123 474	1 041 214
Autres produits bancaires	1 681 698	2 656 764
Charges d'exploitation bancaire	4 467 464	4 740 639
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 074 001	880 482
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 602 087	1 743 350
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	457 840	370 761
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	10 466	-
Autres charges bancaires	1 323 070	1 746 046
Produit net bancaire	6 208 130	6 136 373
Produits d'exploitation non bancaire	215 861	110 111
Charges d'exploitation non bancaire	71 516	279 491
Charges générales d'exploitation	3 621 263	3 493 169
Charges de personnel	1 611 041	1 540 320
Impôts et taxes	97 581	99 018
Charges externes	1 544 669	1 491 136
Autres charges générales d'exploitation	8 996	10 022
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	358 976	352 673
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 246 036	1 225 203
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	985 587	1 134 947
Pertes sur créances irrécouvrables	1 077 416	8 862
Autres dotations aux provisions	183 033	81 394
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 611 098	626 712
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 566 196	356 319
Récupérations sur créances amorties	21 387	28 343
Autres reprises de provisions	23 515	242 050
Résultat courant	2 096 274	1 875 333
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	-	-
Résultat avant impôts sur les résultats	2 096 274	1 875 333
Impôts sur les résultats	608 137	550 362
Résultat net de l'exercice	1 488 138	1 324 971

(En milliers de dirhams)

TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS

	2017	2016
+ Intérêts et produits assimilés	7 130 587	6 604 087
- Intérêts et charges assimilées	3 133 927	2 994 594
Marge d'intérêt	3 996 660	3 609 493
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	12 362	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	10 466	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	1 896	-
+ Commissions perçues	1 323 913	1 296 907
- Commissions servies	279 924	301 734
Marge sur commissions	1 043 989	995 173
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	431 048	933 900
+ Résultat des opérations sur titres de placement	28 223	20 704
+ Résultat des opérations de change	229 468	241 039
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	7 097	6 746
Résultat des opérations de marché	695 836	1 202 389
+ Divers autres produits bancaires	727 474	574 946
- Divers autres charges bancaires	257 723	245 633
Produit net bancaire	6 208 130	6 136 373
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-25 679	203 177
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	215 861	110 043
- Autres charges d'exploitation non bancaire	68 879	260 170
- Charges générales d'exploitation	3 621 263	3 493 170
Résultat brut d'exploitation	2 708 172	2 696 248
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-475 422	-759 142
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-136 476	-61 774
Résultat courant	2 096 273	1 875 332
Résultat non courant	-	-
- Impôts sur les résultats	608 137	550 362
Résultat net de l'exercice	1 488 138	1 324 971

(En milliers de dirhams)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

	2017	2016
+ Résultat net de l'exercice	1 488 138	1 324 971
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	358 976	352 673
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	30 424	6 800
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	132 300	58 900
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	7 383	229 230
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	114 912	25 691
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	67
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	2 638	19 321
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	1 890 181	1 507 676
- Bénéfices distribués	897 317	897 317
+ Autofinancement	992 864	610 359

(En milliers de dirhams)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2017	2016
1. (+) Produits d'exploitation bancaires perçus	8 868 707	9 786 279
2. (+) Récupérations sur créances amorties	21 387	28 343
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	215 861	110 111
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	4 964 271	4 821 763
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	71 516	279 491
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	3 262 287	3 140 496
7. (-) Impôts sur les résultats versés	608 137	550 362
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	199 744	1 132 622
Variation des :		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-747 286	-67 569
9. (+) Créances sur la clientèle	-1 441 508	-2 662 105
10. (+) Titres de créance et de placement	5 579 948	-11 642 841
11. (+) Autres actifs	-744 126	-71 170
12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-29 119	-
13. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-5 284 823	-5 477 145
14. (+) Dépôts de la clientèle	4 690 724	9 918 618
15. (+) Titres de créance émis	489 234	2 622 057
16. (+) Autres passifs	-1 684 432	8 037 624
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	828 612	657 469
III. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (i + ii)	1 028 356	1 790 091
17. (+) Produits des cessions d'immobilisations financières	-	47 964
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	600 624	43 039
19. (-) Acquisitions d'immobilisations financières	159 903	
20. (-) Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	685 680	1 638 835
21. (+) Intérêts perçus	548 090	579 088
22. (+) Dividendes perçus	635 095	511 645
IV. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	1 098 129	-617 002
Variation des :	-	-
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds de garantie reçus		
24. (+) Émissions de dettes subordonnées	1 361 646	1 878 636
25. (+) Émissions d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	859 884	706 366
28. (-) Dividendes versés	897 317	897 317
V. Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-395 555	274 953
VI. Variation nette de la trésorerie (iii + iv + v)	1 730 931	1 448 042
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 147 681	2 699 639
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 878 612	4 147 681

(En milliers de dirhams)

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

Les méthodes d'évaluation sont conformes à celles préconisées par le plan comptable des établissements de crédit

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Créances	Bank Al-Maghrib	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 2017	Total 2016
	Trésor Public et Service des Chèques Postaux					
Comptes ordinaires débiteurs	4 314 236	1 646 441	541 723	5 412 900	11 915 300	6 726 072
Valeurs reçues en pension	-	3 426 909	-	-	3 426 909	2 844 215
- Au jour le jour	-	3 016 602	-	-	3 016 602	-
- À terme	-	410 307	-	-	410 307	2 844 215
Prêts de trésorerie	-	-	778 631	3 497 350	4 275 981	5 565 352
- Au jour le jour	-	-	345 119	2 098 699	2 443 818	-
- À terme	-	-	433 512	1 398 651	1 832 163	5 565 352
Prêts financiers	-	1 162 377	7 082 374	139 914	8 384 665	10 384 377
Autres créances	2 895 759	237 865	-	39 543	3 173 167	3 168 941
Intérêts courus à recevoir	2 923	2 625	3 405	3 685	12 638	21 486
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 212 918	6 476 217	8 406 133	9 093 392	31 188 660	28 710 443

Commentaires : La PL 480 de MDH : 2 895 759 est comprise dans la ligne " autres créances "

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Créances	Secteur Public	Secteur Privé			Total 2017	Total 2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	209 261	1 415 473	23 648 025	1 488 850	26 761 609	31 743 678
- Comptes à vue débiteurs	179 004	1 415 473	15 614 012	1 415 612	18 624 101	18 160 493
- Créances commerciales sur le Maroc	18 399	-	3 839 816	-	3 858 215	4 183 463
- Crédits à l'exportation	-	-	360 299	-	360 299	765 296
- Autres crédits de trésorerie	11 858	-	3 833 898	73 238	3 918 994	8 634 426
Crédits à la consommation	-	-	-	9 586 255	9 586 255	9 742 758
Crédits à l'équipement	4 949 694	-	17 118 958	-	22 068 652	18 909 914
Crédits immobiliers	-	-	10 632 047	29 778 220	40 410 267	37 666 171
Autres crédits	11 858	13 480 407	1 613 093	-	15 105 358	15 153 673
Créances acquises par affacturage	-	-	860 845	-	860 845	668 927
Intérêts courus à recevoir	31 952	92 077	343 881	257 384	725 294	654 304
Créances en souffrance	-	5 066	1 777 976	799 843	2 582 885	2 120 232
- Créances pré-douteuses	-	5 042	328 173	114 736	447 951	240 662
- Créances douteuses	-	-	621 412	97 394	718 806	866 216
- Créances compromises	-	24	828 391	587 713	1 416 128	1 013 353
TOTAL	5 202 765	14 993 023	55 994 825	41 910 552	118 101 165	116 659 656

(En milliers de dirhams)



VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Établissements de crédit et assimilés	Émetteurs Publics	Émetteurs Privés		Total 2017	Total 2016
			Financiers	Non Financiers		
Titres cotés	814 533	15 178 231	18 709 123	195 401	34 897 287	40 050 355
- Bons du trésor et valeurs assimilées	-	15 178 231	-	-	15 178 231	17 410 813
- Obligations	203 774	-	36 771	195 401	435 946	1 640 956
- Autres titres de créance	610 759	-	-	-	610 759	1 667 976
- Titres de propriété	-	-	18 672 352	-	18 672 352	19 330 611
Titres non cotés	1 792 323	84 079	103 638	203 197	2 183 237	2 610 118
- Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
- Obligations	1 777 962	-	-	-	1 777 962	2 000 036
- Autres titres de créance	-	-	-	201 001	201 001	350 935
- Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
- Intérêts courus	14 361	84 079	103 638	2 196	204 274	259 147
TOTAL	2 606 855	15 262 310	18 812 761	398 598	37 080 524	42 660 473

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	33 687 544	33 684 733	33 684 733	-	-	2 811
Bons du trésor et valeurs assimilées	14 187 876	14 185 068	14 185 068	-	-	2 808
Obligations	208 974	208 974	208 974	-	-	-
Autres titres de créance	618 339	618 339	618 339	-	-	-
Titres de propriété	18 672 354	18 672 352	18 672 352	-	-	3
Titres de placement	205 371	205 371	205 371	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	106 132	106 132	106 132	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	99 239	99 239	99 239	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	3 191 887	3 190 420	3 137 781	-	52 640	1 467
Bons du trésor et valeurs assimilées	964 189	964 189	921 393	-	42 796	-
Obligations	1 969 629	1 968 163	1 958 319	-	9 844	1 467
Autres titres de créance	258 069	258 069	258 069	-	-	-
TOTAL	37 084 801	37 080 524	37 027 884	-	52 640	4 278

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

	2017	2016
Instruments optionnels achetés	2 667	25 806
Opérations diverses sur titres	170 848	57 401
Débiteurs divers	1 311 808	638 436
Sommes dues par l'État	733 591	471 412
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	88 230	78 918
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	489 987	88 106
Valeurs et emplois divers	6 412	7 425
Comptes de régularisation	1 200 830	1 219 371
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	10 087	102 135
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	181 255	235 046
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	326 508	326 815
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	269 285	185 124
Produits à recevoir	10 778	4 227
Charges constatées d'avance	258 507	180 897
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	-	-
Autres comptes de régularisation	413 695	370 251
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	2 692 565	1 948 439

(En milliers de dirhams)

TITRES DE PARTICIPATION

AU 31 DECEMBRE 2017

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
Titres de Participation							
RADIO MEDITERRANEE	Audiovisuel	708 260	196 650 000	36,02	70 827	0	70 827
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gesti de la place financière de Casablanca	500 000	400 000 000	12,50	50 000	0	50 000
TANGER MED ZONES	Sié d'aménagement	443 396	506 650 000	8,75	44 345	0	44 340
EMAT	Sté holding	80 473	8 047 300	100,00	30 365	30 365	0
FONCIERE EMERGENCE	Prom, Immobilier industriel et de services	338 436	420 059 000	8,06	33 844	0	33 844
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000	0	12 000
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000	0	11 000
FONDS DE GARANTIE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	Fonds d'investissement	100 000	100 000 000	10,00	0	0	10 000
MOROCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.lm.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	0	5 650
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	0
AFRICA CO-DEVELOPMENT GROUP	Assurance	20 001	10 000 000	20,00	500	0	500
MATIC CAPITAL	Gest, Fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	0	400
SITE RE COURS	Sié de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	375	0
511 Titres de participation				270 271	31 710	238 560	
Titres des entreprises liées							
BOA GROUP	Ets de crédit/étranger	437 837	93 154 535	72,85	3 047 545	0	3 047 545
BBI	Ets de crédit/étranger	157 659 285	157 659 285	100,00	1 995 882	0	1 995 882
SITE SAJAFIN	Crédit à la consommation	1790 432	239 449 700	74,77	628 635	0	628 635
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000	0	450 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726 220	138 418 200	52,47	370 770	0	370 770
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882	0	336 882
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	1 632 000	320 000 000	51,00	163 200	30 000	133 200
O TOWER	Sté d'aménagement	1 560 000	260 000 000	60,00	156 000	0	156 000
BANQUE AL-TAMWEEL WA AL-INMA - BTI	Banque participative	2 040 000	400 000 000	51,00	153 000	0	153 000
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	2121726	25 000 000 000 FCFA	32,38	141 121	0	141 121
HANOUTY	Distribution	76 486	16 767 900	45,60	121 815	121 815	0
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	0	100 000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	155 437	40 000 000	38,85	90 192	0	90 192
CONGOLAISE DES BANQUES	Ets de crédit étranger	370 000	10 000 000 000 FCFA	37,00	78 599	0	78 599
RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357	0	78 357
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	4 000 000	500 000 000	80,00	62 500	0	62 500
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	0	51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitemt de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	0	46 591
EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000	78,00	42 158	0	42 158
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	0	29 700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000	0	20 000
DOCUPRINT (STA)	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000	0	19 000
ACMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001	0	10 001
SONORMA	Société immobilière	600	100 000	60,00	8 280	0	8 280
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	0	6 750
STE FINANCIERE ITALIE	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 713	6 713	0
BMCE CAPITAL GESTION (marfin)	Gestion Op CVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443	6 443	6 443
EURAFRIC INFORMATIQUE	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100	0	4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	3 025	3 025
IT International service	Sté de service informatique	3 100	31 000 EURO	100,00	347	347	347
MORAD IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	0	10
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	0	10
SAUSSIMMO NEIMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	0	10
SUX HILL PRIMERIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	0	10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	0	10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	0	10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	0	10

MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	0	10
IKAMAT TILLA	Promotion immobilière	1000	100 000	100,00	0	0	0
512 TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES							
TITRES DE L'ACTIVITÉ DU PORTEFEUILLE							
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1 082 935	693 079 200 EUR	2,50	179 514	0	179 514
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	178 394	0	0
E.S.I.	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	153 568	0	0
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit /étranger	63 032	159 860 800 EUR	4,34	74 116	0	74 116
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sié d'invest en capital à risque	4 868	238 095 238 EUR	2,10	54 454	0	54 454
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373	0	31 373
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	150 000	75 000 000	20,00	15 000	0	7 434
BANQUE MAGHRÈBINE D'INVEST ET DU COMMERCE EXT	Ets crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	13 991	0	13 991
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	150 000 000	7,17	10 750	5 395	5 355
INMMA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	3 010
AFRAXIM BANK (AFRICAN IMPORT EXPORT)	Ets crédit /étranger	30	378 488 000 USD	0,079	2 877	0	2 877
FONDS MONÉTAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	986 880 000 USD	0,03	2 798	0	2 798
FROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250	0	250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BAN- CAIRE	Gestion des fonds de garantie	588	1 000 000	5,88	59	0	59
515 TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE							
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
CFG GROUP	Banque d'investissement	285 065	367 762 900	7,75	103 997	0	103 997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	680 405 100	12,23	96 807	0	96 807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	846 892	630 000 000	13,44	91 359	0	91 359
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Propriété Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000	0	60 000
VIGEO	Conseil financier	24 000	12 054 940 EUR	3,98	5 370	0	5 370
SOGEPoS	Sié d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	0	4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	3 393	0
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690	0	1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	0
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	0	1 267
STE D'AMÉNAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Sié d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000	0	1 000
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	803	0	803
STE IPE	Édition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801	0	801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500	500	500
ECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	500
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	500
DAR ADDAMANE	Organismes de garantie	9 610	75 000 000	0,64	481	0	481
PORNET	Service informatique	1 800	6 000 000	3,00	180	0	180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	0
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	24	0	24
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	0	9
RAMA WATANIYA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2	0	2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00010	2	0	2
516-9 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
Comptes courants d'associés							
RYAD ENNOUR					471 643	0	471 643
MORAD IMMO					372 314	0	372 314
O TOWER					244 049	0	244 049
AKENZA IMMO					46 784	0	46 784
SUX HILL SECONDO					47 954	0	47 954
SAISS IMMO NEJMA					42 650	0	42 650
BMCE IMMOBILIER					38 000	0	38 000
SUX HILL PRIMERO					25 684	0	25 684
SUX HILL TERCIOS					14 437	0	14 437
MARTCO					1 500	1 500	0
Siége G.P.B.M.					723	0	723
ALLICOM MAROC					552	552	0
514 Autres emplois assimilés					1 306 289	2 052	1 304 237
TOTAL GÉNÉRAL					10 903 350	545 429	10 357 921

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant			Dont entreprises liées et apparentées		
	31/12/17		31/12/16	31/12/17	31/12/16	
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilées	198 036		198 036	188 576	198 036	188 576
Créances subordonnées à la clientèle	-		-	-	-	-
TOTAL	198 036		198 036	188 576	198 036	188 576

(En milliers de dirhams)

IMMobilisations INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant amortissement et/ou provision au début de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant amortissement sur immobilisation sortie	Montant net à la fin de l'exercice	
							Montant amortissement au cours de l'exercice	Reclassement au cours de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice			
Immobilisations incorporelles	1 292 105		222 835	823 374	691 566	775 147			114 492	389 943	499 696	191 870
Droit au bail	95 906		1 208	-	97 113	-	-	-	-	-	-	97 113
Immobilisations en recherches et développement	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 196 199		221 628	823 374	594 453	775 147	-	114 492	389 943	499 696	94 757	
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Immobilisations corporelles	8 781 327		462 844	196 394	9 047 777	3 486 131			245 020	8 740	3 722 410	5 325 367
Immeubles d'exploitation	1 287 722	5 491	67 833	41 940	1 319 106	352 569	-	28 047	1 585	379 031	940 075	
Terrain d'exploitation	185 399	5 491	-	2 024	183 375	-	-	-	-	-	183 375	
Immeubles d'exploitation - Bureaux	1 102 323		67 833	39 916	1 135 731	352 569	-	28 047	1 585	379 031	756 699	
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mobilier et matériel d'exploitation	1 773 082		99 665	46 981	1 825 766	1 498 982	-	64 091	1149	1 561 924	263 842	
Mobilier de bureau d'exploitation	479 232		63 454	46 817	495 868	339 350	-	19 782	1 000	358 132	137 736	
Matériel de bureau d'exploitation	193 000		10 261	-	203 261	168 713	-	9 390	-	178 103	25 158	
Matériel informatique	943 979		23 617	19	967 577	893 464	-	21 906	19	915 351	52 226	
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54 294		440	144	54 589	17 225	-	9 758	130	26 853	27 736	
Autres matériel d'exploitation	102 576		1 894	-	104 470	80 230	-	3 254	-	83 484	20 986	
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 983 104	-5 491	66 037	-	2 043 651	1 403 106	-	114 996	-	1 518 103	525 548	
Immobilisation corporelles hors exploitation	3 737 419		229 309	107 473	3 859 255	231 472	-	37 886	6 006	263 352	3 595 903	
Terrain hors exploitation	2 998 548		101 706	94 353	3 005 901	-	-	-	-	-	- 3 005 901	
Immeubles hors exploitation	614 037		86 823	13 120	687 740	135 100	-	31 855	6 006	160 950	526 790	
Mobilier et matériel hors exploitation	56 869		37 871	-	94 740	42 925	-	3 029	-	45 954	48 786	
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	67 965		2 909	-	70 874	53 447	-	3 002	-	56 448	14 426	
TOTAL	10 073 432	-	685 680	1 019 768	9 739 343	4 261 277	-	359 512	398 684	4 222 106	5 517 238	

(En milliers de dirhams)

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amor-tisse-ments cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-val-ues de cession	Moins-val-ues de cession
01/02/17	APPARTEMENTS	3 600	993	2 607	3 000	393	
19/06/17	VILLA	850	434	416	1 180	764	
16/06/17	VILLA	850	434	416	1 050	634	
22/06/17	MATERIEL ROULANT RATTACHE A L'EXP	130	130	-	20	20	
28/06/17	MOBILIER DE BUREAU D'EXPLOITATION	1 000	1 000	-	100	100	
30/06/17	VILLA	3 400	1 219	2 181	2 700	519	
30/06/17	APPARTEMENTS	402	78	324	1 080	756	
30/06/17	VILLA	7 700	2 927	4 773	8 500	3 727	
30/06/17	IMMEUBLE	3 666	1 089	2 577	7 208	4 631	
30/06/17	TERRAIN NU	80 000	-	80 000	85 000	5 000	
28/07/17	APPARTEMENTS	208	40	168	540	372	
15/09/17	APPARTEMENTS	208	40	168	500	332	
01/10/17	ENSEMBLE DE PROGRAMMES ET SOLLUTIONS INFORMATIQUES	769 919	389 943	379 975	468 281	88 306	
05/12/17	APPARTEMENTS	197	38	159	540	381	
06/12/17	MATERIEL ROULANT RATTACHE A L'EXPLOITATION	4	-	4	4	-	
07/12/17	APPARTEMENTS	1 159	300	859	1 620	761	
13/12/17	MATERIEL ROULANT RATTACHE A L'EXPLOITATION	5	-	5	5	-	
22/12/17	MATERIEL ROULANT RATTACHE A L'EXPLOITATION	5	-	5	5	-	
31/12/17	TERRAIN	11 073	-	11 073	19 290	8 217	
		884 376	398 665	485 711	600 624	114 912	-

(En milliers de dirhams)

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Établissements de crédit et assimilés au Maroc					Total 2017	Total 2016
	Bank Al-Maghrib, Trésor public et Service des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger			
Comptes ordinaires créditeurs	-	1 107 047	360 245	984 743	2 452 035	551 091	
Valeurs données en pension	9 500 072	-	-	-	9 500 072	14 574 835	
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	5 708 194	
- A terme	9 500 072	-	-	-	9 500 072	8 866 641	
Emprunts de trésorerie	-	669 335	4 833 448	692 764	6 195 547	9 979 388	
- Au jour le jour	-	419 740	-	279 827	699 567	1 153 270	
- A terme	-	249 595	4 833 448	412 937	5 495 980	8 826 118	
Emprunts financiers	12 641	-	2 265 519	297	2 278 457	515 928	
Autres dettes	8 962	399	14 551	-	23 912	106 338	
Intérêts courus à payer	15 013	2 802	11 784	2 646	32 245	39 511	
TOTAL	9 536 688	1 779 583	7 485 547	1 680 450	20 482 268	25 767 091	

(En milliers de dirhams)

DÉPOTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 2017	Total 2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue Crediteurs	1 437 634	1 124 263	16 831 138	54 032 503	73 425 538	67 871 649
Comptes d'épargne	-	59	7 792	23 428 480	23 436 331	22 062 817
Dépôts à terme	4 509 000	6 459 058	3 621 242	14 257 770	28 847 070	30 656 495
Autres Comptes Créditeurs (*)	2 925 079	3 701 220	2 543 277	470 325	9 639 901	9 957 404
Intérêts Courus à Payer	30 565	38 878	79 252	317 611	466 305	576 056
TOTAL	8 902 278	11 323 478	23 082 701	92 506 689	135 815 145	131 124 421

Commentaires : (*) Y compris PL 480 pour MDH 2 895 759

(En milliers de dirhams)

SITUATION DES CERTIFICATS DE DÉPOT AU 31 DÉCEMBRE 2017

Ligne	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques Valeur nominale unitaire	Taux
CD BMCE	09/04/14	09/04/18	2,64%	65 000,00
CD BMCE	30/04/14	30/04/18	4,40%	170 000,00
CD BMCE	30/04/14	30/04/19	4,55%	365 000,00
CD BMCE	08/05/14	08/05/19	4,50%	12 000,00
CD BMCE	04/02/15	04/02/18	3,10%	430 000,00
CD BMCE	11/04/16	11/04/18	2,45%	690 000,00
CD BMCE	18/04/16	18/04/18	2,45%	220 000,00
CD BMCE	15/07/16	16/07/18	2,63%	350 000,00
CD BMCE	28/11/16	28/11/18	2,70%	120 000,00
CD BMCE	20/12/16	20/12/19	3,00%	350 000,00
CD BMCE	29/03/17	28/03/18	2,55%	610 000,00
CD BMCE	29/03/17	29/03/19	2,75%	200 000,00
CD BMCE	29/03/17	29/03/20	2,80%	250 000,00
CD BMCE	13/04/17	13/04/19	2,75%	250 000,00
CD BMCE	13/04/17	12/04/18	2,55%	105 000,00
CD BMCE	18/04/17	17/04/18	2,55%	420 000,00
CD BMCE	18/04/17	18/04/19	2,75%	295 000,00
CD BMCE	02/05/17	02/05/19	2,75%	460 000,00
CD BMCE	08/05/17	07/05/19	2,55%	30 000,00
CD BMCE	08/05/17	08/05/19	2,75%	50 000,00
CD BMCE	02/06/17	01/06/18	2,55%	220 000,00
CD BMCE	02/06/17	02/06/19	2,82%	250 000,00
CD BMCE	13/07/17	12/07/18	2,65%	300 000,00
CD BMCE	23/11/17	24/05/18	2,38%	116 000,00
CD BMCE	23/11/17	22/11/18	2,52%	135 000,00
CD BMCE	23/11/17	23/11/19	2,62%	134 000,00
CD BMCE	23/11/17	23/11/20	2,75%	681 000,00
CD BMCE	18/12/17	18/06/18	2,50%	28 700,00
CD BMCE	18/12/17	17/12/18	2,70%	682 000,00
CD BMCE	18/12/17	18/12/19	2,90%	415 500,00
CD BMCE	18/12/17	18/12/20	3,00%	120 000,00
CD BMCE	25/12/17	17/12/18	2,75%	500 000,00
CD BMCE	26/12/17	25/12/18	2,75%	500 000,00
CD BMCE	28/12/17	29/03/18	2,55%	500 000,00
TOTAL				10 024 200,00

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

	2017	2016
PASSIF		
Instruments Optionnels Vendus	531	6 445
Opérations Diverses sur Titres	5 826 824	7 535 825
Créateurs Divers	1 592 830	1 364 281
Sommes dues à l'État	1 058 941	789 529
Sommes dues aux organismes de prévoyance	47 640	52 852
Sommes diverses dues au personnel	197 053	189 594
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	3 662	3 610
Fournitures de biens et services	18 718	18 044
Divers autres créateurs	266 816	310 652
Comptes de Régularisation	1 590 701	1 788 767
Comptes d'ajustement des opérations du hors bilan	58 623	171 191
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	162 623	162 939
Charges à payer et produits constatés d'avance	201 567	234 471
Autres comptes de régularisation	1 167 888	1 220 166
TOTAL	9 010 886	10 695 318

(En milliers de dirhams)

PROVISIONS

	Encours 2016	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 2017
Provisions, déduites de l'actif :	6 094 119	1 020 719	1 588 703	33 443	5 559 578
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	58 621		5		58 616
Créances sur la clientèle	5 523 140	985 149	1 557 096	-1 000	4 950 192
Agios réservés	9 733	-	8 671	-	1 062
Titres de placements	15 995	5 146	15 548	-2 782	2 811
Titres de participation et emplois assimilés	480 219	30 424	2 248	37 034	545 429
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	6 411	-	5 135	191	1 467
Provisions inscrites au passif	549 140	152 608	16 133	373	685 989
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	8 815	12 512	8 543	-	12 784
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	514 705	132 300	-	-	647 005
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	25 620	7 796	7 590	373	26 200
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	6 643 259	1 173 327	1 604 836	33 816	6 245 567

(En milliers de dirhams)

DETTES SUBORDONNÉES

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	1 000 000	1	3,26%	10 ans		1 000 000
DH	150 000	1	5,95%	Perpétuel		150 000
DH	850 000	1	3,29%	Perpétuel		850 000
DH	950 000	1	2,90%	Perpétuel		950 000
DH	50 000	1	5,30%	Perpétuel		50 000
DH	160 000	1	6,18%	10 ans		160 000
DH	50 000	1	6,18%	10 ans		50 000
DH	790 000	1	3,85%	10 ans		790 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ans		154 500
DH	845 500	1	3,45%	10 ans		845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ans		626 000
DH	1 374 000	1	2,98%	10 ans		1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ans		447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ans		78 900
DH	1 473 900	1	2,77%	10 ans		1 473 900
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel		200 000
DH	800 000	1	5,52%	Perpétuel		800 000
DH	400 000	1	3,13%	5 ans		400 000
EUR	70 000	11,1885	5,86%	10 ans		783 195
EUR	5 000	11,1885	5,90%	10 ans		55 943

CAPITAUX PROPRES	Encours 2016	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 2017
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserve et primes liées au capital	11 504 457	427 700	21 612	11 953 768
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	6 137 732	427 700	21 612	6 587 044
Primes d'émission, de fusion et d'apport	4 906 418	-	-	4 906 418
Capital	1 794 634	-	-	1 794 634
Capital appelé	1 794 634	-	-	1 794 634
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires-Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	62	46	-	16
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 324 971	-	-	1 488 138
TOTAL	14 624 123	427 746	21 612	15 236 556

(En milliers de dirhams)

	2017	2016
Engagements de financement et de garantie donnés	21 644 322	23 258 857
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	469 741	370 797
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	469 741	370 797
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 934 207	8 773 032
Crédits documentaires import	3 370 929	3 863 524
Acceptations ou engagements de payer	935 026	2 005 076
Ouvertures de crédits confirmés	1 807 607	1 408 419
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	820 645	1 496 013
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 109 213	5 123 120
Crédits documentaires export confirmés	93 528	236 419
Acceptations ou engagements de payer	30 722	30 926
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties données	4 984 963	4 855 775
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 131 161	8 991 908
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 850 864	6 656 264
Autres cautions et garanties données	2 280 297	2 335 644
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	18 862 916	11 052 153
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	17 915 756	10 670 880
Garanties de crédits	2 301 176	2 238 337
Autres garanties reçues	15 614 580	8 432 543
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	947 160	381 273
Garanties de crédits	30 773	30 773
Autres garanties reçues	916 387	350 500

(En milliers de dirhams)

	MONTANT
Engagements donnés	1 223 417
Titres achetés à réméré	78 357
Autres titres à livrer	1 145 060
Engagements reçus	11 832
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	11 832

(En milliers de dirhams)



OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

	Opérations de couverture		Autres opérations Succursale de Paris et TOS	
	2017	2016	2017	2016
Opérations de change à terme	14 802 386	29 613 493	10 366 377	14 118 430
Devises à recevoir	4 146 333	12 981 829	2 423 342	3 810 970
Dirhams à livrer	1 133 975	1 230 698	1 467 980	2 643 575
Devises à livrer	6 204 754	13 549 691	3 708 997	4 406 225
Dirhams à recevoir	3 317 324	1 851 275	2 766 058	3 257 660
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	7 440 435	5 072 202	179 016	300 879
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	2 666 447	3 735 623	179 016	277 003
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	4 369 484	1 251 017	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	404 504	85 562	-	23 876

(En milliers de dirhams)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 130 046		
Autres titres	6 249 617		
Hypothèques	76 640 196		
Autres valeurs et sûretés réelles	197 212 706		
TOTAL	290 232 565		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	11 411 142	BDT donnés en pension	
Autres titres	1 601 479		
Hypothèques	-	Autres valeurs données en pension	
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
TOTAL	13 012 621		

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 307 504	3 196 192	2 125 200	5 097 675	1 740 504	16 467 075
Créances sur la clientèle	17 979 308	14 198 416	8 219 739	27 912 269	30 383 174	98 692 906
Titres de créance	33 363 315	1 459 851	1 967 502	277 561	12 296	37 080 525
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	778	1 564	7 186	51 856	37 860	99 244
TOTAL	55 650 905	18 856 023	12 319 627	33 339 361	32 173 834	152 339 750
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 322 509	3 192 004	2 259 138	2 074 100	13 901	17 861 652
Dettes envers la clientèle	4 816 951	5 801 962	17 717 186	2 161 511	662 343	31 159 953
Titres de créance émis	1 540 000	2 034 700	2 587 000	3 862 500	-	10 024 200
Emprunts subordonnés	-	1 000 000	839 138	-	6 400 000	8 239 138
TOTAL	16 679 460	12 028 666	23 402 462	8 098 111	7 076 244	67 284 943

(En milliers de dirhams)

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 5% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
22	42 351 509	28 536 072	5 434 998	565 674

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

2017

ACTIF	34 705 856
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	178 487
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	20 730 361
Créances sur la clientèle	6 072 181
Titres de transaction et de placement et d'investissement	2 271 182
Autres actifs	143 035
Titres de participation et emplois assimilés	5 110 504
Créances subordonnées	198 036
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 070
PASSIF	28 560 281
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	20 624 102
Dépôts de la clientèle	5 093 451
Titres de créance émis	1 909 489
Autres passifs	94 101
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	839 138
HORS BILAN	9 258 456
Engagements donnés	6 686 390
Engagements reçus	2 572 066

(En milliers de dirhams)

MARGE D'INTÉRÊT

2017

2016

Intérêts perçus	7 130 586	6 604 088
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	688 569	640 634
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 913 159	5 412 511
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	528 858	550 943
Intérêts servis	3 133 928	2 994 593
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 074 001	880 482
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 602 087	1 743 350
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	457 840	370 761

(En milliers de dirhams)

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

2017

2016

Titres de participation	9 905	17 106
Participations dans les entreprises liées	645 095	511 645
Titres de l'activité de portefeuille	-	-
Emplois assimilés	72 474	46 196
TOTAL	727 474	574 947

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE

Crédits par décaissement

Crédits par signature

Total

Provision pour crédits par décaissement

Créances pré-douteuses	515 030	-	515 030	67 079
Créances douteuses	1 388 224	-	1 388 224	669 418
Créances compromises	5 689 502	-	5 689 502	4 273 374
TOTAL	7 592 757	-	7 592 757	5 009 870

(En milliers de dirhams)



COMMISSIONS

	2017	2016
Commissions perçues	1 323 913	1 296 907
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	536 266	517 972
Sur opérations de change	200 439	255 693
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	44 612	35 300
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	25 078	26 940
Sur moyens de paiement	353 749	318 759
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	45 885	48 413
Sur autres prestations de service	117 884	93 830
Commissions versées	279 924	301 735
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	144 382	187 926
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	381	1 143
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	28 690	23 197
Sur moyens de paiement	72 217	55 191
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	34 254	34 278

(En milliers de dirhams)

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

	2017	2016
Produits	1 481 259	2 401 073
Gains sur les titres de transaction	459 395	984 856
Plus-value de cession sur titres de placement	143 812	94 472
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	15 548	44 249
Gains sur les produits dérivés	351 900	482 826
Gains sur les opérations de change	510 604	794 670
Charges	785 423	1 198 684
Pertes sur les titres de transaction	28 347	50 955
Moins-value de cession sur titres de placement	125 990	102 021
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	5 147	15 996
Pertes sur les produits dérivés	122 432	476 081
Pertes sur opérations de change	503 507	553 631
Résultat	695 836	1 202 389

(En milliers de dirhams)

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	2017	2016
Charges du personnel	1 611 041	1 540 320
Impôts et taxes	97 581	99 018
Charges externes	1 553 665	1 501 158
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	358 976	352 673

(En milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	2017	2016
Produits et charges		
Autres produits et charges bancaires	358 628	910 718
Autres produits bancaires	1 681 698	2 656 764
Autres charges bancaires	1 323 070	1 746 046
Produits et charges d'exploitation non bancaire	144 345	-169 380
Produits d'exploitation non bancaire	215 861	110 111
Charges d'exploitation non bancaire	71 516	279 491
Autres charges		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrecoverables	2 246 036	1 225 203
Autres produits		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 611 098	626 712

(En milliers de dirhams)

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL**Montant**

I- Résultat Net Comptable	
Bénéfice net	1 488 138
Perte nette	192 640
II- Réintégration fiscales	800 777
1- Courantes	192 640
Dons et subventions	16 399,09
Cadeaux	11 771,95
Amortissement voitures non déductibles	6 539,42
Charges non déductibles	25 630,00
Provision pour risques généraux	132 300,00
2- Non courantes	608 137
Impôts sur les sociétés	608 137
III- Déductions fiscales	645 095
1- Courantes	645 095
Dividendes	645 095
2- Non courantes	
VI- Résultat net fiscal	1 643 820
Impôts sur les sociétés	608 137
VI- Résultat net fiscal	
Reprise sur provisions pour investissements	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPOTS**Montant**

I. Détermination du résultat	
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	2 096 274
(+) Réintégations fiscales sur opérations courantes	192 640
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	645 302
(=) Résultat courant théoriquement imposable	1 643 612
(-) Impôt théorique sur résultat courant	608 137
(=) Résultat courant après impôts	1 488 137
II. Indications du régime fiscal et des avantages octroyés par les codes des investissements ou par des dispositions légales spécifiques	

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Nature	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Declarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A- TVA collectée	98 694	792 717	782 219	109 191
B- TVA à récupérer	69 846	253 878	261 657	62 067
Sur charges	58 903	197 770	207 476	49 197
Sur immobilisations	10 943	56 108	54 181	12 870
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	28 848	538 839	520 562	47 124

(En milliers de dirhams)

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2017

Montant du capital : 1 794 633 900

Montant du capital social souscrit non appelé :-

Valeur nominale des titres : 10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		31 déc 2017	31 déc 2016		
A- Actionnaires marocains					
RMA WATANYA	67 Avenue des FAR - Casablanca	53 541 983	53 600 192	29,87%	29,87%
SFCM	239, Bd Mohamed V	907 205	907 205	0,51%	0,51%
FINANCECOM	69 Avenue des FAR - Casablanca	10 705 351	10 705 251	5,97%	5,97%
CIMR	100, Bd Abdelmoumen - Casablanca	7 348 804	7 371 263	4,11%	4,11%
CDG **		17 138 328	17 138 328	9,55%	9,55%
MAMDA/ MCMA	16 Rue Abou Inane - Rabat	8 112 366	9 395 899	5,24%	5,24%
Personnel BMCE		2 330 943	2 481 327	1,38%	1,38%
SBVC et divers		32 349 356	30 834 871	17,18%	17,18%
TOTAL (1)		132 434 336	132 434 336	73,79%	73,79%
B- Actionnaires étrangers					
Banque fédérative du crédit mutuel		47 029 054	47 029 054	26,21%	26,21%
TOTAL		179 463 390	179 463 390	100%	100%

* Y compris OPCVM DE RMA WATANYA

** Suivant confirmation CDG datée du 12/05/2014

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 23 mai 2017			
Report à nouveau	62	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	897 317
Résultats net de l'exercice	1 324 971	Autres affectations	427 716
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	1 325 033	TOTAL B	1 325 033

(En milliers de dirhams)

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Capitaux Propres et Assimilés	26 683 739	24 709 660	22 410 398
Opérations et Résultats de l'Exercice	-	-	-
1- Produit net bancaire	6 208 130	6 136 373	5 374 331
2- Résultat avant impôts	1 938 774	1 875 332	1 622 471
3- Impôts sur les résultats	608 137	550 362	318 435
4- Bénéfices distribués	897 317	897 317	789 639
5- Résultats non distribués	-	-	-
Résultat par Titre (en dirhams)	-	-	-
Résultat net par action ou part sociale	-	-	-
Bénéfice distribué par action ou part sociale	5	5	4
Personnel	-	-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 611 041	1 540 320	1 455 087
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 370	5 031	4 909

(En milliers de dirhams)

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

. Date de clôture (1) 31 décembre 2017

. Date d'établissement des états de synthèse (2)

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	. Défavorables

EFFECTIFS

	2017	2016
Effectifs rémunérés	5 370	5 031
Effectifs utilisés	5 370	5 031
Effectifs équivalent plein temps	5 370	5 031
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	3 575	3 337
Employés (équivalent plein temps)	1 795	1 694
Dont effectifs employés à l'étranger	46	49

(En milliers de dirhams)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS AVEC DÉPOTS

	Nombre de comptes		Montants	
	2017	2016	2017	2016
Titres dont l'établissement est dépositaire	36 446	8 748	240 190 877	244 880 382
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	85	85	107 258 226	99 232 765
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

(En milliers de dirhams)

RÉSEAU

	2017	2016
Guichets permanents	733	723
Guichets périodiques	-	-
Guichets automatiques de banque	878	848
Succursales et agences à l'étranger	39	39
Bureaux de représentation à l'étranger	5	5

(En nombre)

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

	2017	2016
Comptes courants	110 204	101 319
Comptes chèques des MRE	286 947	281 612
Autres comptes chèques	1 211 682	1 139 063
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	889 960	840 156
Comptes à terme	10 360	10 810
Bons de caisse	1 574	1 521
Autres comptes de dépôts	-	-

(En nombre)

**IMMobilisations données en Crédit-bail,
en location avec option d'achat et en location simple**

NATURE	Exercice Clos le : 31 December 2016								
	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	74 000	32 872	-	106 872	10 466	10 466	-	-	96 406
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier	74 000	-	-	74 000	10 466	10 466	-	-	63 534
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	74 000	-	-	74 000	10 466	10 466	-	-	63 534
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	-	32 686	-	32 686	-	-	-	-	32 686
Crédit-bail immobilier en cours	-	32 686	-	32 686	-	-	-	-	32 686
Crédit-bail immobilier loué	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	186	-	186	-	-	-	-	186
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	74 000	32 872	-	106 872	10 466	10 466	-	-	96 406

Sont assortis de la mention Néant, pour l'exercice 2017, les états suivants :

- État des dérogations ;
- État des changements de méthodes ;
- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garanties.

ACTIF

	2017	2016
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 876 724	4 145 522
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	28 609 971	28 616 951
. A vue	7 634 329	2 148 282
. A terme	20 975 642	26 468 669
Créances sur la clientèle	114 744 201	113 572 633
. Crédits de trésorerie et à la consommation	36 595 598	40 200 395
. Crédits à l'équipement	19 981 411	17 282 066
. Crédits immobiliers	40 478 952	37 725 042
. Autres crédits	17 688 240	18 365 130
Créances acquises par affacturage	860 845	668 926
Titres de transaction et de placement	32 838 845	36 834 750
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	13 672 249	14 394 967
. Autres titres de créance	926 552	3 313 509
. Titres de propriété	18 240 044	19 126 274
Autres actifs	2 505 406	2 115 446
Titres d'investissement	1 392 162	2 036 226
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	964 189	1 559 544
. Autres titres de créances	427 973	476 682
Titres de participation et emplois assimilés	9 829 628	8 338 825
Créances subordonnées	202 745	193 101
Immobilisations données en crédit-bail et en location	96 406	74 000
Immobilisations incorporelles	189 037	516 315
Immobilisations corporelles	5 323 902	5 293 716
TOTAL DE L'ACTIF	202 469 872	202 406 411

(En milliers de dirhams)

PASSIF

	2017	2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	19 951 796	25 204 383
. A vue	1 943 829	7 413 143
. A terme	18 007 967	17 791 240
Dépôts de la clientèle	134 321 974	129 888 105
. Comptes à vue créditeurs	74 789 919	70 445 511
. Comptes d'épargne	22 621 427	21 371 211
. Dépôts à terme	30 890 951	32 376 779
. Autres comptes créditeurs	6 019 677	5 694 604
Titres de créance émis	12 565 911	12 076 677
. Titres de créance négociables	10 156 422	9 512 638
. Emprunts obligataires	2 409 489	2 564 039
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	9 136 368	10 917 583
Provisions pour risques et charges	685 417	548 576
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	11 447 182	10 085 536
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	11 319 704	10 892 004
Capital	1 794 634	1 794 634
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	16	62
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 246 870	998 851
TOTAL DU PASSIF	202 469 872	202 406 411

(En milliers de dirhams)



HORS BILAN

	2017	2016
Engagements Donnés		
Engagements de financement donnés en faveur d'établissement de crédit et assimilés	22 193 940	23 029 364
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	469 741	370 797
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	6 934 207	8 773 032
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 448 512	4 784 658
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 118 063	8 962 052
Titres achetés à réméré	78 357	78 357
Autres titres à livrer	1 145 060	60 468
Engagement Reçus	17 856 500	10 281 321
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	17 167 750	9 898 500
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	676 918	381 273
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	11 832	1 548

(En milliers de dirhams)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ACTIVITÉ MAROC

	2017	2016
Produits d'exploitation bancaire	9 998 823	9 971 197
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	537 874	470 114
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 802 966	5 348 873
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	375 738	393 093
Produits sur titres de propriété	725 622	574 526
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	12 362	-
Commissions sur prestations de service	1 114 506	1 034 788
Autres produits bancaires	1 429 755	2 149 803
Charges d'exploitation bancaire	4 158 804	4 185 001
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	1 019 612	850 283
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 594 945	1 740 154
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	457 840	370 761
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	10 466	-
Autres charges bancaires	1 075 941	1 223 803
Produit net bancaire	5 840 020	5 786 196
Produits d'exploitation non bancaire	215 861	110 111
Charges d'exploitation non bancaire	71 516	266 867
Charges générales d'exploitation	3 615 119	3 488 022
Charges du personnel	1 607 436	1 537 315
Impôts et taxes	97 581	99 018
Charges externes	1 543 188	1 489 855
Autres charges générales d'exploitation	8 996	10 022
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	357 918	351 812
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 245 502	1 225 185
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	985 323	1 134 947
Pertes sur créances irrécouvrables	1 077 146	8 844
Autres dotations aux provisions	183 033	81 394
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 589 688	540 025
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 545 412	354 630
Récupérations sur créances amorties	21 387	28 343
Autres reprises de provisions	22 889	157 052
Résultat courant	1 713 431	1 456 258
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	-	-
Résultat avant impôts sur les résultats	1 713 431	1 456 258
Impôts sur les résultats	466 562	457 407
Résultat net de l'exercice	1 246 870	998 851

(En milliers de dirhams)

TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS

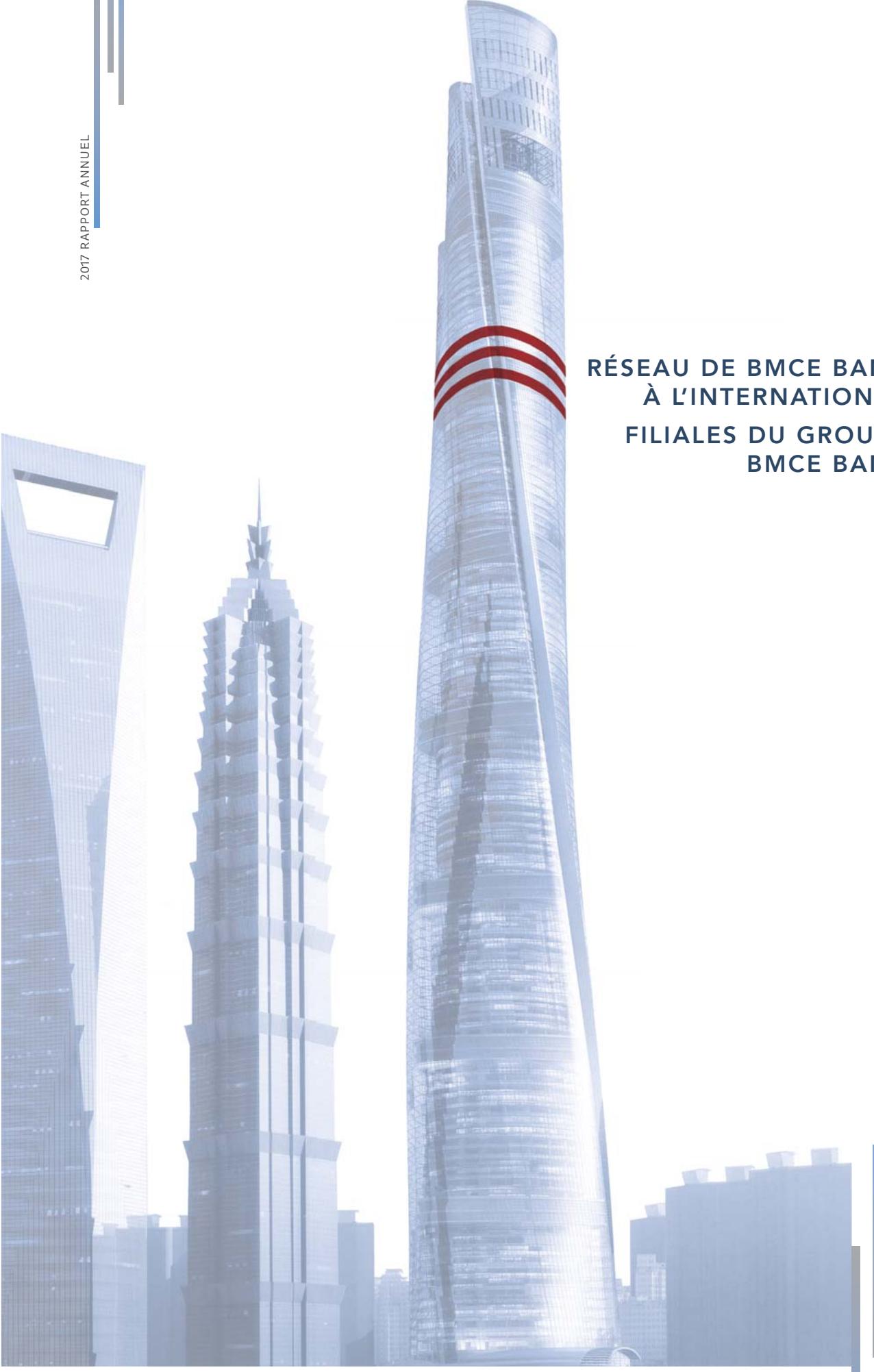
	2017	2016
+ Intérêts et produits assimilés	6 716 579	6 212 080
- Intérêts et charges assimilées	3 072 396	2 961 199
Marge d'intérêts	3 644 183	3 250 881
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	12 362	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	10 466	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	1 896	-
+ Commissions perçues	1 314 653	1 290 101
- Commissions servies	277 336	299 296
Marge sur commissions	1 037 317	990 805
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	426 728	933 774
+ Résultat des opérations sur titres de placement	670	35 622
+ Résultat des opérations de change	254 301	240 032
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	6 861	6 159
Résultat des opérations de marché	688 560	1 215 587
+ Divers autres produits bancaires	725 622	574 526
- Divers autres charges bancaires	257 558	245 606
Produit net bancaire	5 840 020	5 786 196
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-26 305	118 179
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	215 861	110 043
- Autres charges d'exploitation non bancaire	68 879	247 546
- Charges générales d'exploitation	3 615 119	3 488 023
Résultat brut d'exploitation	2 345 578	2 278 846
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-495 671	-760 814
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-136 476	-61 774
Résultat courant	1 713 431	1 456 258
Résultat non courant	-	-
- Impôts sur les résultats	466 562	457 407
Résultat net de l'exercice	1 246 870	998 851

(En milliers de dirhams)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

	2017	2016
+ Résultat net de l'exercice	1 246 870	998 851
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	357 918	351 812
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	30 424	6 800
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	132 300	58 900
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	6 757	144 232
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	114 912	25 691
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	67
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	2 638	19 321
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	1 648 481	1 265 694
- Bénéfices distribués	-	-
+ Autofinancement	1 648 481	1 265 694

(En milliers de dirhams)



**RÉSEAU DE BMCE BANK
À L'INTERNATIONAL
FILIALES DU GROUPE
BMCE BANK**

FRANCE

Asnières-sur-Seine

43 Rue Pierre Brossolette
92600 - Asnières Sur Seine
Tél. : +33 1 46 13 43 40
Fax : +33 1 46 13 43 44

Bordeaux

35 Avenue Charles de Gaulle
33200 - Bordeaux
Tél. : +33 5 56 02 62 60
Fax : +33 5 56 17 09 52

Dijon

16, Place Galilée
21000 Dijon
Tél. : +33 3 80 60 59 00
Fax : +33 3 80 60 59 01

Lille

48 Boulevard de la liberté
59800 - LILLE
Tél. : +33 3 20 40 12 00
Fax : +33 3 20 12 98 08

Lyon

1 Rue Carry
69003 - LYON
Tél. : +33 4 72 34 38 07
Fax : +33 4 78 54 24 04

Mantes-la-jolie

34 Boulevard du Marechal Juin
78200 - MANTES LA JOLIE
Tél. : +33 1 39 29 25 30
Fax : +33 1 39 29 25 44

Marseille

20 Boulevard Dugommier
13001 - MARSEILLE
Tél. : 33 4 91 64 04 31
Fax : 33 4 91 64 88 47

Montpellier

10 bis Bvd Gambetta
34000 Montpellier
Tél. : +33 4 67 58 06 18
Fax : +33 4 67 58 58 06

Orléans

6/8 Place de l'indien
45100 - ORLEANS La Source
Tél. : +33 2 38 25 31 90
Fax : +33 2 38 25 31 99

Paris

175 bis Avenue de Clichy
75017 - PARIS
Tél. : +33 1 44 69 96 77
Fax : +33 1 42 93 90 98

Strasbourg

13 Avenue du Général de Gaulle 67000 -
STRASBOURG
Tél. : +33 3 88 61 00 18
Fax : +33 3 88 61 45 73

Toulouse

64 bis Avenue Jean Rieux
31500 - TOULOUSE
Tél. : +33 5 61 20 08 79
Fax : +33 5 61 20 06 92

Nice

139, avenue de la Californie
06200 Nice
Tél. : +33 4 92 01 10 76

ESPAGNE

Almérica

Avenida Del Mediterráneo
176, 04007 - Almería
Tél. : +34 950 28 23 28

Barcelona

Calle Tarragona nº 84 - 90, local 4
08015 - Barcelona
Tél. : +34 933 25 17 50
Fax : +34 934 23 26 05

Crevillente

Carrer Virgen Del Pilar Núm. 10-Bajo A
03330 Crevillente
Tél. : +34 966 68 24 73

Lucra

Avenida de Europa, N°20
30 814-Lorca
Tél. : +34 968 477 740

Madrid

Plaza Cataluna nº 1
28002 - Madrid
Tél. : +34 915 64 57 63
Fax : +34 915 64 59 11

Malaga

Calle La Unión nº12, Edificio
Las Perlas, C.P 29006 Málaga
Tél. : +34 951 56 07 00
Fax : +34 951 76 72 22

Murcia

Calle Bolos 6 bajo 2
30005 - Murcia
Tél. : +34 968 29 06 73
Fax : +34 968 29 12 63

Tarragona

Rambla Nova 125 bajo 3
43001 - Tarragona
Tél. : +34 977 24 85 24
Fax : +34 977 21 37 32

Valence

Calle Jorge Comin N°12,
Bajo 46015 - Valencia
Tél. : +34 963 53 44 41
Fax : +34 963 94 24 39

Sevilla

Calle Torneo, 68 - 41002
Tél. : +34 955 25 25 02

ITALIE

Bologna

Viale Pietro Pietramellara, 35
40121 - Bologna
Tél. : +39 5 12 49 824
Fax : +39 2 89 69 16 283

Milano

Viale Nazario Sauro 5
20124 - MILANO
Tél. : +39 2 89 28 17 00
Fax : +39 2 89 69 16 28

Padova

CORSO DEL POPOLO, 1
35131 - PADOVA
Tél. : +39 4 97 80 03 01
Fax : +39 4 97 80 61 94

Torino

Piazza della Repubblica, 19
10152 - TORINO
Tél. : +39 1 14 36 77 89
Fax : +39 1 14 36 75 18

ROYAUME - UNI

London

19 Craven Road W2
3Bp - London
Tél. : +44 20 74 02 20 60
Fax : +44 20 76 29 05 96

EMIRATS ARABES UNIS

Bureau de représentation aux Emirats Arabes Unis

733, Hazaa bin zayed the first street
(Opposite to grand millennium hotel al wahda)
Tel 00 971 2 441 5561/2 P.O. Box 107335-
Abu Dhabi

ALLEMAGNE

Düsseldorf

Eller Strasse 104
40227 - DUSSELDORF
Tél. : +49 21 18 63 98 64
Fax : +49 21 18 63 98 70

Frankfurt

BASELER Str 35-37
60329 - FRANKFURT
Tél. : +49 6 92 74 03 40
Fax : +49 6 92 74 03 44

BELGIQUE

Bruxelles Le monnier

30 Boulevard Maurice Lemonnier
1000 - Bruxelles
Tél. : +32 22 13 19 90
Fax : +32 22 13 19 99

Bruxelles Molenbeek

139, chaussée de Gand
1080 Molenbeek - Bruxelles
Tél. : +32 24 41 49 45

Anvers

Borgerhout, Drink 7/3
2140 - Anvers
Tél. : +32 32 70 04 13

CANADA

Bureau de représentation au Canada

370 rue Jean-Talon Est, 2^{ème} Étage,
Montréal, (Qc), H2R 1T3. Canada
Tél. : +1 514 224 1451

CHINE

Bureau de représentation de Pekin

Henderson Center, Tower One,
Units 1202/1203/1204
18, Jian Guo Men Nei Avenue
100 005 Beijing, PR China
Tél. : +861 065 18 23 63
Fax : +861 065 18 23 53

PAYS BAS

Amsterdam

183 Johan Huizingalaan
1065 JA
AMSTERDAM
Tél. : +31 (0) 203 54 63 30

Rotterdam

Vierambachtstraat 98 b,
3023AS, Rotterdam
Tél. : +31 102 37 18 53

BMCE CAPITAL**PRESIDENT DU DIRECTOIRE**

M. Khalid NASR

OBJET

Banque d'Affaires

SIEGE SOCIAL

Tour BMCE, rond point Hassan II,

20 039 Casablanca

TEL : 0522 49 89 78

FAX : 0522 22 47 41/48

SITE INTERNET

www.bmcecapital.com

SECRETAIRE GENERAL

M. Mohamed IDRISI

TEL : 0522 46 20 01

FAX : 0522 22 47 48

BMCE CAPITAL MARKETS

M. Abdelmalek BENABDELJALIL

TEL : 0522 49 82 04

FAX : 0522 43 01 34

BMCE CAPITAL BOURSE**DIRECTEUR GENERAL**

M. Anas MIKOU

Objet

Société de Bourse

SIEGE SOCIAL

Tour BMCE, rond point Hassan II,

20 039 Casablanca

TEL : 0522 49 81 01

FAX : 0522 48 10 07

SITE INTERNET

www.bmcecapital.com

BMCE CAPITAL GESTION**DIRECTEUR GENERAL**

M. Amine AMOR

Objet

Société de Gestion d'Actifs

SIEGE SOCIAL

Tour BMCE, rond point Hassan II,

20 039 Casablanca

TEL : 0520 36 43 00

FAX : 0522 47 10 97

SITE INTERNET

www.bmcecapital.com

BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE**DIRECTEUR GENERAL**

Mme. Meryem BOUAZZAOUI

OBJET

Société de gestion de patrimoine

SIEGE SOCIAL

Tour BMCE, rond point Hassan II,

20 039 Casablanca

TEL : 0522 49 89 65

FAX : 0522 48 13 77

SITE INTERNET

www.bmcecapital.com

MAGHREBAIL**PRESIDENT DIRECTEUR****GENERAL**

M. Azeddine GUESSOUS

OBJET

Société de leasing

SIEGE SOCIAL

45, Bd Moulay Youssef,

20 000 Casablanca

TEL : 0522 48 65 00

FAX : 0522 27 44 18

SITE INTERNET

www.maghbail.co.ma

BMCE CAPITAL CONSEIL**PRESIDENT DU DIRECTOIRE**

M. Mehdi Jalil DRAFATE

OBJET

Conseil Financier

TEL : 0522 42 91 00

FAX : 0522 43 00 21

SITE INTERNET

www.bmcecapital.com

BMCE EUROSERVICES**DIRECTEUR GENERAL**

M. Mohammed AFRINE

OBJET

ACTIVITÉ MRE

SIEGE

6, Rue Cambacérès, 75008, Paris, France

TEL : +33 1 42 66 60 70

FAX : +33 1 42 66 60 50

BMCE BANK INTERNATIONAL**UK/FRANCE****DIRECTEUR GENERAL**

M. Houssam BARAKAT

SIEGE A LONDRES

26 Upper Brook St

Mayfair

London W1K 7QE Royaume Uni

TEL : +44 207 429 55 50

FAX : +44 207 248 85 95

SIEGE EN FRANCE

33/41 Rue Cambon 75 001 Paris - France

TEL : +33 1 70 36 94 00

FAX : +33 1 70 36 94 37

SITE INTERNET

www.bmce-intl.co.uk

BMCE INTERNATIONAL MADRID**DIRECTEUR GENERAL**

M. Radi Hamudeh

SIEGE

Calle Serrano, N°59 28 006 Madrid -

Espagne

TEL : +34 915 75 68 00

FAX : +34 914 31 63 10

SITE INTERNET

www.bmce-intl.com

BANK OF AFRICA**ADMINISTRATEUR DIRECTEUR****GENERAL**

M. Amine BOUABID

OBJET

Banque

SIEGE SOCIAL

Agora Mali Bureau de Représentation

de Dakar - Sénégal 3,

place de l'indépendance, Immeuble

TEL. : +221 3 38 89 55 00

+221 3 38 23 41 96

FAX : +3491 431 63 10

LCB BANK**DIRECTEUR GENERAL**

M. Mohamed Essaid Benjelloun-Touimi

SIEGE

Avenue Amilcar Cabral

TEL : +242 222 81 09 78/222 81 09 56

FAX : +242 222 81 09 77/222 81 10 30

SITE INTERNET

www.lcb-bank.com

BANQUE DE DEVELOPPEMENT**DU MALI****DIRECTEUR GENERAL**

M. Bréhima Amadou HAÏDARA

SIEGE

Avenue Modibo Keïta

BP 94 Bamako Mali

TEL : +223 20 22 20 50 22/20 22 53 36

FAX : +223 20 22 50 85/20 22 42 50

SITE INTERNET

www.bdm-sa.com

BMCE CAPITAL TUNISIE**DIRECTEUR GENERAL**

Abdelmalek BENABDELJALIL

OBJET

Banque d'Affaires

SIEGE SOCIAL

67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

Tunisie

TEL : +216 71 901 250

+216 25 901 901

FAX : +216 71 904 522

MAROC FACTORING**PRESIDENT DU DIRECTOIRE**

M. Youssef HAMIRIFOU

OBJET

Société de Factoring

SIEGE SOCIAL

Bd. Moulay Youssef, n° 63,

résidence Adriana, 1^{er} étage

TEL : 0520 42 76 32/37

FAX : 0522 20 62 77

SITE INTERNET

www.maroc-factoring.co.ma



- 2017**
- Distinction de BMCE Bank of Africa pour la 8^{ème} fois, depuis l'année 2000, « Best Bank in Morocco - Banque Marocaine de l'Année » par le prestigieux Magazine The Banker - Groupe de presse britannique Financial Times.
 - Certification Top Employeur au Maroc par « *Top Employers Institute* », organisme international de certification de l'excellence des conditions de travail proposées par les employeurs à leurs salariés.
 - Obtention du prix « *Elu Service Client 2018* » et une nette amélioration du taux de satisfaction des clients qui atteint 94% en 2017 versus 81% en 2016.
 - Prix « *2017 Sustainable Energy Gold Award* » dans le cadre de la 26^{ème} Réunion Annuelle de la BERD et de son Business Forum tenus à Chypre en mai 2017, sous la thématique « *Cibler la Croissance Verte et Inclusive* ».
 - « *Most Active Partner in Morocco* » par la BERD dans le cadre de son programme d'aide aux échanges commerciaux.
 - Première banque au Maroc certifiée OHSAS 18001 pour la prévention des risques Santé, Sécurité et Bien-être au travail par le Bureau Veritas.
 - Certificat d'Excellence pour la zone Afrique du Nord du *Gold Sabre Award* pour la campagne *Social Media* du programme « *African Entrepreneurship Award* ».
 - Trophée bronze dans la catégorie « *Best Integral Phygital Campaign* » pour le programme de communication « *Banque Connectée* » qui valorise et médiatise l'ensemble des solutions et services innovants de la Banque.
 - Vainqueur du prix « *Arabia CSR Awards 2017* » pour la 4^{ème} année consécutive, et seule banque dans la région arabe primée pour la catégorie "Financial Services".
 - « *Top Performer RSE* » par l'agence de notation extra financière VigeoEiris pour la 4^{ème} année consécutive - domaine « Environnement ».
 - Développeur de la tour la plus haute d'Afrique à Rabat aux côtés du groupe chinois China Railway Construction Corporation International -CRCCI- et du groupe marocain TGCC. D'une hauteur de 250 mètres, l'édifice comprendra des bureaux, un hôtel ainsi que des unités résidentielles.
 - Contributeur à l'alliance Sino-Marocaine avec un rôle d'investisseur et de banquier dans le cadre du lancement par Sa Majesté le Roi de la « *Cité Mohammed VI Tanger-Tech* » suite au partenariat scellé avec le groupe chinois et la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.
 - Adhésion aux « *Principles for Positive Impact Finance* », régissant un nouveau modèle de financement basé sur une méthodologie d'identification, d'évaluation, de transparence et de reporting des Financements à Impact Positif -FIP- qui incluent l'atténuation des risques négatifs, tout en prenant en compte les trois piliers du développement durable dans la décision d'octroi de crédit ou de conception de solutions de financement durable.
- 2016**
- Reconduction de la certification ISO 9001 des métiers RH.
 - Renouvellement de la certification ISO 9001 version 2008 des process d'audit interne.
 - Maintien de la certification ISO 14001 du Système de Management Environnemental.
 - BMCE Capital Gestion Privée première institution financière au Maroc à obtenir la certification ISO 9001 version 2015 pour ses activités de gestion de patrimoine.
 - Obtention par BMCE Capital Gestion des certifications « Engagements de Service » et « ISO 9001 version 2015 ».
 - Intégration de BMCE Bank of Africa au palmarès 'Emerging Market 70' de Vigeo Eiris, dédié aux pays émergents, consacrant les meilleures pratiques RSE.
 - BMCE Bank Of Africa, primée pour la 3^{ème} année consécutive aux Arabia CSR Awards 2016.
 - 1^{ère} Banque dans la région certifiée ISO 50001 pour son Système de Management de l'Energie.
 - 1^{ère} Banque marocaine et 2^{ème} en Afrique à obtenir la distinction HEQ – High Environmental Quality - Cerway International Certification, pour le nouveau siège BMCE Bank Of Africa Academy – phases Conception et Réalisation.
 - BMCE Bank of Africa, 1^{ère} banque à émettre un emprunt obligataire « *Green Bonds* », par appel public à l'épargne, destiné au financement des projets nationaux et internationaux écoresponsables de même que le soutien des initiatives privées et publiques pour la préservation des ressources naturelles.
 - Signature d'une ligne de financement de 20 millions d'Euros avec la BEI et FMO, en marge de la COP22, destinée à accompagner le financement de l'économie circulaire au Maroc dans le domaine de la collecte, recyclage et valorisation des matières résiduelles.
 - 1^{ère} Banque au Maroc à adhérer au Global Compact des Nations Unies, formulant ainsi son engagement et soutien à ses dix Principes relatifs aux respects des droits de l'Homme, des normes de travail, de protection de l'environnement, ainsi qu'à la lutte contre la corruption.
 - Adhésion à l'initiative « *Mainstreaming Climate Action* » d'intégration de l'action pour le climat au sein des institutions financières en collaboration avec la BEI, l'AFD, la BERD, HSBC, Yes Bank et autres Institutions Financières.
 - Signature, en partenariat avec l'AFD & la BEI, d'un MOU pour la mise en place d'une première ligne en Afrique spécifique au financement de l'Adaptation au Changement Climatique, d'un montant de 20 M€.
 - Organisation de la conférence Green Banking in Africa, en partenariat avec la BERD, regroupant des intervenants internationaux leaders dans le domaine de la finance verte.
 - Seconde édition réussie du Prix « *African Entrepreneurship Award -AEA-* », récompensant 11 projets issus de 9 pays.
 - Consécration du film publicitaire « Rêvons d'un Nouveau Monde » : prix du meilleur film dans la catégorie Corporate lors de l'US International Film & Video Festival, ainsi que deux prix « Caméras d'or » pour la Cinématographie et la Réalisation et un prix « Ecran d'argent » pour la Musique.
- 2015**
- Nouvelle dénomination « BMCE Bank Of Africa » renforçant la dimension africaine du Groupe
 - Célébration du 55^{ème} anniversaire de la création de la Banque et du 20^{ème} anniversaire de la Fondation BMCE Bank
 - Montée dans le capital de BOA à 75%, de la Banque de Développement du Mali à 32,4% et de La Congolaise de Banque à 37%
 - Expansion de Bank of Africa au Rwanda, suite à l'acquisition de Agaseke Bank
 - Introduction du mandarin dans le réseau d'écoles Medersat.Com de la Fondation BMCE Bank
 - Elargissement du réseau Medersat.Com suite à l'ouverture de l'école Medersat.Com Bni Chiguer de Nador venant ainsi renforcer la présence du réseau d'écoles dans la région
 - Attribution par BMCE Bank de la 1^{ère} édition du Prix de l'Entreprenariat Africain (African Entrepreneurship Award) récompensant les meilleures idées de projets en Afrique
 - BMCE Bank élue « Banque Socialement Responsable de l'année », lors de la 9^{ème} édition des Trophées African Banker
 - « Top Performer RSE » attribué par Vigéo pour la 2^{ème} fois
 - Obtention du prix CSR Arabia Awards 2015 - catégorie services financiers - seule entreprise cotée à la Bourse de Casablanca à obtenir les scores les plus élevés dans 7 thèmes de Responsabilité Sociale
 - Certification ISAE 3402 Type II de BMCE Capital Gestion attribuée par le cabinet PWC et ce, pour la 2^{ème} fois en consécration à l'environnement de travail sécurisé
 - Emission d'un emprunt obligataire subordonné de DH 2 Milliards

- 2014**
- Ouverture d'une Représentation au Canada dans le cadre d'un partenariat avec le Mouvement Desjardins
 - Elargissement du réseau de BMCE EuroServices à travers l'ouverture de nouvelles implantations aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique à Anvers.
 - Organisation de la 1^{re} édition de China Africa Investment Meetings en collaboration avec China Africa Joint Chamber of Commerce and industry.
 - Démarrage de l'activité de BOA Capital – dotée du statut CFC en partenariat avec BMCE Capital
 - Emission d'un emprunt obligataire subordonné de DH 2 milliards
 - Lancement de l'African Entrepreneurship Award, prix de 1 million de dollars en faveur des jeunes entrepreneurs africains
- 2013**
- Renforcement de la participation de BMCE Bank dans le capital du Groupe panafricain Bank of Africa de 65% à 72,6% en 2013
 - Restructuration de BMCE International Holding regroupant désormais les deux filiales européennes BBI Londres et BBI Madrid, au service de l'Afrique
 - Création de BMCE Euroservices filiale qui propose aux MRE une gamme diversifiée de produits & services
 - Emission réussie du 1^{er} Eurobond marocain Corporate, souscrit par une soixantaine d'investisseurs étrangers au montant de 300 millions de dollars
- 2012**
- Augmentation de capital de BMCE Bank de l'ordre de 1,5 milliard de DH au profit des actionnaires de référence
 - Emission d'un emprunt obligataire subordonné de DH 1 milliard
 - Montée dans le capital du Groupe Bank of Africa pour atteindre 65%
 - Obtention de BMCE Bank, pour la deuxième année consécutive, du label « BMCE Bank – Entreprise Sans Tabac » niveau Or, décerné par l'association Lalla Salma de lutte contre le cancer
 - BMCE Bank élue « Socially Responsible Bank of the Year » par The African Awards « Best Trade Finance Bank in Morocco » par le magazine Global Trade Review
 - BMCE Bank primée «Top Performers RSE Maroc» décerné par Vigeo pour sa stratégie environnementale et son engagement sociétal
- 2011**
- Montée dans le capital du Groupe Bank of Africa pour atteindre 59,39%
 - Renforcement de la participation de BMCE Bank dans le capital de Locasom à 89,5%
 - BMCE Bank élue pour la 2^{ème} fois en 2011 « Best Bank in Morocco » par le magazine britannique EMEA FINANCE
 - Première banque au Maroc et dans la région MENA à obtenir la certification ISO 14001 pour l'environnement
- 2010**
- Entrée du Groupe CDG dans le capital de BMCE Bank à hauteur de 8%
 - Augmentation de capital réservée au Groupe Crédit Mutuel-CIC, à travers sa société Holding BFCM, de DH 2,5 milliards, prime d'émission comprise
 - Lancement de la première tranche d'augmentation de capital réservée au personnel du Groupe BMCE Bank, d'un montant de 500 MDH, prime d'émission comprise sur une enveloppe globale de DH 1 milliard
 - Prise de Contrôle de Bank of Africa, suite à la montée de BMCE Bank dans son capital à 55,8%
 - Renforcement de la participation de BMCE Bank dans Maghrébail de 35,9% à 51%
- 2009**
- Renforcement de la participation de CIC dans le capital de BMCE Bank, à travers sa holding BFCM, de 15,05% à 19,94%
 - Emission d'une dette subordonnée perpétuelle de 1 milliard de DH sur le marché local
- 2008**
- Acquisition d'une part additionnelle de 5% par le CIC dans le capital de BMCE Bank, portant sa participation à 15,04%
 - Lancement d'un emprunt subordonné perpétuel de Eur 70 millions conclu avec la SFI
 - Lancement d'un emprunt subordonné de Eur 50 millions auprès de la Proparco
 - Emission d'un emprunt subordonné de DH 1 milliard
 - Réduction de la valeur nominale de BMCE Bank de DH 100 à DH 10
 - Renforcement de la participation de la Banque dans le capital de Bank of Africa de 35% à 42,5%
 - Transfert de la participation de CIC dans le capital de BMCE Bank, à sa holding, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel
- 2007**
- Entrée de la Caja Mediterraneo dans le capital de la Banque à hauteur de 5% aux termes d'un partenariat stratégique
 - Alliance entre les Groupes BMCE Bank et AFH/Bank of Africa, BMCE Bank devenant l'actionnaire bancaire de référence du Groupe Bank of Africa à travers une participation à hauteur de 35% du capital
 - Démarrage des activités de Médicapital Bank, filiale du Groupe BMCE Bank basée à Londres
 - Obtention par BMCE Bank du 1^{er} prix Ressources Humaines attribué par l'Association des Gestionnaires et Formateurs des ressources humaines (AGEF)
 - 1^{er} Prix de la Communication Financière décerné pour la 2^{ème} année consécutive par la Société Marocaine des Analystes Financiers à BMCE Bank en tant que première société cotée et premier banquier, toutes catégories confondues
- 2006**
- Obtention du rating «Investment Grade» sur les dépôts bancaires en DH, attribué par l'agence de rating internationale Moody's
 - Certification ISO 9001 des activités de Financement de Projet et de Recouvrement
 - Obtention du titre «Bank of the Year - Morocco», pour la 5^{ème} fois depuis 2000 et la 3^{ème} année consécutive, décerné par The Banker Magazine
 - Inauguration d'Axis Capital, banque d'affaires en Tunisie
 - Obtention par la Fondation BMCE Bank du Prix d'Excellence pour le Développement Durable, décerné par la Fondation Maroco-Suisse
- 2005**
- Nouvelle identité visuelle enrichie pour BMCE Bank dans le cadre de la célébration du 10^{ème} anniversaire de sa privatisation
 - Lancement du programme d'ouverture de 50 agences par an
 - Signature d'une convention avec la BEI pour la mise en place d'une ligne de financement de 30 millions d'euros sans garantie souveraine
 - Lancement de la 2^{ème} OPV réservée aux salariés du Groupe BMCE Bank
 - Lancement de la 2^{ème} tranche de l'emprunt obligataire subordonné de 500 millions de dirhams
 - Titre «Bank of the Year - Morocco» décerné à BMCE Bank par The Banker Magazine

- 2004** • Prise de participation du CIC à hauteur de 10% du capital de BMCE Bank
• 1^{ère} entreprise non européenne ayant fait l'objet d'un rating social au Maroc
• Titre «Bank of the Year - Morocco» décerné à BMCE Bank par The Banker Magazine
- 2003** • Lancement du projet d'entreprise CAP CLIENT
• Lancement d'une OPV réservée au personnel portant sur 4,72% du capital de la Banque
• Lancement d'un emprunt obligataire subordonné de 500 millions de dirhams
• Inauguration de BMCE Capital Dakar
- 2002** • Entrée en vigueur d'une nouvelle organisation centrée sur le client
• Certification ISO 9001 pour l'ensemble des activités de gestion des transactions Titres
• Changement du statut de l'agence de Tanger Zone Franche qui devient une banque offshore
• Programme de rachat de 1,5 million d'actions BMCE, représentant 9,45% du capital social
- 2001** • Ouverture du Bureau de Barcelone
• Certification ISO 9001 pour le système de management de la qualité mis en place pour les activités étranger et monétique
• Titre «Bank of the Year - Morocco» décerné à BMCE Bank par The Banker Magazine
- 2000** • Ouverture des Bureaux de Représentation de Londres et de Pékin
• Création du Holding Finance.Com
• Titre «Bank of the Year - Morocco» décerné à BMCE Bank par The Banker Magazine
- 1999** • Prise de participation dans le capital d'AL WATANIYA donnant naissance à un pôle leader dans l'assurance
• Acquisition par le Groupe BMCE de 20% du capital du premier opérateur privé de Télécoms, MEDITELECOM
- 1998** • Création de BMCE CAPITAL, la banque d'affaires du Groupe
- 1997** • Création de SALAFIN, la société de crédit à la consommation
- 1996** • Lancement sur les marchés financiers internationaux d'une opération inédite d'émission de 60 millions de dollars d'actions GDRs
- 1995** • Privatisation de la Banque
- 1994** • Création des premières entités des marchés des capitaux de BMCE Bank : MIT et MARFIN
- 1989** • Ouverture de BMCE International à Madrid
- 1988** • Création de Maroc Factoring, société d'affacturage
- 1975** • Introduction en bourse
- 1972** • BMCE, première banque marocaine à s'installer à l'étranger en ouvrant une agence à Paris
- 1965** • Ouverture de l'agence Tanger Zone Franche
- 1959** • Création de la BMCE par les Pouvoirs Publics

BMCE BANK

BP 20 039 Casa Principale
Tél : 05 22 20 04 92 / 96
Fax : 05 22 20 05 12
Capital : 1 794 633 900 dirhams
Swift : bmce ma mc
Télex : 21.931 - 24.004
Registre de Commerce : casa 27.129
CCP : Rabat 1030
CNSS : 10.2808.5
Numéro Identification Fiscale : 01085112
Patente : 35502790

Gouvernance et Développement Groupe - Communication Financière

Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 46 28 06
Fax : 05 22 26 49 65
E-mail : relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma

PORTAIL BMCE BANK

www.bmcebank.ma
www.notremondeestcapital.com

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL

www.bmcetrade.com

PORTAIL BMCE CAPITAL

www.bmcecaptopital.com



BMCE BANK OF AFRICA

2017

RA P P O R T A N N U E L

